

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**Proposition d'un guide en vue de réaliser un diagnostic de sécurité
dans une localité urbaine**

par

Jaude Pominville

École de criminologie

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et sciences
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en criminologie

Décembre, 2007

© Jaude Pominville, 2007



Université de Montréal

Faculté des arts et sciences

Ce mémoire intitulé :

**Proposition d'un guide en vue de réaliser un diagnostic de sécurité
dans une localité urbaine**

présenté par :

Jaude Pominville

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marc Ouimet, Professeure de criminologie à l'Université de Montréal

Nathalie Gravel, M. Sc. Criminologie et M. Sc. Gestion

Résumé

Notre expérience, dans le cadre d'un emploi à l'arrondissement de Ville-Marie de la Ville de Montréal en 2005-2006, nous a fait remarquer le manque de ressources adéquates et adaptées concernant la réalisation d'un diagnostic de sécurité dans une localité urbaine où se mêlent plusieurs réalités et problématiques.

La présente étude vise ainsi en priorité à combler un manque d'outils pratiques en créant un guide, accessible à tous, permettant d'élaborer de façon autodidacte un diagnostic de sécurité dans une localité urbaine. Elle vise également à éclaircir les concepts associés, notamment les notions de diagnostic, d'insécurité et de sentiment d'insécurité, ce qui a été conduit à travers la recension d'écrits. Nous avons par ailleurs inclus certaines de ces clarifications dans notre guide.

Suivant les préceptes de la théorisation ancrée, nous avons dans un premier temps réalisé une analyse du contenu, en trois temps, de divers diagnostics de sécurité exécutés en France, en Angleterre et au Canada. Cette activité nous a tout d'abord permis de conceptualiser les contenus de ces documents et de créer un canevas à partir de sous-dimensions, dimensions, sous-catégories et catégories ainsi formées. Ce canevas est censé comporter toutes les dimensions requises à l'accomplissement d'un diagnostic de sécurité qui soit le plus exhaustif possible. Dans un deuxième temps, nous avons analysé la forme qu'ont pris les documents diagnostics, afin d'en ressortir les points forts et les points faibles et de les transformer en recommandations pour les futurs utilisateurs du guide que nous avons créé. Finalement, l'analyse de contenu nous a permis d'appréhender la méthode utilisée par les auteurs afin de réaliser leur diagnostic, ce qui nous a menée à l'élaboration de recommandations et à l'énoncé de la technique d'analyse préconisée dans notre guide.

L'analyse a ainsi permis l'élaboration d'un guide diagnostique comportant cinq sections distinctes : la première est constituée de considérations générales concernant le processus diagnostique; la deuxième, des recommandations générales ayant trait à la rédaction du diagnostic, à la méthodologie à utiliser et à la forme qu'il devrait prendre; la troisième est, pour sa part, composée de considérations spécifiques, qui réfèrent directement au canevas et à son utilisation; le canevas en tant que tel constitue la quatrième section, tandis que la dernière fait un survol des étapes subséquentes au diagnostic de sécurité.

Nous espérons que la création du présent guide aura fait en sorte de mieux outiller les gens qui seront chargés de réaliser un diagnostic de sécurité dans une localité urbaine.

Mots-clés : diagnostic; sécurité; insécurité; sentiment d'insécurité; guide; localité urbaine.

Summary

Our work for the Ville-Marie district in Montreal in 2005-2006 made us notice inadequate and maladapted tools regarding the production of a safety audit in an urban area where we can find multiple realities and problematics.

Therefore, the current study first aims to remedy a failing among the practical tools by creating a self-taught guide, accessible to all, which will allow carrying out a safety audit in an urban area. This study also aims to clarify the concepts related to the safety audit, particularly the notions of audit, insecurity and fear of crime, which was accomplished by carrying out the review of the literature. Moreover, we included some of the clarifications made when we produced our guide.

Following the precepts of the grounded theory, we carried out, in three strokes, a content analysis of various safety audits accomplished in France, England and Canada. That activity first enabled us to conceptualize the content of those documents and thus create, from the dimensions and categories formed, an outline for the audit. This outline is believed to entail all the dimensions required to accomplish a safety audit as exhaustive as possible. Second, we analyzed the form of the documents in order to bring out the strong and weak elements and to transform them in recommendations for the future users of the guide we created. Finally, the content analysis enabled us to apprehend the methodology used by the authors in order to achieve their audit, which in return enabled us to generate, in the guide, some advices regarding that matter and a method for analyzing the data collected by the overview of the area.

The analysis thus allowed the creation of a guide which contains five distinctive sections: the first one is made of the general considerations concerning the audit's process; the second consists of general recommendations, that is various advices concerning the audit's editing, the methodology to use to carry it out and the form it should take; the third is made of an assortment of specific considerations concerning the outline and its use; the outline constitutes the fourth section, while the last one is made of a brief overview of the stages following the safety audit.

We hope that the creation of the present guide will have given the proper tools for the people who will eventually be in charge of the realization of a safety audit in an urban area.

Key words : audit; safety; insecurity; fear of crime / worry; guide; urban area; self-taught.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	I
SUMMARY	II
LISTE DES TABLEAUX	VIII
LISTE DES FIGURES	IX
LISTE DES SIGLES	X
REMERCIEMENTS	XI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS, CADRE THÉORIQUE ET ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE	4
A) RECENSION DES ÉCRITS	5
1.1 Insécurité	6
1.1.1 Démystification des termes : sécurité, insécurité, sentiment d'insécurité	6
1.1.1.1 Sécurité vs insécurité	6
1.1.1.2 Insécurité vs sentiment d'insécurité	7
1.1.2 Insécurité objective	8
1.1.2.1 Définition et caractéristiques du concept d'insécurité objective	8
1.1.2.2 Composantes de l'insécurité objective	9
1.1.3 Insécurité subjective et peur du crime	10
1.1.3.1 Définition et caractéristiques de la peur du crime	10
1.1.3.2 Peur du crime vs insécurité subjective	12
1.1.3.3 Définition et caractéristiques de l'insécurité subjective	14
1.1.3.4 Les causes de l'insécurité subjective	15
1.1.3.5 Les facteurs de vulnérabilité	30
1.1.3.6 Les réactions possibles à l'insécurité subjective	31
1.1.4 Insécurité en bref	32
1.2 Diagnostic de sécurité	33
1.2.1 Définitions et caractéristiques du diagnostic	34
1.2.2 Définitions et caractéristiques du diagnostic de sécurité	34
1.2.3 Utilités du diagnostic de sécurité	35
1.2.3.1 Outil de connaissance	35
1.2.3.2 Outil de consultation	35
1.2.3.3 Outil au service de l'action	35
1.2.3.4 Outil de concertation	36
1.2.3.5 Outil pour la continuité des pratiques	36

1.2.4	Buts visés par l'élaboration du diagnostic de sécurité	36
1.2.4.1	<i>Prévention</i>	37
1.2.4.2	<i>Répression</i>	42
1.2.5	Processus utilisé pour réaliser le diagnostic de sécurité	44
1.2.5.1	<i>Coordination du projet diagnostique</i>	45
1.2.5.2	<i>Partenariat vs expertise externe</i>	45
1.2.6	Partenaires à impliquer dans le processus diagnostique	47
1.2.7	Données nécessaires au portrait diagnostique	48
1.2.7.1	<i>Statistiques policières</i>	48
1.2.7.2	<i>Données sociodémographiques et résultats d'enquêtes</i>	50
1.2.8	Technique d'analyse diagnostique : croisement du réel vécu et du réel connu	51
1.2.9	Présentation du diagnostic de sécurité en tant que produit final	52
1.2.10	Diagnostic de sécurité en bref	52
1.3	En somme	53
B)	CADRE THÉORIQUE DU DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ	53
1.4	Opportunités criminelles	53
1.5	Contexte de désorganisation sociale et conditions économiques défavorables	54
1.6	Vitres cassées et problématique des incivilités	55
1.7	En somme	57
C)	CONTEXTE ENTOURANT L'ÉLABORATION DU MÉMOIRE	57
1.8	Le projet	58
1.9	Notre participation	58
D)	PROBLÉMATIQUE	60
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE		63
2.1	Objectifs	64
2.1.1	Objectif général	64
2.1.2	Objectifs spécifiques	64
2.2	Utilisation de l'analyse documentaire	65
2.3	Formation du corpus empirique	66
2.3.1	Type de documents choisis	66
2.3.2	Localisation des documents	67
2.3.3	Critères de sélection des documents	68
2.3.3.1	<i>Localité urbaine</i>	68
2.3.3.2	<i>Organismes responsables de la production du diagnostic</i>	69
2.3.3.3	<i>Documents qui semblaient les plus complets</i>	69
2.3.3.4	<i>Année de production</i>	70
2.4	Processus analytique : analyse en 4 temps	70
2.5	Apport théorique et concret du mémoire	72
2.6	Limites du mémoire	73

CHAPITRE 3 : PRÉPARATION DU GUIDE - ANALYSE DES DIAGNOSTICS DE SÉCURITÉ

75

3.1	Description des documents analysés	76
3.1.1	Diagnostic de sécurité de la ville nouvelle de Sénart	76
	3.1.1.1 Informations générales : diagnostic de sécurité de Sénart	76
	3.1.1.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité de Sénart	77
3.1.2	Diagnostic de sécurité d'Aix-en-Provence	77
	3.1.2.1 Informations générales : diagnostic de sécurité d'Aix-en-Provence	77
	3.1.2.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité d'Aix-en-Provence	78
3.1.3	Diagnostic de sécurité de Créteil	79
	3.1.3.1 Informations générales : diagnostic de sécurité de Créteil	79
	3.1.3.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité de Créteil	79
3.1.4	Diagnostic de sécurité du 20 ^{ème} arrondissement de Paris	80
	3.1.4.1 Informations générales : diagnostic de sécurité du 20 ^{ème} arrondissement	80
	3.1.4.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité du 20 ^{ème} arrondissement	80
3.1.5	Diagnostic de sécurité de l'arrondissement du Sud-ouest	82
	3.1.5.1 Informations générales : diagnostic de sécurité du Sud-Ouest	82
	3.1.5.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité du Sud-Ouest	82
3.1.6	Diagnostic de sécurité de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie	83
	3.1.6.1 Informations générales : diagnostic de sécurité de Rosemont – La Petite-Patrie	83
	3.1.6.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité de Rosemont – La Petite-Patrie	83
3.1.7	Diagnostic de sécurité d'Adur	84
	3.1.7.1 Informations générales : diagnostic de sécurité d'Adur	84
	3.1.7.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité d'Adur	84
3.1.8	Diagnostic de sécurité de Brighton et Hove	85
	3.1.8.1 Informations générales : diagnostic de sécurité de Brighton et Hove	85
	3.1.8.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité de Brighton et Hove	86
3.1.9	En somme	86
3.2	Analyse de la méthodologie	86
3.2.1	Indication et adéquation des sources	87
3.2.2	Définitions des concepts clés	88
3.2.3	Contenu du diagnostic	89
	3.2.3.1 Congruence du contenu	90
	3.2.3.2 Explications et précisions concernant le contenu	90
3.2.4	Adéquation et pertinence des affirmations	91
3.2.5	Années utilisées	92
	3.2.5.1 Indication des années utilisées	92
	3.2.5.2 Concordance des années utilisées	93
	3.2.5.3 Éventail d'années de comparaison	94
3.2.6	Explications et précisions concernant la méthodologie utilisée	94
3.2.7	Précision et adéquation de l'analyse	96
3.3	Analyse du contenu général et de la forme donnée aux diagnostics	99
3.3.1	Indication et convenance des titres	99
3.3.2	Signification des acronymes et des abréviations	100
3.3.3	Géographie de la localité	100
3.3.4	Contenu	101
	3.3.4.1 Congruence de l'organisation des sections	101
	3.3.4.2 Adéquation et caractère exhaustif du contenu	102
	3.3.4.3 Niveau de vulgarisation	102
3.3.5	Adéquation des sections	103
3.3.6	Hiérarchisation des sections	103
3.4	Démarche ayant mené à la création du canevas diagnostique	104

3.5	Création de la partie portrait du canevas diagnostique	105
3.5.1	Sous-catégories de la partie portrait du canevas reléguées en annexe	106
3.5.2	Dimensions et sous-dimensions éliminées de la partie portrait du canevas	106
3.5.3	Transformation de la partie portrait du canevas	107
3.5.3.1	<i>Fusionnement de différentes sections</i>	108
3.5.3.2	<i>Transformation de dimensions et sous-dimensions en instructions générales</i>	108
3.5.3.3	<i>Remaniement de sections</i>	108
3.5.3.4	<i>Changements concernant certains termes et appellations utilisés</i>	109
3.5.3.5	<i>Création de sous-catégories, de dimensions et de sous-dimensions</i>	110
3.5.4	Formation du canevas : le portrait diagnostique en bref	112
3.6	Élaboration de la technique d'analyse exposée dans le canevas	112
3.7	Après le diagnostic de sécurité	113
3.8	Préparation du guide en bref	114
 CHAPITRE 4 : PROPOSITION D'UN GUIDE DIAGNOSTIQUE		 115
A)	CONSIDÉRATIONS ET RECOMMANDATIONS	117
4.1	Considérations générales	117
4.1.1	Définir le mandat	117
4.1.2	Évaluer la faisabilité du mandat	118
4.1.3	Où aller chercher les informations requises?	120
4.1.3.1	<i>Les informations sociodémographiques et socioéconomiques</i>	120
4.1.3.2	<i>Les statistiques sur la criminalité et les incivilités</i>	121
4.1.4	Qui impliquer et quand?	122
4.1.5	Prudence dans l'utilisation des statistiques concernant la sécurité	123
4.2	Recommandations générales concernant le contenu du diagnostic de sécurité	124
4.2.1	Explications adéquates des termes utilisés	124
4.2.2	Tableaux et supports visuels	124
4.2.2.1	<i>Avantages des tableaux et des supports visuels</i>	124
4.2.2.2	<i>Explications et commentaires exigés</i>	125
4.2.3	Comparaisons essentielles	126
4.2.4	Nuancer et préciser les données	126
4.2.5	Affirmations ou inférences adéquates	127
4.2.6	Congruence des propos tenus et des faits rapportés	127
4.2.7	Niveau de vulgarisation admis	127
4.2.8	Informations complètes	127
4.2.9	Justifications des décisions	128
4.2.10	Indications des sources utilisées	128
4.2.11	Indications et concordance des années utilisées	129
4.2.12	Éventail d'années pour les comparaisons statistiques	130
4.3	Recommandations générales concernant la forme du diagnostic de sécurité	131
4.3.1	Titres des sections représentatifs et impartiaux	131
4.3.2	Acronymes et abréviations détaillés	131
4.3.3	Ordre et placement congruents des informations présentées	132
4.3.4	Éviter les répétitions	132

B) PROPOSITION D'UN CANEVAS DIAGNOSTIQUE	133
4.4 Recommandations spécifiques au canevas	133
4.4.1 Canevas non statique	134
4.4.2 Au-delà du canevas	134
4.4.2.1 <i>Avant-propos ou mise en contexte</i>	135
4.4.2.2 <i>Méthodologie</i>	135
4.4.2.3 <i>Liste des références</i>	136
4.4.3 Hiérarchie géographique	136
4.5 Présentation du canevas	137
4.5.1 Portrait diagnostique	137
4.5.2 Analyse diagnostique	155
C) APRÈS LE DIAGNOSTIC	159
4.6 Priorisation	159
4.7 Identification des causes des problématiques jugées prioritaires	160
4.8 Identification des organisations, des projets et des objectifs visant les priorités	161
CONCLUSION	163
BIBLIOGRAPHIE	167
ANNEXE 1 – TABLEAU : ANALYSE DE CONTENU	XII
ANNEXE 2 –SUPPLÉMENTS AU CANEVAS DIAGNOSTIQUE PRINCIPAL	XXXIX
ANNEXE 3 – TABLE PERMETTANT DE DÉTERMINER LA TAILLE ADÉQUATE D'UN ÉCHANTILLON	XLVII

Liste des tableaux

Tableau 1 : Exemple de formation de dimensions, sous-catégories et catégories _____ 104

Tableau 2 : Exemple de sous-dimensions trop spécifiques pour être retenues pour le guide _____ 107

Tableau 3 : Exemple de retrait de dimensions superflues, transformées en conseils généraux _____ 108

Tableau 4 : Exemple de dimensions spécifiques, étendues à d'autres sous-catégories _____ 110

Tableau 5 : Exemple de création de catégorisation, avant l'ajout d'une dimension englobante _____ 111

Tableau 6 : Exemple de création de catégorisation, après l'ajout d'une dimension englobante _____ 111

Liste des figures

- Figure 1 : Schéma explicatif des dimensions attribuées à la peur du crime _____ 11
- Figure 2 : Modèle générateur de l'insécurité subjective _____ 16
- Figure 3 : Objectifs des projets faisant suite au diagnostic et utilisation simultanée possible ___ 44

Liste des sigles

Utilisés dans le présent document :

ACSP : Adur community safety partnership

CIPC : Centre international pour la prévention de la criminalité

CLS : Contrat local de sécurité

CNPC : Conseil national de prévention du crime et Centre national de prévention du crime

DLS : Diagnostic local de sécurité

IHESI : Institut des hautes études de la Sécurité intérieure

INHES : Institut national des hautes études de la sécurité

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

MSP : Ministère de la Sécurité publique

SAN : Syndicat d'agglomération nouvelle

SPVM : Service de police de la Ville de Montréal

Sigles nommés puisque non identifiés dans les documents analysés :

HBM : Habitations à bon marché

OPAH : Opérations programmées d'amélioration de l'habitat

OPAC : Office public d'aménagement et de construction

TGI : Tribunal de grande instance

ZAC : Zone d'aménagement concerté

ZUP : Zone à urbaniser en priorité

ZUS : Zones urbaines sensibles

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de maîtrise, Marie-Marthe Cousineau, qui a cru en moi dès le début et qui a accepté de me prendre sous son aile au moment où je lui en ai fait la demande. Je la remercie d'avoir démontré un réel intérêt pour mon projet, de m'avoir soutenue et d'avoir pris le temps d'apprendre à me connaître; d'avoir non seulement partagé ses opinions et ses idées, mais d'avoir pris le temps d'écouter et de considérer les miennes. J'ai beaucoup appris à ses côtés, et ces apprentissages vont bien au-delà du cadre des études. Je la remercie de m'avoir accompagnée dans mon cheminement et de m'avoir aidée à développer mes capacités. Son ouverture d'esprit fût également un beau cadeau. Bref, ce fût un réel plaisir!

Je remercie également Jocelyne Lebrun. Sans elle, le sujet de ce mémoire serait sans doute tout autre. Son support fût immense et ses critiques, toujours constructives. Cette femme de tête m'a appris et m'a guidée de façon exemplaire. Nous avons traversé maints obstacles ensemble, et son expérience nous a permis de nous en tirer sans trop d'égratignures. Elle m'a toujours protégée, même quand elle n'avait pas à le faire, et c'est pour moi une magnifique preuve d'appréciation et d'amitié. Auprès d'elle, j'ai appris la patience, le contrôle, la détermination et l'acceptation de soi. Plus qu'une collègue de travail, ce fût à bien des égards un mentor et c'est vite devenue une amie qui m'est chère. Je la remercie d'avoir cru en moi et de m'avoir appuyée dans ce projet jusqu'au bout. Son implication fût plus qu'appréciée.

Merci aussi à Julie Lebel, pour son écoute, ses conseils estimés et son intérêt évident pour mon développement et l'accomplissement de mes projets. Elle a été fantastique!

J'aimerais également remercier mon père, un autre mentor et ami. Je ne peux trouver les mots pour décrire cet être unique. Son support et son amour n'ont pas de limite. Il me comprend et m'accepte telle que je suis, tout en m'aidant constamment à me surpasser et à m'améliorer. Je ne crois pas que je serais passée au travers de cette maîtrise ou même de mes études universitaires si cela n'avait été de ses encouragements, auxquels se joignaient toujours ceux de sa conjointe, Nicole, que j'estime, adore, et remercie également. Merci d'avoir été là...j'ai une chance inouïe de pouvoir toujours compter sur votre support dans tout ce que j'entreprends.

Merci de surcroît à ma mère. Les expériences que j'ai vécues avec elle m'ont fait grandir de façon incommensurable et ont fait en sorte que je me connaisse et m'accepte beaucoup mieux aujourd'hui. J'ai entre autres appris qu'il faut être vraie par rapport à soi-même et apprendre à accepter la critique si on veut s'améliorer; ces réalisations m'ont été d'une aide énorme dans l'accomplissement de ce projet, et vont m'aider non seulement dans ma

carrière, mais également dans ma vie personnelle. Ses encouragements et ceux de Claude ne sont également pas en reste ! Merci, à vous deux que j'aime beaucoup, d'avoir été là et de m'avoir soutenue tout au long de cette aventure.

J'aimerais aussi remercier mon copain Alexandre. Il m'a accompagnée à travers des années d'étude pendant lesquelles je n'avais parfois pas de temps à lui consacrer. Il m'encourageait et me donnait quelques coups de pied bien placés quand je semblais manquer de motivation! Je vois dans ses yeux et j'entends dans sa voix la fierté qu'il ressent quand il parle de moi et de ce que j'ai accompli. Te dire merci semble être trop peu... Je t'aime.

Je remercie également mes copines, qui rendent la vie de tous les jours plus facile et qui m'ont également soutenue dans cette grande aventure. Manue, Ariane, Cat, MERCI! Je vous aime les filles. On ne se lâche pas, promis!

Merci aussi à Marguerite, qui a accepté de lire et corriger mon mémoire et qui m'a ainsi soulagée d'un grand poids! Ses commentaires furent précieux et très appréciés.

Sur une note plus officielle, j'aimerais remercier Chantale Valade et Isabelle Lelandais, du CIPC, et toutes les personnes à qui j'ai parlé dans les différents Tandem Montréal, et qui toutes, sans exception, m'ont aidé et ont été accommodantes ainsi que d'une gentillesse exemplaire.

Merci également à Michelle Oceau pour son aide dans la clarification de plusieurs aspects de mon mémoire, ce qui a permis de grandement en faciliter le processus.

Merci aussi à tous les gens avec qui j'ai communiqué au début de ma maîtrise lors de ma recherche de diagnostics et d'informations pertinentes en lien avec mon sujet. Certains m'ont envoyé des documents à leur frais (d'Europe!), ce qui fût plus que je n'en demandais.

Merci également à Julien Piednoir, qui m'a donné accès à son doctorat avant même qu'il ne soit déposé et qui a personnellement répondu à plusieurs de mes questions concernant certains aspects de mon mémoire. Ça me fût d'une grande aide, alors merci!

Finalement, un grand merci à Monsieur Marc St-Laurent, directeur du Service de police de Longueuil, qui a eu l'amabilité de se réserver un moment pour prendre connaissance de mon guide et me communiquer ses commentaires qui furent très précieux.

Encore une fois merci à tous!

INTRODUCTION

Plusieurs décennies ont passé depuis que l'intérêt des politiciens, des criminologues et des sociologues s'est concentré sur l'insécurité. Au fur et à mesure que les espaces ruraux ont fait place aux zones urbaines et denses de population, ce phénomène a été soulevé avec plus d'acuité, tant par les commerçants et les résidants que par les instances chargées de coordonner les activités citadines.

Diagnostiquer l'état d'insécurité d'un environnement circonscrit, rendu entre autres possible par l'avènement de la statistique, s'est ainsi avéré être une activité de plus en plus prisée au cours des dernières années. Cependant, l'exécution d'un diagnostic de sécurité est souvent ardue. Les termes auxquels il fait référence sont complexes et le processus associé à son élaboration reste imprécis ou douteux. On constate en effet que plusieurs méthodes, parfois contradictoires, sont utilisées afin d'établir, à un moment donné, le niveau d'insécurité d'une localité. À travers les écrits, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de consensus concernant la marche à suivre. Sansfaçon (2006) indique par ailleurs qu'il n'y a pas de « réponses définitives ni sans équivoque à la question de savoir comment le faire [diagnostic], sur quels indicateurs et avec quels outils » (p. 17). Comme l'indiquent Bauer et Rauffer (2005), la qualité des diagnostics de sécurité effectués est, ainsi, ni toujours constante ni remarquable, « notamment en matière d'analyse du sentiment d'insécurité – souvent oublié, parfois estimé, rarement étudié » (p. 81).

Aussi, bien que certains guides diagnostiques soient disponibles, ils ne sont généralement pas adaptés aux localités urbaines et sont, dans l'ensemble, adressés à une élite. Ils ne conviennent ainsi pas à toutes les situations ni à ceux qui pourraient se voir confier la charge de réaliser un diagnostic de sécurité, qui peuvent s'avérer ne pas être des agents de recherche chevronnés.

Nous avons personnellement vécu une situation où il fallait élaborer un diagnostic de sécurité dans un des arrondissements de la Ville de Montréal dans le cadre d'un projet-pilote, réalisé pour le compte du ministère de la Sécurité publique du Québec. Cette expérience nous a révélé qu'aucun outil n'était adapté à la tâche qui se présentait.

À la lumière de cette expérience, nous avons envisagé de créer un guide qui permette d'exécuter un diagnostic de sécurité dans une localité urbaine, qui s'avère généralement être un milieu complexe où différentes réalités coexistent, et où on observe bien souvent la multiplication des problématiques, ce qu'on ne retrouve pas dans les zones moins urbanisées, où l'anonymat et la faiblesse du contrat social ne se sont pas encore installés.

Ce que nous entendons par guide peut se définir comme un « [o]uvrage contenant des renseignements utiles /.../ qui accompagne pour montrer le chemin » (Robert, 1991 : 900). En d'autres termes, nous avons créé un outil contenant les éléments requis afin d'effectuer un diagnostic de sécurité, que nous avons tenté de vulgariser pour en étendre la portée.

Nous ne prétendons pas avoir remédié à la situation actuelle concernant le diagnostic de sécurité alors qu'il a, selon Sansfaçon (2006 : 17), une histoire passablement longue en Europe et que personne ne semble y arriver. Cependant, nous croyons avoir fait de notre mieux pour créer un outil qui permette d'uniformiser les pratiques diagnostiques laissées entre les mains de personnes souvent profanes en la matière.

Le premier chapitre du présent mémoire se divise en quatre parties. Il est tout d'abord constitué d'une recension d'écrits, qui traite de la signification et des caractéristiques associées aux notions d'insécurité, de diagnostic, et de diagnostic de sécurité, puis du cadre théorique devant structurer un diagnostic de sécurité, du contexte entourant l'élaboration du mémoire et, finalement, de la problématique.

Le deuxième chapitre traite quant à lui des éléments de la méthodologie utilisée dans le cadre du présent mémoire. On y retrouve en premier lieu les objectifs, suivis de sections concernant la méthodologie choisie pour réaliser notre projet et la justification de notre choix. La formation du corpus empirique et la présentation du processus analytique ayant été appliqué aux documents sélectionnés sont ensuite énoncées. Le chapitre se termine par l'exposition de la pertinence et des limites du présent mémoire.

Le troisième chapitre révèle le résultat de l'analyse de contenu appliqué aux documents retenus. On y retrouve tout d'abord une description des documents analysés, puis le résultat des analyses concernant la méthodologie et le contenu général des documents examinés. On y présente ensuite les étapes de la formation de la partie portrait du canevas et, finalement, on y explique la méthode utilisée pour élaborer la technique d'analyse que l'on retrouve dans le guide.

Le quatrième et dernier chapitre présente, pour sa part, la proposition du guide que nous avons créé, et qui permet d'élaborer un diagnostic de sécurité dans les localités urbaines. On y retrouve tout d'abord les considérations et recommandations générales liées au processus diagnostique, puis la section concernant le canevas, composée de recommandations plus spécifiques. Sont ensuite et finalement présentés le canevas en tant que tel, ainsi qu'un survol des étapes suivant le diagnostic de sécurité, autrement dit, son utilité.

CHAPITRE 1 : Recension des écrits, cadre théorique et éléments de problématique

Le présent chapitre comprend la recension des écrits, le cadre théorique et les éléments de problématique, soit le contexte entourant l'élaboration du mémoire, ainsi que la problématique comme telle.

Communément, la recension permet de démontrer aux lecteurs les lacunes et ainsi, justifie le choix de la problématique et de la question de recherche. En d'autres termes, c'est généralement le constat du manque d'exploration littéraire concernant certains aspects d'un phénomène qui mène à l'élaboration d'un projet de recherche.

Dans le cas présent, c'est une expérience concrète, soit la mise en œuvre d'un diagnostic de sécurité dans un des arrondissements de la Ville de Montréal, qui nous a confrontée à l'existence possible de certains manques, qui nous ont éventuellement menée à l'exploration des écrits. Celle-ci nous a effectivement permis de constater des lacunes concernant les outils diagnostiques et l'inexistence de guides accessibles à tous et créés dans l'optique de la pratique. Cet état de fait a guidé notre choix de problématique, et nous a aussi mené à constater une apparente absence de consensus ou de définitions claires et complètes concernant les termes utilisés dans le cadre du diagnostic de sécurité.

Alors que notre analyse de contenu s'est concentrée sur les diagnostics existants, notre recension d'écrits a plutôt servi à faire le point sur les termes utilisés dans le cadre de l'élaboration d'un diagnostic de sécurité. Nous avons ainsi tenté d'explicitier les significations étant attribuées à ces notions, et ainsi, permettre à l'utilisateur du guide que nous avons proposé de savoir de quoi il est question lorsque l'on utilise notamment les termes d'insécurité et de diagnostic de sécurité. La recension des écrits nous a également permis d'explorer les paramètres de certains concepts, ce qui nous a servi lors de l'élaboration de notre guide.

A) RECENSION DES ÉCRITS

La compréhension des concepts exposés dans la présente section s'avère être indispensable à l'élaboration d'un guide diagnostique ou d'un diagnostic de sécurité. Les concepts définis pourraient se voir attribuer différentes significations propres à leur contexte d'utilisation. Être conscient du sens leur étant attribué est essentiel.

Comme la compréhension du diagnostic de sécurité passe par celle de l'insécurité, nous définissons tout d'abord cette notion et les caractéristiques lui étant associées; ensuite, nous étudions le concept de diagnostic de sécurité. L'objectif de ces explorations est non seulement de mieux comprendre ces notions, mais également d'identifier la signification qui nous semble la plus appropriée à leur attribuer dans le cadre de ce mémoire.

1.1 Insécurité

Le concept qui s'avère central pour notre projet est celui d'insécurité. Les définitions et caractéristiques y étant associées s'avèrent multiples et parfois irréconciliables. Des difficultés se posent même lors du choix du terme approprié (*sécurité* ou *insécurité*). Nous tentons ainsi de le rendre plus explicite et accessible.

1.1.1 Démystification des termes : sécurité, insécurité, sentiment d'insécurité

Nous tentons d'abord de clarifier ce qui lie ou sépare plusieurs concepts entre eux, afin d'être en mesure de mettre des bornes à la notion d'insécurité, et de ne pas la confondre avec d'autres concepts. Nous exposons ainsi le rapport existant, inexistant ou assumé entre la *sécurité* et l'*insécurité*, ainsi que l'*insécurité* et le *sentiment d'insécurité*.

1.1.1.1 *Sécurité vs insécurité*

On retrouve dans les écrits un clivage entre les concepts de sécurité et d'insécurité. Certains auteurs, comme Ventre (2002) et Huisman (2002), réfèrent à la sécurité comme si elle avait une identité propre. Comme l'indiquent Chalom et Côté (2003 : 79), nous croyons plutôt que l'un est le pendant de l'autre, c'est-à-dire que la présence de l'un désigne l'absence de l'autre. Afin d'uniformiser le présent ouvrage, nous avons tenté d'utiliser constamment le même terme, ce qui s'est avéré être une tâche laborieuse. Alors que nous ne voulions pas nous éloigner des propos des auteurs qui utilisent majoritairement le terme *sécurité*, nous étions consciente que c'est le terme *insécurité* qui devrait plutôt être employé puisqu'à la base, on cherche à diagnostiquer les *problématiques* de sécurité et ainsi, l'**insécurité**. Certains éléments concernant ces notions sont cependant mieux définis et plus explicites lorsqu'on réfère à l'un ou à l'autre de ces concepts, ce qui a rendu le choix difficile. Ces termes sont ainsi tour à tour utilisés, avec une préférence pour celui d'*insécurité*, qui était utilisé le plus souvent possible, tant que son emploi ne changeait pas les propos des auteurs.

1.1.1.2 *Insécurité vs sentiment d'insécurité*

Plusieurs auteurs semblent avoir de la difficulté à départager les termes *insécurité* et *sentiment d'insécurité*. Ventre (2002 : 15) réfère notamment à la sécurité lorsqu'il fait référence aux *faits* et à l'insécurité lorsqu'il renvoie au *sentiment*, et il n'est pas le seul à le concevoir ainsi. Selon Huisman (2002 : 55), le terme *insécurité*, lorsqu'il est correctement utilisé, fait référence au sentiment d'insécurité. Le même auteur souligne par ailleurs que « la notion d'insécurité est d'une formidable ambiguïté » et « recouvre deux réalités » (p. 55), soit l'insécurité tant objective que subjective. Comme ces termes sont inextricablement liés pour plusieurs auteurs, dont ceux cités, les bornes de ces concepts deviennent aisément floues. Certains auteurs, notamment Roché (2002), utilisent même l'*insécurité* pour désigner à la fois une situation d'insécurité et le sentiment d'insécurité. Roché (1994 : 20) indique que, selon lui, on ne peut les dissocier, et que le sentiment d'insécurité ne pourrait exister sans la réalité de l'insécurité.

Ce ne sont cependant pas tous les auteurs qui lient ou confondent le sentiment d'insécurité et l'insécurité, et nous partageons leur vision. Alimam (1993 : 14) indique que le phénomène objectif que constitue l'insécurité doit être distingué des réactions individuelles ou sociales face aux manifestations de ce stimulus, puisqu'il n'a pas toujours les mêmes répercussions. Un état de relative sécurité peut en fait être tout de même accompagné d'un fort sentiment d'insécurité, le contraire étant aussi possible. Cet état de fait est très bien reflété par le Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance (1977 : 48), qui indique que le sentiment d'insécurité dépend moins de la réalité que des impressions de chacun.

Chaguiboff (1991) mentionne de surcroît que « les caractéristiques de l'environnement qui favorisent l'émergence d'un sentiment d'insécurité ne coïncident pas toujours avec celles qui sont propices à l'insécurité » (p. 71). Ces termes ont donc des significations distinctes.

Mais comment expliquer qu'un diagnostic de *sécurité* doive également explorer le sentiment d'insécurité? C'est Augoyard et Leroux (1991 : 23), ainsi que le Comité intersectoriel (1999 : 15), qui nous ont éclairée en indiquant que l'insécurité avait des composantes tant *objectives* que *subjectives*.

Les auteurs expliquent que la composante *objective* fait référence aux faits, c'est-à-dire aux éléments concrets et tangibles qui créent l'insécurité et qui représentent une menace réelle, tandis que la composante *subjective* concerne le sentiment d'insécurité, qui on le verra, peut être influencé ou non par les éléments objectifs.

1.1.2 Insécurité objective

Nous abordons tout d'abord l'insécurité objective. Comme ce concept est communément nommé *insécurité* (ou même *sécurité*) et que nous ne souhaitons pas obscurcir des notions déjà relativement complexes, nous nous en sommes tenue à son appellation d'origine. Notons simplement que le terme d'*insécurité* fait référence à l'*insécurité objective* telle que décrite plus haut par Augoyard et Leroux (1991 : 23) ainsi que le Comité intersectoriel (1999 : 15).

1.1.2.1 *Définition et caractéristiques du concept d'insécurité objective*

Les écrits sont riches de significations accordées à l'insécurité, ce qui rend l'élaboration d'une définition simple de cette notion ardue. Il s'agit par ailleurs, selon Peyrat (2003 : 10), d'un concept difficilement appréhendable en vertu de son caractère mouvant et instable.

Plusieurs auteurs, comme Roché (2003 : 13) et Peyrat (2003 : 10), conçoivent la sécurité principalement sous l'angle de la prévention et de la répression des atteintes *volontaires* aux biens ou à l'intégrité physique des individus. Notons que ce point de vue pourrait potentiellement limiter la portée des actions pouvant être entreprises dans le but de réduire l'insécurité des citoyens. Le Comité intersectoriel (1999) donne, pour sa part, une définition relativement complète de la sécurité, en indiquant qu'il s'agit d'une « situation où les dangers d'ordre matériel, physique ou moral sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté » (p. 15).

Comme le Comité intersectoriel (1999 : 15) le laisse sous-entendre, l'insécurité peut en fait recouvrir maintes dimensions indépendantes et ne découle bien évidemment pas uniquement de la victimisation criminelle. Alimam (1993 : 14) explique en fait que l'insécurité constitue un manque de sûreté qui peut affecter plusieurs dimensions (ex. : social, sanitaire).

Selon Yeomans (1996 : 27), l'insécurité dépend en fait des nuisances associées à certains phénomènes sociaux urbains, dont la criminalité. Le Comité intersectoriel (1999 : 3) est également de cet avis et indique que l'insécurité peut aussi se rapporter aux problèmes sociaux, comme la prostitution, l'itinérance et l'isolement des personnes. Ce comité mentionne de surcroît qu'en plus de se retrouver dans les sphères criminelles (réduction de la criminalité), la diminution de l'insécurité peut être associée au réseau routier (réduction des accidents), ainsi qu'au maintien de la paix et à la réduction de la violence.

Il nous semble donc que l'insécurité puisse être physique, économique ou liée à la circulation routière, et puisse découler de différents facteurs, tant d'un faible statut socioéconomique, d'aménagements routiers mal pensés que de nuisances liées aux phénomènes sociaux urbains. L'insécurité possède ainsi une multitude de significations.

1.1.2.2 *Composantes de l'insécurité objective*

Le diagnostic de sécurité fait plutôt référence à l'atteinte aux personnes ou aux biens, que ce soit de manière directe ou indirecte, ou encore de façon intentionnelle ou accidentelle, qui devrait normalement être prise en charge par l'État, donc par la Ville dans la majorité des localités urbaines.

La première composante de l'insécurité est la criminalité, qui inclut les délits pouvant porter atteintes aux biens et aux personnes, ainsi que les crimes consensuels, qui semblent souvent ne pas causer de tort puisque les deux parties paraissent consentantes.

La criminalité n'est toutefois, à notre avis, pas le seul étendard de l'insécurité. Chaguiboff (1991) mentionne que « l'insécurité dans la ville /.../ est loin de se limiter à l'insécurité face à des agresseurs éventuels » (p. 72), et que la circulation routière doit également être considérée.

Finalement, les incivilités (aussi connues sous le nom de *petites criminalités*), devront aussi être investiguées en vertu de leurs rôles possibles en ce qui a trait à l'insécurité publique¹.

¹ Bien que nous ayons choisi de les omettre, les incendies accidentels et les sinistres pourraient également être inclus dans les composantes de l'insécurité objective. Les premiers n'ont pas été insérés dans les composantes dû à leur caractère accidentel et personnel. En effet, ce type d'événements implique rarement plus de gens que ceux résidant dans l'immeuble accidentellement incendié, et les autorités municipales n'y ont pas vraiment d'impact (les incendies criminels, quant à eux, seront répertoriés dans les statistiques de la criminalité). Ce n'est pas comme les accidents de la route qui découlent généralement d'infractions (soit de la part des

1.1.3 Insécurité subjective et peur du crime

Nous traitons à présent du concept d'insécurité subjective. Comme il est communément nommé *sentiment d'insécurité*, nous nous en tiendrons à son appellation d'origine. Notons simplement que celui-ci fait référence à l'insécurité subjective telle que décrite par Augoyard et Leroux (1991 : 23), ainsi que le Comité intersectoriel (1999 : 15).

Selon plusieurs auteurs (Peyrefitte, 1977; Bonafé-Schmitt, 1991; Alimam, 1993; Bousquet, 2002; Amerio, 2004), le sentiment d'insécurité est un concept difficile à définir puisqu'il comporte plusieurs dimensions et causes, et provoque diverses réactions.

Amerio (2004 : 7-8) mentionne que, malgré l'utilisation courante du terme *sentiment d'insécurité*, il n'en demeure pas moins un concept scientifiquement ardu à définir, particulièrement en raison de sa composition et de sa structuration, dont on ne saisit pas encore toutes les subtilités. Roché (1994 : 20) mentionne par ailleurs que plusieurs origines et significations peuvent y être attribuées.

La section suivante traite tout d'abord ce qu'est la *peur du crime*, pour mieux comprendre la distinction existant entre cette notion et le *sentiment d'insécurité*. Ces concepts étant considérés comme interchangeables par certains auteurs, vision que nous ne partageons pas, nous tenons à établir leur connexion et mieux comprendre le lien qui les unit.

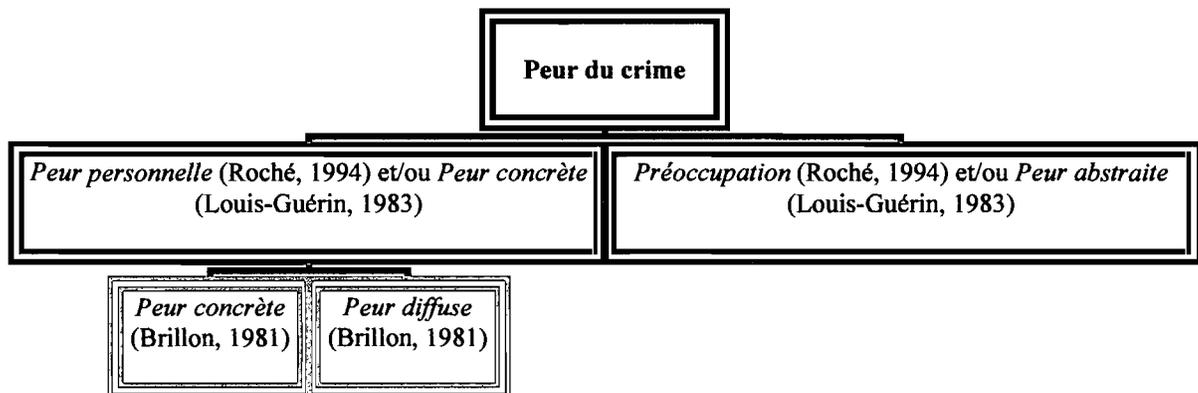
1.1.3.1 *Définition et caractéristiques de la peur du crime*

Ferraro (1995 : 2) mentionne que l'une des conséquences sociales s'étendant au-delà des victimes directes et découlant de la criminalité est la peur. Sundeen et Mathieu (1976b : 55), Brillon (1987 : 55), Ferraro (1995 : 2 et 11) et Laplante (2001 : 89) indiquent que la peur du crime serait en fait le sentiment attaché à la perception qu'une personne peut avoir concernant son risque de victimisation *face au crime*, c'est-à-dire le niveau d'anxiété et d'inquiétude ressenti face à cette possibilité. Durand (1981) exposait une définition un peu plus large : la peur du crime « va d'une simple préoccupation vis-à-vis du phénomène de la criminalité à une anxiété face à un danger éventuel de victimisation » (p. 26).

conducteurs ou des piétons) et donc, sur lesquels les autorités peuvent agir. Les seconds n'ont pas été inclus dû à leur caractère rarissime et imprévisible (on ne répertorie pas de sinistres chaque année dans les localités urbaines, et on ne peut pas en prévenir l'occurrence). Pour ces raisons, nous jugeons qu'il s'avérerait inopportun d'inclure les incendies et les sinistres de façon systématique dans les diagnostics de sécurité.

Plusieurs caractéristiques peuvent être attribuées à la peur du crime. Nous faisons ici un survol de celles qui nous ont semblé les plus pertinentes. Afin de rendre nos explications plus concises, nous avons conçu un schéma permettant d'appréhender les diverses dimensions de la peur du crime et d'en observer les correspondances.

Figure 1 : Schéma explicatif des dimensions attribuées à la peur du crime



Brillon (1987 : 56) attribue deux dimensions complètement différentes à la peur du crime. La première est la *peur concrète*, qui se caractérise par son réalisme, en ce sens où la personne qui la ressent a peur d'être directement victime d'actes de violence *concrets*. Le second type de peur du crime est, selon Brillon (1987 : 57), la *peur diffuse*, qui s'incarne dans une forme de malaise diffus et, comme l'indique Martel (1999) en citant Figgie (1980), est associée « à la peur d'être victime d'un acte criminel dont la nature demeure imprécise » (p. 7). La peur diffuse peut ainsi être ressentie par un individu indépendamment de ses possibilités réelles de victimisation, et réfère à des *menaces indéterminées* ressenties dans son entourage.

Roché (1994 : 44) attribue lui aussi plusieurs dimensions à la peur du crime : il se base sur la distinction faite par Furstenberg (1971), qui distingue la *peur personnelle* et la *préoccupation*. La peur personnelle se caractérise, selon Roché (1994 : 45), par une peur exprimée de manière subjective, au regard d'une situation, précise ou non, jugée comme dangereuse : il s'agit de la peur du crime dans un contexte de victimisation possible. Les deux types de peur explicités par Brillon (1987) correspondraient ainsi à la peur personnelle définie par Roché (1994). L'autre volet de la définition de Furstenberg (1971), reprise par Roché (1994 : 44-45), outrepassait cependant la victimisation et permet l'apport d'une dimension essentielle : ce qu'ils ont nommé *préoccupation* apporte une saveur *sociale* à la peur du crime.

En effet, Van der Wurff et Stringer (1988 : 136), ainsi que Roché (1994 : 46), expliquent que la préoccupation pour le crime pourrait avoir trouvé des synonymes adéquats dans les termes de *peur sociale* ou *préoccupation sociale*.

Selon Roché (1994 : 46), alors que l'inquiétude concernant le crime n'est que conjuguée à la première personne (peur pour soi) dans la plupart des définitions que nous avons pu aborder, la dimension sociale (peur pour la communauté) apporte un élément concernant une préoccupation pour la transgression des valeurs et des normes partagées par la majorité. Comme l'indique l'auteur : « la préoccupation pour le crime est en fait une préoccupation pour l'ordre social et les marqueurs ou les agents de cet ordre » (p. 46). Bien avant Roché, Louis-Guérin (1983 : 71-73) avait également évoqué cette dichotomie concernant la peur du crime. L'auteure lui avait attribué les dimensions suivantes : la *peur abstraite*, qui « apparaît davantage exprimer une préoccupation générale et un jugement de valeurs sur l'importance sociale du problème criminel » (p. 76), et la *peur concrète*, qui s'appuie sur des réalités et menaces observables dans l'environnement et constitue ainsi une « réponse relativement adaptée à une menace directe, perçue dans l'environnement immédiat et [qui] prend appui sur des indices concrets » (p. 76).

Si on se réfère à nouveau à la figure 1 que nous avons créée à partir des propos tenus par les auteurs, on s'aperçoit qu'elle renferme à la fois des éléments correspondant à la peur du crime et au sentiment d'insécurité. La peur du crime est en fait associée aux probabilités de victimisations *criminelles*, alors que la préoccupation pour l'ordre social et les normes partagées par la majorité ne concerne pas uniquement la criminalité. Elle réfère notamment aux incivilités, qui, bien qu'elles relèvent de l'ordre et des normes sociales, ne sont pas nécessairement criminelles, et font ainsi plutôt référence au *sentiment d'insécurité*, qui est à notre avis une notion plus englobante.

1.1.3.2 *Peur du crime vs insécurité subjective*

Moser et Lidvan (1991 : 53) indiquent que le sentiment d'insécurité a longtemps été perçu comme la réaction personnelle et émotionnelle découlant du crime, soit en tant que peur du crime. Dans le même ordre d'idées, Alimam (1993 : 14-15) explique que lorsque les études sur l'insécurité ont débuté dans les années soixante, le terme qui était alors utilisé pour référer au sentiment d'insécurité était *fear of crime*, qui se traduit intégralement par *peur du crime*.

Le terme, dont la signification a grandement évolué depuis, n'aurait tout simplement pas été modifié. Sansfaçon (2006 : 10) indique par ailleurs que dans le monde anglophone, on emploie encore le terme *fear of crime* pour désigner le sentiment d'insécurité. On conçoit donc aisément que ces termes ont pu être, et sont encore, confondus, bien qu'ils ne désignent pas exactement le même concept.

Chalom et Léonard (2001 : 35) indiquent que le sentiment d'insécurité et la peur du crime iraient de pair, mais ne seraient pas interchangeable, ce que nous croyons exact. Moser (2004 : 11) va dans le même sens, indiquant que le sentiment d'insécurité ne s'arrête pas uniquement à la criminalité ; en fait, plusieurs études auraient montré que ce sentiment ne serait pas en relation directe avec la criminalité et que celle-ci ne pourrait donc pas l'expliquer. C'est d'ailleurs l'opinion qui est partagée par Martel (1999 : 1) ainsi que Chalom et Léonard (2001 : 35), qui affirment que le sentiment d'insécurité est en fait indépendant de la criminalité. Selon Moser (2004), il irait au-delà de la simple perception de risques, puisque « le sentiment d'insécurité est plus répandu que la criminalité » (p. 11). Laplante (2001) explique par ailleurs que pour appréhender le sentiment d'insécurité, il ne suffit pas de se tourner vers la criminalité : il faut tenir compte de la situation et de la culture du milieu, la situation étant l'état actuel des choses (criminalité, urbanisation, croissance économique, mode de vie, valeurs, pénalisation, etc.) et la culture étant « l'identité sociale et politique se construisant à travers les conflits et les risques » (p. 93).

Selon Moser (2004 : 11), la peur du crime serait incluse dans le sentiment d'insécurité, qui est une notion plus générale. Wilson et Kelling (1982 : 29-30) vont dans le même sens, en spécifiant que la peur du crime ne fait référence qu'au crime, tandis que le sentiment d'insécurité fait référence à tous les phénomènes, incluant le crime, qui peuvent créer un malaise, de l'anxiété, de l'inquiétude ou encore de la peur chez les populations.

Ce que nous retenons des propos des auteurs, c'est que le sentiment d'insécurité s'incarne dans la peur ou l'inquiétude (ou autres sentiments négatifs) face au viol de son intégrité (physique, matérielle, morale, psychologique), tandis que la peur du crime ne fait référence qu'à la criminalité, et donc uniquement à l'intégrité physique et matérielle. Voyons à présent de façon plus précise ce que signifie le *sentiment d'insécurité* et les diverses significations que lui ont attribuées les auteurs à travers les écrits.

1.1.3.3 *Définition et caractéristiques de l'insécurité subjective*

Bousquet (2002) indique que le sentiment d'insécurité a, dans sa signification actuelle, moins de vingt-cinq ans, et a été introduit « lors de la publication du rapport du Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance, présidé par Alain Peyrefitte, connu sous le nom de Réponses à la violence » (p. 35). Il s'agit ainsi d'un concept relativement nouveau, ce qui explique en partie le manque de définitions opérationnelles.

Bonafé-Schmitt (1991 : 177) explique que le sentiment d'insécurité serait une réaction de peur, de crainte, d'angoisse, face à la rupture d'un certain ordre social et à la crise de la socialisation. Ce sentiment résulterait d'une crise des mécanismes de régulation; nous partageons la vision de l'auteur, qui reconnaît ainsi l'importance de l'aspect social dans l'appréhension de ce phénomène.

Bernard (1991 : 11) spécifie que le sentiment d'insécurité est un état affectif qui se base sur une représentation personnelle face à une menace quelconque. L'auteure caractérise par ailleurs de façon très générale le sentiment d'insécurité, en indiquant qu'« [i]l s'agit d'un sentiment polymorphe qui peut se manifester dans des situations très diverses et affecter de manière très large le rapport des individus aux différents domaines de la vie sociale » (p. 13).

Des années plus tard, Amerio (2004) tient un discours analogue et indique que le sentiment d'insécurité est un « état psychologique fluide dans lequel confluent des perceptions et des évaluations, des émotions, des préoccupations et des inquiétudes émergeant au cours de la relation entre l'individu et le contexte matériel et symbolique » (p. 9). Ces définitions permettent d'englober à la fois les mécanismes de régulation et les individus, en tant que communauté et êtres uniques. Amerio (2004) a de surcroît tenté d'intégrer à sa définition d'autres dimensions, plus personnelles, influençant d'une quelconque manière le sentiment d'insécurité, ce qui inclut selon lui certains « processus cognitifs et affectifs tels que le sentiment de contrôle, l'estime de soi, la confiance en soi, la perception des ressources de coping, etc. » (p. 8). Avant lui, Alimam (1993) s'était penché sur le volet personnel du sentiment d'insécurité, en indiquant que « le sentiment d'insécurité serait donc la perception subjective et l'émotion que vit l'individu dans un état d'insécurité » (p. 14), réel ou perçu.

Le sentiment d'insécurité serait donc un sentiment pouvant être vécu à divers niveaux, allant de la simple préoccupation à la peur panique, et pouvant être motivés par différents éléments de l'environnement, de la circulation routière à la criminalité. Nous croyons toutefois qu'invariablement, ce sentiment naît de la peur d'être victimisé, que ce soit d'une manière ou d'une autre.

Comme le concept de l'insécurité subjective présente plusieurs dimensions, il y a assurément maints éléments qui contribuent à son éclosion. Nous les abordons maintenant.

1.1.3.4 *Les causes de l'insécurité subjective*

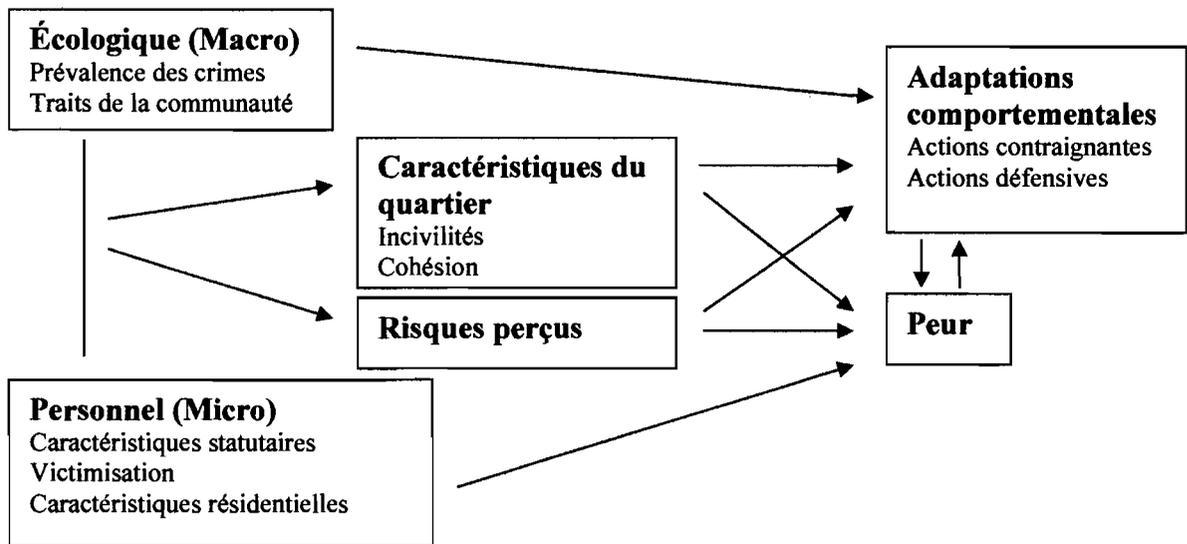
Les causes exactes du sentiment d'insécurité sont encore méconnues. Augoyard et Leroux (1991) mentionnent que la difficulté que l'on peut avoir à cerner le sentiment d'insécurité tient bien souvent au fait qu'aucune cause précise ne peut lui être attribuée. En fait, une multitude de facteurs interagissant entre eux en seraient responsables.

1.1.3.4.1 Le modèle présentant les éléments générateurs de l'insécurité subjective

Tout comme Chaguiboff (1991 : 68) et Ferraro (1995 : 18), Sansfaçon (2006 : 9) estime que divers facteurs, tant personnels (ex. : mobilité réduite), environnementaux (ex. : dégradation du quartier) que sociaux (ex. : augmentation du chômage ainsi que de la précarité et arrivée massive d'immigrants), seraient à même d'expliquer la naissance du sentiment d'insécurité.

Ferraro (1995 : 18) a élaboré un schéma qui permet d'avoir une vision d'ensemble des éléments pouvant influencer sur la peur du crime. Le modèle explicatif, créé dans l'optique de la peur du crime, mais applicable au sentiment d'insécurité, intègre les causes possibles tant macros que micros, ainsi que les dynamiques existant entre celles-ci.

Figure 2 : Modèle générateur de l'insécurité subjective



Ferraro, K. F. (1995). *Fear of crime, Interpreting Victimization Risk*. Albany, New York: State University of New York Press, p.18.

Nous explorons chacune des causes pouvant possiblement influencer le sentiment d'insécurité des citoyens, en prenant la figure 2 comme point de départ. Nous exposons ainsi tout d'abord les causes personnelles et sociales. Bien que ces causes puissent être différenciées en vertu de leur caractère micro et macro respectif, nous les joignons puisque plusieurs d'entre elles sont inclassables et peuvent à la fois être personnelles et/ou sociales (partagées par plusieurs, elles deviennent en effet sociales plutôt qu'individuelles).

1.1.3.4.2 Les causes personnelles et sociales de l'insécurité subjective

Bien qu'Augoyard et Leroux (1991 : 24-25) explorent les causes environnementales susceptibles de provoquer le sentiment d'insécurité, ils mentionnent que celles-ci ne sont rien tant et aussi longtemps que la sémantique les accompagnant est neutre ou positive.

a) Les attributions causales

Plusieurs auteurs, notamment Smith (1982), Harvey, Weary et Stanley (1985), Deschamps et Clémence (1990), et Moser (1998), ont à maintes reprises référé aux attributions causales afin d'expliquer les réactions des individus face à leur environnement.

La théorie de l'attribution causale suggère en fait, selon Smith (1982 : 143), que les individus scrutent leur environnement afin d'obtenir l'information qui permet d'expliquer les comportements d'autrui aussi bien que les leurs.

Deschamps et Clémence (1990 : 35) mentionnent que dès les premières réflexions de Fritz Hiedler (1958), à la source du concept d'attribution causale, deux types de causalité ont émergé pour expliquer les événements et les comportements : la causalité interne (*internal locus of control*), soit personnelle et provenant de l'individu, qui dépend de facteurs de disposition, comme l'aptitude; et la causalité externe (*external locus of control*), soit impersonnelle et qui dépend de facteurs situationnels, comme le destin. Selon Moser (1998 : 44), les individus chercheraient constamment à imputer la responsabilité d'un phénomène à l'un de ces types de causes. Cependant, les résultats concernant les situations générant des attributions externes ou internes ne sont pas toujours stables et les chercheurs ont dû approfondir leurs connaissances afin de comprendre les mécanismes sous-jacents.

Luginbuhl, Crowe et Kahan (1990 : 164 et 173) mentionnent les travaux de Frieze et Weiner (1971), qui auraient mis en évidence la présence d'autres dimensions à inclure dans le mécanisme d'attribution : *stable / instable*. Stable signifie que le phénomène est inébranlable, c'est-à-dire que rien ne peut l'influencer, et instable signifie qu'une multitude d'éléments peuvent agir sur le phénomène. Par exemple, dans l'optique de la réussite ou de l'échec d'une tâche, la tâche donnée serait considérée comme un élément stable (quoi qu'on y fasse, le niveau de difficulté restera le même), alors que la chance serait considérée comme instable (elle peut aller dans un sens ou dans l'autre).

L'attribution externe et stable d'un événement négatif serait ainsi la situation la plus à même de générer un sentiment d'insécurité chez les citoyens, puisqu'elle reflète la présence d'une situation stable dans son aspect négatif ainsi que dans le temps et l'espace, sur laquelle l'individu n'a pas d'influence puisqu'elle ne dépend pas de lui. Nous sommes ainsi de l'avis de Moser (1998 : 44, 50), qui expliquait qu'une personne est plus à même de se sentir en insécurité si elle qualifie les causes du sentiment d'insécurité d'externes, puisque ça dénote un manque de contrôle sur la situation et une impuissance face au sentiment ressenti.

Cependant, l'attribution interne et stable peut, à notre avis, également causer un fort sentiment d'insécurité. Hewstone et Jaspars (1990 : 209-212) mentionnent une multitude de recherches scientifiques qui se sont intéressées à l'attribution causale au sein des groupes (Hastorf and Cantril, 1954; Duncan, 1976; Taylor and Jaggi, 1974; Mann and Taylor, 1974; Guimond and Simard, 1979 et Campbell and Erskine). À partir de ces études, il a été conclu que les gens vont être plus portés à attribuer la commission d'actes répréhensibles à des facteurs externes et stables lorsque c'est un membre de leur groupe qui les commet, et plutôt à des facteurs internes et instables lorsque l'individu qui en est responsable fait partie d'un autre groupe (notons que *groupe* peut être associé à une panoplie de qualificatifs : racial, communautaire, social, de sport, ...). En d'autres termes, les gens ont tendance à déresponsabiliser les membres de leur groupe lorsqu'ils sont impliqués dans des actes répréhensibles et à responsabiliser les membres des autres groupes lorsque c'est leur cas. On peut, à notre avis, dès lors supposer que les endroits caractérisés par une grande mixité sociale et raciale ont une plus grande probabilité de générer un sentiment d'insécurité que ceux qui sont très homogènes.

Les attributions causales peuvent ainsi, à notre avis, influencer d'une multitude de façons le sentiment d'insécurité, puisqu'elles forment notre opinion du monde extérieur, à partir de ce que nous sommes.

Hewstone et Jaspars (1990 : 224) mentionnent de surcroît que les attributions sociales (c'est-à-dire les attributions causales en société) seraient liées aux représentations sociales.

b) Les représentations sociales

Comme le souligne Pickering (2000 : 11) en référant aux écrits de Durkheim, la connaissance du monde extérieur passe par les représentations que l'on s'en fait. L'auteur explique que la représentation est en fait une image mentale qui est en lien avec les idées ainsi que les façons d'évaluer, de voir et d'imaginer les personnes et les objets. Ce sont les représentations sociales qui qualifient la vie en société. Chaque individu a ses propres représentations de ce qu'est ou de ce que devrait être la vie sociale et de la mise en commun de ces représentations individuelles résultent les représentations sociales.

Comme l'indique Moscovici (1984 : 3), les humains ont des perceptions, des idées et des attributions qui sont les réponses des stimuli physiques ou quasi-physiques de l'environnement.

C'est l'intervention des interprétations sociales qui nous dirige dans nos réponses et dans notre appréciation de la vie qui nous entoure, et ces représentations ne sont pas toujours le miroir de la réalité « vraie », mais plutôt de la réalité propre aux individus. Moscovici (1984 : 6) souligne également que toutes les informations que notre esprit traite sont automatiquement déformées par la perception originale que nous en avons. Nous partageons cet avis : la réalité n'est que perception.

Selon Amerio, Gattino et Roccato (2004 : 92), le sentiment d'insécurité dépendrait ainsi grandement des *représentations* que se font les citoyens de leur environnement. Ces auteurs et Moser (2004 : 13) suggèrent par ailleurs que les sujets que l'on peut qualifier de *peu sûrs* construisent une vision de leur environnement social reflétant leur état psychologique. Dans le même ordre d'idées, Augoyard et Leroux (1991) avaient conclu que la représentation de la situation était indispensable à l'émergence du sentiment d'insécurité, en expliquant que la situation prend « un certain sens par lequel pour moi, en ce moment, l'environnement devient menaçant » (p. 24-25).

Roché (1994 : 20) explique que certaines circonstances plutôt que d'autres peuvent générer le sentiment d'insécurité, en fonction de leur caractère moral différent. L'auteur explique en fait que divers actes desquels découle la même conséquence peuvent être perçus différemment, et ainsi générer divers sentiments. Selon Roché (1994 : 21), le sentiment d'insécurité dépend donc de la morale, du système de valeurs, des perceptions et des représentations. Les représentations que se font les individus ne dépendent pour leur part pas uniquement de leurs caractéristiques personnelles, mais sont aussi grandement influencées par la société dans laquelle ils évoluent.

Bousquet (2002) maintient cette ligne de pensée, en indiquant que pour saisir le sentiment d'insécurité, il faut naviguer entre le niveau des perceptions, qui dépendent du vécu personnel et le niveau des représentations, c'est-à-dire des préoccupations déconnectées de l'expérience et « alimentée(s) par les évolutions sociales, les médias, l'air du temps » (p. 36). La dynamique sociale devient ainsi tout aussi influente que le vécu.

Ainsi, nous comprenons que le sentiment d'insécurité naît des perceptions sociales, bâties à partir d'un amalgame de représentations personnelles et d'attributions causales. Plusieurs éléments agissent sur ces représentations, dont le seul fait de résider dans une grande ville.

c) L'asocialité et la violence : les fatalités des villes modernes

Selon Moser (2004 : 11), plusieurs conditions de la vie en société, comme le type de relations entretenues avec le voisinage, la fréquence des rencontres dans le quartier, la perception de l'efficacité du service de police, sont des facteurs pouvant influencer le sentiment d'insécurité. Le manque de cohésion, de communication et de liens sociaux, qui caractérise souvent les métropoles, peut ainsi susciter un malaise chez les citoyens.

Roché (1994 : 16 et 93) indique par ailleurs que la dynamique qui s'est installée dans les villes effrite le lien de confiance entre les individus et divise les gens. Selon l'auteur, le sentiment d'insécurité découlerait de la modernité, caractérisée par l'hétérogénéité et la complexité de ses sociétés, ainsi que par l'anonymat, l'inconnu, le déclin du pouvoir de l'État dans certaines sphères de la vie sociale, les fossés entre les groupes sociaux et ethniques, et finalement, l'absence d'organisation sociale et de vie collective.

Les quartiers deviennent, selon Roché (1994 : 16 et 93), les réceptacles d'une vie morcelée, asociale, propice à l'établissement de populations marginales et de diverses formes de criminalité, bien que les deux ne soient pas nécessairement liés, qui favorisent à leur tour, par leur simple présence, l'envahissement du quartier par un sentiment d'insécurité partagé.

En fait, ce que le Comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance (1977 : 57) exposait en 1977 s'avère encore aujourd'hui exact : une concentration excessive d'individus et l'urbanisation amènent souvent une plus grande sensibilité à la violence, et ainsi un sentiment d'insécurité accru. Les membres de ce même Comité (1977 : 53-54), Wilson et Kelling (1982 : 30), ainsi que Chaguiboff (1991 : 70), mentionnent d'ailleurs que ce qui suscite le sentiment d'insécurité chez les citoyens, c'est généralement les rencontres qu'on peut potentiellement faire dans notre environnement, les personnes qu'on redoute de croiser. La présence réelle ou possible de populations considérées comme étant en marge de la société est suffisante pour faire naître l'appréhension et l'inquiétude, les milieux urbains étant spécialement visés par ces propos.

Dans le même ordre d'idées, Roché (1994 : 58) mentionne que l'anonymat, porteuse d'indifférence, gagne du terrain dans les grandes villes et « l'espace local constitue de moins en moins souvent un cadre identitaire » (p. 129).

Les gens ne connaissent pas leurs voisins, et ce qui peut leur arriver leur importe généralement peu. L'intérêt personnel semble primer sur celui des autres et les gens sont généralement prêts à se battre pour le faire valoir. L'agressivité devient ainsi facile et prend des formes d'exutoire. Dans les grandes villes particulièrement, comme le mentionne par ailleurs le Comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance (1977 : 82), le mode de vie pressant et stressant ainsi que les aléas d'une vie collective obligée portent à faire croître le degré d'irritation des citoyens et ainsi, à produire différentes formes de comportements d'agression. L'inquiétude face à la possibilité d'être victimisé naît et ne fait que s'accroître des suites de l'augmentation de la densité démographique des métropoles, composées d'individus de toutes classes sociales et de toutes cultures.

La vie en milieu urbain serait ainsi plus sujette à générer le sentiment d'insécurité, puisque les gens évoluant dans un tel milieu peuvent percevoir que l'État se débat afin de tenter de contenir l'agression et la violence. On ne sait alors plus s'il est en mesure d'apporter la protection requise. Le citoyen dès lors ne ferait plus confiance ni aux membres de la communauté ni à l'État censé le protéger, et vivrait une perte de contrôle, réelle ou perçue, sur son environnement.

d) La perte de confiance et de contrôle

Roché (1994 : 16, 93) indique que le sentiment d'insécurité découle en partie du manque de confiance régnant entre les individus d'une même société, ainsi qu'entre ces individus et leurs entités protectrices. Bien avant lui, Brillon (1987 : 1) expliquait que la peur du crime fait souvent partie d'un cercle vicieux, enclenché lorsque les entités sensées combattre le crime ne le font pas adéquatement. L'État ne semble ainsi pas être en mesure de remplir sa tâche, ce qui cause un sentiment d'abandon chez les citoyens, qui, selon Roché (1994 : 112) ainsi que Chalom et Côté (2003 : 73), a pour conséquence l'effritement du lien collectif et du lien de confiance unissant les autorités étatiques et les citoyens.

Dans le même ordre d'idées, Roché (1994 : 20-21) explique que le sentiment d'insécurité serait le résultat d'une incapacité à répondre à ce qui est identifié comme une menace, que celle-ci soit criminelle ou autre. Par exemple, les seringues à la traîne ou le manque de salubrité des ruelles sont des preuves observables de la perte de contrôle sur l'environnement, ce qui constitue une situation potentiellement anxiogène pour les citoyens évoluant dans ce milieu.

Cette situation peut engendrer de l'appréhension de la part des citoyens, qui se mettent alors à éviter de fréquenter les rues, ce qui a pour conséquence de réduire l'achalandage dans le quartier, qui constituait une forme de contrôle social informel. Cette situation fait en sorte que les rues sont plus dangereuses et encore moins contrôlées.

En fait, selon Brillon (1987 : 22) et Moser (2004 : 14) qui cite McCann, Sakheim et Abrahamson (1988), la peur du crime (et, par le fait même, le sentiment d'insécurité) est partiellement due, et peut être grandement influencée, par la perception des individus de ne pas avoir de contrôle sur les événements : plus ceux-ci sont hors de leur contrôle, plus ils apparaissent menaçants. Cohn (1979 : 6) et Brillon (1987 : 22) s'accordent par ailleurs pour dire que la plupart des individus craignent l'inconnu, ce qui a pour conséquence de générer plus de peur chez les personnes qui sont moins familières avec leur environnement et avec les individus le partageant. En fait, les gens qui connaissent bien leur environnement sont davantage en mesure de prédire les comportements de leurs voisins et d'identifier les étrangers qui circulent dans leur quartier. Ils seraient ainsi plus aptes à savoir à qui faire confiance, ce qui résulterait en un sentiment de contrôle accru et une diminution du sentiment d'insécurité.

Dans le même ordre d'idées, Moser (2004 : 14) identifie la perte de contrôle *territoriale*, dont l'occupation des parcs par les populations dites marginales est à notre avis un bon exemple, comme étant une situation ayant pour conséquence de déposséder les citoyens du contrôle de certains de leurs espaces, et ainsi de créer un malaise dans la population. Ce point de vue est toutefois, selon nous, discutable, puisqu'il se pourrait que ce ne soit pas les populations marginales qui prennent le contrôle, mais plutôt les citoyens qui le leur accordent en n'occupant tout simplement pas ces espaces.

Bref, la perte de contrôle et de confiance peuvent influencer le sentiment d'insécurité, en donnant l'impression au citoyen qu'il est impuissant face à une victimisation potentielle.

Nous croyons toutefois qu'aucune cause personnelle et sociale ne peut expliquer à elle seule la naissance et le niveau de sentiment d'insécurité ressentie. En effet, évaluer une situation urbaine comme étant potentiellement menaçante découle invariablement des représentations sociales et des attributions causales, *ainsi* que de la perception du niveau de contrôle et de confiance des autorités censées assurer notre protection.

Les causes personnelles et sociales, qui sont par ailleurs souvent reliées d'une quelconque façon, permettent ainsi d'expliquer un premier volet de l'émergence et de la présence du sentiment d'insécurité. Elles ne sont cependant pas suffisantes à l'atteinte d'une compréhension globale de ce phénomène complexe.

1.1.3.4.3 Les causes environnementales de l'insécurité subjective

En abordant les causes environnementales dans cette deuxième catégorie, on renvoie à tous les éléments du milieu qui peuvent influencer le sentiment d'insécurité et sur lesquels l'emprise individuelle n'est ou ne semble pas toujours possible.

a) La conception et l'entretien urbains

La conception urbaine peut grandement jouer sur la sécurité et peut influencer, dans certains secteurs, le développement de la délinquance et de la violence. Certaines caractéristiques de la conception urbaine peuvent donc influencer le sentiment d'insécurité. Le manque d'éclairage et le bruit en sont des exemples, comme le mentionnent le Comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance (1977 : 54), Augoyard et Leroux (1991 : 32), Chaguiboff (1991 : 73), ainsi que Moser et Lidvan (1991 : 56). Des éléments comme un environnement dégradé, des lieux sombres et déserts, ainsi qu'un manque de visibilité, peuvent également, selon Moser et Lidvan (1991 : 64), contribuer à l'éclosion du sentiment d'insécurité. Chaguiboff (1991 : 73) indique que le manque d'issues possibles dans un endroit serait aussi susceptible de générer ce sentiment. Mentionnons par ailleurs que, selon Moser et Lidvan (1991 : 65), un environnement urbain mal pensé ou dégradé et le manque d'entretien peuvent être liés au sentiment de perte de contrôle et de confiance des citoyens envers l'État, puisqu'ils sont généralement sous leur responsabilité.

Mais les caractéristiques de la conception urbaine, bien qu'ayant une influence indéniable sur notre perception de l'environnement, ne sont pas les uniques générateurs du sentiment d'insécurité dans notre milieu : les incivilités et les nuisances publiques y participent aussi.

b) Les incivilités et les nuisances publiques

Bousquet (2002 : 40-41) indique que le caractère pénal d'un acte n'est pas indispensable pour qu'il ait un impact sur la perception de la population concernant ses risques de victimisation.

C'est le cas des incivilités, qui peuvent être punies par des contraventions (au niveau municipal), mais qui ne sont pas considérées comme des crimes. Ce sont des actes, selon Roché (1991 : 136) et Peyrat (2003 : 62), qui vont à l'encontre du savoir-vivre et qui dérangent la population par leur caractère irrespectueux. Peyrat (2003 : 62) décrit d'ailleurs très bien l'essence même des incivilités lorsqu'il explique qu'elles « [t]ransgresseraient une frontière, celle qui permet la préservation d'un ordre commun et acceptable par tous » et que « [c]es agissements engendreraient un certain trouble social, perçu par les citoyens, quelles que soient leurs convictions morales ou leurs usages » (p. 62).

Ferraro (1995 : 15) indique que l'on retrouve deux types d'incivilités : 1) les incivilités physiques, soit celles qui font référence à un environnement physique désorganisé, caractérisé par la présence de déchets, de voitures ou de bâtiments abandonnés, de graffitis, de fenêtres brisées ou barricadées, et de terrains non entretenus qui, selon Bousquet (2002 : 40-41), marquent l'environnement quotidien et constituent des formes de victimisation diffuse; et 2) les incivilités sociales, soit celles qui concernent les comportements sociaux dérangeants, tels la présence de jeunes voyous, d'itinérants, de quêtés, de personnes en état d'ébriété sur la rue, ou encore de voisins sans égards pour autrui. Selon Peyrat (2003 : 67), ces incivilités créeraient des niches de bien-être au-delà desquelles le monde est perçu comme une jungle menaçante et empêcheraient les gens de circuler tranquillement dans les espaces communs.

Ferraro (1995 : 15) indique aussi que plusieurs études ont permis d'identifier les incivilités comme ayant une influence sur la peur du crime, probablement par leur contribution à la hausse des risques perçus de victimisation. Chalom et Léonard (2001 : 35) considèrent par ailleurs que les incivilités généreraient en grande partie la peur et le sentiment d'insécurité qui, à leur tour, favoriseraient la désagrégation du tissu social. Ils indiquent que les incivilités perturbent la vie sociale d'un quartier et font naître la méfiance au sein des populations.

Selon Chalom et Léonard (2001 : 38), l'explication de ce qui unit la criminalité et le sentiment d'insécurité passe par les incivilités. Les auteurs font ici référence à la théorie de la spirale de déclin élaborée par Skogan (1990), qui énonce que ce serait la présence accrue d'incivilités qui générerait le sentiment d'insécurité, qui engendrerait à son tour le retrait de la vie sociale, l'affaiblissement des contrôles sociaux informels et, ainsi, l'apparition de formes plus extrêmes de délinquance.

Cette explication permet, à notre avis, d'éclaircir la dynamique qui unit le sentiment d'insécurité, les incivilités et la criminalité.

Roché (1994 : 24 et 2002 : 12) indique lui aussi que les incivilités sont des preuves flagrantes de l'effritement du tissu social et qu'elles constituent en fait des rappels constants de l'inefficacité de l'ordre social dans le quartier touché, ce qui peut en soi être inquiétant pour les citoyens, surtout lorsqu'on considère que cet état de fait est grandement attribuable à l'inefficacité des systèmes étant censés les protéger. Comme Roché (1994) l'indique : « ce sont ces actes que chacun repère comme des signes de l'impuissance des policiers, du laxisme des magistrats et de la stérilité du travail social » (p. 25), qui, comme nous l'avons précédemment mentionné, peuvent générer une perte de confiance et du sentiment de contrôle des citoyens.

L'auteur mentionne de surcroît que « les désordres qui se multiplient sur un quartier /.../ traduisent la perte de contrôle des lieux par une catégorie d'habitants au profit d'une autre, en l'occurrence les auteurs de ces désordres » (p. 93), ce qui rejoint, comme nous l'indiquons, les causes traitant du contrôle social. L'incivilité serait en fait l'élément qui permettrait à l'inquiétude de s'immiscer au sein de la vie sociale, en soulevant le questionnement suivant : si même les règles minimales de bonne conduite sont transgressées, qu'en sera-t-il des règles plus importantes ?

Les incivilités constituent ainsi, selon Roché (1994 : 29) la base de la montée du sentiment d'insécurité, puisqu'elles représentent le premier pas dans la transgression des éléments constituant le système de valeurs sociales.

Il faut cependant souligner que ce ne sont pas toutes les incivilités qui créent des malaises sociaux. Plusieurs éléments de la vie quotidienne peuvent être perçus comme des menaces, sans que le geste source ne soit en soit menaçant. Ce n'est donc pas le geste comme tel vers lequel il faut se tourner, mais plutôt vers son impact; alors qu'un geste très grave peut n'avoir aucune conséquence sur le sentiment d'insécurité des citoyens, un geste qui est de façon consensuelle considéré comme banal peut en fait être celui qui produit les effets les plus pervers (ex. : du bruit). Sansfaçon (2006 : 13) amène un concept intéressant qui traite de ces impacts lorsqu'il introduit les nuisances publiques, qu'il définit comme des incivilités ou des crimes ayant des conséquences indésirables pour la population.

Pour être considéré comme une nuisance publique, un phénomène doit, selon Sansfaçon (2006 : 13), être déplaisant ou dérangeant ou insécurisant, que cet impact soit direct ou indirect. Par exemple, la sollicitation à la prostitution et la vente de drogues, qui sont des crimes, le demeurent même s'ils sont conduits dans un endroit privé (leur nature ne change pas); cependant, s'ils se produisent en lieux clos, ce ne sont alors pas des nuisances publiques. Le même principe s'applique, par exemple, aux graffiti : s'ils ne dérangent personne, ce ne sont alors que de simples incivilités.

Selon Sansfaçon (2006 : 8, 15), ce qui suscite le sentiment d'insécurité, ce ne sont pas les incivilités, mais bien les nuisances publiques. L'auteur mentionne que les comportements que l'on peut qualifier de nuisances publiques sont « le harcèlement des passants et des riverains, les attroupements d'usagers [de drogues] ou de prostituées, les détritrus, le « squat », la mendicité, et l'abandon de seringues » (p. 7).

Comme l'auteur l'indique, ces comportements ne sont pas considérés par tous comme des nuisances et peuvent l'être à différents degrés. Selon Sansfaçon (2006 : 14), les qualificatifs *significatifs* et *persistants* doivent de surcroît être attribués aux comportements dérangeants pour qu'ils puissent devenir officiellement des nuisances publiques.

Ce que nous retenons des propos tenus par les auteurs, c'est que les incivilités peuvent, dans certains cas, avoir plus d'influence sur le sentiment d'insécurité que la criminalité, mais qu'encore une fois, tout dépend de la perception, et des conséquences de celles-ci. En fait, ce sont les nuisances publiques qui sont les plus à même de nous faire sentir que nous pouvons être victimisés qui auront la plus grande influence sur le sentiment d'insécurité.

c) Les risques de victimisation

Les risques de victimisation restent souvent l'explication première de la naissance du sentiment d'insécurité, puisqu'ils englobent plusieurs des causes précédemment exposées. Ce sentiment est directement lié à la peur diffuse ou concrète d'être victimisé, et plusieurs des éléments mentionnés jouent sur la perception de ces risques. Rappelons que bien que les auteurs présentés dans cette section réfèrent généralement à la victimisation *criminelle*, le fait d'être potentiellement victime va, selon nous, bien au-delà de la criminalité.

Cohn (1979 : 5-6), Chesnais (1981 : 397), Brillon (1987 : 50, 52), Bernard (1991 : 17), Dubet et Lapeyronnie (1992 : 70), Roché (1994 : 74-75), ainsi que Sansfaçon (2006 : 9) soulignent que la peur du crime est souvent indépendante des risques de victimisation réels ou des victimisations passées.

Sansfaçon (2006) est de cet avis, indiquant que c'est la *perception* des risques qui est importante, et que « la peur est une conséquence du risque perçu – et pas nécessairement d'un risque objectif, encore moins immédiat » (p. 10). Ferraro (1995 : 23) explique que même une perception accrue des risques de victimisation n'a pas forcément comme résultat une hausse du sentiment d'insécurité. Ce n'est par exemple pas parce qu'une personne perçoit son risque de victimisation concernant le vol comme étant élevé qu'elle aura nécessairement peur d'être victime de ce crime. Le contraire est également vrai : un individu conscient de ses faibles probabilités d'être, par exemple, victime d'un tueur en série, peut très bien être terrifié par cette idée. C'est à ce paradoxe que référerait Louis-Guérin (1983 : 71) en expliquant que les crimes violents sont ceux qui sont le moins perpétrés, mais qui suscitent cependant le plus d'inquiétude dans la population.

Cependant, ce qui semble irrationnel à première vue ne l'est pas réellement si l'on prend en compte la possibilité que le sentiment d'insécurité pousse les gens à mieux se protéger, contribuant en retour à faire diminuer les risques réels de victimisation. Comme l'indique Paperman (1991 : 127) et Roché (1994 : 75), ce serait le sentiment d'insécurité qui leur permettrait en quelque sorte d'échapper à la victimisation dont ils ont peur.

Ainsi, il apparaît que la perception du niveau de risques encourus est ce qui influence réellement le sentiment d'insécurité, indépendamment des risques réels. Ainsi, la criminalité réelle et le sentiment d'insécurité ne seraient pas invariablement liés. Toutefois, certains médiums peuvent faire en sorte d'accroître la conscience sociale de certains phénomènes, entre autres de ceux qui sont criminels, et ainsi, avoir un effet sur la perception des risques.

d) Les médias, les campagnes de sensibilisation et les nouvelles connaissances

Altheide (1974 : 12) explique que compte tenu de la taille et de la complexité des villes, les gens n'expérimentent pas directement la majorité des événements qui influencent leur vie.

Comme Altheide (1974) le mentionne, les citoyens se tournent alors vers les médias pour s'enquérir des nouvelles quotidiennes, qu'ils considèrent par ailleurs comme nécessairement importantes : « *Public impact is even greater when we remember that newscasts are the main arena for public recognition of significant issues and events* » (p. 25). Bien que l'on puisse espérer que les médias choisissent les nouvelles présentées avec discernement et intégrité, il ne faut pas oublier qu'un des buts de ce véhicule est d'attirer l'attention du public, ce qui est plus aisément fait en présentant des événements marquants, suscitant un grand intérêt social. Chesnais (1981 : 406) indique qu'à défaut de modifier la réalité, les médias la tronquent. Comme l'auteur le souligne : « les « informations » [...] ne sont rien d'autre que l'énumération des malheurs, des catastrophes et des violences qui, chaque jour, s'abattent, en grêle ininterrompue, sur les points les plus divers de notre planète [... et qui] secrètent, chez elle, une insécurité psychologique » (p. 395).

Selon le Comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance (1977 : 55), les individus qui consomment l'information de masse ont généralement été impressionnés, dans le dernier mois, par les actes de violence y étant présentés. Comme le mentionne Peyrat (2003 : 154), la peur ne surgit pas de nulle part, mais de ce qu'on a vu et entendu.

Selon le Comité (1977 : 55) et Brillon (1987 : 49), les médias créeraient en fait une véritable psychose du crime pour une certaine portion de la population, en ayant une influence à la hausse sur la perception des risques de victimisation. Kegels (1982) est du même avis et indique que non seulement les lecteurs de journaux dans lesquels sont rapportés les crimes surestimerait les manifestations violentes, mais que leur lecture leur procurerait une vision tronquée du phénomène criminel, en évitant, par exemple, d'exposer « l'évolution réelle d'autres types de délinquance moins commercialisables pour les journaux » (p. 212).

Des années plus tard, d'autres auteurs sont toujours du même avis. En effet, Body-Gendrot (1998 : 24) mentionne que les médias ont un rôle immense à jouer dans la perception et la banalisation de la violence et de la criminalité, et que ces thèmes dominent le marché de l'information. Dans le même ordre d'idées, Bousquet (2002) affirme que : « [L]es médias et surtout la télévision jouent un rôle déterminant dans la construction des représentations collectives de l'insécurité » (p. 36). Les médias pourraient en fait avoir un effet grossissant sur la criminalité et modifier sa perception sociologique.

Cependant, il faut mettre un bémol concernant l'impact des médias sur la peur du crime puisque, comme l'indique Alimam (1993 : 98), la reconnaissance de cette influence est contradictoire à travers les écrits. Comme Winkel et Vrij (1990 : 251) ainsi qu'Alimam (1993 : 101) le mentionnent, certains auteurs (Gerbner et al., 1979) ont empiriquement établi une relation entre ces deux variables, tandis que d'autres (Tyler, 1984; Lavrakas, 1986; Killias, 1983) n'ont trouvé qu'une faible ou inexistante corrélation. Heath (1984 : 274) a en fait conclu, suite à son enquête, que les deux options étaient plausibles, et c'est l'opinion que nous partageons. D'un côté, elle a découvert que les citoyens se sentent plus en sécurité chez eux lorsque des nouvelles concernant des vagues de criminalité se produisant *ailleurs* sont véhiculées par les médias. Cependant, elle a découvert que la situation change de façon radicale lorsque ce type de nouvelles concerne l'environnement immédiat ou proche des citoyens : ces derniers deviennent alors très insécures.

Selon Heath (1984 : 274), les composantes de ce qui est rapporté dans les médias, comme par exemple les détails d'un crime sordide, sont également susceptibles d'avoir un impact sur la peur du crime et conséquemment, sur le sentiment de sécurité; bref, les circonstances et le contexte associés à la commission d'un délit sont à prendre en considération. Selon Alimam (1993 : 101), les résultats de Heath (1984) auraient été confirmés par d'autres études (Weaver et Wakshlag, 1986; Heath et Petraitis, 1987), Winkel et Vrij (1990 : 263) ayant également obtenu des résultats semblables.

Tout comme les médias, les campagnes de sensibilisation, dont le but est de renseigner les citoyens sur certains phénomènes, peuvent elles aussi influencer négativement le sentiment d'insécurité. Selon Besozzi (2005), l'avancement de la science et, ainsi, une connaissance accrue des phénomènes sociaux et environnementaux, « ne fait que augmenter le champ des comportements à risque » (p. 3), ce qui peut nourrir les craintes des citoyens.

En d'autres termes, plus la connaissance et la conscience des phénomènes s'accroît, plus on est confronté à l'éventail de comportements et d'éléments pouvant être associés à l'insécurité, et plus on peut supposer l'accroissement de sa vulnérabilité et des probabilités de victimisation.

Les causes du sentiment d'insécurité sont donc indéniablement multiples et interagissent généralement entre elles. Alors que nous croyons avoir pu identifier la cause principale, soit la perception des risques de victimisation, celle-ci est influencée par toutes les autres sources possibles, que ce soit les attributions causales, les représentations sociales, l'asocialité et la violence dans les milieux urbains, la perte de confiance et de contrôle, la conception et l'entretien urbains, les insécurités et les nuisances publiques, ainsi que les médias, les campagnes de sensibilisation et les nouvelles connaissances.

Maintenant que nous avons une idée globale des causes qui insécurisent les individus, voyons qui sont les individus étant le plus insécurisés par celles-ci et pourquoi.

1.1.3.5 *Les facteurs de vulnérabilité*

Les vulnérabilités sont, selon Leman-Langlois (2007), « des facteurs qui exposent personnes, biens et sites à des attaques potentielles » (p. 369). Comme l'indique Roché (1994), se demander *qui* est vulnérable et *pourquoi* permet de dresser un portrait de la configuration sociale du sentiment d'insécurité, qui « influe sur la dynamique de l'action collective » (p. 55). Roché (1994 : 55), comme Bernard (1991 : 17) avant lui, explique que certains individus ou groupes peuvent avoir comme rôle social, dans une société donnée, l'expression des peurs générées par les conditions menaçantes. Ce sentiment serait ainsi plus présent et plus fort dans certains groupes sociaux que dans d'autres.

Selon Cohn (1979 : 4), plusieurs auteurs auraient en effet constaté que les membres de certains groupes sont plus susceptibles d'avoir peur; Lawton, Nahemow, Yaffe et Feldman (1976b : 22) précisent qu'il s'agirait principalement des personnes âgées et des femmes.

Les résultats de l'étude menée par Garofalo (1979 : 84), bien que reconnus par l'auteur comme étant parfois le fruit de conjonctures, iraient dans le même sens, spécifiant que plus les personnes vieillissent, moins elles sont victimisées, mais plus leur sentiment d'insécurité augmente. Par ailleurs, alors que les hommes sont plus victimisés que les femmes, ce sont elles qui se sentent le moins en sécurité. Guillot et Neyrand (1991 : 93) indiquent plus spécifiquement que les femmes seules et chefs de famille paraissent se trouver dans une situation les prédisposant au sentiment d'insécurité, ceci dépendant de plusieurs facteurs, notamment du statut socioéconomique.

Louis-Guérin (1983 : 74) identifie également d'autres facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influencer le sentiment de sécurité : la capacité de se défendre, la gravité de la conséquence et la possibilité de récupération suite à une possible victimisation.

Bref, plusieurs facteurs de vulnérabilité peuvent influencer le sentiment d'insécurité. Comme Paperman (1991) le signale : « [p]récarité économique, sociale, pauvreté des liens sociaux, absence de réseau de solidarité, forment l'essentiel de ce portrait sociologique des personnes dont la sensibilité aux problèmes de sécurité serait spécialement vive, aiguës » (p. 128). Toutefois, que le sentiment d'insécurité soit vécu intensément ou non, diverses méthodes et actions peuvent être adoptées par les citoyens pour en contrer les effets.

1.1.3.6 *Les réactions possibles à l'insécurité subjective*

Le sentiment d'insécurité peut créer un grand malaise chez les citoyens et éventuellement les pousser à prendre des mesures pour le contrer. Chalom et Leonard (2001 : 38) expliquent que le sentiment d'insécurité peut amener les habitants d'une localité à se replier sur eux-mêmes, ce qui a pour effet de réduire les contrôles sociaux informels, laissant plus de place aux éléments qui ont amené ce sentiment et, par conséquent, fait augmenter l'insécurité. On se retrouve ainsi pris dans l'engrenage d'un cercle vicieux et « la qualité de vie des résidents s'en trouve grandement affectée » (p. 37).

Roché (1994 : 35) identifie trois réactions observables lorsque le sentiment d'insécurité atteint des proportions trop importantes : la défection, la prise de parole ou la loyauté.

Selon l'auteur, la défection est la réaction la plus courante et se traduit par le repli sur son espace privé (retrait de la vie sociale) ou par le déplacement vers un autre quartier. Mises à part certaines exceptions, les habitants qui peuvent se permettre de partir lorsqu'ils sont confrontés à de telles situations le font, alors que ceux qui se retrouvent dans l'obligation financière de rester se replient sur eux-mêmes.

La seconde réaction distinguée par Roché (1994 : 37) est la prise de parole, et constitue la démarche commune qui requiert le plus de ressources : elle demande la mise en œuvre d'une action collective, tant citoyenne que municipale.

Enfin, une dernière réaction possible est la loyauté qui, selon Roché (1994 : 39), correspond en fait à l'apathie du peuple face à une dégradation qu'il juge, du moins à ce moment, acceptable. Comme l'indique l'auteur : « [l]a loyauté fonctionne dans ce cas comme un voile dissimulant la nouvelle réalité de la ville violente » (p. 39). Cette inaction a pour résultat l'entraînement vers les extrêmes de la violence, ce qui a pour effet de diviser les loyalistes en deux groupes : ceux qui ne subissent pas les conséquences de l'environnement violent et qui, ainsi, restent apathique, et ceux qui vivent dans ce type d'environnement, qui se sentent abandonnés par les pouvoirs publics, et qui tentent de se mobiliser et d'être entendus.

Laplante (2001) va dans le même sens, en simplifiant légèrement les choses. L'auteur indique qu'il n'y a qu'un répertoire d'actions limité qui existe afin de contrer ou chasser la peur : « comme n'importe quel animal », le citoyen peut attaquer le premier ou encore « se dérober, se cacher, se replier, évaluer de nouveau le danger » (p. 89).

Sans attaquer les premiers comme Laplante le suggère, les citoyens peuvent, selon Chalom et Léonard (2001 : 38), adopter des comportements ou des attitudes d'autoprotection. En effet, les auteurs indiquent que le sentiment d'insécurité peut amener les citoyens à être constamment sur leurs gardes. Laplante (2001 : 90) affirme, dans le même ordre d'idées, que les moyens pris pour contrer ce sentiment peuvent eux-mêmes le susciter, en contaminant l'environnement et en faisant croire aux citoyens que leur peur est justifiée, « ce qui a un effet préjudiciable sur leur participation nécessaire à l'organisation de la vie collective, sur le niveau de l'activité socioéconomique et sur l'état social et physique du milieu » (p. 38).

Comme on a pu le voir, les citoyens peuvent adopter une panoplie de comportements afin de contrecarrer le sentiment d'insécurité, de même que les risques de victimisation perçus.

1.1.4 Insécurité en bref

Nous avons globalement présenté les différents points de vue des auteurs concernant l'insécurité, et le fait qu'ils soient nombreux ne nous a pas échappé; ainsi, nous jugeons pertinent de résumer brièvement ce concept, et par le fait même, d'en exposer notre vision.

La notion d'insécurité peut, à notre avis, se diviser en deux concepts distincts : l'insécurité objective, qui est le pendant de la sécurité, et qui est composée d'éléments réels, présents dans notre environnement (ex. : criminalité, incivilités, nuisances), et l'insécurité subjective, qui, en réalité, est le sentiment d'insécurité, qui comprend la peur du crime, mais qui ne s'y arrête pas.

La cause principale de l'insécurité subjective serait ainsi la perception des risques de victimisation encourus, criminels et accidentels, qui dépendent d'une multitude d'autres facteurs, tant personnels que sociaux et environnementaux (ex. : attributions causales, représentations sociales, aménagement et entretien urbain).

Le degré de sentiment d'insécurité varie d'une personne à l'autre. Certains types de personnes sont toutefois plus à même de le ressentir de manière plus intense, à cause de leur vulnérabilité naturelle ou perçue. C'est entre autres le cas des femmes, particulièrement de celles étant plus âgées, bien que ce soit, dans les faits, les personnes les moins victimisées. En fait, le niveau d'insécurité perçue ou ressentie transcenderait le genre et l'âge, et se cristalliserait dans la capacité perçue de se défendre, la gravité de la conséquence pour la personne et la possibilité de récupération suite à une possible victimisation.

Finalement, notons que plusieurs réactions sont possibles lorsque l'on vit un sentiment d'insécurité, et que les citoyens adoptent en général des comportements d'autoprotection, comme le retrait, l'évitement ou l'affrontement.

Une fois le concept d'insécurité bien cerné, il faut savoir mesurer son ampleur et en comprendre les sources. C'est à cette tâche que servira le diagnostic de sécurité, dont nous verrons à présent les tenants et les aboutissements.

1.2 Diagnostic de sécurité

Cette section débute avec la définition de ce qu'est un diagnostic, peu importe le cadre, ce qui nous permet d'aborder la définition de ce qu'est un *diagnostic de sécurité*, l'insécurité ayant été précédemment définie.

1.2.1 Définitions et caractéristiques du diagnostic

Bien que la notion de diagnostic concerne communément l'identification d'un mal par un médecin, ce concept ne se limite pas à cette attribution. Comme le mentionnent Bauer et Raufer (2005), la pratique du diagnostic est universelle, puisque l'appréhension d'une problématique, quelle qu'elle soit, se passe toujours « en deux temps, l'élaboration d'un diagnostic informé et précis en étant le premier » (p. 3), le plan d'action en constituant le second.

Selon le dictionnaire Encarta de Microsoft Corporation (2005), on peut attribuer plusieurs significations au diagnostic, dont l'identification de la nature ou de la cause d'un phénomène, notamment d'un problème ou d'une faute. Le site du Trésor de la Langue Française informatisé (page consultée le 6 mars 2006) propose par ailleurs que le diagnostic soit une conclusion, généralement rétrospective, faisant suite à l'analyse d'une situation semblant critique ou complexe.

De façon plus générale, Sansfaçon (2006 : 15) explique que « le diagnostic est en quelque sorte une boussole : il aide à orienter la décision d'action ». L'auteur souligne que le diagnostic constitue une sorte de photographie de l'état des lieux qui doit, bien sûr, être actualisée régulièrement, mais qui fournit une base importante pour l'évaluation ultérieure de l'efficacité des mesures auxquelles le processus a mené.

S'inspirant de ces conceptions, nous concevons le diagnostic comme étant une ou des conclusion(s), tirée(s) d'une analyse faisant suite à une collecte de données exhaustive, qui permet de discerner les problématiques saillantes dans un contexte donné.

1.2.2 Définitions et caractéristiques du diagnostic de sécurité

Barchechat (2001 : 2) indique que le diagnostic de sécurité serait la première démarche à entreprendre lorsqu'il est question de sécurité publique. Buffat (2002 : 1), quant à lui, explique que le diagnostic de sécurité constitue l'obtention d'une image de l'insécurité la plus proche possible de la réalité.

Ainsi, on peut concevoir que le diagnostic de sécurité est un processus par lequel on identifie la nature de l'insécurité, et qui permet de tirer des conclusions suite à une analyse, et de formuler des recommandations visant à contrer l'insécurité.

Toutefois, il est difficile de réellement saisir l'essence du diagnostic de sécurité à partir des définitions énoncées. La description des utilités de cette pratique nous mène cependant à une compréhension plus profonde.

1.2.3 Utilités du diagnostic de sécurité

Le diagnostic de sécurité est un outil polyvalent permettant l'atteinte de maints objectifs. Nous exposons ici les utilités les plus marquantes que nous avons relevées dans les écrits.

1.2.3.1 *Outil de connaissance*

Barchechat (2001 : 2) indique que le diagnostic de sécurité est d'abord un outil de connaissance qui permet de mieux connaître un milieu circonscrit. Plus précisément, il explique que ce produit permet de déterminer, dans un espace géographique donné, les enjeux, les défis, les facteurs de risque et, ultimement, les actions qui devraient être posées pour remédier à une situation d'insécurité, en tenant compte des ressources disponibles. Cependant, comme il le mentionne, il ne suffit pas de faire une description de ces différents éléments, soit de faire un portrait global d'un quartier et de ce qui y est vécu ; il faut aussi les analyser en vue d'identifier les besoins et de planifier les actions à prendre.

1.2.3.2 *Outil de consultation*

Sansfaçon (2006 : 15) indique que le diagnostic de sécurité est également un outil de consultation, en ce sens qu'il doit être rendu public afin de pouvoir être consulté par toutes les instances concernées par la sécurité (résidents, institutions, populations vulnérables, ...), qu'elles soient responsables ou victimes de l'insécurité. Ainsi, le diagnostic devient un outil par lequel l'information concernant l'insécurité d'un quartier peut circuler.

1.2.3.3 *Outil au service de l'action*

Barchechat (2001 : 4), Fox et McManus (2001 : 2), ainsi que Bauer et Raufer (2005 : 78) indiquent que, ultimement, le diagnostic de sécurité est un outil au service de l'action. Les auteurs mentionnent qu'une fois les enjeux de l'insécurité connus et les lacunes de la sécurité identifiées, il faut passer à l'action, c'est-à-dire utiliser l'information dont on dispose pour produire des projets permettant la diminution de l'insécurité.

Comme Barchechat (2001 : 4) l'indique, ce mouvement ne peut se faire unilatéralement : il doit impliquer toutes les instances concernées par la question de la sécurité, notamment les citoyens, les organismes communautaires, la police et les services de santé. L'action doit être *concertée*.

1.2.3.4 *Outil de concertation*

Sansfaçon (2006 : 15) indique en effet que le diagnostic est un outil de concertation qui permet d'obtenir la participation de toutes les instances concernées par l'insécurité à la priorisation et, ainsi, éventuellement au plan d'action. L'auteur mentionne que « le diagnostic est un outil susceptible de donner un sens concret à la notion de partenariat, puisqu'il requiert de chacun des partenaires un travail concret de mise en commun et de discussion » (p. 15).

1.2.3.5 *Outil pour la continuité des pratiques*

La dernière utilité du diagnostic de sécurité concerne la continuité des pratiques. Elle est introduite par Sansfaçon (2006 : 5), qui explique que faire *un seul* diagnostic pour une région définie n'est pas suffisant. En effet, des projets en découleront certainement et seront appliqués dans la communauté, et il faut pouvoir en évaluer les impacts concrets. Le meilleur moyen pour le faire est de conduire un autre diagnostic de sécurité. Ainsi, d'un diagnostic à l'autre, on peut suivre l'évolution de l'insécurité d'une localité, plutôt que de n'avoir qu'une photo temporelle statique de la situation. L'action pourra dès lors être ajustée en conséquence.

On a ainsi pu rendre compte des maintes utilités attribuables au diagnostic de sécurité. Toutefois, une seule d'entre elles est, à notre avis, réellement centrale : l'action.

1.2.4 Buts visés par l'élaboration du diagnostic de sécurité

L'action constitue l'objectif ultime du diagnostic de sécurité. En effet, celui-ci a pour objet l'élaboration d'un plan d'action, soit la création et la mise en place de projets, dont les objectifs dépendront de la réalité et des besoins du milieu.

Bauer et Raufer (2005 : 3) soutiennent que face à une problématique, toute personne réagit en deux temps : elle cherche d'abord à mieux comprendre la situation en question en l'étudiant, puis à tenter des actions dans le but de remédier aux problèmes identifiés.

Il va donc sans dire, et c'est ce que soulignent ces auteurs, que la seconde phase, caractérisée par la mise en place d'actions ciblées, ne sera adéquate et efficace que si la première phase, le diagnostic, est réaliste et représentatif de la réalité étudiée. On comprend alors pourquoi toutes les étapes du diagnostic doivent entretenir un lien avec le concret. On ne produit pas un document stérile, mais un ouvrage qui sera la base de multiples initiatives sur le terrain.

Deux visées distinctes pourront être poursuivies par les projets découlant du diagnostic : ils pourront en effet être qualifiés de *préventifs* ou de *répressifs*. Bien que les notions de prévention et de répression concernent plus spécifiquement le plan d'action, nous croyons qu'il est essentiel de les aborder ici, afin de préciser leur signification en lien avec le diagnostic de sécurité.

1.2.4.1 *Prévention*

La prévention est souvent considérée comme le moyen par excellence de remédier à long terme aux diverses problématiques sociales. Comme le mentionne Leman-Langlois (2007), « [e]n pratique, avoir à surveiller et à arrêter, à répétition /.../ une suite toujours renouvelée de délinquants, est une tâche assommante, ni efficace, ni efficiente, et qui porte à des conséquences indésirables sous les angles social, individuel et commercial » (p. 367). Une grande partie du plan d'action sera ainsi composée d'idées concernant des projets de prévention, tous investis d'une mission propre. Certains cibleront des actions spécifiques, d'autres des problématiques sociales larges; certains viseront les causes des problématiques, d'autres les conséquences de celles-ci. Nous avons présenté les types de prévention qui sont actuellement identifiés et documentés dans la littérature, soit : la prévention situationnelle et une de ses formes, la prévention par l'aménagement du milieu urbain, ainsi que la prévention sociale et la prévention communautaire.

1.2.4.1.1 La prévention situationnelle

Selon le National crime prevention institute (NCPI, 2001 : 2), la prévention du crime peut être définie comme l'ensemble des efforts fournis, avant qu'un acte criminel soit posé, dans le but de *réduire les opportunités criminelles* et, ainsi, la possibilité qu'un crime se produise. Cette définition réfère en fait à la prévention situationnelle, qui s'avère sans conteste être la forme de prévention qui a été la mieux documentée.

Selon Cusson (1998), la prévention situationnelle « désigne les interventions non pénales qui visent à empêcher le passage à l'acte en modifiant les circonstances particulières dans lesquelles une série de délits semblables sont commis ou pourraient l'être » (p. 167). En effet, la prévention situationnelle est liée à la théorie des opportunités criminelles puisqu'elle vise à réduire le nombre de crimes en minimisant le nombre d'opportunités.

Cependant, bien que la prévention situationnelle soit souvent associée à la criminalité, elle peut s'appliquer à d'autres situations. Il s'agit tout simplement de trouver une situation problématique et de réduire les possibilités qu'elle se produise. Mentionnons également que les premiers pratiquants de ce type de prévention sont, selon Cusson, les victimes potentielles. Pour l'auteur (1998 : 167), la prévention situationnelle serait en fait au cœur de l'autoprotection et de la sécurité privée.

Soulignons que ce n'est pas uniquement la population qui peut pratiquer la prévention situationnelle et, ainsi, améliorer son sort, particulièrement dans une société où le pouvoir de protection a été remis entre les mains des autorités étatiques (ex. : gouvernement, municipalité et police). Selon Capobianco, Shaw et Vézina (2004 : 161), un meilleur éclairage des rues, qui relève généralement de la Ville, est un bon exemple : cette simple action pourrait positivement affecter le sentiment d'insécurité des gens circulant dans des rues mieux éclairées.

Dans un autre ordre d'idées, Bousquet (2002 : 223) souligne que la prévention situationnelle ne s'intéresse pas au délinquant en tant que tel, mais plutôt à l'environnement et à la victime potentielle donnant lieu aux opportunités criminelles. Ce type de prévention viserait ainsi le court terme. Bien qu'on ne remette pas en doute son efficacité, il faut néanmoins admettre que la prévention situationnelle a ses limites et risque de déplacer le problème plutôt que de complètement l'enrayer, phénomène bien connu en criminologie et souligné entre autres par Cusson (1998 : 172) et Lemay-Langlois (2007 : 378). De plus, tel que l'indique Cusson (1998 : 172), c'est une mesure qui demande une bonne identification des problèmes, un effort soutenu et des fonds importants pesant sur les citoyens plutôt que sur les délinquants, ce qui peut poser problème et freiner les ardeurs des partisans.

La prévention par l'aménagement urbain, type de prévention situationnelle, permettrait, selon Capobianco, Shaw et Vézina (2004 : 161), ainsi que Lajoie (1999 : point 2 de l'introduction), de concevoir ou de modifier des lieux urbains dans le but de réduire les possibilités de commission de délits. Ce type de prévention agit ainsi sur diverses dimensions de l'insécurité.

Tel que précédemment mentionné, et souligné par Chaguiboff (1991 : 73), le nombre restreint d'issues potentielles caractérisant un lieu peut être un élément suscitant l'insécurité et donc, l'aménagement de lieux où différentes issues sont possibles en cas d'attaques ou simplement d'inconfort calme les esprits. En contrepartie, soulignons que le fait de réduire les issues peut également compliquer la fuite des criminels et, ainsi, faciliter le travail des personnes chargées de faire respecter la loi, ce qui peut avoir comme conséquence d'augmenter le sentiment de sécurité. Il faut ainsi être prudent lors de l'aménagement de l'espace urbain et tenter de sonder toutes les possibilités.

Selon Lajoie (1999 : point 4 de l'introduction), trois critères doivent être pris en compte lorsqu'on souhaite optimiser la sécurité des citoyens, sous toutes ses formes : 1) la perception du site, c'est-à-dire s'assurer qu'un éclairage suffisant est installé, qu'un dégagement visuel est présent, que la mise en place de parcours confinés et de pièges et zones dangereuses est évité ou qu'on pallie à leur présence par divers moyens (ex. : éclairage plus prononcé, installation de miroirs), 2) la visibilité de l'observateur, c'est-à-dire l'assurance qu'on puisse aisément communiquer avec quelqu'un en cas de besoin, et 3) la facilité d'orientation, en d'autres termes qu'on soit capable de se diriger rapidement et aisément dans un espace, même lorsqu'il nous est inconnu, ce à quoi la signalisation publique peut être très utile.

Bousquet (2002) indique toutefois que, bien que « l'organisation d'un espace en vue d'assurer sa surveillance est une condition nécessaire de réduction de la délinquance [...], elle est insuffisante si elle n'est pas combinée avec d'autres éléments telle une bonne solidarité de voisinage » (p. 227). Comme Bousquet (2002 : 218) l'indique, d'autres types de prévention impliquent un travail à long terme et sont moins prisés par les chercheurs scientifiques, entre autres à cause de la difficulté de « démontrer » ou « prouver » leur efficacité. C'est le cas de la prévention sociale et de la prévention communautaire, dont les effets peuvent cependant être remarquables.

1.2.4.1.2 La prévention sociale

Lombard, Godefroy et Laffargue (1993, tome 1 : 25) considèrent que la prévention doit avoir une large portée et atteindre tant directement qu'indirectement les crimes et leurs auteurs, en agissant sur les contextes social, économique et culturel dans lesquels se développent les situations problématiques. Ils introduisent dès lors le concept de prévention sociale, qui, tout comme la prévention situationnelle, a reçu une attention assez soutenue, mais demeure tout de même, selon Hastings (2006 : 16), un concept assez vague.

L'objectif de la prévention par le développement social est en fait d'améliorer les conditions de vie locales dans le but d'optimiser la qualité de vie et la sécurité des citoyens. Le Centre national de prévention du crime (1996 : 3) indique en fait que les programmes de développement social visent à renforcer les individus, les familles et les collectivités. Bousquet (2002 : 217) mentionne aussi qu'elle vise à diminuer, et tend à éliminer, les facteurs sociaux pouvant conduire à la commission de délit.

Capobianco, Shaw et Vézina (2004) présentent une définition complète et concise de la prévention sociale, rapportée de façon intégrale pour en conserver la signification exacte :

Cette approche de prévention tient compte de l'ensemble des processus sociaux, économiques et culturels qui contribuent à la criminalité et à la victimation. Elle met l'accent sur la réduction des facteurs de risque et sur le renforcement de la gamme des facteurs d'ordre personnel et social, de même que des facteurs liés à la santé et les facteurs économiques, qui contribuent à éviter que les familles, les enfants et les jeunes personnes s'adonnent à des activités criminelles ou qu'elles en soient victimes. (p. 161)

Selon Bousquet (2002 : 217) ainsi que Jamieson et Hart (2003 : 3), la prévention sociale s'avère viser les causes profondes de la criminalité, appréhendant ainsi une grande majorité de facteurs de vulnérabilité pouvant se retrouver au sein d'une communauté, comme le faible statut socioéconomique, le chômage, la précarité des logements, les violences familiales, l'expérience scolaire négative ou difficile, les services sociaux inadéquats, etc. Pour Bousquet (2002), « les jeunes en difficulté constituent sa cible principale » (p. 217).

Mais pour pouvoir l'appliquer, il faut, selon Hastings (2006 : 16), croire en sa notion de base, soit la réhabilitation.

Hastings (2006) explique en fait qu'« Il existe au moins trois voies différentes de prévention du crime par le développement social » (p.16), et que chacune de ces voies à ses tenants propres, ainsi que ses visées et que pour obtenir des résultats, elles demandent l'implication de partenaires différents; il s'agit de la voie développementale, la voie sociale, et la voie communautaire (p.17).

Hastings (2006 : 17) explique que la voie développementale s'intéresse à la délinquance chronique, et ainsi, à partir d'études étendues sur plusieurs années, cherche à identifier les facteurs de prédiction des comportements criminels afin d'exercer de la prévention pour « briser la séquence développementale » (p. 17). L'accent est alors mis sur les structures développementales qui encadrent le jeune (école, famille, etc.).

La voie sociale, pour sa part, se concentre sur les caractéristiques de redistribution, et se base, selon Hastings (2006 : 17), sur le principe que la pauvreté a des conséquences réelles qu'il faut adresser. Elle vise ainsi le développement de programmes sociaux dont le but est d'aplanir les différences en ce qui a trait aux statuts socioéconomiques et de pallier au stress de vivre dans un milieu défavorisé.

Finalement, le troisième type de prévention par le développement social est tourné vers la mobilisation et le partenariat au sein des communautés. Il vise ainsi, selon Hastings (2006), à susciter l'engagement et la participation des collectivités dans la résolution de problèmes, pour faire face « aux facteurs de risque, [à] la réalité de l'inégalité et [au] potentiel de redistribution » (p. 17).

Comme l'auteur le souligne, l'idéal est de combiner les trois types afin d'attaquer la problématique sur tous les fronts. Toutefois, Hastings (2006 : 18) indique qu'il est difficile d'observer les effets de la prévention par le développement social, ce qui a pour effet de modérer l'enthousiasme des partenaires potentiels, et même des collectivités qui seraient pourtant celles qui en profiteraient le plus.

Dans un autre ordre d'idées, notons qu'au-delà de la criminalité, la prévention sociale peut avoir un impact significatif sur le sentiment d'insécurité ainsi que sur une multitude d'autres éléments touchant au développement sain des générations plus jeunes.

La prévention sociale n'est cependant pas le seul type de prévention tournée vers la société et les gens qui la composent; c'est également le cas de la prévention communautaire.

1.2.4.1.3 La prévention communautaire

La prévention communautaire vise à enrayer l'asocialité et à solidifier les liens déjà existants dans la communauté. Comme le mentionnent Capobianco, Shaw et Vézina (2004 : 161), ce type de prévention favorise la participation à la vie communautaire et cherche à renforcer l'impact et la présence des organisations dans le secteur. Elle cherche également à positiver la mixité sociale et à créer un sentiment d'appartenance des résidants envers leur milieu. Cette approche permet ainsi de réduire l'insécurité et le sentiment d'insécurité en visant l'asocialité qui constitue souvent une des bases de ces phénomènes.

Plusieurs auteurs, notamment Hamel, Cousineau et Vézina, en collaboration avec Léveillé (2006), ont vu dans la combinaison de la prévention sociale et communautaire l'opportunité d'étendre l'effet préventif. Les auteures parlent ainsi de prévention sociale et communautaire, type de prévention qui « renvoie /.../ au caractère de ce qui est commun à un groupe social donné » (p. 7), et qui se taille tranquillement une place de choix parmi les autres.

Tous les types de prévention ont ainsi leur utilité propre et permettent l'atteinte d'une certaine réduction de l'insécurité et du sentiment d'insécurité. Cependant, la prévention ne peut remédier à tous les problèmes et la répression devient parfois essentielle.

1.2.4.2 Répression

La répression est constituée d'actions conséquentes à la commission d'un acte reprochable. Les actions répressives s'avèrent donc incontournables lorsqu'il s'agit de gérer la criminalité.

Selon Robert (1991 : 1678), la répression qui se fait suite à un acte délinquant s'avère être une punition qui a un but exemplaire, celui d'empêcher la manifestation du même acte par d'autres délinquants potentiels.

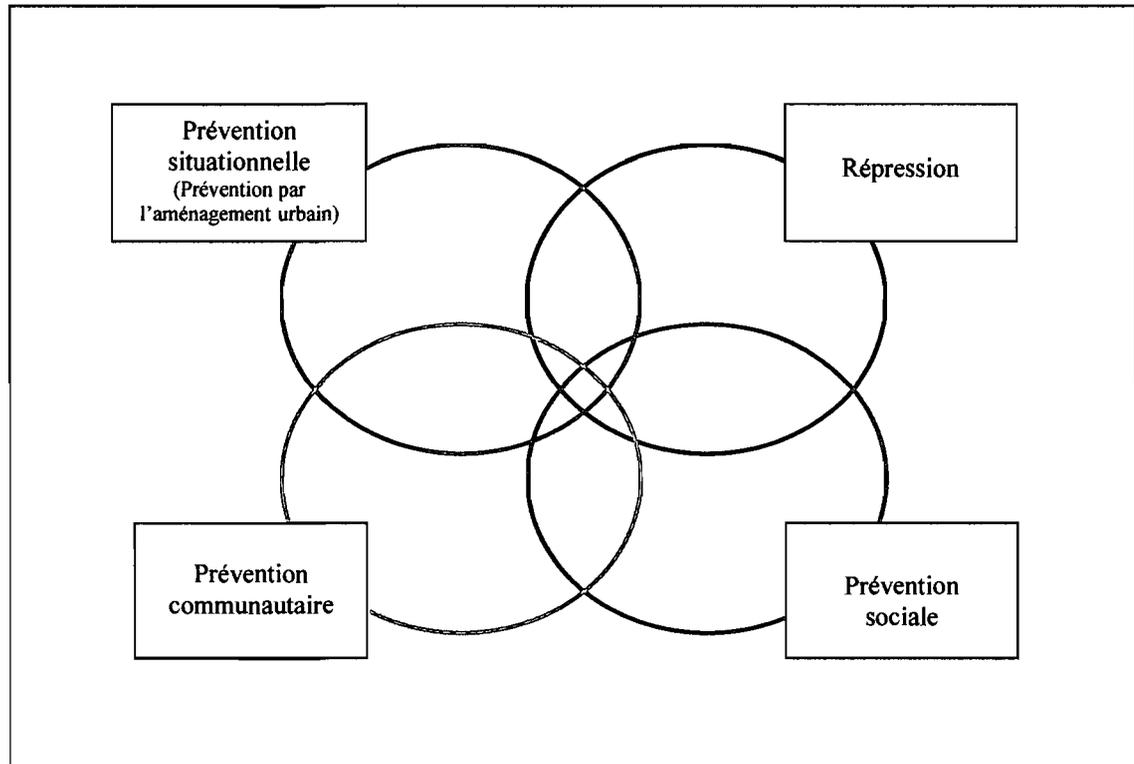
En fait, Cusson (1983 : 159) explique que la certitude objective de la peine, ainsi que l'estimation des risques par les délinquants actuels et potentiels, seraient les éléments qui feraient diminuer la criminalité. La notion de *dissuasion* ne peut cependant s'étendre au-delà de la sanction pénale. Lorsqu'on l'applique aux lois informelles qui régissent la vie en société, on parle alors plutôt de morale.

Les sanctions morales sont ainsi, selon Cusson (1983 : 160), des sanctions informelles qui reposent sur la peur du blâme et de la honte que pourrait engendrer une perte de l'estime des gens dont l'opinion nous importe. Elles ne sont efficaces qu'à condition que les individus vers qui elles sont dirigées accordent une certaine valeur à l'opinion d'autrui, ce qui n'est pas forcément acquis au sein des métropoles où les gens ne se connaissent généralement pas et où l'opinion des autres n'est pas nécessairement valorisée.

L'idéal serait en fait de créer des projets de nature diversifiée, en fonction des besoins. Il n'y a pas un type de projet qui soit ultimement meilleur que les autres. L'important, c'est que l'objectif visé soit atteint. Lombard, Godefroy et Laffargue (1993, tome 1 : 25) indiquent d'ailleurs que l'utilisation conjointe de plusieurs types de prévention, notamment sociale et situationnelle, aura une influence beaucoup plus grande sur la sécurité, puisqu'on agit alors à la fois sur les *causes* et les *conséquences* de la problématique. Capobianco, Shaw et Vézina (2004 : 161) vont dans le même sens en mentionnant que la combinaison de ces deux types de prévention permettrait de fixer à la fois des objectifs à court et à long termes.

Comme l'illustre la figure 3, que nous avons créé, précisons que les types de prévention ne sont pas mutuellement exclusifs. On peut en effet tous les appliquer en même temps. Bien entendu, les projets permettant leur utilisation simultanée sont plutôt rares. Aussi, notons que la répression, qui s'avère elle aussi essentielle et dont les conséquences ont bien souvent des accents préventifs, peut se joindre au lot afin de créer des solutions multidimensionnelles.

Figure 3 : Visées potentielles des projets faisant suite au diagnostic de sécurité et combinaisons possibles



Si l'on considère que dans chacune des sphères illustrées à la figure 3 on peut retrouver un certain nombre de projets, on constate que seulement une petite partie d'entre eux se retrouveront à la croisée centrale. En effet, la plupart des projets ne se baseront que sur une ou deux approches, bien que l'utilisation simultanée de tous les moyens illustrés soit possible et, dans bien des cas, souhaitable.

Bien qu'il soit avisé de connaître les utilités et objectifs du diagnostic de sécurité, il est tout aussi important de savoir comment procéder pour le réaliser.

1.2.5 Processus utilisé pour réaliser le diagnostic de sécurité

Nous abordons à présent le processus utilisé pour réaliser le diagnostic de sécurité. Nous nous intéressons d'abord à la coordination du diagnostic et précisons les caractéristiques requises par le coordonnateur ou la coordonnatrice, ainsi que par l'organisation associée à cette entreprise. Nous nous tournons ensuite vers l'exécution du diagnostic de sécurité et exposons les positions de deux écoles de pensée.

1.2.5.1 *Coordination du projet diagnostique*

La prise en charge du projet comportant le diagnostic de sécurité doit, à notre avis, être singulière plutôt que remise à une table de partenaires. Il s'avère préférable de choisir une personne responsable de réunir des acteurs clés concernant la sécurité du quartier, d'amasser les informations pour le portrait, de trouver le ou les experts requis pour l'analyse de la sécurité dans un environnement donné s'il y a lieu, etc. Il faut désigner une instance sinon impartiale, à tout le moins consciente du rôle intègre qu'elle doit jouer. Il ne serait pas avisé de désigner, par exemple, une personne du Service de police comme coordonnatrice du projet, et ce pour deux raisons. Comme Buffat (2002 : 3) le mentionne, il s'agit d'une instance intéressée, pouvant involontairement biaiser ou, à tout le moins, limiter les conclusions du diagnostic. De plus, ce ne sont pas toutes les instances qui fonctionnent bien avec le Service de police; nous pensons ici à certaines ressources communautaires, dont les objectifs et missions peuvent entrer en conflit avec ceux du Service.

Nous nous permettons ici de faire une parenthèse et de souligner que l'un des objectifs sous-jacents à l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité est éventuellement de réunir diverses instances dont les visions et missions sont parfois opposées ou difficilement conciliables, comme le mentionnent par ailleurs Bauer et Raufer (2005 : 79).

Le choix de l'organisation et de la personne désignée pour être coordonnatrice du projet doit ainsi être méticuleusement examiné. L'individu sélectionné devrait connaître et être connu de l'ensemble du milieu (tant communautaire que policier, municipal, et territorial), sans que son organisation influence la direction de ses recherches et des actions qu'il entreprend.

1.2.5.2 *Partenariat vs expertise externe*

Puisque le diagnostic est un outil de concertation, Bauer et Raufer (2005 : 78) ainsi que Sansfaçon (2006 : 37) expliquent qu'il est préférable que ce soit les membres de la coalition de partenaires qui soient chargés de son exécution afin qu'ils s'approprient leur ouvrage et qu'ils s'y impliquent au maximum.

En fait, tel que l'indique Sansfaçon (2006) : « ce sont eux les premiers auteurs du diagnostic, ceux qui doivent s'en approprier pleinement tant la réalisation que le travail interprétatif qu'il soulève » (p. 37).

Sansfaçon (2006 : 37) est toutefois très explicite sur un point crucial : les partenaires devront fournir les efforts nécessaires afin de venir à bout de ce processus complexe et difficile. En effet, Hamel, Cousineau et Vézina, en collaboration avec Léveillé (2006), mentionnent que cette démarche peut s'avérer « fort laborieuse, exigeante au plan de l'organisation et de la communication, sans avoir quoi que ce soit à leur donner en retour [aux partenaires] » (p. 14). Les auteures soulignent de surcroît qu'au début d'un projet, les partenaires doivent consacrer un temps considérable à « harmoniser leurs points de vue et agencer leurs stratégies d'intervention » (p. 14), ce qui demande un effort soutenu et peut requérir l'embauche d'agents de liaison afin de faciliter le processus.

Sansfaçon (2006) ne rejette d'ailleurs pas la possibilité qu'une aide extérieure (expert) soit appelée en renfort, mais il indique qu'elle ne représenterait qu'un soutien. Leman-Langlois (2007) précise que l'expert en sécurité devrait être impartial, c'est-à-dire « en mesure de faire une démonstration convaincante qu'il n'est pas en conflit d'intérêts » (p. 382).

Ce type de projet d'envergure requiert sans contredit certaines connaissances et comporte des difficultés qui ne peuvent être nécessairement surmontées par des individus n'ayant aucune formation en recherche. L'introduction d'un expert pourrait donc, à notre avis, être judicieux, particulièrement lors de l'analyse des données du portrait, ou à tout le moins pour la création du canevas analytique. Cependant, même pour cette étape cruciale qu'est l'analyse, certains considèrent qu'il est préférable d'impliquer uniquement les partenaires.

En effet, alors que Barchechat (2001) souligne que la « réalisation matérielle du diagnostic sera le plus souvent laissée à des experts externes et que, de cette façon, l'expertise technique reste entièrement au service de la coalition et orientée vers les acteurs du terrain » (p. 4), il avance également l'idée que l'exécution concertée de l'analyse permettrait de cimenter les différentes factions locales et d'aboutir à une vision commune des problématiques et des phénomènes, et éventuellement des plans d'action à mettre en œuvre, tel que le soulignent Hamel, Cousineau et Vézina, en collaboration avec Léveillé (2006 : 49-51).

Voyons à présent les types de partenaires qu'il serait avisé d'impliquer afin de faciliter la réalisation du diagnostic de sécurité.

1.2.6 Partenaires à impliquer dans le processus diagnostique

Selon Yeomans (1996 : 28), il est apparu clairement que l'action policière, bien que souhaitable et valorisée, n'est pas suffisante pour remédier aux problèmes de sécurité.

Kendall (1996) est du même avis, et souligne que, bien que les policiers ne puissent pas remédier à tous les maux concernant la sécurité de la population, ils doivent être inclus dans le processus diagnostique ainsi que dans l'étape qui suivra, puisque « la police conserve un rôle important à jouer, pour recréer une dynamique de la sécurité urbaine, aussi bien en ce qui concerne la prévention que la répression [puisqu'] c'est elle qui est en contact quotidien avec la population » (p. 23) et, qu'en plus, c'est elle qui s'occupera, en priorité, des volets à traiter concernant la section criminalité.

Cependant, il ne faut pas croire que seules les organisations étatiques (ex. : Police, Ville et Ministère) doivent se mobiliser. Bien que leurs pouvoirs ne soient pas toujours reconnus ou respectés, les résidents d'une communauté doivent également s'impliquer dans l'atteinte de leur sécurité; comme le mentionne Kendall (1996) : « [l]e citoyen a ses propres responsabilités dans ce domaine » (p.23). Comme l'indiquent Bauer et Raufer (2005 : 85), il peut aussi être judicieux d'impliquer une personne politique, comme le maire, puisqu'elle a des pouvoirs pouvant s'avérer forts utiles à l'exécution du diagnostic de sécurité et du plan d'action subséquent.

En fait, le but étant éventuellement de poser des actions multistratégiques, on devrait être en mesure, selon Hamel, Cousineau et Vézina, en collaboration avec Léveillé (2006), d'impliquer « des regroupements qui par leur composition rejoignent déjà une diversité d'acteurs susceptibles d'être préoccupés par la problématique » (p. 15). De plus, comme les auteures le mentionnent (2007 : 18), on devrait selon nous laisser les partenaires se joindre par intérêt pour le projet plutôt que de leur forcer la main.

À notre avis, il est en fait judicieux d'impliquer des partenaires susceptibles de nous aider dans notre démarche, soit par leur présence et input intéressants, ou encore par l'accès à certains documents non publics qu'ils sont en mesure de nous fournir.

Une fois le processus diagnostique enclenché et les partenaires choisis, il faut entreprendre la production du portrait. Les données qui devraient y être insérées sont exposées ci-dessous.

1.2.7 Données nécessaires au portrait diagnostique

Robert (2002) mentionne qu'il est impossible de mesurer l'insécurité à partir d'une seule source et qu'« il est donc crucial de croiser des informations d'origines diverses pour mesurer l'insécurité » (p. 13). Dans la présente section, nous exposons plusieurs types de données que nous jugeons pertinentes d'inclure dans un portrait diagnostique, et soulignons les dangers liés à l'utilisation exclusive et extensive de certains d'entre eux.

1.2.7.1 *Statistiques policières*

Barchechat (2001 : 3) et Buffat (2002 : 1) indiquent que les informations constituant le diagnostic de sécurité doivent inclure certaines données policières, mais ne doivent pas se limiter aux indicateurs de la criminalité. Par ailleurs, il faut être prudent dans l'utilisation des statistiques compilées par les services de police, comme de toutes autres statistiques par ailleurs, puisque, selon plusieurs auteurs, notamment Robert (1977), Bousquet (2002), Caresche (2002), Bauer (2002), Bauer et Raufer (2005), ainsi que Ouimet (2005), elles sont lacunaires et ne représentent donc qu'une partie de la réalité criminelle.

Selon Bauer (2002 : 11) et Bousquet (2002 : 43), elles sont *partielles* puisqu'elles ne tiennent compte que des infractions pénales, c'est-à-dire ni des contraventions, ni des infractions fiscales, ni des infractions routières et, ni, selon Bauer et Raufer (2005 : 77), des incivilités.

Elles sont de surcroît *parcellaires* puisque, comme l'indiquent Bousquet (2002 : 43) et Ouimet (2005 : 10), elles ne représentent qu'une partie de la réalité de l'insécurité. Robert (1977 : 4-5; 2005 : 13) soutient que l'on pourrait qualifier ces statistiques de pénales plutôt que de criminelles, puisqu'elles sont le reflet des crimes enregistrés et traités, et non pas de ceux commis.

Selon l'auteur, l'enregistrement des crimes dépend de plusieurs facteurs, et certains crimes seraient particulièrement à risques, compte tenu de leur nature, de rester ignorés des autorités pénales. Comme le mentionne Robert (1977 : 7), ce serait le cas de certains crimes consensuels, d'une partie de la criminalité liée au crime organisé et de la criminalité d'affaires, pour lesquels il n'existe pas de victime directe et individuelle.

Bauer (2002 : 11) et Haggerty (2001 : 29) mentionnent tous deux, pour leur part, les violences domestiques, souvent tués par les parties en cause par peur de représailles. D'autres crimes, comme les vols de véhicules moteurs, peuvent au contraire sembler très nombreux, mais le sont simplement en vertu de leur reportabilité, qui est élevée puisqu'un rapport d'événement policier est ordinairement nécessaire à l'obtention d'un remboursement d'assurances.

Les statistiques policières seraient également *partiales* puisque, comme Robert (1977) l'indique, elles peuvent être altérées en fonction de la sélection qui se manifeste « par les cas que la police renonce purement et simplement à enregistrer (et sur lesquels on n'a donc souvent aucune donnée chiffrée), par ceux que le ministère public ne poursuit pas » (p. 12).

En effet, comme le mentionne Bousquet (2002 : 44), les infractions signalées à la police ne sont pas systématiquement enregistrées et/ou compilées (ex. : main courante et infractions signalées à la police sans que plainte et poursuite ne s'en suive). En fait, Haggerty (2001 : 30) indique même que certains appels placés au centre d'urgence (tel que le 911) ne se rendent même pas jusqu'aux agents en service. Plusieurs autres situations peuvent corrompre l'enregistrement des données donnant lieu aux statistiques policières; le but de nos propos étant simplement de souligner les précautions devant être prises face à leur utilisation.

Il est toutefois impératif de souligner le caractère incontournable de l'usage des statistiques policières dans un diagnostic de sécurité. Comme l'indique Ouimet (2005 : 33) : « les statistiques policières constituent de puissants indicateurs des problèmes criminels pour autant qu'on en connaisse les pièges et qu'on évite les erreurs d'interprétation ». Comme l'auteur l'explique, il suffit de connaître les règles qui expliquent les modulations en ce qui a trait aux déclarations criminelles, et à l'évolution de celles-ci. Il est également judicieux de tenir compte de la manière dont les données criminelles sont construites; comme l'indique Ouimet (2005 : 37), certains dénominateurs sont plus adéquats que d'autres dans le calcul des taux de criminalité, alors que d'autres dénominateurs, devenus désuets, peuvent fausser les données et sembler faire gonfler la criminalité. Bref, une fois leurs limites connues et explicitées, les statistiques policières sont utiles et servent même d'assise à l'élaboration du portrait de la localité.

Reste que, comme le souligne Ouimet (2005), les doutes face à la validité des statistiques policières émis à travers les années ont mené à la création « d'outils parallèles pour analyser la criminalité et son évolution » (p. 37). Plusieurs auteurs croient en effet que les données du portrait diagnostique doivent s'étendre au-delà des statistiques criminelles.

La circulaire, parue en 1997 en Europe, et à laquelle font référence Bauer et Raufer (2005), présentant un modèle pour effectuer des contrats locaux de sécurité permet en fait d'établir que le diagnostic local de sécurité devrait être exécuté en prenant également « en compte le sentiment d'insécurité, une part de victimologie (nature des délinquants et des victimes) et de victimisation (réalité des faits subis) » (p. 77). Ce procédé permet d'appréhender une partie du chiffre noir de la délinquance, soit de la criminalité réelle.

Moniez (2002 : 20), Caresche (2002 : 27), Robert (2002 : 13) et Sansfaçon (2006 : 17) vont dans le même sens, indiquant qu'un diagnostic devrait reposer sur le croisement de diverses données. Ainsi, selon Sansfaçon (2006), il devient possible de « produire le portrait le plus fiable possible de la situation sur les territoires visés, de même qu'à mener à l'élaboration d'une vision partagée sur leur extension, leur nature et leurs causes, menant ainsi ultérieurement à un plan d'actions » (p. 17).

1.2.7.2 *Données sociodémographiques et résultats d'enquêtes*

Selon Barchechat (2001 : 3), les données du portrait doivent inclure les indicateurs sociaux de risque (ex. : chômage, pauvreté et caractéristiques démographiques), les éléments concernant la demande de sécurité (ex. : enquête sur le sentiment de sécurité des citoyens et analyse des données d'organismes de prévention) et, finalement, les éléments concernant l'offre des divers acteurs de la sécurité (ex. : actions de sécurité des organismes ou institutions).

Pour Sansfaçon (2006), le diagnostic repose en fait « sur un certain nombre d'outils de base : statistiques, enquêtes de type ethnographique, données sociosanitaires /.../, questionnaires auprès des riverains [ou citoyens] et cartographie » (p. 31). L'auteur indique que ces instruments permettent de réunir cinq catégories de données, quelque peu différentes de celles énumérées par Barchechat (2001).

Il y a d'abord, selon Sansfaçon (2006 : 31), le profil du quartier ou du territoire à l'étude, puis le profil des problématiques sociales associées aux nuisances publiques, ensuite l'identification des nuisances publiques, le profil des expériences, des perceptions et des représentations de la population résidant ou fréquentant le quartier et, finalement, le répertoire des ressources et des services existants ainsi que les actions menées.

Nous n'allons pas plus loin dans la description des données à inclure dans le portrait, puisqu'elles font l'objet d'une analyse de contenu extensive et approfondie. Nous souhaitons simplement souligner la variété des points de vue des auteurs, tout en esquissant les éléments qui, selon eux et nous, sont requis afin d'effectuer le portrait diagnostique.

Ce n'est cependant pas suffisant de savoir quoi répertorier; il faut aussi savoir quoi faire avec les informations contenues dans le portrait, afin de produire un diagnostic de sécurité.

1.2.8 Technique d'analyse diagnostique : croisement du réel vécu et du réel connu

Toutes les catégories et types de données nécessaires à l'élaboration du diagnostic de sécurité pourraient être regroupées sous les termes de *réel connu* et *réel vécu*, amenés par Bauer et Rauffer (2005). L'appréhension du réel connu permet, selon les auteurs, « de déterminer une base de travail, partant d'éléments partiels mais suffisant pour approcher des tendances » (p. 99), par exemple à partir des statistiques policières, mais aussi de « données provenant d'institutions publiques » (p. 99) ou de « rapports de services » (p. 100), comme les sociétés de transports, les services scolaires, les services sociaux, les services d'entretien et de réparation, ainsi que les habitations à loyers modiques (HLM).

Le réel vécu est, pour sa part, une reconstitution de ce qui n'apparaît pas de façon officielle dans les rapports et les statistiques. Selon Bauer et Rauffer (2005), son appréhension se fait principalement par l'enquête de victimation et par le sondage concernant le sentiment d'insécurité, qui permettent à la fois d'en mesurer l'ampleur et d'évaluer « le niveau de satisfaction de la population, face aux actions de prévention et de répression », ainsi que par l'enquête de terrain, qui « permet de mesurer la construction de l'insécurité » (p. 100).

Il faut cependant user de ces moyens avec précaution, puisqu'ils mesurent généralement les infractions avec victimes directes, les crimes consensuels étant ainsi laissés pour compte.

Nous n'allons pas plus loin dans le processus analytique, puisqu'il fait l'objet d'une analyse et d'une description détaillée aux chapitres 3 et 4. Comme pour la section précédente, nous souhaitons simplement survoler les points de vue des auteurs en esquissant de façon générale les éléments qui, selon eux et selon nous, sont requis afin d'effectuer l'analyse diagnostique.

Une fois le portrait esquissé à partir de données criminelles et sociodémographiques, et l'analyse effectuée en croisant les données du réel connu et du réel vécu, il faut produire un document les présentant. Celui-ci pourrait prendre plusieurs formes, en fonction des éléments inclus et, par le fait même, de la situation étudiée.

1.2.9 Présentation du diagnostic de sécurité en tant que produit final

Sansfaçon (2006 : 39) indique que le processus diagnostique mènera à trois types de documents produits. Tout d'abord, un assemblage de données descriptives qui alimente les discussions des divers partenaires du projet (portrait). Ensuite, un rapport analytique découlant de ces discussions et représentant une mise en commun des conclusions partagées par les partenaires; il est à noter que ce stade pourrait comporter la cartographie des problématiques, que Sansfaçon (2006 : 35) désigne comme une pratique importante qui permet de mieux identifier les lieux où elles se produisent et, par le fait même, leurs caractéristiques environnementales. Finalement, un sommaire constitue, selon l'auteur, le troisième type de document, produit pour permettre au public de consulter ces conclusions.

1.2.10 Diagnostic de sécurité en bref

Le diagnostic de sécurité est ainsi un processus par lequel on identifie la nature et les caractéristiques de l'insécurité, et qui permet de tirer des conclusions suite à une analyse. C'est un outil aux maintes utilités (de connaissance, de consultation, au service de l'action, de concertation et pour la continuité des pratiques), dont le but principal est toutefois l'élaboration de projets, répressifs, préventifs, ou les deux à la fois, visant à contrer l'insécurité identifiée. Pour exécuter le diagnostic de sécurité, il faut non seulement choisir un coordonnateur adéquat, mais également des partenaires qui sauront l'aider et l'appuyer dans la démarche, et qui pourront lui fournir les données nécessaires pour créer le portrait diagnostique.

1.3 En somme

Nous avons, dans cette première partie du chapitre 1, exploré en profondeur les écrits concernant les notions d'insécurité, tant objective que subjective, et de diagnostic de sécurité. Cette exploration visait non seulement à mieux comprendre ces concepts, mais a également été utile lorsqu'est venu le temps de formuler des explications pour les futurs utilisateurs du guide.

Voyons à présent d'autres éléments qui nous ont été précieux lors de l'élaboration de notre guide : certaines grandes théories de la délinquance.

B) CADRE THÉORIQUE DU DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ

L'explicitation des concepts véhiculés par le diagnostic de sécurité, conduite précédemment dans ce chapitre, contribue à établir des paramètres permettant de les évaluer correctement, c'est-à-dire de savoir quoi inclure dans le portrait, et comment les éléments interagissent.

Certaines théories criminelles, que nous n'avons pas encore explorées dans ce texte, mise à part celle de la spirale de déclin de Skogan (1990), nous fournissent elles aussi leur lot d'indicateurs pertinents. Nous avons jugé bon de décrire les plus importantes, qui devraient former le cadre théorique de tout bon diagnostic de sécurité.

1.4 Opportunités criminelles

Tout d'abord, la théorie des opportunités criminelles de Felson et Cohen (1980) nous a guidé en indiquant les dimensions devant être explorées dans le portrait afin d'être en mesure d'élaborer des projets de prévention situationnelle. Felson et Cohen (1980 : 396) suggèrent que plus les activités des individus les éloignent de leur groupe d'appartenance et de leur ménage, plus les possibilités d'être victimes de criminalité prédatrice sont élevées, et ce, parce que ces phénomènes effritent les liens sociaux et la capacité des familles d'offrir une protection à ses membres.

Près de vingt ans plus tard, Felson (1998 : 52) pousse la réflexion et suggère l'existence d'une chimie *générale* du crime et, plus spécifiquement, d'une chimie pour chaque type de criminalité (prédatrice et consensuelle). Selon l'auteur, pour en connaître davantage sur la formule générale productrice de la criminalité, il faut tenir compte de trois éléments. Il faut 1) identifier qui et quoi doivent être présents ou absents pour qu'un crime se produise, 2) trouver quel type de cadre rend le crime plus probable dans le temps et l'espace, et 3) déterminer quelles personnes entrent et sortent du cadre lorsque le crime se produit. Ce que cette théorie nous apprend, c'est qu'il est préférable, afin de créer des projets de prévention situationnelle adéquats, de s'enquérir tout d'abord de la dynamique des crimes en faisant le portrait de la situation. En d'autres termes, il faut s'informer de la situation des délinquants, des victimes et des opportunités existantes, afin d'être en mesure de contrer un des éléments de la situation criminogène et de la désamorcer avant qu'un acte puisse être posé. En suivant la logique de Felson, il devient par exemple judicieux de répertorier les activités commerciales (ex. : bars et clubs), qui représentent des pôles d'attraction pour les activités criminelles de toutes sortes.

La théorie de Felson (1998) n'est pas la seule à avoir apporté des indices concernant les éléments devant être inclus dans le portrait de la sécurité.

1.5 Contexte de désorganisation sociale et conditions économiques défavorables

La théorie du contexte de désorganisation sociale et des conditions économiques défavorables de Spergel (1995) permet, pour sa part, de souligner l'importance de consacrer une des sections du portrait de la localité étudiée aux données sociodémographiques du quartier à l'étude. En effet, Spergel (1995 : 152) indique que la désorganisation sociale d'un quartier se caractérise par les mouvements rapides de population (ex. : vagues successives d'immigration), le manque de liens entre les institutions et les organisations, ainsi que les problèmes reliés à la famille (ex. : séparation et manque de supervision) et que cette situation peut mener à une augmentation des crimes, surtout ceux liés à l'utilisation de la violence (ex. : adhésion aux gangs de rue). Selon Spergel (1990 : 117 ; 1995 : 152), les conditions socioéconomiques défavorables peuvent elles aussi entraîner leur lot d'insécurité et de criminalité, puisque dans les quartiers touchés, les organisations et institutions ont souvent de la difficulté à fournir aux jeunes les opportunités légitimes nécessaires à leur développement personnel et social.

Les théories de Spergel permettent de prendre en compte l'importance d'inclure, dans les informations constituant le portrait de l'insécurité d'une localité, des éléments ayant trait aux classes sociales, à la défavorisation et aux indices de désorganisation, notamment le taux de chômage et d'activité, ainsi que le sentiment d'appartenance des résidants à leur communauté.

1.6 Vitres cassées et problématique des incivilités

La théorie des vitres cassées de Wilson et Kelling (1982 : 30) s'avère aussi regorger d'éléments devant être pris en considération et étudiés dans le cadre d'un diagnostic de sécurité dans une grande ville. Les auteurs ont développé une théorie qui lie les désordres et le crime. Ces auteurs expliquent que, comme la plupart des sociologues et des policiers le conçoivent, une vitre brisée laissée visiblement non réparée attirera d'autres vitres brisées à proximité. En réalité, c'est que le fait de ne pas réparer une vitre cassée (ou tout autre objet dégradé) véhicule, dans la population, le message que c'est parce que personne ne se sent concerné par la situation que la vitre reste brisée. Ce que cela signifie, c'est qu'une fois les normes sociales, c'est-à-dire « the sens of mutual regard and the obligations of civility » (p. 31), diminuées par certaines actions véhiculant l'idée qu'aucun individu ne se sent concerné, le vandalisme et d'autres comportements indésirables sont susceptibles d'apparaître tranquillement et de s'amplifier avec le temps. Les auteurs mentionnent que cette situation n'amène pas automatiquement une vague de crimes violents dans le quartier dégradé, bien qu'elle rende ce secteur plus vulnérable à l'invasion criminelle, en vertu d'une spirale de déclin. Cependant, plusieurs résidants auront l'impression que la criminalité, particulièrement violente, est à la hausse, et modifieront leurs comportements afin d'éviter une victimisation qu'ils croient plus probable.

Dans la même veine, Wilson et Kelling (1982 : 32) mentionnent que, lorsque interrogés, les résidants qui témoignaient d'une peur plus intense n'étaient pas ceux vivant dans les secteurs les plus criminalisés, mais bien ceux où on retrouvait le plus de désordres et d'incivilités dans l'environnement immédiat. Aussi, les auteurs indiquent que ce qui peut déranger les gens dans le fait d'être témoins d'incivilités et de désordres, comme les graffiti par exemple, ce n'est pas seulement le fait qu'ils ont une peur accrue d'être victime de violence, mais également le fait que leur perception de leur environnement est négativement modifiée.

Selon Wilson et Kelling (1982 : 32), les individus ressentent alors que leur milieu est incontrôlé et incontrôlable et que personne ne se mobilise pour remédier à la situation. La police peut alors même être considérée comme inefficace. Non seulement la perte de contrôle est perçue par les citoyens, mais une perte de confiance envers les autorités protectrices peut s'installer, avoir comme effet de faire diminuer le nombre d'appels faits au service de police, et ainsi entraîner l'augmentation des incivilités, de la délinquance et, possiblement, de la criminalité. Le cercle vicieux se perpétue.

Aussi, Piednoir (2006 : 128²) indique que les incivilités sont le reflet d'une déficience par rapport au contrat social liant les individus d'une communauté. Selon l'auteur, ce *déséquilibre contractuel* se situe dans un mouvement temporel voulant que plusieurs phases, augmentant en gravité, se succèdent. L'auteur explique tout d'abord que « lorsque le milieu [environnement] est en deçà d'un point de concentration, l'impact des incivilités sur le milieu est faible » (p. 127) et celles-ci n'ont ainsi que peu d'influence sur le sentiment d'insécurité des membres de la société ; cependant, un certain seuil existe au-delà duquel la concentration d'incivilités devient assez importante pour créer un sentiment d'insécurité au sein de la population et, également, pour engendrer une diminution du sens des obligations qui lient l'individu à la société.

En effet, Piednoir (communication courriel : 3 novembre 2006) affirme qu'une « hyper concentration » d'incivilités indique non seulement la présence d'actes, mais également une absence ou, du moins, une insuffisance alors visible, de réaction sociale. Une concentration élevée d'incivilités donne ainsi à voir un certain abandon par les pouvoirs publics et privés d'une zone et des personnes qui y résident.

Piednoir (2006) indique que ce phénomène fait en sorte que « certains individus se relocalisent tandis que ceux qui restent tendent à se résigner » (p. 127). Cette situation mine la « force naturelle d'attraction » du contrat social unissant les individus entre eux, au fur et à mesure que le nombre de ceux qui se désengagent augmente et d'autant plus rapidement. La concentration d'incivilités tendra alors à augmenter significativement.

² Les pages auxquelles nous faisons allusion lorsque nous référons à Piednoir (2006) sont celles de la version nantaise de sa thèse de doctorat.

Finalement, selon Piednoir (2006 : 127), on atteint, dans un environnement restreint, un niveau de saturation des effets sociaux négatifs. Si certains individus trouvent la force de résister et s'organisent pour agir, la majorité qui reste à cet endroit le fait contre son gré, en vertu du manque de moyens pour s'en éloigner. L'auteur indique que les individus qui restent dans un quartier lourdement atteint par les incivilités font partie d'une communauté qui « n'a même plus la force de réagir » (p. 127), alors que ces actes allant à l'encontre du contrat social constituent des témoins favorisant le passage à l'acte pour les délinquants.

Des types de délits plus sérieux voire violents, en vertu de la sévérité de l'atteinte aux obligations impliquées par le contrat social et de l'effet du temps, peuvent dès lors apparaître et se multiplier, ce qui nous ramène à la théorie de la spirale de déclin de Skogan (1990).

1.7 En somme

Toutes les théories énoncées, soit celles des opportunités criminelles, du contexte de désorganisation sociale et des conditions économiques défavorables, ainsi que celle des vitres cassées et de la problématique des incivilités, signalent chacune des éléments bien précis contribuant à l'insécurité sous toutes ses formes. Nous avons ainsi, à présent, une idée assez précise du cadre devant structurer le portrait diagnostique.

Comme nous le mentionnions dans l'introduction du chapitre 1, ce n'est toutefois pas uniquement la constatation de manques dans les écrits qui nous a menée vers l'élaboration de notre mémoire, mais également une expérience personnelle.

La recension des écrits à présent complétée, nous nous tournons maintenant vers l'exposition du contexte qui a motivé l'ouvrage actuel.

C) CONTEXTE ENTOURANT L'ÉLABORATION DU MÉMOIRE

L'idée du présent projet nous est venue alors que nous avons été engagée, au cours de l'été 2005, en tant que conseillère contractuelle dans le cadre de l'élaboration d'un diagnostic de sécurité par l'arrondissement de Ville-Marie de la Ville de Montréal. Ce projet était en émergence depuis quelques années au ministère de la Sécurité publique (MSP).

1.8 Le projet

En 2001, le MSP adoptait une politique ministérielle prévoyant l'implantation restreinte de stratégies locales en prévention de la criminalité. Dans le cadre de projets pilotes, il mandatait cinq localités afin d'effectuer un contrat de sécurité sur leur territoire respectif. Le but du projet était d'identifier les éléments problématiques prioritaires, c'est-à-dire de réaliser un diagnostic de sécurité suivi d'une priorisation, afin de créer un plan d'action. En 2004, un protocole d'entente a été signé entre le MSP et la Ville de Montréal, retenue comme l'une des villes qui allait prendre part à la phase restreinte d'implantation de stratégies locales de prévention de la criminalité. Comme Montréal est une ville populeuse et très diversifiée, tant en ce qui a trait aux réalités propres à chacun de ses arrondissements qu'à la mosaïque complexe que constituent ses divers quartiers et populations, il a été décidé que le diagnostic de sécurité serait restreint à l'un de ses arrondissements, et c'est Ville-Marie qui fût retenu.

L'objectif largement poursuivi était, selon la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (2005 : i), de consolider et de favoriser le développement de la prévention de la criminalité, dans le respect des compétences et de l'expertise des partenaires œuvrant dans ce domaine.

Le projet s'articulait ainsi autour des étapes suivantes : 1) mobilisation des partenaires locaux, 2) production d'un portrait de la localité, 3) réalisation d'un diagnostic local en matière de criminalité et de sécurité, 4) détermination des priorités d'intervention et confection d'un plan d'action en fonction du diagnostic établi, 5) mise en œuvre des activités préventives et 6) évaluation de la démarche, des activités réalisées (en continu), et prévision de la suite de la démarche après trois années.

1.9 Notre participation

Suite à notre participation estivale (2005) au projet d'implantation restreinte des stratégies locales de prévention de la criminalité, nous avons été sollicitée afin d'y travailler de nouveau en tant que conseillère contractuelle. Depuis le début d'octobre 2005 jusqu'à sa complétion en février 2006, nous étions plus particulièrement attitrée à la coréalisation du portrait. Par la suite, nous avons entamé l'analyse des données présentées dans le portrait.

Nous avons tout d'abord procédé à l'identification des faits clés du portrait et nous les avons présentés au *Comité stratégique*³, entre autres à des fins de validation. Parallèlement, nous avons répertorié de façon exhaustive les ressources présentes dans l'arrondissement.

Nous nous sommes ensuite concentrée sur l'analyse des faits clés, en tentant de cerner la meilleure stratégie pour faire ressortir les phénomènes urbains les plus problématiques. En avril et en mai 2006, nous avons fait ressortir des comptes-rendus les problématiques et les besoins identifiés lors des rencontres des comités *Jeunes fréquentant la rue*, *Prostitution de rue adulte* et *Vivre ensemble le Vieux-Montréal: réflexion et action*⁴, communément appelé le Comité de l'Accueil Bonneau, ainsi que de celles concernant la *Patrouille urbaine*⁵. Nous avons également discuté du processus diagnostique avec les membres du *Comité opérationnel*⁶ et nous avons, d'un commun accord, pris la décision de les mandater afin qu'ils fassent ressortir, chacun de leur côté, quelques phénomènes pouvant susciter l'insécurité dans l'arrondissement de Ville-Marie, en se basant sur leurs connaissances « terrain ».

En juin 2006, nous avons fait valider, par le comité opérationnel, les besoins et les problématiques ressortis des comptes-rendus des rencontres tenues par les différents comités terrain. Ensuite, nous avons répertorié le financement accordé par différentes instances aux organismes communautaires ainsi que le type de projets subventionnés, puisqu'il avait été soulevé, lors d'une réunion du comité opérationnel, qu'il serait intéressant d'évaluer les montants alloués aux organismes communautaires et leur utilisation précise, en identifiant le type de problématiques et le niveau d'intervention visés par les projets financés.

En juin 2006, un plan d'analyse a été élaboré, mais nous avons réalisé qu'il se prêtait difficilement à la tâche qui se présentait ; nous avons donc dû le retravailler. En juillet 2006, nous avons également fait ressortir les problématiques et les besoins propres à la localité étudiée à partir de comptes-rendus fournis par le Groupe d'Intervention Sainte-Marie, ainsi que par Tandem Ville-Marie Ouest à la suite du forum public sur la sécurité tenu dans Peter-McGill.

³ Comité composé de membres de haut statut provenant des organisations partenaires. A été fondé dans une optique de suivi et d'évaluation de la démarche diagnostique.

⁴ Comités permettant des échanges entre les différents organismes et organisations du milieu concernant certains sujets, parfois épineux : les jeunes fréquentant la rue, la prostitution et l'itinérance.

⁵ Comité mis en place pour faire le suivi des activités des cadets à vélo qui patrouillent l'arrondissement afin de répondre aux inquiétudes des citoyens et d'alerter les policiers de la présence de problématiques.

⁶ Comité composé de membres des organisations partenaires. A été fondé dans le but d'aider les chargés de projet à réaliser le diagnostic de sécurité.

De plus, l'Association des résidants et résidentes des Faubourgs, ainsi que la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent et le Comité Bon Voisinage⁷ nous ont fourni des documents terrains utiles (ex. : comptes rendus de réunions), à partir desquels nous avons relevé des problématiques prégnantes concernant la sécurité.

Bien qu'à ce moment, le document diagnostique n'ait pas été achevé pour diverses raisons, nous avons aidé, en novembre et décembre 2006, à organiser une rencontre de priorisation ayant eu lieu en janvier 2007. L'objectif de cette rencontre était de rassembler un grand nombre d'acteurs clés du Service de police de la Ville de Montréal, du milieu communautaire et de la Ville afin d'arriver à un consensus concernant les enjeux prioritaires qui seraient la base du plan d'action. Notons que l'étape 3 et la première partie de l'étape 4 prescrites par le ministère de la Sécurité publique ont été interchangées lors de la réalisation du projet-pilote dans l'arrondissement de Ville-Marie, ce qui, dû à diverses contraintes, n'a pu être évité.

Notons finalement que plusieurs des initiatives prises (ex. : répertorier les ressources et l'attribution des subventions pour les divers projets ayant trait aux problématiques identifiées dans le portrait diagnostique) par les chargés de projet se sont avérées inutilisées, bien qu'elles aient parfois impliqué un temps et des efforts considérables. Cette situation ne fait que renforcer l'idée du manque de soutien et de guide adéquat alors vécu par les responsables du projet à l'arrondissement de Ville-Marie.

D) PROBLÉMATIQUE

Compte tenu du fait que nous avons activement pris part au projet d'implantation restreinte des stratégies locales en prévention de la criminalité, nous avons pu nous-mêmes suivre son déroulement et constater que plusieurs difficultés ont été rencontrées par ses responsables et collaborateurs dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Ces embûches étaient entre autres dues au fait que les guides existants étaient inadéquats en regard de la réalité de l'arrondissement ; le guide fourni par le MSP n'était alors pas adapté à la réalité des localités urbaines et n'était pas non plus à la portée de tous.

⁷ Divers comités fondés dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidants des quartiers de l'arrondissement.

Son utilisation était d'ailleurs laborieuse, même pour quelqu'un ayant une certaine expérience en recherche scientifique. Les participants au projet-pilote dans l'arrondissement de Ville-Marie, non familiers avec le diagnostic de sécurité, ont donc été guidés de façon inadéquate dans leur démarche, n'ayant souvent que des notions restreintes concernant les termes et les concepts abordés ainsi que les indicateurs associés. Ils ont d'ailleurs dû, à maintes reprises, user de leur imagination pour parvenir à produire les documents requis, et ont même dû se résoudre à consulter en externe des personnes susceptibles de les aider dans leur processus. Cependant, comme le contrat de sécurité est un concept introduit récemment au Québec, rares étaient ceux qui s'avéraient en mesure de les guider ou de les informer adéquatement.

À partir de l'observation des manques survenue dans le cadre du projet, nous avons cherché, à travers les écrits québécois, canadiens, européens et américains, afin de trouver les ouvrages susceptibles de guider un individu dans l'élaboration d'un diagnostic de sécurité. Rares ont été les documents trouvés, et la plupart des ouvrages dénichés n'étaient pas complets ou étaient en voie de complétion. En fait, pour pouvoir exécuter le processus diagnostique du début à la fin, en étant assez exhaustif et en ayant une compréhension adéquate des différents termes utilisés, il faudrait, la plupart du temps, user de plusieurs de ces guides à la fois.

Certains ouvrages étaient cependant assez complets, mais ils étaient alors dédiés à une élite. Aussi, bon nombre d'entre eux prônaient l'implication de plusieurs partenaires provenant de divers milieux, et ce, dès le début du contrat diagnostique ; pour l'avoir vécu, nous jugeons que cette implication n'est pas nécessairement utile et peut même parfois nuire à la complétion du diagnostic, thème sur lequel nous revenons un peu plus loin.

Bref, dans un contexte idéal, la tâche d'effectuer ou de coordonner un diagnostic de sécurité reviendrait à une personne qui possède la formation et les connaissances requises. Pour coordonner et exécuter la construction d'un bâtiment, on ne demande évidemment pas à un boulanger, mais à un entrepreneur chevronné. Toutefois, il existe des cas, comme celui que nous avons vécu dans l'arrondissement de Ville-Marie, où les ressources (humaines, monétaires, etc.) sont limitées et où le recours à un expert est impossible.

Puisque différents individus possédant des qualifications diverses, pas forcément de niveau universitaire (souvent, au Québec, le mandat revient à la Ville et c'est donc un de ses employés qui se retrouve à la barre du projet), pourraient être amenés à élaborer un diagnostic de sécurité, nous avons voulu créer un guide qui puisse, avec un minimum de formation scientifique, être utilisé de façon autodidacte et qui soit accessible.

Le chapitre 1 a permis d'exposer la recension des écrits, principalement axée sur la description et l'explication des deux principaux concepts au cœur de notre démarche: l'insécurité (objective et subjective) et le diagnostic de sécurité. Y a également été présenté le contexte théorique pouvant encadrer un portrait diagnostique, c'est-à-dire les divers éléments de théories sur lesquels s'appuyer afin de le bâtir. Le chapitre 1 nous a aussi permis d'exposer le contexte qui a entouré l'élaboration de notre mémoire, soit une combinaison de manques constatés au sein des écrits sur le diagnostic de sécurité et d'une expérience personnelle de travail. Finalement, nous y avons présenté la problématique, et, brièvement, ce que nous souhaitions accomplir pour y remédier : à savoir la construction d'un guide diagnostique.

Le chapitre qui suit expose de façon plus précise nos objectifs, la méthode utilisée pour les atteindre, et expose également l'apport de notre mémoire, ainsi que ses limites.

CHAPITRE 2 : Méthodologie

Le chapitre 2 est constitué de l'énoncé de la méthodologie utilisée pour réussir à produire le guide diagnostique présenté au chapitre 4 du présent document. S'y trouvent tout d'abord énoncés les objectifs du mémoire auxquels la problématique nous a conduite. Les raisons ayant motivé le choix de l'analyse documentaire sont par la suite exposées. Ensuite sont présentées les fonctions de cette dernière, ainsi que le but recherché par l'utilisation de cette technique, puis ce qui a guidé la sélection du choix des documents analysés. Sont subséquemment précisés le processus analytique en quatre temps, utilisé pour exécuter les analyses, et, finalement, la pertinence du mémoire ainsi que les limites y étant associées.

2.1 Objectifs

L'énoncé de la problématique nous a conduite à l'élaboration à la fois d'un objectif général et d'objectifs spécifiques, qui ont guidé l'élaboration du présent mémoire.

2.1.1 Objectif général

La réalisation d'un diagnostic de sécurité réaliste et utile est une tâche complexe. L'objectif principal est donc de créer un guide qui soit en mesure de simplifier l'élaboration d'un diagnostic de sécurité et, ainsi, de permettre à des gens n'ayant peu voire pas de formation en recherche de l'utiliser de façon autodidacte, et de mener à bien un diagnostic qui soit complet, qui représente bien la réalité étudiée, et qui conduise à l'élaboration de projets adaptés pour contrer les problématiques identifiées.

2.1.2 Objectifs spécifiques

Quatre objectifs spécifiques découlent de l'objectif général. Il s'agit de :

- Procéder à l'éclaircissement et à la compréhension des concepts incontournables lorsque l'on traite du diagnostic de sécurité ;
- Formuler des recommandations visant le processus diagnostique, c'est-à-dire énoncer des précautions générales à prendre avant d'entreprendre l'élaboration d'un diagnostic de sécurité ;
- Formuler des recommandations visant plus précisément l'élaboration du portrait diagnostique et les règles de production à respecter lors de sa réalisation ;
- Produire un canevas où on retrouve les dimensions qui doivent être investiguées afin de produire un portrait qui soit le plus exhaustif possible, ainsi qu'une description détaillée de la technique à utiliser pour analyser les données composant le portrait diagnostique.

Les principes de l'analyse documentaire se sont révélés encadrer exactement le travail que nous nous proposons de faire.

2.2 Utilisation de l'analyse documentaire

Afin de mener à bien nos analyses, nous nous sommes uniquement basée sur des documents écrits. Comme le mentionne Cellard (1997), « le document écrit constitue [dès lors] une source extrêmement précieuse pour tout chercheur en sciences sociales » (p. 251), puisqu'il permet d'appréhender les activités d'un autre temps.

Chaumier (1984 : 13) indique que l'analyse documentaire est « une opération ou un ensemble d'opérations » intellectuelles qui a pour fonction de présenter le contenu d'un écrit différemment de la forme qu'il avait au départ, c'est-à-dire, comme l'expliquent Bertrand-Gastaldy et Desruisseaux (1990) « à repérer le contenu conceptuel des documents et à le représenter de façon plus concise et plus formalisée » (p. 9).

Pour exécuter notre analyse documentaire, nous avons utilisé l'analyse par théorisation ancrée telle que décrite par Paillé (1994 : 147-181), qui constitue en fait une adaptation de la *grounded theory* de Glaser et Strauss (1967). La technique décrite correspond à un acte de conceptualisation. Tout d'abord, il faut faire une lecture répétitive du matériel afin de bien s'en imprégner, ensuite, il s'agit de coder l'information et, finalement, il faut regrouper ces concepts par thèmes, en créant des catégories. Ces catégories, créées par le chercheur, permettent de générer un système organisateur dérivé des données elles-mêmes.

Ce type d'analyse est donc inductif, dans le sens où l'analyse ne se base pas sur des théories, mais sur le terrain (dans ce cas des documents) qui, lui, sert à former des catégories théoriques. Il est important de souligner que les catégories formées doivent se prêter à des modifications possibles pouvant être amenées par l'avancement même de l'analyse et l'accumulation de nouvelles données, et ce, jusqu'à ce qu'un système organisateur satisfaisant soit établi, ce qui est finalement survenu lors de notre analyse.

Cellard (1997 : 255) précise que cinq actions doivent être respectées dans l'examen et la critique d'un document : connaître le contexte sociopolitique entourant la rédaction de l'ouvrage; identifier l'auteur ou les auteurs et ainsi avoir une idée des intérêts et des motifs sous-jacents à l'écriture du document; s'assurer de l'authenticité et de la fiabilité du document; prendre en considération la nature du document écrit (journal intime, lettre personnelle, etc.); s'assurer de comprendre les concepts clés et la logique interne de l'ouvrage. Nous avons tenté de réaliser le plus systématiquement possible ces actions lors de l'analyse des documents choisis, ainsi que lors de leur présentation.

2.3 Formation du corpus empirique

Cellard (1997 : 252) indique que maints obstacles se dressent devant l'analyste souhaitant étudier des documents : il faut non seulement localiser les documents pertinents en lien avec le sujet d'étude, mais également évaluer leur crédibilité ainsi que leur représentativité.

2.3.1 Type de documents choisis

Avant toute chose, notons que nous sommes consciente que notre mémoire aurait pu être élaboré à partir de guides diagnostiques déjà existants, que nous aurions pu remanier et vulgariser. Deux raisons ont fait en sorte que nous avons choisi de nous tourner vers des diagnostics de sécurité plutôt que vers des guides, dont certains ont servi à leur réalisation.

Tout d'abord, nous ne pouvions savoir comment les guides diagnostiques auxquels nous avons accès avaient été créés, puisqu'ils n'avaient pas été produits dans le cadre d'un mémoire ou d'une thèse, et que les auteurs n'étaient ainsi pas dans l'obligation de fournir la méthodologie ayant servi à leur élaboration. Bien que nous ne remettons pas en doute leur qualité, nous ne savons pas si ces guides ont été créés à partir d'expériences, ou d'analyses, ou encore de spéculations, ce qui est de nature à pouvoir miner leur caractère scientifique et leur crédibilité, et par le fait même notre étude. De plus, cela faisait en sorte qu'on ne pouvait pas savoir si les guides s'avéraient applicables dans les localités urbaines. Bien que nous n'ayons pas testé notre guide, nous pouvons émettre l'hypothèse que, puisqu'il s'inspire de diagnostics de sécurité accomplis dans une localité urbaine, il reflète bien cette réalité et permet en retour d'aller l'explorer adéquatement.

L'autre raison ayant motivé le type de documents choisis fût que de nous baser sur le contenu de diagnostics de sécurité nous permettait de réaliser une conceptualisation, tandis que de prendre des guides pour base nous aurait probablement cimenté dans les catégories et dimensions déjà formées, prescrites par les guides en question. Notre étude n'aurait ainsi pas eu la même originalité.

2.3.2 Localisation des documents

Les documents que nous avons utilisés pour l'analyse sont des archives publiques tel que définies par Cellard (1997), c'est-à-dire « une documentation généralement volumineuse » qui « bien qu'elle soit dite publique /.../ n'est pas toujours accessible » (p. 253). Dans un autre ordre d'idées, l'auteur indique que l'analyste doit « épuiser toutes les pistes susceptibles de lui fournir des informations intéressantes » (p. 254) et c'est ce que nous avons fait, tant en ce qui concerne les ressources électroniques que les ressources écrites.

Nous avons tout d'abord consulté les ouvrages disponibles au Canada et au Québec concernant les diagnostics de sécurité. Comme peu de résultats nous sont parvenus au moment de cette recherche, nous nous sommes tournée vers l'Internet. C'est ainsi que nous avons communiqué, par courriels, avec diverses personnes de pays étrangers (certains professeurs et policiers entre autres) qui nous ont dirigé vers, ou même envoyé, des documents pouvant nous aider dans notre démarche. Comme la plupart baignait dans le domaine de la criminologie ou de la sécurité depuis longtemps, nous nous sommes généralement fiée à leur jugement. Ces individus ou entités, ainsi que nos recherches documentaires, nous ont pour la plupart dirigé vers des diagnostics de sécurité produits dans certaines grandes villes d'Europe. De plus, nous avons communiqué avec le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), où une personne chargée de la documentation nous a été d'une grande aide et nous a permis d'accéder à des documents européens que nous n'aurions probablement pas trouvés ailleurs. Toujours par le biais du CIPC, nous avons pris contact avec une analyste, chargée de projet, qui nous a été d'une grande aide puisqu'elle avait elle-même travaillé sur un diagnostic de sécurité récemment terminé, effectué par Tandem Montréal⁸.

⁸ Tandem Montréal est un programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine. Par le biais d'animations dans les écoles, de rencontres avec les personnes âgées, de conférences en collaboration avec les organismes de quartier ou tout simplement en effectuant sans frais des évaluations sécuritaires à domicile, le personnel de Tandem vise l'amélioration du sentiment de sécurité de la population de l'arrondissement (site de la Ville de Montréal, consulté le 3 octobre 2007).

En mai 2007, nous avons donc réussi à mettre la main sur des diagnostics montréalais, qui plus est très récents. Bien que nous ayons appris que ces documents étaient publics, nous avons tout de même communiqué avec les différents Tandem qui étaient chargés des projets et leur avons demandé l'autorisation d'utiliser les diagnostics produits. Comme certains ouvrages n'étaient pas disponibles sur les sites Internet de Tandem, les personnes en charge du projet nous ont, dans certains cas, envoyé directement les documents.

Notons également que, compte tenu que la conception de la sécurité peut varier grandement d'un pays à l'autre, notre préférence aurait été de se baser sur le plus grand nombre de document québécois possible, afin de bien refléter la réalité d'ici. Cependant, comme la préoccupation pour les questions de sécurité est relativement récente en Amérique du Nord, nous avons dû baser notre étude sur plusieurs documents en provenance d'Europe. En bout de course, nous nous sommes retrouvées avec quatre diagnostics français (Sénart, Aix-en-Provence, Créteil et 20^{ème} arrondissement de Paris), deux québécois (Sud-Ouest et Rosemont – La Petite-Patrie), ainsi que deux britanniques (Adur et Brighton et Hove), sur lesquels allaient porter nos analyses. Voyons à présent les critères ayant motivé nos choix.

2.3.3 Critères de sélection des documents

Un certain nombre de documents s'offrait à nous et nous avons dû arrêter des critères de sélection afin de déterminer ceux qu'il était pertinent de retenir. Nous avons donc choisi de sélectionner les documents en fonction des organismes qui étaient chargés de leur exécution, de leur année de production, du fait qu'ils étaient réalisés dans des localités urbaines et, finalement, nous avons sélectionné ceux qui semblaient les plus complets.

2.3.3.1 *Localité urbaine*

Tout d'abord, notons que nous avons utilisé le terme *localité urbaine* afin de définir l'endroit qui serait investigué par le guide. Comme c'était par ailleurs le cas pour l'arrondissement Ville-Marie de la Ville de Montréal, il ne sera pas toujours question de municipalités, mais aussi d'arrondissements et possiblement de circonscriptions, si on réfère à certaines régions d'Europe.

Une localité (ou aire) urbaine fait l'objet de plusieurs définitions. Nous en avons retenues quelques-unes qui nous permettaient de circonscrire ce concept. Selon l'Institut nationale de la statistique et des études économiques (INSEE, site consulté le 9 septembre 2007), une aire urbaine est une « zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres »; ces seuils résulteraient de recommandations adoptées au niveau international. La définition de Statistiques Canada (site consulté le 9 septembre 2007) est légèrement différente et stipule qu'« [u]ne région urbaine a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel ». Selon Wikipédia (site consulté le 9 septembre 2007), les caractéristiques propres aux aires urbaines seraient différentes d'un endroit à l'autre : « [a]ux États-Unis, il s'agit d'un groupe d'unités de recensement d'une densité de population d'au moins 1 000 habitants par mille carré et les unités adjacentes d'une densité d'au moins 500 habitants par mille carré. Au Canada et au Royaume-Uni, il s'agit de zones dont l'écart entre habitations ne dépasse pas 200 m ».

Nous avons décidé de tirer partie des différentes définitions et avons établi que les bornes minimales pour les documents choisis seraient : 1 000 habitants, densité de population de 300 habitants par kilomètre carré⁹ et écart de 200 mètres entre les habitations, ce qui nous laissait par ailleurs une grande marge de manœuvre.

2.3.3.2 *Organismes responsables de la production du diagnostic*

Nous avons également choisi des diagnostics qui avaient été produits par des individus qui, s'ils n'étaient pas des experts, étaient allés chercher l'aide extérieure requise. Prenons l'exemple des coordonateurs de Tandem, qui sont allés chercher l'aide d'analystes externes, ou encore les diagnostics de Sénart et Créteil, dont la production a été confiée à l'IHESI. Le but était d'aller chercher des diagnostics qui avaient été exécutés avec une certaine rigueur.

2.3.3.3 *Documents qui semblaient les plus complets*

Un autre critère nous ayant guidé dans notre sélection fût le caractère exhaustif des diagnostics; nous avons cherché à analyser ceux qui semblaient les plus complets possible, qui avaient donc une multitude d'angles de sécurité abordés de différentes façons.

⁹ Remarquons la conversion du système anglais au système métrique, ce qui explique qu'on ne retrouvait le 300 km² dans aucune des définitions préalablement citées.

2.3.3.4 *Année de production*

Finally, l'année de production du document fût également considérée. Comme les diagnostics de sécurité sont relativement récents, il s'avère possible que leur méthodologie soit en constante évolution dans le but de maximiser les résultats. De plus, comme des changements parfois importants existent concernant les méthodes de compilation des statistiques criminelles et sociales, l'analyse de documents récents permet une vision fraîche de ces modifications et des dimensions compilées. Plusieurs des diagnostics de sécurité analysés faisaient par ailleurs suite à un ou des diagnostics effectués par le passé, ce qui a pu permettre aux auteurs de réviser le contenu ainsi que leur technique d'analyse.

2.4 Processus analytique : analyse en 4 temps

Les analyses que nous avons conduites se sont faites à différents niveaux. Nous avons d'abord analysé la méthodologie utilisée par les auteurs afin de produire leur diagnostic, c'est-à-dire la manière dont ils ont choisi de l'élaborer.

Ensuite, nous avons analysé la forme et le contenu général des diagnostics, ce qui nous a permis de ressortir les éléments qui étaient, selon nous, à reproduire et à proscrire lors de l'élaboration d'un diagnostic de sécurité. Cette partie a par ailleurs été présentée sous forme de conseils et de recommandations dans le guide au chapitre 4.

Parallèlement, nous exécutons l'analyse de contenu. Notons que certains des documents analysés ne l'ont pas été en entier (ex. : Sénart et Créteil); comme nous ne souhaitons pas, dans le cadre de notre guide diagnostique, entrer dans le détail des organisations en charge de la sécurité et de ce qui est déjà fait pour contrer divers aspects de l'insécurité, nous avons omis d'analyser certaines sections des diagnostics en trait avec ces éléments. Nous avons également omis, de façon délibérée, d'analyser les recommandations émises dans plusieurs des diagnostics (ex. : Sénart, Créteil et Brighton et Hove), puisque le contenu était trop spécifique et dépendait entièrement des données amassées pour la localité étudiée. Bref, nous avons choisi les sections à analyser afin de ne retenir que celles qui nous permettraient d'établir un canevas ayant trait au portrait diagnostique et à la technique d'analyse permettant d'en tirer des conclusions.

Afin de bien comprendre le cheminement entre le texte brut, c'est-à-dire les diagnostics de sécurité analysés et les dimensions ainsi que les sous-catégories et catégories que nous avons créées, nous avons conçu un tableau les présentant de manière imbriquée et hiérarchisée. Nous avons en fait commencé par analyser un premier document nous paraissant complet, soit celui de Sénart. Afin d'éviter les répétitions inutiles, nous avons choisi d'identifier les diagnostics par différents symboles, exposés dans la légende de l'annexe 1 du présent document ; ainsi, nous ajoutons les éléments qui ne se trouvaient pas déjà dans le tableau et ne faisons qu'apposer le symbole devant la dimension déjà créée lorsque c'était opportun. Cette démarche nous a permis d'identifier les éléments les plus couramment pris en compte dans les diagnostics de sécurité, ce qui, soulignons-le, ne signifie pas automatiquement qu'ils ont été retenus pour le canevas, tout comme les éléments rares n'ont pas été de facto rejetés. Tout dépendait du jugement fait concernant leur pertinence et leur généralité.

Le tableau que nous avons conçu est ainsi divisé en quatre colonnes, la première se rapprochant le plus près possible des documents de base (diagnostics de sécurité), et la dernière constituant le plus haut niveau de conceptualisation. La première colonne s'intitule *Exemples de données issues des diagnostics*, la deuxième, *Dimensions*, la troisième, *Sous-catégories* et finalement, la quatrième, *Catégories*. Cependant, faute d'espace (ce tableau comportait 145 pages), nous n'avons présenté à l'annexe 1 que le tableau modifié, dont la première colonne, qui était en fait constituée d'exemples, a été retirée et certaines catégories, sous-catégories et dimensions, fusionnées (nous y revenons à la section 3.5).

Nous avons arrêté l'ajout de nouvelles sections, et ainsi, l'analyse de documents supplémentaires, lorsque nous avons jugé avoir atteint la saturation empirique, c'est-à-dire, comme l'indique Pires (1997), lorsque les données additionnelles que l'on greffait au tableau s'avéraient anecdotiques et n'apportaient « plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique » (p. 157).

Finalement, comme nous souhaitons produire un guide qui s'applique au plus grand nombre de localités urbaines possibles, nous avons choisi de ne retenir que les catégories qui s'avèrent incontournables lors de l'élaboration de n'importe quel diagnostic de sécurité.

Nous avons donc dû les sélectionner et avons procédé, avec l'aide de notre directrice de maîtrise, à l'exercice d'accord interjuges, qui, selon Vallerand, Guay et Blanchard (2000 : 268), permet d'établir le niveau d'accord entre deux juges ou plus pour vérifier à quel point ils s'entendent quant à leur jugement concernant la présence ou l'absence d'une caractéristique dans un échantillon.

Exposée la méthodologie du présent mémoire est certes très utile, mais ne nous renseigne pas sur la pertinence de son contenu. L'énoncé de l'apport théorique et concret de cette étude permet cependant de remédier à la situation.

2.5 Apport théorique et concret du mémoire

Notre projet permet tout d'abord de combler une partie des lacunes documentaires, constatées dans les écrits issus du Québec, du Canada, des États-Unis et d'Europe, concernant la réalisation d'un diagnostic de sécurité. Nous avons précisé, à partir de différents ouvrages, la signification des dimensions abordées dans le cadre d'un diagnostic de sécurité et nous avons simplifié certaines de ces explications et définitions dans le guide proposé. Notre mémoire constitue ainsi une référence théorique et lexicale, à la portée de tous, en matière d'insécurité.

Des plus, comme la prévention est souvent la clé pour éliminer ou à tout de moins freiner l'insécurité (notamment la criminalité), comme le National crime prevention institue (2001 : 3) l'indique, il faut qu'elle soit adéquate et qu'elle vise les problématiques sur lesquels nous souhaitons appliquer des projets de prévention. Une des façons les plus avisées de bien cerner ces phénomènes est d'effectuer un diagnostic de sécurité complet et représentatif du milieu. De plus en plus d'organisations (ex. : ministère et municipalité) expriment d'ailleurs le désir d'employer cette méthode afin de produire des plans d'action adaptés à la réalité.

L'apport concret du présent mémoire est donc considérable, puisqu'il permet d'une part une lecture de l'insécurité urbaine (composantes objectives et subjectives) et, d'autre part, l'identification des besoins en la matière. Ultimement, l'utilisation de ce guide devrait permettre de justifier l'élaboration ou la continuation de projets pouvant avoir des impacts positifs sur l'environnement urbain, et ainsi optimiser la sécurité sous toutes ses formes.

De plus, il est à noter qu'aucun des guides que nous avons consultés (ce qui inclut par ailleurs ceux créés ou complétés pendant la rédaction du présent ouvrage) ont pris la forme du guide que nous avons produit ou ont exposé des explications aussi extensives concernant tout le processus diagnostique, et plus spécifiquement la technique d'analyse.

Malgré son apport considérable, le présent mémoire comporte tout de même certaines limites.

2.6 Limites du mémoire

Bien que l'utilisation du guide créé dans le cadre de ce mémoire permette d'exécuter le portrait d'une localité urbaine et d'y relever les problématiques prégnantes, il ne mène pas directement à l'élaboration d'un plan d'action. La création et la conception de projets liés à l'identification de problématiques requiert une étude relativement approfondie des systèmes en place (forces policières, justice des adultes et des mineurs, services communautaires, services de santé), ainsi que de ce qui est déjà fait pour contrer ces problématiques, ce qui n'est que superficiellement abordé par le guide proposé. Si les vols sont, par exemple, identifiés comme une problématique à prioriser, il faudra alors : s'informer sur ce qui est déjà fait en matière de prévention et de répression pour ce crime, chercher à savoir s'il semble y avoir suffisamment de projets, se renseigner sur ce qui semble faire défaut pour que les vols soient à la hausse et/ou que les gens en aient peur. Ce n'est pas un élément que nous pouvions insérer dans le guide, puisque ça dépend entièrement des problématiques priorisées.

Une autre limite, que nous ne pouvions éviter, faute de temps, est la mise à l'épreuve du guide que nous avons produit. C'est une limite assez importante puisqu'on ne sait pas si le guide créé est adéquat et s'il répond à une majorité de mandats concernant l'élaboration d'un diagnostic de sécurité. De plus, puisque personne ne l'a testé, nous ne pouvons pas savoir si notre guide est réellement à la portée de tous, ce qui était un de nos objectifs. Cependant, la coordonnatrice du projet diagnostique à l'arrondissement de Ville-Marie a examiné de près le chapitre 4 du présent document et nous a affirmé que, s'il avait été en sa possession lors de l'élaboration du diagnostic de sécurité, le processus aurait été beaucoup moins ardu. Le directeur du Service de police de la Ville de Longueuil, Marc St-Laurent, en a également pris connaissance et nous a communiqué ses commentaires ; selon lui, le guide est bien fait, complet, et permet une lecture objective et globale de l'insécurité sous toutes ses formes. Monsieur St-Laurent a également affirmé que c'était « tout un outil ! », qui pourrait servir à plusieurs catégories d'individus, et qu'il pourrait possiblement vouloir lui-même l'utiliser.

De plus, puisque nous avons pris part à l'élaboration du diagnostic dans l'arrondissement de Ville-Marie et que l'expérience fût difficile bien qu'enrichissante, il se peut que nos analyses et conseils ne soient pas complètement neutres. Nous croyons cependant que, puisque nous étions consciente de ce fait, son impact s'en est trouvé fort probablement amoindri.

Nous pouvons même tourner cette limite à notre avantage, puisque cette implication personnelle nous a permis un approfondissement des analyses, et par le fait même, des recommandations formulées, que nous n'aurions autrement pas atteint. De plus, l'utilisation de l'analyse documentaire vient atténuer la présente limite, puisque comme Gauthier (1984 : 296) l'indique, cette technique élimine partiellement les influences extérieures en retirant le sujet à l'étude de l'opération de mesure et, avec lui, ses réactions possibles et l'influence que le chercheur pourrait avoir sur lui. L'analyse documentaire est donc considérée comme une mesure discrète, c'est-à-dire qui n'intervient pas dans le cours des événements.

Finalement, et paradoxalement compte tenu de la teneur de nos propos au paragraphe précédent, la dernière limite a trait à l'utilisation de l'analyse documentaire. En effet, notre mémoire est entièrement basé sur des écrits, ce qui, comme l'indique Cellard (1997 : 252), peut occasionner des problèmes. En effet, l'auteur indique que « le document constitue un instrument dont le chercheur n'est pas maître » et dont « [l']information circule en sens unique » puisque « le chercheur ne peut exiger de lui des précisions supplémentaires » (p. 252). Cet état de fait nous a d'ailleurs posé problème à certains endroits. Nous n'étions pas, par exemple, en mesure de demander aux documents de nous expliquer la technique diagnostique qui avait servi à analyser les données présentées dans le portrait. En usant de déduction et de bon sens, nous sommes cependant parvenue à tirer les lignes directrices des techniques d'analyse utilisées dans les documents retenus, du moins lorsque celles-ci étaient présentes.

Les objectifs général et spécifiques, la formation du corpus empirique, le processus analytique, l'apport théorique et concret, ainsi que les limites, ayant été précisés dans le présent chapitre, nous pouvons maintenant exposer les résultats des analyses effectuées.

Le chapitre suivant nous rapproche ainsi de l'objectif principal poursuivi dans ce mémoire, soit la proposition d'un guide diagnostique.

CHAPITRE 3 : Préparation du guide - analyse des diagnostics de sécurité

Le présent chapitre présente les résultats obtenus suite aux analyses effectuées à partir des diagnostics de sécurité sélectionnés. S'y trouve d'abord une fiche signalétique, suivie d'une description du contexte de production de chacun des documents analysés. Suivent les résultats des analyses qui sont présentés en cinq temps, reflétant partiellement le processus analytique exposé à la section précédente. Sont en premier lieu énoncés les résultats de l'analyse concernant la méthode utilisée pour la production des diagnostics de sécurité examinés, puis ceux concernant la forme qu'ont donnée les auteurs aux documents analysés. La démarche ayant mené à la formation du canevas diagnostique est ensuite rappelée, suivie des explications liées à la formation de la partie *portrait* du canevas. Finalement, la technique que nous avons utilisée pour parvenir à la proposition du processus analytique est exposée.

3.1 Description des documents analysés

Afin de mieux saisir leur nature et leur essence, nous présentons une description de chacun des diagnostics de sécurité choisis pour l'analyse. Rappelons que le choix des documents s'est fait en fonction des critères de sélection posés, c'est-à-dire que les localités à partir desquelles ils avaient été élaborés présentaient une densité de population suffisante, que les organisations responsables de leur rédaction semblaient compétentes, que les documents paraissaient complets et qu'il s'agissait d'ouvrages relativement récents. Notons également que certains d'entre eux dépassent le cadre du *diagnostic* et sont plus du ressort du *contrat* de sécurité, c'est-à-dire qu'ils ne comportent pas uniquement un portrait de la localité et l'analyse de celui-ci, mais également l'énoncé de préconisations pour le plan d'action ainsi que le détail des systèmes en place, des actions posées et des projets développés pour contrer l'insécurité. Rappelons que nous nous sommes uniquement concentrée sur le portrait et l'analyse diagnostiques.

3.1.1 Diagnostic de sécurité de la ville nouvelle de Sénart

3.1.1.1 *Informations générales : diagnostic de sécurité de Sénart*

Titre : Diagnostic local de sécurité de la ville nouvelle de Sénart (Seine et Marne et Essone),
Rapport général à caractère intercommunal

Année de production : 2000

Auteur : Institut des hautes études de la Sécurité intérieure

Longueur : 108 pages

Sections

1. Présentation sociodémographique de Sénart
2. Étude de la délinquance sur Sénart
3. Étude du sentiment d'insécurité et de la demande sociale de sécurité
4. Étude des réponses apportées par les acteurs publics
5. Préconisations

Années des données sociodémographiques et criminelles utilisées :

- Données sociodémographiques : 1995
- Données criminelles : 1994 à 1998.

3.1.1.2 *Contexte de production du diagnostic de sécurité de Sénart*

Le diagnostic de sécurité de la ville nouvelle de Sénart a été produit suite à la distribution d'une circulaire interministérielle en date du 28 octobre 1997¹⁰ décrivant la démarche du contrat local de sécurité (CLS) en quatre étapes : le constat de la situation (délinquance et insécurité); l'évaluation du sentiment d'insécurité et des demandes sociales de sécurité ; l'adaptation des réponses apportées à la situation locale et l'analyse des partenariats ; et la proposition de préconisations susceptibles de former le plan d'action.

Le dispositif technique et méthodologique qui fût mis en place à Sénart pour réaliser ces étapes comportait trois volets : le pilotage de la préparation du CLS, comprenant lui-même trois niveaux : un comité de pilotage, un groupe de suivi technique et une équipe technique de diagnostic, ainsi que l'outillage méthodologique, incluant les outils d'analyse des données quantitatives et qualitatives et, finalement, quatre groupes de travail thématiques (les gens du voyage, la prévention précoce de la délinquance, l'habitat social et les transports).

Par la composition des différents comités, il est aisé de se rendre en compte la mixité des effectifs mis à contribution et le caractère de concertation qu'a pris la démarche, ce qui s'avérait par ailleurs indispensable à l'accomplissement du projet selon la circulaire interministérielle.

3.1.2 Diagnostic de sécurité d'Aix-en-Provence

3.1.2.1 *Informations générales : diagnostic de sécurité d'Aix-en-Provence*

Titre : Contrat local de sécurité, Ville d'Aix-en-Provence

Année de production : 1999

¹⁰ La circulaire avait pour but de mettre de l'avant la problématique de l'insécurité sous toutes ses formes et d'enjoindre diverses instances de signer des contrats locaux de sécurité dans le but d'y remédier. Elle dicte donc la démarche associée à l'établissement de CLS.

Auteur : Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Bouches du Rhône

Longueur : 44 pages

Sections

1. Diagnostic local de sécurité
2. Contrat local de sécurité, Les priorités et les plans d'actions retenus
3. Suivi et évolution concertée du contrat local de sécurité

Années des données sociodémographiques et criminelles utilisées :

- Données sociodémographiques : pas d'année mentionnée
- Données criminelles : années jouant entre 1992 et 1998, mais particulièrement entre janvier 1997 et août 1998

3.1.2.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité d'Aix-en-Provence

Comme le diagnostic effectué à Aix-en-Provence comportait plusieurs volets traités de façon différente de ceux abordés par l'IHESI (Créteil et Sénart), nous avons jugé bon de l'inclure dans notre analyse afin de diversifier nos sources d'inspiration en vue de l'élaboration de notre guide.

Le CLS d'Aix-en-Provence s'inscrit dans la même démarche que les précédents, c'est-à-dire sur une base dynamique et volontaire, dans le respect de la circulaire interministérielle du 28 octobre 1997. Ce document semble cependant plus ancré que les autres dans le langage politique : il y est fait mention, dans le préambule, des « valeurs républicaines », de « l'appui indispensable des pouvoirs publics » à la réalisation du contrat de sécurité et des « lois en vigueur ». Cet état de fait est probablement dû à l'instance qui a produit le document, soit le Centre de gestion de la fonction publique territoriale.

On retrouve dans ce document certaines directives, bien que les étapes et leur organisation n'y soient pas clairement précisées. Selon les auteurs de ce document, le contrat local de sécurité passe inéluctablement par le diagnostic de sécurité, qui consiste dans la mise en relief des principales caractéristiques de la situation locale en matière de sécurité, ainsi que dans l'identification des actes de prévention et de sécurisation y étant apportés. Le suivi et l'évaluation des mesures sont ainsi également examinés. Le but est de mener des actions efficaces et bien construites, en partenariats étroits, afin de remédier ou de réduire l'insécurité.

Notons également que selon les auteurs, le contrat local de sécurité doit aussi être souple et, ainsi, doit pouvoir être adapté aux exigences locales.

3.1.3 Diagnostic de sécurité de Créteil

3.1.3.1 *Informations générales : diagnostic de sécurité de Créteil*

Titre : Diagnostic local de sécurité de Créteil (Val de Marne)

Année de production : 1999

Auteur : Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure

Longueur : 130 pages (annexes non comptées)

Sections

- Analyse socio-économique
- I. Analyse de la délinquance
- II. Le sentiment d'insécurité et les demandes de sécurité des agents de proximité¹¹ de Créteil
- III. Les dispositifs
- IV. Deux monographies (analyses de cas)
- V. Préconisations

Années des données sociodémographiques et criminelles utilisées :

- Données sociodémographiques : l'année du dernier recensement est 1990 et les données les plus récentes utilisées datent de 1997
- Données criminelles : elles s'échelonnent de 1994 à 1998, 1998 étant l'année la plus récente lors de la production du document

3.1.3.2 *Contexte de production du diagnostic de sécurité de Créteil*

Bien que le document ait été produit par l'IHESI, nous avons remarqué qu'il se démarquait de celui de Sénart et comportait plus de dimensions que ce dernier. Nous avons ainsi jugé que son analyse pouvait être enrichissante et amener des éléments inédits à notre guide.

Le diagnostic de sécurité de Créteil a également été produit selon la démarche prescrite par la circulaire interministérielle du 28 octobre 1997 et la méthodologie élaborée par l'IHESI¹², en accord avec les différentes missions des ministères signataires de la circulaire¹³. Il se fonde ainsi sur une démarche de large concertation locale, sur l'exploitation de plusieurs types de documents ayant des sources diverses et d'un questionnaire sur les perceptions de l'insécurité rempli par 345 agents de proximité, ainsi que sur l'analyse d'environ 80 entretiens réalisés avec les principaux responsables du domaine de la sécurité, de la prévention et de la cohésion sociale.

¹¹ Les agents de proximité sont les personnes, autres que les résidents de la localité étudiée, susceptibles d'être confrontées à la réalité de l'insécurité dans le cadre de leur travail. Un des synonymes employés par les auteurs de ce diagnostic est « professionnels ». Il peut s'agir notamment de policiers, de commerçants, d'agents socioculturels, de médecins, de personnels des services publics de proximité (ex. : la poste) et de personnels judiciaires.

¹² On retrouve cette méthode dans : *Le guide pratique pour les contrats locaux de sécurité* (1998)

¹³ Le ministre de l'emploi et de la solidarité, le garde des sceaux, le ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, le ministre de l'intérieur, le ministre de la défense et le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire.

Le diagnostic est issu d'un travail de terrain de cinq mois qui a permis des échanges entre les parties impliquées. Notons finalement qu'il s'est appuyé sur l'encadrement et l'orientation fournis par les membres du comité de suivi technique concernant la démarche.

3.1.4 Diagnostic de sécurité du 20^{ème} arrondissement de Paris

3.1.4.1 *Informations générales : diagnostic de sécurité du 20^{ème} arrondissement*

Titre : Contrat de sécurité du 20^{ème} arrondissement

Année de production : En se basant sur les données, on peut la situer en 2003

Auteur(s) : Rédaction conjointe : Mairie, Préfecture de police et Parquet de Paris

Longueur : 134 pages

Sections

Introduction

1. 1^{ère} partie : Diagnostic et état des lieux de l'arrondissement
 - I. Approche méthodologique
 - II. Diagnostic socio-urbain du XX^{ème} arrondissement
 - III. Diagnostic de la délinquance sur l'arrondissement
 - IV. Insécurité perçue ou vécue par les partenaires
 - Les bailleurs sociaux face à l'insécurité ; Les professions à risques face à l'insécurité ; Les établissements scolaires face à la violence ; Les clubs de prévention face à la délinquance ; Les sept conseils de quartier ; La qualité du cadre de vie : un facteur additionnel du sentiment d'abandon ; Conclusion.
2. Deuxième partie : Actions et dispositifs déjà existants
 - I. Les partenaires institutionnels
 - II. Les dispositifs préventifs et de sécurité des bailleurs sociaux
 - III. La prévention spécialisée
 - IV. Les expériences associatives des quartiers
3. Troisième partie : Les objectifs et actions à mettre en place
 - I. Les objectifs fixés par les partenaires
 - II. Les fiches actions

Années des données sociodémographiques et criminelles utilisées :

1. Données sociodémographiques : aucune année indiquée
2. Données criminelles : 2000 à 2002

3.1.4.2 *Contexte de production du diagnostic de sécurité du 20^{ème} arrondissement*

Le diagnostic de sécurité du 20^{ème} arrondissement de Paris se démarque des autres diagnostics disponibles puisqu'il comporte plusieurs volets traités différemment de ceux abordés par les autres organisations et auteurs français. Il semblait ainsi pouvoir apporter des dimensions originales à l'étude, et c'est entre autres pourquoi nous l'avons retenu aux fins d'analyse.

Toujours dans l'optique de la circulaire interministérielle du 28 octobre 1997, le diagnostic du 20^{ème} arrondissement découle de la signature du Contrat parisien de sécurité survenue en 1999, relancé par celle d'un avenant le 27 février 2002.

À l'échelle de l'arrondissement, c'est la signature du contrat le 22 avril 2003 entre la Mairie de Paris, la Mairie d'arrondissement, l'Éducation nationale, la Police judiciaire et le Parquet qui démarra le projet.

La production du document repose sur le partenariat ainsi que la capitalisation de travaux existants et a été supervisée par un comité de pilotage composé de représentants du Parquet, de la Préfecture de police, des équipes de développement et de la Mairie d'arrondissement. Environ 200 personnes ont assisté aux diverses réunions, organisées et animées par la Substitut du procureur, le Commissaire central et l'Adjoint au maire d'arrondissement.

Le Comité de pilotage du projet a retenu six thèmes touchant l'insécurité qui ont été déclinés en fonction des territoires, et ce, dans le but de fournir aux partenaires une vision plus compartimentée du territoire et du contenu social urbain. Les thèmes retenus, auxquels furent assignés divers groupes de travail, étaient : 1) les établissements scolaires, 2) les bailleurs sociaux, 3) les professions à risques, 4) l'aide aux victimes, le lien social et la tranquillité publique, 5) les mineurs et l'action judiciaire et 6) la sécurisation des dépendances de l'hôpital. Parallèlement, deux autres déclinaisons opérationnelles, en fonction des territoires, ont été mises en place : le Groupe local de traitement de la délinquance et le découpage de l'arrondissement en aires par la Police urbaine de proximité. Les réunions tenues par plusieurs groupes de travail ont permis de dresser un portrait général des problématiques qui interpellent les partenaires impliqués dans la démarche.

Afin de mener à bien le projet, le Cabinet SURETIS¹⁴ a été sollicité pour procéder à une recherche exhaustive de différents documents qui ont constitué la base du diagnostic de sécurité. Ces documents incluent des bilans, des statistiques, différents documents référant à des projets, des contributions, ainsi qu'aux objectifs et missions d'organisations municipales et étatiques, des diagnostics spécifiques à une problématique, des supports cartographiques, ainsi que les synthèses des réunions de travail des groupes thématiques.

¹⁴ Bureau d'études et de conseil.

3.1.5 Diagnostic de sécurité de l'arrondissement du Sud-ouest

3.1.5.1 *Informations générales : diagnostic de sécurité du Sud-Ouest*

Titre : Diagnostic local de sécurité urbaine pour l'arrondissement Sud-Ouest

Année de production : 2006

Auteur : Prévention Sud-Ouest (Tandem)

Longueur : 91 pages

Sections

1. Contexte entourant l'étude
2. Précisions méthodologiques
3. Portrait de l'arrondissement Sud-Ouest et des acteurs en présence
4. Données statistiques sur la sécurité au Québec, à Montréal et dans l'arrondissement du Sud-Ouest
5. Portrait du sentiment de sécurité dans l'arrondissement Sud-Ouest
6. Quelques comparaisons et quelques faits saillants

Années des données sociodémographiques et criminelles utilisées :

- Données sociodémographiques : 2003 et 2004
- Données criminelles : 1999 à 2005, la majorité entre 2001 et 2004

3.1.5.2 *Contexte de production du diagnostic de sécurité du Sud-Ouest*

Puisqu'il s'agissait d'un des rares documents québécois, et qu'il pouvait ainsi nous renseigner sur les pratiques d'ici, nous avons choisi d'analyser le diagnostic de sécurité du Sud-Ouest.

L'arrondissement Sud-Ouest a été particulièrement sensible à la politique ministérielle sur la prévention de la criminalité, intitulée *Pour des milieux de vie plus sécuritaires*, et a réagi en créant entre autres la Table de sécurité urbaine¹⁵ en juin 2004. Les travaux de celle-ci ont porté sur la recherche de moyens pour produire un diagnostic local en sécurité urbaine, qui permet l'identification des besoins en termes de sécurité et qui constitue ainsi la base de tout programme d'action en matière de prévention et de lutte contre la criminalité.

À l'automne 2004, lors de la tenue d'une réunion de la Table de sécurité urbaine, Prévention Sud-Ouest, un des partenaires à cette table, a annoncé que le Centre national de prévention du crime (CNPC) était prêt à financer la réalisation d'un diagnostic local de sécurité. C'est en janvier 2005, suite à l'octroi d'une subvention par le CNPC, qu'a débuté le processus de recherche d'informations et la mise en commun d'outils méthodologiques entre divers organismes responsables du programme Tandem.

¹⁵ Selon la Ville de Montréal (2007), cette instance est composée d'intervenants de la Ville et des grands partenaires de l'arrondissement. Elle leur permet de travailler en complémentarité et de mettre leur expertise en commun pour trouver des solutions à des problèmes de sécurité ponctuels. Elle leur permet aussi d'élaborer des plans d'action à long terme, pour des problématiques plus globales.

3.1.6 Diagnostic de sécurité de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie

3.1.6.1 *Informations générales : diagnostic de sécurité de Rosemont – La Petite-Patrie*

Titre : Diagnostic de sécurité urbaine dans l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie

Année de production : 2006

Auteurs : Isabelle Lelandais, Tandem Rosemont – La Petite-Patrie

Longueur : 124 pages

Sections

1. Présentation de la méthodologie
2. Présentation de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
3. Portrait de la sécurité dans l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
4. Réponses en matière de sécurité : attentes et suggestions des personnes ressources consultées
5. Synthèse et recommandations

Années des données sociodémographiques et criminelles utilisées :

- Données sociodémographiques : 2001
- Données criminelles : 2001 à 2004, particulièrement 2004

3.1.6.2 *Contexte de production du diagnostic de sécurité de Rosemont – La Petite-Patrie*

Compte tenu qu'il s'agissait également d'un des rares documents québécois, et qu'il pouvait, par le fait même, nous renseigner sur les pratiques d'ici, nous avons choisi d'analyser le diagnostic de sécurité de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie.

Le diagnostic de sécurité, réalisé entre novembre 2004 et mars 2006 par Tandem Rosemont – La Petite-Patrie, a été soutenu par un comité de suivi et figurait au nombre des obligations contractuelles du programme Tandem. Le diagnostic comptait parmi ses obligations puisque le ministère de la Sécurité publique (MSP) le considère comme une nécessité préalable à une démarche de prévention du crime, qui est un des objectifs de Tandem Montréal. Cette obligation était énoncée dans *La sécurité dans les milieux de vie, Guide à l'intention des municipalités*, publié en 1999 par le ministère de la sécurité publique du Québec, et a par ailleurs été réitérée dans *La clé pour des municipalités plus sûres*, trousse réalisée par Capobianco, Shaw et Vézina (2004), ainsi que dans le *Projet d'implantation restreinte de stratégies locales en prévention de la criminalité*, tous deux présentés lors d'un colloque organisé à Québec en 2004 par le MSP¹⁶.

¹⁶ Suivant l'annuelle *Semaine de la prévention de la criminalité*, une quatrième édition des journées de formation en prévention de la criminalité a eu lieu les 16 et 17 novembre 2004. Elles s'inscrivaient dans l'esprit et la mise en œuvre de la Politique ministérielle en prévention de la criminalité prescrite par le MSP. Durant ces journées, une grande place a été accordée à la diffusion d'outils de prévention (Centre international pour la prévention de la criminalité, site consulté le 21 novembre 2007).

3.1.7 Diagnostic de sécurité d'Adur

3.1.7.1 *Informations générales : diagnostic de sécurité d'Adur*

Titre : Adur Crime and Disorder Audit 2004

Année de production : 2004

Auteur(s) : Beacon Council, Crime and Disorder Partnerships (2004-2005)

Longueur : 175 pages

Sections

1. Chapter 1: Introduction and background
2. Chapter 2: Review of the 2002-2005 strategy
3. Chapter 3: Findings from the data gathered for 2002-5 audit
4. Chapter 4: Review of main findings from the audit
5. Chapter 5: Consultation plans – what happens next
6. Appendices (A to D)

Années des données sociodémographiques et criminelles utilisées :

- Données sociodémographiques : 2001 à 2004.
- Données criminelles : principalement de 2001 à 2004, et quelques données s'étalant de 1995 à 2004.

3.1.7.2 *Contexte de production du diagnostic de sécurité d'Adur*

Comme le diagnostic de sécurité d'Adur constitue un ouvrage britannique et qu'il ne se base ainsi pas nécessairement sur les mêmes principes que ceux du Québec ou de la France, nous jugeons qu'il pouvait constituer un apport intéressant à notre recherche des meilleures inspirations pouvant guider l'élaboration de notre projet.

La production du diagnostic d'Adur, en 2001, a été faite suite à l'établissement d'une première stratégie de 1999-2002, dans le but de fournir un portrait de la sécurité de la communauté, et ainsi aider les partenaires de l'Adur Community Safety Partnership (ACSP) à définir sa stratégie pour 2002-2005 concernant la criminalité et le désordre.

Ce document s'est donc basé sur les priorités déjà établies pour la première stratégie, cette dernière faisant suite à la venue du *Crime and Disorder Act 1998*, qui a fourni l'opportunité de formaliser les partenariats d'Adur. Les législateurs se sont ainsi concentrés sur l'objectif de prévenir et réduire le niveau de la criminalité et du désordre dans les localités et ont confié aux autorités locales et à la *Sussex Police* la responsabilité de produire un diagnostic de la criminalité et une stratégie de prévention concernant la criminalité et le désordre pour Adur.

Cette loi stipule que les administrations locales doivent former un partenariat afin de répondre aux objectifs posés, qui sont de 1) réaliser un diagnostic détaillé de la criminalité et des désordres, 2) consulter et impliquer les agences et la communauté, 3) utiliser le diagnostic pour identifier les priorités d'action et 4) développer un plan stratégique sur trois ans permettant d'identifier les cibles à prioriser et les méthodes pour évaluer les performances.

Le ACSP doit obligatoirement être composé de certains partenaires statutaires, soit la *Sussex Police*, la *Sussex Police Authority*, la *West Sussex Fire Brigade*, le *Adur, Arun and Worthing Primary Care Trust* et le *West Sussex County Council*. Il inclut aussi d'autres organisations, choisies stratégiquement, comme le *Drug Alcohol Action Team*, le *Youth Offending Team*, le *West Sussex Youth Services* et le *West Sussex Probation Services*.

Le diagnostic effectué vers la fin de 1998 et au début de 1999 fût le premier document produit par l'ACSP. Il permet de formuler la stratégie de 1999-2002. Par la suite, dans le cadre du même partenariat, le diagnostic de 2001 et la stratégie de 2002-2005 furent élaborés et suivis, finalement, du diagnostic de 2004 et de la stratégie pour 2005-2008.

3.1.8 Diagnostic de sécurité de Brighton et Hove

3.1.8.1 *Informations générales : diagnostic de sécurité de Brighton et Hove*

Titre : Brighton and Hove Community Safety, Crime and Drugs Audit for 2005-2008

Année de production : 2004

Auteur(s) : Crime and Disorder Reduction Partnership

Longueur : 229 pages

Sections

- | | |
|--|---|
| 1. Introduction | 14. Illicit drug misuse |
| 2. Demography and local characteristics | 15. Anti-social behavior |
| 3. Comparisons with other CDRPs | 16. Criminal damage |
| 4. Overview of crimes/incidents | 17. Physical environment and quality of life |
| 5. Vehicle crime | 18. Public transport and road safety |
| 6. Domestic burglary | 19. Children and young people |
| 7. Other theft | 20. Young offenders |
| 8. Violent crime | 21. Prolific and other priority offenders |
| 9. Domestic violence | 22. Victims and victimization |
| 10. Homophobic crimes and incidents | 23. Enforcement deterrence and communications |
| 11. Racist and religiously motivated incidents | 24. Fear of crime and its impact |
| 12. Business crime | 25. Cost of crime |
| 13. Alcohol misuse | Appendix 1 : Deprivation |

Années des données sociodémographiques et criminelles utilisées :

- Sociodémographiques : années 2001 et 2004
- Criminelles : de 2000 à 2004

3.1.8.2 Contexte de production du diagnostic de sécurité de Brighton et Hove

Tout comme le diagnostic de sécurité d'Adur, celui de Brighton et Hove est un diagnostic *britannique* et peut ainsi nous apporter une vision différente de l'étude de l'insécurité.

Le diagnostic de Brighton et Hove s'est basé sur les prémisses du *Crime and Disorder Act 1998* qui a fourni l'opportunité de formaliser les partenariats des autorités locales et de la police avec d'autres entités influentes, afin de produire une stratégie et de travailler ensemble pour adresser les problématiques dans les limites d'un partenariat pour la réduction du crime et des désordres.

Selon le *Crime and Disorder Act 1998*, les autorités responsables se doivent de produire un diagnostic de la criminalité et une stratégie concernant la criminalité et le désordre à tous les trois ans. Le diagnostic effectué en 2004 est en fait le troisième à être complété à Brighton et Hove et fait suite à la stratégie de la réduction du crime et la sécurité de la communauté mise en place d'avril 2002 à mars 2005.

3.1.9 En somme

Cette section nous ayant permis de décrire les documents retenus, nous avons maintenant une idée plus juste du contexte de leur production et de ce qu'ils visaient à accomplir. Nous exposons à présent les résultats ayant fait suite aux divers niveaux d'analyse effectués. Les deux sections qui suivent présentent respectivement les résultats issus de l'analyse de la méthodologie ayant présidé à la production des documents et de la forme en ayant découlé.

3.2 Analyse de la méthodologie

Cette section expose l'analyse de la méthodologie utilisée par les auteurs afin d'élaborer leur diagnostic de sécurité. Les résultats sont présentés de manière à ce que les bons et les mauvais éléments, accompagnés d'exemples tirés des différents ouvrages analysés, soient simultanément exposés pour un même item, du moins lorsque c'est possible ; dans certains cas, seuls les éléments indésirables sont présentés puisqu'il n'y avait pas de pendant positif.

3.2.1 Indication et adéquation des sources

Les sources sont un des éléments essentiels à la production de tout diagnostic de sécurité. Elles devraient être précisées dans le document qui rend compte du portrait de la localité, puisqu'il comporte des données et des informations de diverses provenances.

On en retrouve différents types de sources : les sources primaires, qui sont des informations recueillies directement par les auteurs, même si c'est à l'aide d'une source secondaire comme un questionnaire déjà existant ; et les sources secondaires, qui sont des informations tirées de documents existants, sans que les auteurs ne les manipulent, comme des statistiques officielles, les résultats d'une étude, ou encore les résultats d'un sondage administré par d'autres personnes que les auteurs eux-mêmes. Un des éléments relevés à travers les différents diagnostics est le manque d'indication quant aux sources primaires et secondaires utilisées afin de créer les portraits diagnostiques des localités étudiées (Sénart, Créteil, Aix-en-Provence, Paris et Adur). Cette omission s'avère majeure, puisqu'elle rend incertaine la provenance des données utilisées, qui permettrait non seulement de situer le lecteur, mais également de satisfaire les sceptiques qui peuvent eux-mêmes vérifier la véracité et le fondement des informations rapportées.

Les auteurs du diagnostic du Sud-Ouest ont notamment commis un impair, toutefois moins crucial que l'omission complète d'une source, en négligeant de joindre le numéro de la page d'où ils avaient tiré l'information soutenant le portrait diagnostique. Avec peu d'efforts, les auteurs peuvent en fait rendre le travail de vérification de leurs données beaucoup plus facile et permettre d'assurer la confiance des lecteurs envers l'information présentée, ce qui ne garantit pas la qualité de l'ouvrage, mais aide grandement à véhiculer l'idée d'une étude sérieuse.

Bien que les sources inadéquates ou manquantes soient communes dans la plupart des diagnostics de sécurité analysés, nous avons tout de même relevé quelques « bons coups », notamment dans le diagnostic de sécurité de Sénart : les sources des données utilisées pour la conception de chacun des tableaux et des figures y ont été clairement exposées sous chacun d'eux. C'est également le cas des diagnostics d'Adur et de Paris, pour lesquels on observe la même assiduité concernant les sources de la cartographie.

Les sources pour les documents de Rosemont – La Petite-Patrie et du Sud-Ouest étaient aussi indiquées de façon adéquate, et les sources des informations autres que les statistiques policières étaient toujours incluses à la fin de la section. Il en était également de même pour le diagnostic de Brighton et Hove.

Dans un autre ordre d'idées, on retrouve dans le diagnostic du 20^{ème} arrondissement de Paris plusieurs sources de données pour un même élément, ce qui s'avère judicieux. La même remarque s'applique au diagnostic de Brighton et Hove, où les auteurs tirent leurs informations non seulement des statistiques criminelles officielles, mais également de diverses études, dont les sources sont par ailleurs indiquées à la fin de chacune des sections. Avoir une bonne diversité des sources est estimable, cet état de fait permettant de corroborer les données et d'avoir une vision plus globale et générale de la situation.

3.2.2 Définitions des concepts clés

Certaines abréviations, termes et concepts demandaient à notre avis plus d'explications dans plusieurs des diagnostics analysés. C'est le cas des éléments qui étaient plus du ressort de l'insécurité que du sentiment d'insécurité dans le contrat du 20^{ème} arrondissement de Paris, mais qui se trouvaient tout de même dans cette dernière rubrique, par exemple lorsqu'il était question d'énoncer, pour chaque profession à risques identifiée, le sentiment d'insécurité : on y a joint, sans discernement, des problématiques de sécurité plutôt que le sentiment ressenti y étant attaché. Si les auteurs avaient préalablement défini l'insécurité et le sentiment d'insécurité, cette situation aurait probablement pu être évitée.

Le diagnostic de Créteil constitue aussi un bon exemple de l'importance de choisir les termes avec soin et de les expliquer adéquatement. Les auteurs, en présentant les résultats du sondage effectué auprès des professionnels à risques, font référence au sentiment de sécurité dans la *vie quotidienne*, puis au sentiment d'insécurité la *nuit*. Le texte associé à la présentation des réponses aux questions suggère que, pour les auteurs, l'un est le pendant de l'autre (« La nuit, on constate que les proportions s'inversent... », p. 56) ; le terme *vie quotidienne* est dès lors à notre avis mal choisi et mal expliqué, puisqu'il ne signifie pas inévitablement *jour*, mais peut, pour certains, représenter d'autres moments de la journée (pour les travailleurs de soir ou de nuit par exemple), alors que *nuit* signifie invariablement nuit (noirceur).

On retrouve un autre exemple d’ambiguïté au niveau des concepts utilisés dans le diagnostic du Sud-Ouest, dans la partie rapportant les questions et les résultats du sondage sur le sentiment d’insécurité. Alors qu’une question fait référence au *sentiment d’insécurité* et l’impact que les gangs ont sur celui-ci, les choix de réponses associés à la question réfèrent à l’impact que les gangs ont sur la *sécurité*, ce qui n’est pas la même chose. Il est possible d’avoir un fort sentiment d’insécurité généré par les gangs de rue tout en étant conscient des faibles risques réels d’atteinte à la sécurité, particulièrement s’ils ne sont pas présents ou actifs dans la localité. Ce n’est par ailleurs pas la seule question où on mélange l’insécurité et le sentiment d’insécurité dans ce diagnostic, et ça devient parfois difficile de faire la part des choses et de comprendre ce dont le chercheur a réellement voulu s’enquérir.

L’emploi de termes suffisamment complexes et/ou spécialisés pour qu’ils requièrent des explications, qui n’étaient pas systématiquement fournies, se retrouve également dans le diagnostic d’Aix-en-Provence et celui du 20^{ème} arrondissement, où les concepts de *délits de voie publique* et de *violences urbaines* sont utilisés sans que leur signification et leur contenu ne soient expliqués. On retrouve également, dans le diagnostic du Sud-Ouest, les termes de *méfais liés aux graffiti* et *graffiti*, sans que l’on nous informe de ce qui les différencie. Nous pouvions en déduire une partie à partir du texte et des tableaux, sans savoir si notre compréhension était juste et complète. Cette situation alourdit la lecture de l’ouvrage en obligeant le lecteur à faire des recherches pour saisir ce dont il est question, ce qu’il ne devrait par ailleurs jamais avoir à faire en consultant un diagnostic de sécurité.

Le diagnostic de Rosemont – La Petite-Patrie constitue également un bel exemple d’ambiguïté : certains éléments de ce que les auteurs appellent *criminalité* ne sont pas des crimes ni même des délits (ex. : bâtiments délabrés), ce qui aurait demandé à être explicité.

Certains diagnostics ont cependant répondu à nos attentes : on retrouve dans ceux du 20^{ème} arrondissement de Paris, du Sud-Ouest, d’Adur et de Brighton et Hove, des sections ou des tableaux dévolus à l’explication des abréviations ou des termes complexes utilisés. Ces supports facilitent sans contredit la lecture des documents en question.

3.2.3 Contenu du diagnostic

Plusieurs dimensions concernant le contenu des diagnostics consultés nous sont apparues comme indésirables. Nous les présentons ci-dessous en deux temps, en se penchant d’abord sur la congruence du contenu, puis en abordant le manque de précisions et d’explications noté.

3.2.3.1 *Congruence du contenu*

Les informations exposées dans les divers diagnostics de sécurité que nous avons examinés étaient parfois plutôt incongrues ou insolites. Le diagnostic de sécurité de Créteil s'avère en être un bon exemple, puisqu'on y retrouve une information qui semble être tirée de nulle part : on indique qu'une des raisons pour laquelle l'engagement de la police concernant la recherche des auteurs de crime est jugée négativement est qu'il y a un *lourd déficit de communication envers les victimes au sujet de l'état d'avancement de leur affaire*. Les auteurs font cependant cette conclusion sans produire le cheminement les y ayant menés, ce qui peut donner l'impression qu'il s'agit de leur opinion. Cette situation peut s'avérer déstabilisante pour le lecteur et peut le porter à remettre en doute d'autres parties du diagnostic.

Le diagnostic de Brighton et Hove constitue également un bon exemple d'incongruité. Ses auteurs affirment, à maintes reprises, qu'un pourcentage spécifique de la totalité de chaque crime a été détecté (ex. : *7.9 % of all vehicle crimes were detected*). Ces affirmations sont posées sans explication et nous ne comprenons pas comment les auteurs ont pu aboutir à ces conclusions. Formuler une telle affirmation laisse entendre qu'on connaît le *chiffre noir de la criminalité*, ce qui n'est *jamais* le cas. Au mieux on peut faire une extrapolation plus ou moins juste en comparant les données de la criminalité rapportée à celles relevées dans les sondages de victimisation, pour peu que celles-ci traitent évidemment des mêmes catégories de crime. S'il s'agit là de la démarche suivie par les auteurs, il aurait été avisé de l'indiquer.

3.2.3.2 *Explications et précisions concernant le contenu*

Un élément qui revenait souvent à travers les diagnostics était le manque de précisions fournies. Cette situation peut s'expliquer par un manque de perspective dû à l'immersion totale des auteurs dans leur travail. Dès lors, les auteurs ne distinguent plus ce qu'ils doivent expliquer davantage puisque pour eux, ce qui n'est pas inclus va de soi. En d'autres termes, ils ne voient pas la nécessité de pousser leurs explications plus loin. Cette situation, bien que compréhensible, est regrettable puisqu'elle mine la compréhension du lecteur. Ce type de problème a pris maintes formes à travers les diagnostics.

Tout d'abord, on retrouvait un manque de précisions au regard du *contenu et de la signification de divers tableaux* appuyant la présentation du portrait diagnostique, ce qui pouvait parfois laisser perplexe quant à leur utilité et leur pertinence, et ce, dans presque tous les diagnostics (Sénart, Aix, Créteil, Rosemont – La Petite-Patrie, Adur et Brighton et Hove).

Certains tableaux et figures sont présentés sans qu'aucun commentaire n'y soit apporté ou alors que le texte associé ne se rapporte qu'à certaines sections du tableau – et pas nécessairement à celles qui sont significatives. Comme un tableau ne s'explique pas de lui-même, il s'avère indispensable de préciser ce qu'il représente et ce que l'information qu'il contient devrait signifier pour les gens qui en prendront connaissance. Aussi, si le tableau n'engendre aucune conclusion ou observation, ou si on se sert uniquement d'une portion de celui-ci, il serait alors bon de juger de la pertinence de son insertion, du moins dans son intégralité. Nous pourrions tenir les mêmes propos concernant les cartes, notamment celles présentant les indices de défavorisation dans le diagnostic de Brighton et Hove.

Un autre exemple du manque de précisions ayant un impact sur la compréhension du lecteur se retrouve dans le diagnostic du 20^{ème} arrondissement de Paris, alors que les auteurs font des références à partir ou en lien avec le taux d'inconfort dans les logements : on ne sait cependant pas comment est mesuré ce taux, les dimensions qui sont évaluées afin d'en rendre compte, s'il y a divers niveaux, etc. Cette situation mine la compréhension de ce qu'on tente d'exposer en faisant référence à ce concept.

3.2.4 Adéquation et pertinence des affirmations

Un autre phénomène qui s'est révélé problématique dans les documents consultés est la présence d'affirmations qui semblent abusives ou inadéquates.

Prenons, par exemple, le diagnostic de Créteil, où les auteurs indiquent, dans le titre même d'une rubrique, qu'*À Créteil, le niveau d'études est un facteur de régression du sentiment d'insécurité* ; cette affirmation s'avère être une induction exagérée, du moins au regard de l'information fournie, qui ne permet pas d'aller aussi loin. Les auteurs auraient pu simplement dire que le niveau d'études *paraît* être un facteur de régression important, ce qui aurait nuancé leur propos.

On retrouve un autre exemple d'affirmations « abusives » dans le diagnostic de Créteil. Les auteurs affirment que le fait que les deux tiers des répondants jugent que l'équipe municipale ne s'occupe pas suffisamment des problèmes de prévention est une appréciation sévère « et montre notamment que l'importance des actions de prévention mises en place par la ville n'est pas clairement perçue par les agents de première ligne » (p. 68).

Un diagnostic de sécurité est un document qui peut, certes, véhiculer des opinions et des inférences, mais qui ne peut comporter de parti pris ou d'extrapolations indues, ce qui était pourtant le cas dans l'exemple présenté à la page précédente. Cette simple remarque, faite par les auteurs du diagnostic de Créteil, peut à notre avis remettre en doute l'intégrité du document en entier ; on peut se demander si l'analyse et l'interprétation réalisées par l'IHESI n'ont pas de motifs sous-jacents, et ce, même si, dans les faits, ce n'était pas le cas.

3.2.5 Années utilisées

Plusieurs éléments associés aux années utilisées pour les données présentées dans les différents portraits diagnostiques étaient problématiques. Nous les présentons ici en trois temps, en exposant également leur pendant positif s'il y a lieu.

3.2.5.1 *Indication des années utilisées*

Les années associées à des données, particulièrement concernant des phénomènes aussi changeants que la sociodémographie, la socioéconomie, l'insécurité et le sentiment d'insécurité, sont des éléments essentiels qui devraient toujours être présentés. Bien que ce soit une lacune plutôt rare, nous tenons à mentionner le fait que certains auteurs ont omis de mettre l'année à laquelle ils réfèrent lors de la présentation de certains tableaux.

Prenons le diagnostic de sécurité d'Aix-en-Provence, où on nous présente, par exemple, une figure exposant les taux d'infractions de voie publique¹⁷ par quartier sur les neuf secteurs police de la ville à laquelle on n'associe pas d'année(s) ; les données pourraient dater de n'importe quelle période et sont ainsi beaucoup moins utiles.

Certains diagnostics de sécurité étaient cependant mieux pourvus en la matière, comme celui de Rosemont – La Petite-Patrie, dans lequel les auteurs rappelaient régulièrement l'année de référence pour les diverses données présentées.

Les années de référence étaient également très bien indiquées dans le diagnostic du Sud-Ouest.

¹⁷ Selon Police online (2005), la délinquance de voie publique regroupe les infractions suivantes : les vols à main armée, les vols avec violence, les vols à la tire, les cambriolages, les vols d'automobiles, les vols de deux roues, les vols à la roulotte, les destructions et les dégradations.

3.2.5.2 *Concordance des années utilisées*

Dans un autre ordre d'idées, les années entre les différentes données (socioéconomiques, sociodémographiques et criminelles) du diagnostic de sécurité du Sud-Ouest ne concordent pas toujours (ex. : la majorité des données sociodémographiques et socioéconomiques proviennent de 2004, certaines concernant la sécurité de 2003, d'autres de 2002, de 2004, et même une partie de 2005), ce qui peut être problématique lorsque l'on cherche à faire des comparaisons, et qui peut ne pas donner une idée globale et constante de la situation. Par exemple, si on essaie d'identifier les causes de certains crimes survenus durant l'année en cours, mais que l'on se base sur des données sociodémographiques qui datent d'il y a cinq ans, il y a une possibilité qu'on n'arrive pas à mettre le doigt sur les causes correspondantes; un événement a en effet pu changer le portrait sociodémographique ou socioéconomique environnant de façon significative.

Notons cependant qu'il peut s'avérer difficile de faire concorder les années pour différentes données (dépendamment de l'année des recensements ou des sondages régionaux ou nationaux), mais qu'il est toujours possible de se tenir au courant de la situation actuelle en consultant diverses sources, comme des recensements à petite échelle, ou encore des personnes clés à même de nous en apprendre sur la situation de la localité étudiée.

Il y a cependant eu des bons coups concernant la concordance entre les années et/ou les périodes : le portrait du contrat local de sécurité d'Aix-en-Provence, publié en mars 1999, a été finalisé avant la fin de l'année 1998 ; les auteurs ne disposaient ainsi pas de *toutes* les statistiques policières pour cette même année. Comme on pouvait le constater en prenant connaissance des divers tableaux liés aux délits de voie publique, ce ne sont que les huit premiers mois des deux années de comparaison qui ont été présentées. Cette situation est imaginative et pertinente, puisqu'on évite ainsi de conclure à une évolution qui semblerait probablement à la baisse en comparant les données partielles de 1998 avec celles complètes de 1997. Il s'avère incontournable, pour pouvoir exécuter une analyse juste, de faire concorder les années ou les périodes étudiées pour différentes variables. Si, hors de notre contrôle, une telle concordance est impossible, il faut l'indiquer clairement. Il ne faut pas se méprendre sur la résultante : l'analyse effectuée en sera sans aucun doute négativement affectée.

3.2.5.3 *Éventail d'années de comparaison*

Avoir un certain nombre d'années de comparaison est essentiel, particulièrement en ce qui a trait aux statistiques criminelles. Bien que ces données nous en apprennent généralement plus sur les pratiques policières que sur les fluctuations de la criminalité comme telles, on peut arriver à en tirer les grandes tendances de la criminalité en neutralisant certaines variables, comme la direction de la répression et de la prévention ainsi que les changements dans la compilation des statistiques. En effet, alors que le fait de savoir qu'il y a eu un nombre x de voies de fait pour une année dans une localité ne signifie rien en tant que tel, savoir que ce nombre représente 20 % de moins de voies de fait que l'année précédente et 40 % de moins que l'année précédant celle-ci est significatif.

On pouvait, par exemple, aisément tirer de grandes tendances concernant la criminalité dans le diagnostic de sécurité de Créteil et celui de Brighton et Hove, puisque les périodes présentées pour toutes les données criminelles furent respectivement de cinq et huit ans, ce qui procure une étendue respectable, et donne une idée de l'évolution, plutôt qu'un portrait statique, de la criminalité et des pratiques policières. Idéalement, une période d'au moins une dizaine d'années serait préférable.

3.2.6 Explications et précisions concernant la méthodologie utilisée

Au cours de l'analyse de contenu, nous avons également remarqué que certains éléments de la méthodologie utilisée pour mener à bien les diagnostics de sécurité étaient mal expliqués.

Les auteurs du diagnostic de sécurité de Brighton et Hove n'ont, par exemple, fait qu'un rapide survol de la méthodologie qu'ils ont utilisée pour réaliser leur projet. Ils indiquent que les informations sur les victimes proviennent du *British Crime Survey*, sans qu'on puisse savoir de quoi il s'agit, comment ils y ont eu accès, ni les pages où se trouvaient les données.

De plus, les auteurs présentaient parfois des données sans expliquer le raisonnement conduisant à l'exposition de celles-ci plutôt que d'autres. Les auteurs du diagnostic de sécurité d'Aix-en-Provence basent, par exemple, une partie de leur portrait sur les *délits de voie publique*, alors même qu'à la page précédente, les données signalent une baisse de ce type de délits. Pourquoi dès lors leur avoir accordé une telle importance ?

Un autre diagnostic présentant le même type de lacunes est celui d'Adur, dans lequel, plutôt que de répertorier l'évolution d'une majorité de crimes, on isole deux ou trois crimes que les auteurs explorent plus en profondeur. Ce procédé ne permet pas d'avoir une idée globale de la criminalité et met l'emphase, de façon incompréhensible parce que non expliqué, sur un pan de la criminalité. On peut émettre l'hypothèse que le choix de ces crimes est dû à la réalisation d'un premier diagnostic qui aurait révélé leur importance. Dans ce cas, on comprendrait que les auteurs se soient concentrés particulièrement sur les problématiques qui avaient été identifiées et sur lesquelles ils avaient travaillé suite au diagnostic précédent. Si c'est le cas, les auteurs auraient cependant dû prendre soin de l'indiquer.

Dans le même ordre d'idées, on ne peut pas savoir comment, dans le diagnostic de Créteil, les auteurs ont choisi ce qui devait être inclus dans le tableau (non titré) qui fait référence aux types de violence. La même problématique est rencontrée pour le choix des professions à risques dans le même diagnostic, ainsi que pour les établissements vulnérables présentés par les auteurs du diagnostic du 20^{ème} arrondissement de Paris. Pourquoi avoir choisi le personnel de l'Éducation nationale et les médecins comme professionnels à risques ? Et pourquoi les pharmacies et les moyennes surfaces comme établissements vulnérables ? Aucune explication n'est fournie.

Un autre exemple, plus technique celui-ci, se rapporte au diagnostic de sécurité de Créteil et aux cartes qui comportaient toutes une faute plutôt majeure qui nous a laissée perplexe quant à la méthode employée pour les produire : les catégories qu'elles affichent ne sont pas mutuellement exclusives, dans le sens que leur échelle est de 20 à 680, de 680 à 1 140 et de 1 140 à 1 150. Où met-on le 680 ? Dans la première ou la deuxième catégorie ? Et le 1 140 ? Aussi, certaines cartes comportent trois niveaux d'échelle alors que d'autres en ont cinq, sans que cet état de fait n'ait rapport avec l'ampleur du nombre total d'infractions, ce que les auteurs n'ont pas expliqué. Qu'est-ce qui a motivé leur choix ? Cela aurait dû être indiqué.

Un autre élément, celui-ci d'une importance capitale, nous est apparu : nous avons noté que le processus pour passer du portrait à l'identification des préconisations n'est présenté dans aucun des diagnostics. Qui plus est, nous avons noté l'absence d'analyse dans six des huit diagnostics de sécurité, où on en reste à l'étape du portrait. On ne cherche pas faire parler ce dernier, c'est-à-dire à en analyser les données. Nous reviendrons sur cet état de fait plus loin.

Bien que les précisions liées à la méthodologie fussent manquantes dans la majorité des diagnostics analysés, certains d'entre eux étaient adéquats, du moins en partie. On retrouve, par exemple, dans le diagnostic de sécurité du Sud-Ouest, une très bonne définition de la méthodologie utilisée. Soulignons particulièrement un élément rare, bien que souhaitable, dans les autres diagnostics analysés : celui du Sud-Ouest comporte une explication concernant le choix des crimes qui ont été sélectionnés pour faire partie de l'étude. Les auteurs du diagnostic de sécurité de Brighton et Hove présentent pour leur part clairement les objectifs visés et la structure qu'ils ont donnée au document.

Finalement, le dernier exemple de précisions adéquates concernant la méthodologie se trouve dans le diagnostic de Rosemont – La Petite-Patrie : au début de chacune des sections, une présentation de son contenu détaillé est exposée sous forme de table des matières, ce qui nous est apparu judicieux. Ce procédé donne à notre avis au lecteur un aperçu détaillé de ce qui est à venir, sans l'obliger à revenir à la table des matières originale, par ailleurs moins précise.

3.2.7 Précision et adéquation de l'analyse

Nous avons eu bien du mal à comprendre comment les auteurs de la majorité des diagnostics (Sénart, Créteil, Aix, 20^{ème} arrondissement) ont pu arriver à établir des préconisations pour le plan d'action. Outre quelques inférences faites par les auteurs et quelques opinions formulées par diverses populations qui sont parsemées à travers les sections traitant de la criminalité et des enquêtes concernant le sentiment d'insécurité et la criminalité, nous n'avons pas pu identifier clairement les données sur lesquelles les auteurs se sont basés afin d'élaborer leurs préconisations.

On retrouve en fait dans ces documents un *portrait* de la situation sociodémographique, de la délinquance, du sentiment d'insécurité, et de plusieurs autres dimensions, et, finalement, une section où on identifie des recommandations pour le plan d'action, sans qu'il y ait vraiment de lien établi entre les deux. Il n'y a pas de section qui fasse un résumé, une récapitulation de tous les problèmes soulevés, et où on retrouve des liens entre les éléments caractérisant les diverses problématiques identifiées, afin d'éventuellement faire un choix éclairé et identifier celles devant être priorisées dans le plan d'action. Les auteurs passent ainsi, à notre avis, à côté de ce qui s'avère être la définition même d'un diagnostic, puisqu'ils sautent une étape cruciale, ou à tout le moins, ne l'ont pas présentée dans leur document : pourtant, sans analyse, pas de diagnostic.

Il est vrai que l'on pourrait faire les deux de façon simultanée, c'est-à-dire réaliser l'analyse au fur et à mesure que l'on dresse le portrait de la localité étudiée. Cependant, une telle démarche s'avère difficile compte tenu que le meilleur moyen de conduire l'analyse est, selon nous, de trianguler les données sur l'insécurité et celles issues des enquêtes, qui ne sont pas produites simultanément.

Non seulement il y a plus ou moins d'analyse dans la majorité des documents analysés, mais les préconisations émises ne semblent pas toujours être en lien direct avec le portrait effectué. En fait, la majorité des préconisations paraissent politiques et structurelles, plutôt que liées aux enjeux que l'on pouvait identifier à partir du portrait. Elles sont par ailleurs mises en lien avec très peu d'informations présentées dans le portrait. Par exemple, l'une des préconisations du diagnostic de Créteil traite de la nutrition des jeunes, ce qui n'avait pas été identifié comme une problématique (on n'en avait d'ailleurs même pas fait mention dans le portrait). Le cheminement menant de l'un à l'autre est dès lors incompréhensible et peut soulever des interrogations concernant la réalisation et l'aboutissement de la démarche.

Les diagnostics de sécurité d'Adur et de Brighton et Hove comportent pour leur part un semblant d'analyse, qui reste, à notre avis, nettement insuffisant. Le diagnostic d'Adur est en effet composé d'une section intitulée *Review of main findings from the audit* qui est constituée d'une revue des faits saillants pour chacun des éléments liés à l'insécurité investigués dans le portrait, auxquels les auteurs ont ajouté des flèches et des « bonhommes-sourires » afin d'indiquer si les données étaient à la hausse ou à la baisse. Ils n'ont pas identifié le type de crime le plus fréquent ou le plus dérangeant et ne font qu'un survol des liens entre l'insécurité et la peur du crime.

Le diagnostic de sécurité de Brighton et Hove n'est guère mieux pour ce qui est de l'analyse ; les auteurs ont simplement fait un résumé, et non pas conduit une analyse, de chaque section avant de passer à la suivante. Ils ont par ailleurs joint à ces résumés des recommandations assez spécifiques concernant la stratégie à adopter pour le plan d'action. On y retrouve notamment onze recommandations se rapportant uniquement aux crimes homophobiques et transphobiques, dont on ne distingue par ailleurs pas trop bien l'importance. Le portrait de la localité étudiée présenté par les auteurs paraît complet et bien fait, mais on ne comprend pas toujours le lien entre les données qui y sont véhiculées et les recommandations formulées.

Cependant, il est à noter qu'un bon portrait est, tel que nous l'avons mentionné, la base indispensable d'un diagnostic bien fait, et bien que certains des documents analysés ne soient, à notre avis, pas idéaux ou même convenables en ce qui a trait à l'analyse, les portraits qu'ils présentent sont généralement bien faits. Reste qu'afin d'élaborer une technique d'analyse adéquate, qui nous paraisse transposable et adaptable à la réalisation de tout diagnostic de sécurité, nous avons dû nous fier seulement qu'à certains des ouvrages analysés, comme le diagnostic du Sud-Ouest et celui de Rosemont – La Petite-Patrie, qui présentaient une analyse appropriée, ainsi qu'à notre propre expérience.

Certains types d'analyse et de processus analytiques retrouvés dans les diagnostics de sécurité analysés étaient par contre recommandables. Prenons, par exemple, le diagnostic de sécurité de Créteil où, lors de la présentation des données liées à la cartographie, les auteurs ont fait le lien entre celle-ci et les lieux identifiés par les agents de 1^{ère} ligne dans l'enquête leur étant dédiée, et ce, selon divers paramètres, notamment les points chauds de la délinquance et les lieux considérés comme dangereux. Cette correspondance a permis une vision plus large et diversifiée des phénomènes et a également mené à des hypothèses intéressantes.

Par exemple, un des secteurs identifiés comme problématiques par les résultats du sondage inclus dans le diagnostic de sécurité de Créteil n'apparaissait pas comme étant difficile sur les cartes produites à partir des faits constatés. Cet état de fait peut suggérer plusieurs situations et permettre de poser diverses hypothèses, notamment que peu de crimes et de délits sont dénoncés dans le secteur, ou encore qu'on y retrouve possiblement plusieurs traces d'incivilités susceptibles de faire en sorte que les agents de 1^{ère} ligne l'identifient comme un secteur non recommandable.

Le diagnostic de sécurité du Sud-Ouest s'avère aussi recommandable du point de vue du processus analytique. Les auteurs ne se sont pas perdus en conjectures inutiles et ont établi des liens pertinents permettant une analyse plutôt qu'un simple portrait de la situation. De plus, ce diagnostic de sécurité et celui de Rosemont – La Petite-Patrie ont usé de comparaisons afin de confronter les données de la sécurité avec les données sociodémographiques et socioéconomiques et celles obtenues suite aux enquêtes, ce qui s'avère, à notre avis, être une technique à privilégier afin d'obtenir une vision d'ensemble nuancée de la réalité sécuritaire d'une localité.

3.3 Analyse du contenu général et de la forme donnée aux diagnostics

Tout comme pour l'analyse de la méthodologie utilisée pour la réalisation des diagnostics examinés, les résultats de l'analyse du contenu général et de la forme donnée par les auteurs aux dits diagnostics sont ici présentés de manière à ce que les bons et les mauvais éléments soient simultanément exposés pour un même item, lorsque c'est possible. Pour les illustrer, nous avons joint des exemples tirés des ouvrages analysés.

3.3.1 Indication et convenance des titres

Dans une majorité de documents, nous avons noté l'utilisation, par les auteurs, de titres inconvenants, soit partiels, inadéquats, ou encore inexistant.

Nous avons remarqué que certains documents présentaient une majorité de titres partiels qui pouvaient teinter la lecture du contenu y étant associé. On retrouve, par exemple dans le diagnostic de Créteil, une section qui s'intitule *Une évolution de la structure de la délinquance caractérisée par une montée des atteintes à la paix publique*, alors que le texte présente les diverses catégories de la délinquance, ce qui aurait à notre avis dû être mieux exploité par le titre. En fait, plutôt que de présenter le contenu de la section, le titre paraît se concentrer uniquement sur un élément, ce qui est restrictif. Ce qu'on réalise, c'est que, bien souvent, les titres des tableaux sont trop imprécis, tandis qu'à l'inverse, ceux des sections sont trop précis, ce qui était également le cas de plusieurs des titres présentés dans le diagnostic de sécurité du 20^{ème} arrondissement de Paris.

De plus, plusieurs diagnostics comportaient des tableaux, des figures, des graphiques et des cartes qui affichaient des titres inappropriés ou n'étaient tout simplement pas titrés. Par exemple, des graphiques du diagnostic de sécurité de Créteil s'intitulent respectivement *Ville de Créteil* et *département du Val de Marne*, ce qui représente inadéquatement leur contenu, qui en réalité fait référence au total des faits constatés dans chacun de ces endroits. Ces titres sont donc dépourvus de signification.

De plus, certains titres associés aux tableaux et graphiques du diagnostic d'Adur ne sont pas complètement représentatifs (ex. : *Age of offenders 2003-4* : il est effectivement question de l'âge des délinquants, mais par groupes et par secteurs).

On retrouve, cette fois dans les diagnostics de Sénart, d'Aix-en-Provence, du 20^{ème} arrondissement et d'Adur, certains tableaux qui n'ont aucun titre. Un tableau devrait pourtant *toujours* être accompagné d'un titre propre qui soit suffisamment explicite pour qu'on en saisisse le contenu, comme, par exemple : *Total des faits constatés pour le département du Val de Marne pour l'année 2003* ou *Groups age of offenders, by areas, 2003-04*.

3.3.2 Signification des acronymes et des abréviations

Dans pratiquement tous les documents analysés, nous avons noté la présence d'acronymes et d'abréviations dépourvus d'explications quant à leur signification, ce qui rendait certaines sections à toutes fins utiles incompréhensibles. Nous avons dû consulter Internet à maintes reprises afin de saisir de quoi il était question, ce qui s'avérait frustrant (SAN et TGI, diagnostic de Sénart ; ZUP et ZAC, diagnostic d'Aix ; ZUS, ZRU et OPAC, diagnostic de Créteil ; HBM et OPAH, diagnostic du 20^{ème} arrondissement de Paris). Le lecteur ne devrait pas être dans l'obligation de se référer à un autre ouvrage que le document diagnostique afin de comprendre ce qui y est rapporté.

De plus, la surutilisation d'acronymes peut devenir lourde et agressive à la longue. Même si on en produit une liste insérée au début du document, il s'avère avisé de revenir ponctuellement à la formulation longue des acronymes ou des abréviations.

3.3.3 Géographie de la localité

Alors qu'on retrouve quasi systématiquement une description géographique écrite de la région étudiée dans les diagnostics examinés, plusieurs documents (diagnostics de sécurité de Sénart, d'Aix, de Créteil, de Brighton et Hove et certaines sections de celui de Paris) ne comportent pas de carte ni d'indication concernant la superficie et l'emplacement des localités et des quartiers. Cette omission fait en sorte que les lecteurs, parfois moins familiers avec le secteur, ne puissent pas se faire une image mentale, c'est-à-dire une représentation juste de la localité à l'étude. Cet état de fait peut engendrer des difficultés de compréhension concernant les dynamiques créées par les caractéristiques géographiques du quartier, qui jouent généralement un rôle non négligeable dans l'émergence ou dans le maintien de l'insécurité sous toutes ses formes, dans une localité urbaine.

Bien que plusieurs diagnostics de sécurité n'aient pas été pourvus de cartes permettant une visualisation de la localité étudiée, certains (Paris, Adur, Rosemont – La Petite-Patrie et Sud-Ouest) en possédaient qui étaient adéquates et qui permettaient de positionner les éléments du portrait pour en faciliter l'analyse. Une carte d'un emplacement devrait en fait minimalement présenter les grandes artères et les principales rues de la localité. Idéalement, elle devrait en plus permettre de situer les éléments susceptibles d'expliquer les problématiques de sécurité ou d'avoir une influence (positive ou négative) sur la sécurité de la localité, notamment les parcs, les ruelles, les hôpitaux, les CSSS, les centres d'attrait et les zones commerciales.

3.3.4 Contenu

Plusieurs dimensions concernant le contenu des diagnostics examinés nous sont apparues indésirables. Nous les présentons ci-dessous en trois temps, en se penchant d'abord sur la congruence de l'organisation des sections, puis sur l'adéquation et le caractère exhaustif du contenu et, finalement, sur le niveau de vulgarisation admissible pour un diagnostic de sécurité.

3.3.4.1 *Congruence de l'organisation des sections*

Nous avons d'abord noté que l'ordre et le placement des dimensions étudiées dans les ouvrages analysés n'étaient parfois pas optimaux. Par exemple, les auteurs du diagnostic de sécurité de Créteil ont relégué l'enquête sur le sentiment d'insécurité des résidants en annexe, alors que celle portant sur les professionnels occupe une place de choix dans le portrait. On conçoit que cette décision puisse être liée au fait que la première n'était pas achevée au moment de la publication du document. Cependant, nous jugeons que l'insertion, dans l'ouvrage, de certains résultats de l'enquête adressée aux résidants, même préliminaires, aurait été judicieuse et aurait permis d'éviter les spéculations sur l'importance plus ou moins grande accordée, par les auteurs, à l'opinion des résidants.

D'un point de vue plus technique, l'ordre et le placement du texte par rapport aux différents tableaux et cartes présentés nous ont aussi, à certains endroits, paru problématiques. C'est notamment le cas d'une section du diagnostic de Créteil, constituée de la présentation de cartes, lesquelles ont simplement été insérées en vrac à la suite de l'ensemble des observations y étant liées. Elles auraient plutôt dû être insérées à travers celles-ci, pour éviter que le lecteur ait à feuilleter plusieurs pages ou encore se trouve dans l'obligation de se rapporter aux annexes afin de situer sur les cartes les informations véhiculées par le texte.

Finalement, on retrouve dans le diagnostic de sécurité d'Adur une catégorie de crimes (*violents contre les personnes*) dont le contenu n'est expliqué que quelques pages plus loin. Nous avons jugé cette disposition dérangement, puisque les auteurs traitent de cette catégorie sans que le lecteur ne sache ce qu'elle contient, ce qui, au moment où il en prend connaissance, mine sa compréhension.

3.3.4.2 *Adéquation et caractère exhaustif du contenu*

Au regard de plusieurs documents, nous avons noté que certains ouvrages comportaient des manques dans le contenu présenté. C'est, par exemple, le cas du diagnostic de Créteil, qui présente un *survol* du profil sociodémographique, plutôt qu'un portrait de celui-ci, ce qui s'avère insuffisant. Les données sociodémographiques et socioéconomiques peuvent, en effet, être d'une aide non négligeable à la compréhension des dynamiques et des raisons alimentant les problématiques de sécurité soulevées.

Le diagnostic de Sénart constitue lui aussi un bon exemple de la présence de manques dans le contenu présenté : alors qu'on cherche à y comparer les différentes communes du point de vue de leur délinquance respective, on n'expose ni ne compare les caractéristiques sociodémographiques les définissant. Il s'avère cependant incongru de comparer la délinquance de deux régions sans faire état de leurs autres caractéristiques afin d'établir si elles sont effectivement comparables.

Des éléments parcellaires sont également présents dans le diagnostic de Rosemont – La Petite-Patrie. Les auteurs décrivent notamment le profil urbain de La Petite-Patrie, mais pas celui de Rosemont, et ils discutent de la victimisation perçue en ne référant qu'au vol et à l'agression, plutôt qu'à l'ensemble de la criminalité ou à tous les crimes présentés dans le document. Le même type de reproche s'applique au diagnostic d'Adur, alors que les auteurs traitent du sentiment d'insécurité pour un quartier, mais pas pour la localité étudiée comme telle.

3.3.4.3 *Niveau de vulgarisation*

Le niveau de vulgarisation d'un document est un élément important à considérer; il faut en effet que le document soit adapté au public auquel il est dédié, ce qui n'a pas été fait dans tous les diagnostics de sécurité.

Dans le diagnostic d'Adur, on retrouve, dans le résumé, au début du chapitre 4, des « bonhommes-sourires » de couleurs pour indiquer les augmentations et les diminutions de la criminalité. Pour un document de cette envergure, ce type de dessins est inapproprié, ne fait pas sérieux du tout et est à proscrire. Nous reconnaissons cependant que le juste équilibre entre la présentation scientifique incompréhensible et celle vulgarisée infantilisante ne soit évidemment pas du tout simple à atteindre.

3.3.5 Adéquation des sections

Plusieurs sections incluses dans les diagnostics de sécurité paraissent causer problèmes. Nous avons analysé le contenu uniquement de certaines parties de plusieurs diagnostics (Sénart, Créteil, Aix, 20^{ème} arrondissement). Des sections s'avéraient plutôt faire partie du *contrat local de sécurité*, qui englobe le *diagnostic de sécurité*, mais qui va tout de même au-delà (incluant la priorisation, le plan d'action, etc.). Cet état de fait n'est pas problématique, tant et aussi longtemps qu'il est bien exposé et que les termes y étant associés sont appropriés (ex. : nommer le document *contrat* plutôt que *diagnostic* de sécurité lorsque c'est opportun). Comme nous l'avons indiqué, l'exploration des systèmes et ressources en place et l'élaboration de préconisations s'avèrent faire majoritairement partie, selon notre compréhension et vision, du plan d'action, qui est une étape ultérieure au diagnostic, dont nous n'avons fait qu'un rapide survol dans le cadre du présent mémoire.

Certains documents analysés constituaient cependant des exemples à suivre concernant le choix des sections à inclure dans leur ouvrage : en effet, les auteurs de divers diagnostics de sécurité (Sénart, 20^{ème} arrondissement de Paris, Sud-Ouest, Adur) ont inclus un avant-propos ou l'équivalent dans leur ouvrage, où on retrouvait un bref survol des étapes de la démarche, de ce qui a motivé la production du diagnostic, des personnes et groupes impliqués, ainsi que des outils méthodologiques qui ont servi à son accomplissement. Il s'agit d'une bonne entrée en matière qui permet au lecteur de se situer dans le contexte et de bien envisager la démarche diagnostique.

3.3.6 Hierarchisation des sections

Finalement, nous avons remarqué que les diverses sections de certains documents n'étaient pas hiérarchiquement numérotées.

On ne retrouve, par exemple, aucune numérotation pour ce qui est des diverses dimensions abordées dans le contrat de sécurité du 20^{ème} arrondissement, et ce, sur plusieurs pages consécutives, ce qui peut porter à confusion (ex. : sur trois pages, on retrouve plusieurs titres non numérotés, comme *Un taux de chômage élevé et géographiquement discriminant*, *Une forte part de ménages couverts par le RMI*, *Un faible niveau de vie* et *Une forte part de jeunes non scolarisés et non diplômés*, et on en vient à ne plus savoir très bien dans quelle section on se trouve). Ce n'est pas un problème majeur, puisqu'on peut évidemment se référer aux pages précédentes ou encore deviner la section à partir des titres. Nous jugeons tout de même préférable de numéroter de façon hiérarchique (que ce soit 1, 1.1, 1.1.1 ou encore a, b, c) les titres, du moins ceux qui se retrouvent à plusieurs pages d'intervalles les uns des autres. Le lecteur se retrouvera ainsi plus facilement à travers le document, et pourra se référer à la table des matières pour connaître la section à laquelle le titre appartient, et ce, même si le niveau de titre où il se situe n'y est pas rapporté.

Les analyses qui ont mené aux recommandations énoncées dans le guide diagnostique ayant été exposées, nous abordons à présent la création du canevas diagnostique proposé au chapitre 4.

3.4 Démarche ayant mené à la création du canevas diagnostique

Avant même d'exposer les étapes de la formation du canevas diagnostique, nous tenons à rappeler le processus utilisé pour conduire nos analyses, afin de clarifier les actions posées.

À partir de l'ensemble des diagnostics analysés, nous avons dans un premier temps procédé à un relevé exhaustif des éléments pouvant contribuer à l'élaboration d'un diagnostic de sécurité. Pour réaliser ce premier niveau d'analyse, nous avons créé un tableau dont la première colonne servait à répertorier et à classer les diverses données issues des documents analysés. À partir de celles-ci, nous avons formé des dimensions, des sous-catégories et des catégories, termes correspondant à l'appellation des trois autres colonnes du tableau, dont un exemple est exposé ci-dessous.

Tableau 1 : Exemple de formation de dimensions, sous-catégories et catégories

Données issues des documents analysés	Dimensions	Sous-catégories	Catégories
€ Périmètre constitué de 10 communes * Présence de 3 villages...éloignés du centre-ville £ Découpage administratif Paris en 80 quartiers permet distinguer 4 entités : Belleville... @ Comprend cinq quartiers qui se greffent autour du canal de Lachine: Saint-Henri,...	€* £ @ § Composition du secteur étudié	Géographie	Description générale de la localité étudiée

Comme on le constate, des symboles ont été insérés devant chacune des entrées dans la colonne intitulée *Données issues des documents analysés* et on retrouve le même type de symboles dans la colonne *Dimensions* : ceux-ci désignent le diagnostic dans lesquels on pouvait trouver l'information en question (la légende des symboles est exposée à l'annexe 1).

Une fois le tableau complété, nous sommes passée au deuxième niveau d'analyse. À partir d'un tableau épuré (celui qui se trouve à l'annexe 1 du présent document), duquel nous avons retiré la colonne contenant les données brutes tirées des diagnostics de sécurité, nous avons procédé au choix des dimensions, sous-catégories et catégories à conserver pour former le canevas diagnostique proposé au chapitre suivant. Les symboles ont alors été utiles, pour identifier les dimensions les plus courantes et celles qui étaient plutôt exclusives. Rappelons que bien que la généralité des données ait influencé notre choix concernant les dimensions à conserver, ce ne fût pas l'ultime critère. C'est en fait au cours d'un exercice d'accord interjuges que nous avons décidé des éléments les plus pertinents à conserver. Ainsi, certains éléments moins spécifiques ont été gardés, et d'autres, plus courants, éliminés ou relégués en annexe du présent document (qui devrait éventuellement se trouver en annexe du guide diagnostique afin que ses utilisateurs puissent avoir accès à ces informations).

Une fois les éléments à conserver choisis, nous avons conduit un troisième niveau d'analyse, c'est-à-dire que nous avons fait subir d'autres transformations au tableau qui, à cette étape, avait déjà été transformé en canevas hiérarchique (composé de catégories, de sous-catégories et de dimensions), afin de produire le canevas diagnostique proposé au chapitre 4. Nous avons ainsi fusionné, remanié et conçu différentes sections, d'où la création d'un autre niveau, les sous-dimensions.

Voyons à présent, dans le détail, la démarche utilisée pour créer la partie portrait du canevas diagnostique proposé au chapitre suivant.

3.5 Création de la partie portrait du canevas diagnostique

La présente section comporte des précisions concernant le deuxième et le troisième niveau de l'analyse effectuée. Nous y exposons les raisons nous ayant poussée à éliminer certains éléments, et celles qui nous ont menée plutôt à en retirer certains et à les envoyer en annexe. Nous expliquons également pourquoi nous avons modifié et reformé certaines sections, et les raisons nous ayant incitée à en créer de nouvelles.

3.5.1 Sous-catégories de la partie portrait du canevas reléguées en annexe

Les sous-catégories que nous n'avons pas retenues ne sont pas nécessairement à proscrire de tous les diagnostics de sécurité; elles étaient simplement trop spécifiques, en ce sens qu'elles dépendaient des problématiques et du profil urbain associés à une localité.

Faisant partie de la catégorie *Informations et statistiques concernant l'insécurité*, nous avons enlevé les sous-catégories suivantes, et les dimensions y étant associées : *Délinquance juvénile*; *Sécurité dans le réseau de transport : Trains, Autobus, Taxis*; *Sécurité chez les enfants et les jeunes*; et *Sécurité dans le milieu scolaire*. Faisant pour leur part partie de la catégorie *Insécurité et population*, nous avons retiré les sous-catégories suivantes, ainsi que les dimensions y étant associées : *Agents de première ligne*; *Jeunes*; *Écoles primaires*; *Étudiants*; *Populations vulnérables*; *Organismes communautaires*; et *Personnes ressources*.

Notons que la majorité des sous-catégories retirées ne faisaient pas consensus dans l'ensemble ou au moins une majorité de diagnostics analysés, c'est-à-dire qu'elles n'apparaissaient que dans trois ou quatre des huit ouvrages, ce qui peut s'avérer un bon indicateur de leur spécificité.

Comme ces sous-catégories pourraient se révéler utiles lors de l'élaboration d'un portrait diagnostique particulier, nous avons tenu à en indiquer les diverses dimensions et sous-dimensions, sans toutefois les inclure dans le canevas principal. Nous les avons donc exposées à l'annexe 2 du présent document, en gardant le même mode de présentation que celui utilisé pour le canevas issu de notre analyse principal, présenté au chapitre 4.

3.5.2 Dimensions et sous-dimensions éliminées de la partie portrait du canevas

Deux raisons nous ont poussée à complètement éliminer de la partie portrait du canevas diagnostique certaines dimensions et sous-dimensions.

Tout d'abord, certaines d'entre elles n'étaient simplement *pas pertinentes ni indispensables*, comme c'était par exemple le cas pour la section concernant l'historique de la localité qui, bien qu'enrichissante, n'est pas nécessaire à l'appréhension de l'insécurité à un moment donné. Nous avons aussi, par exemple, tronqué une partie des enquêtes, puisque nous jugions que le canevas produit à partir des diagnostics analysés sondait des éléments qui, bien qu'intéressants, n'étaient pas essentiels à l'élaboration du portrait de l'insécurité.

Comme le but est d'effectuer des analyses en procédant à des comparaisons entre les données de diverses sources, aller au-delà de cet objectif en sondant des éléments qui ne peuvent être comparés parce qu'ils sont uniques peut s'avérer superflu. Il faut par ailleurs rappeler que le but du diagnostic est d'identifier les formes d'insécurité. Conséquemment, nous avons sélectionné les dimensions qui contribuent à en rendre compte. Cette situation peut donner l'impression qu'on exploite davantage les indicateurs négatifs que ceux étant positifs, mais il s'agit là d'un « effet pervers » de la démarche entreprise qui concourt à sa réussite.

La seconde raison qui a motivé la suppression d'éléments est que certaines dimensions étaient tout simplement *trop spécifiques* et référaient uniquement au diagnostic en cause. Le présent item rejoint les propos tenus dans la section précédente concernant les éléments relégués en annexe, mais s'en distingue en partie : nous avons en effet jugé que les éléments retirés et placés en annexe étaient spécifiques, et donc ne devaient pas se trouver dans le canevas général, mais qu'il était tout de même possible qu'on les retrouve dans diverses localité urbaines, puisqu'il s'agit de sous-catégories et de dimensions qui englobent plusieurs items; les éléments dont il est présentement question étaient des sous-dimensions spécifiquement liées à un item du tableau, comme en témoigne l'exemple suivant (en gras) :

Tableau 2 : Exemple de sous-dimensions trop spécifiques pour être retenues pour le guide

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
€ μ Profilage des délinquants (sexe, âge)	<i>Mis en cause</i>	<i>Sécurité dans le réseau de transport - Trains</i>
μ Évolution des délinquants en fonction de leur genre		
€ Inférences concernant motivations des gestes		

C'est le genre de sous-dimension qui va se créer d'elle-même, en fonction des données disponibles aux auteurs, mais qui ne s'applique qu'à cette localité, à ce moment précis.

3.5.3 Transformation de la partie portrait du canevas

Après avoir retiré certaines sous-catégories, dimensions et sous-dimensions du canevas pour les raisons précédemment évoquées, nous avons procédé à plusieurs modifications afin d'en arriver au produit final qu'est le canevas diagnostique présenté à la section 4.4.

3.5.3.1 Fusionnement de différentes sections

Le fusionnement de différentes sections a en fait débuté avant même la création du canevas, alors que nous travaillions encore avec les tableaux. Certaines des catégories et sous-catégories qu'on retrouve à l'annexe 1 ont été formées suite au regroupement de plusieurs d'entre elles, qui se complétaient ou se chevauchaient dans le tableau initial.

La même chose s'est produite lors du passage du tableau de l'annexe 1 au canevas présenté au chapitre 4. Ainsi, nous avons uni certaines catégories et sous-catégories tandis que d'autres, en se fusionnant, ont été transformées en dimensions (ex. : les catégories *Description générale du territoire qui comprend le secteur étudié* et *Description générale du secteur étudié* ont été fusionnées pour devenir *a) Description générale : 1) du territoire englobant la localité étudiée* et *2) de la localité étudiée*). Ces fusions découlaient généralement d'un souci d'efficacité.

3.5.3.2 Transformation de dimensions et sous-dimensions en instructions générales

Certaines dimensions ou sous-dimensions ont également été retirées du canevas, cette fois dans un souci de parcimonie. Plutôt que de répéter, à chacune des sections, d'indiquer par exemple la source des données, nous avons choisi d'émettre des recommandations générales. Les conseils, présentés dans le guide à la section 4.2 du chapitre 4, ont ainsi été tirés de l'analyse de contenu, et découlent majoritairement des éléments qui se répétaient et que nous avons supprimés du tableau de l'annexe 1, comme l'exemple suivant le démontre.

Tableau 3 : Exemple de retrait de dimensions superflues, transformées en conseils généraux

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
& € § Énumération des différentes catégories retenues & € Raisons du choix & € § Contenu des catégories – crimes	Délinquance et criminalité : détails des délits et des crimes	Sécurité publique : routière, délinquance et criminalité

Ce qui est en gras a été retiré pour former une recommandation, qu'on retrouve au chapitre 4.

3.5.3.3 Remaniement de sections

Il nous est apparu évident que l'inversion de certaines sections permettait de réduire de plus de la moitié leur nombre et rendait le produit final plus logique et compréhensible.

Prenons par exemple le premier diagnostic analysé, celui de Sénart : les auteurs avaient combiné plusieurs éléments sous la rubrique « sentiment d'insécurité » quand, en fait, lorsque nous avons pris connaissance de son contenu, nous avons conclu qu'elle s'avérait plutôt faire référence aux opinions de la population concernant *l'insécurité en général*.

En d'autres termes, on retrouvait non seulement, dans cette rubrique, des informations concernant le niveau de sentiment d'insécurité ressenti par les répondants, mais également des données référant à la victimisation et à la perception de la criminalité.

Nous avons alors pris la décision de renommer cette catégorie *Insécurité et population* (qui s'avérait par ailleurs être une catégorie existante dans le tableau), qui se subdivise en plusieurs sous-catégories, soit *Enquête auprès des professionnels, Enquête auprès des résidents et de la population transitoire, Enquêtes auprès des jeunes*, etc., à travers lesquelles on retrouve éventuellement le sentiment d'insécurité, mais également les autres éléments abordés par les enquêtes, comme la victimisation et la préoccupation face au crime.

3.5.3.4 *Changements concernant certains termes et appellations utilisés*

Nous avons également modifié certains termes jugés inadéquats ou mal adaptés que nous avons utilisés au départ lors de l'élaboration des tableaux. Par exemple, entre le tableau initial et celui présenté à l'annexe 1, le terme *secteur* est devenue *localité*, parce que ce dernier est plus diffus dans sa signification et s'applique ainsi à un plus grand nombre d'environnements.

Aussi, au fil de la progression de l'analyse et à force de travailler le tableau, nous avons dénoté certaines erreurs ou inadéquations qui nous ont aussi menée à modifier certains termes. Nous nous sommes par exemple aperçue que ce que nous avons nommé *cartographie* (de la délinquance) dans le tableau original était plutôt une *approche géographique*, en ce sens où il n'était pas uniquement question de la présentation de cartes, mais aussi de l'identification écrite des endroits problématiques. Nous avons ainsi modifié le nom de cette sous-catégorie afin qu'elle englobe à la fois la description écrite et imagée.

Nous avons également remarqué, en passant du tableau de l'annexe 1 au canevas présenté au chapitre 4, que certaines sections ne faisaient de sens que lorsqu'elles se trouvaient dans le tableau. Nous avons ainsi parfois dû préciser les titres que nous leur avons donnés afin de les rendre sensés, comme c'était le cas pour *géographie* qui est devenue *géographie du crime*.

Notons finalement que plusieurs des éléments comprenant alors le terme *sécurité* ont été modifiés pour contenir plutôt le terme *insécurité*, et ce, afin de mieux cadrer avec le contexte de notre étude.

3.5.3.5 Création de sous-catégories, de dimensions et de sous-dimensions

Le canevas ne serait pas ce qu'il est actuellement si nous n'y avions pas inséré de nouvelles sous-dimensions, dimensions et sous-catégories qui ne découlaient pas directement des diagnostics et que l'on ne trouvait pas dans le tableau initial ni dans celui de l'annexe 1. Deux raisons viennent appuyer cette opération : un souci d'uniformisation ainsi qu'un manque de niveaux entre les différentes colonnes des tableaux.

Ce que nous entendons par uniformisation, c'est l'ajout d'éléments dans le but de rendre semblables des catégories qui examinent essentiellement la même chose. Par exemple, les dimensions sondant les incivilités physiques et sociales n'étaient pas identiques dans le tableau (c'est-à-dire dans les diagnostics analysés) : un élément de plus était attribué aux incivilités physiques, et ce, sans raison apparente. Nous avons donc uniformisé la situation, en ajoutant la dimension qui manquait à la sous-catégorie *incivilités sociales*. Dans le cas de l'uniformisation, on ne peut affirmer que nous avons créé des sections de toutes pièces, puisque nous n'avons fait que prendre des éléments existants et les étendre à d'autres dimensions. Voici un exemple qui illustre bien notre propos (la différence est en gras) :

Tableau 4 : Exemple de dimensions spécifiques, étendues à d'autres sous-catégories

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
£ § μ Désordres dans la localité étudiée § Moment de la journée où ils surviennent § μ Personnes impliquées £ μ Impacts	Incivilités sociales	Incivilités
& μ Désordres dans la localité étudiée & Personnes impliquées μ Impacts	Incivilités physiques	

Après uniformisation, on retrouve, dans le canevas, sous la sous-catégorie *incivilités physiques*, la dimension *moment de la journée où ils surviennent* (en gras), même si celle-ci n'était pas mentionnée dans les diagnostics initialement examinés et, par conséquent, qu'on ne la retrouvait pas dans le tableau créé à partir de ceux-ci, à l'annexe 1.

Ensuite, nous avons créé certaines dimensions et sous-dimensions dans le but de rendre le passage d'un niveau à l'autre du tableau moins abrupt. Par exemple, nous retrouvons, à la page xv de l'annexe 1, diverses dimensions qui se regroupent sous la sous-catégorie *emploi*; plusieurs de ces dimensions réfèrent cependant au chômage, bien qu'en fonction de notre tableau, nous n'ayons pas créé au départ de dimension y étant spécifiquement associée.

Nous avons donc décidé de la concevoir, ce qui rendait le passage d'un niveau à l'autre (de la sous-catégorie aux dimensions aux sous-dimensions) de la hiérarchie plus clair et plus fluent.

Tableau 5 : Exemple de création de catégorisation, avant l'ajout d'une dimension englobante

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
£ § µ Population active µ Évolution de la population active £ Cartographie de la population active * & £ @ ¥ § µ Taux chômage et/ou nb d'individus chômage £ @ Répartition des taux de chômage sur la localité étudiée § µ Caractéristiques des individus étant au chômage £ Cartographie du chômage	Emploi	<i>Caractéristiques socioéconomiques</i>

Tableau 6 : Exemple de création de catégorisation, après l'ajout d'une dimension englobante

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
£ § µ Population active µ Évolution de la population active £ Cartographie de la population active	Emploi	<i>Caractéristiques socioéconomiques</i>
Chômage * & £ @ ¥ § µ Taux chômage et/ou nb d'individus chômage £ @ Répartition géographique des taux de chômage sur la localité étudiée § µ Caractéristiques des individus étant au chômage £ Cartographie du chômage		

Dans ce cas, il s'agissait de prendre une dimension existante et de lui attribuer certaines des autres dimensions comprises dans la même sous-catégorie afin de les transformer en sous-dimensions. Dans d'autres cas, il fallait plutôt créer une section de toutes pièces; c'était le cas de la catégorie *Enquête auprès des résidents et de la population transitoire*, où on retrouvait, entre autres, les sous-catégories *victimisation directe et indirecte* et *risques de victimisation*, qui auraient en fait pu être des dimensions placées sous la sous-catégorie *victimisation*, qui était alors inexistante et que nous avons créée. Ce dont nous nous sommes aperçue, c'est que nous aurions parfois dû ajouter une ou même deux colonnes à notre tableau pour que le passage d'un niveau à l'autre se fasse en douceur. Nous avons donc remédié à la situation lorsque cette opération nous paraissait opportune.

3.5.4 Formation du canevas : le portrait diagnostique en bref

Toutes les transformations que nous avons fait subir aux tableaux et au canevas ont non seulement modifié le contenu, mais aussi l'ordre de présentation des éléments du portrait.

On s'est ainsi généralement éloignée du format des diagnostics de sécurité analysés. Nous ne sommes en effet pas restée cimentée au document de base, mais avons pu nous en détacher afin de créer quelque chose de plus généralisable, utilisable dans divers contextes.

La démarche suivie pour réaliser la première partie du canevas diagnostique ayant été présentée, il faut à présent passer à la seconde partie : l'analyse. Le portrait d'une situation dans une localité ne parle en effet pas à lui seul, puisqu'il n'est en somme que descriptif; il faut l'analyser afin d'en tirer les enseignements nécessaires. Il fallait ainsi créer, dans notre guide, une section permettant aux utilisateurs de faire cette analyse, et nous y sommes parvenues de la façon exposée dans la section qui suit.

3.6 Élaboration de la technique d'analyse exposée dans le canevas

La technique d'analyse ne fût pas aisément extraite des différents documents examinés. Alors que certains diagnostics de sécurité (Sénart, Créteil et 20^{ème} arrondissement de Paris) ne semblaient tout simplement pas comporter d'analyse, d'autres (Adur et Brighton et Hove) n'en présentaient pas une étant adéquate, ou exposaient une analyse inexplicite voire trop superficielle (Aix-en-Provence). En fait, seuls les diagnostics conduits au Québec (Rosemont – La Petite-Patrie et Sud-Ouest) comportaient des analyses relativement explicites. Nous avons donc dû tirer des éléments de plusieurs documents afin d'arriver à élaborer une technique d'analyse pouvant être expliquée et ultérieurement employée par des individus, pas nécessairement experts en la matière, souhaitant mener à bien un diagnostic de sécurité.

Nous avons également utilisé notre expérience diagnostique, acquise par notre participation à l'élaboration du diagnostic de sécurité de l'arrondissement de Ville-Marie, ainsi que des éléments tirés de la recension d'écrits présentée dans le présent ouvrage, pour parfaire le canevas analytique que nous préconisons finalement.

Plusieurs des diagnostics (notamment Brighton et Hove, Rosemont – La Petite-Patrie et Adur) présentaient un retour sur les faits saillants des différentes sections. Nous avons choisi d’inclure cette démarche à notre canevas, considérant qu’elle facilitait la réalisation de l’analyse; celle-ci se fait ainsi plus clairement, uniquement à partir des données jugées les plus pertinentes.

Notre canevas analytique inclut donc, en premier lieu, une reprise des faits saillants de chacune des sections du portrait de la localité étudiée, reposant tant sur des statistiques et des ouvrages concernant l’insécurité que sur des enquêtes abordant la victimisation, les préoccupations des populations et le sentiment d’insécurité général.

La seconde étape est constituée des comparaisons entre les données des diverses sources afin d’identifier les correspondances et/ou les dissonances, technique par ailleurs utilisée dans les deux diagnostics de sécurité québécois. Nous retrouvons le détail de cette technique d’analyse au chapitre 4, qui est par ailleurs suivi de recommandations concernant la présentation des résultats d’analyse. Mais il y a plus.

Le diagnostic de sécurité n’est effectivement pas une fin en soi, mais bien une des étapes d’un processus plus large et dynamique. Comme nous l’avons mentionné dans le premier chapitre, le diagnostic de sécurité sert principalement à orienter l’action. D’autres étapes et activités lui succèdent donc.

3.7 Après le diagnostic de sécurité

Nous ne nous sommes pas arrêtée au diagnostic de sécurité pour ce qui est des indications fournies dans la proposition de notre guide, mais nous avons également émis certaines recommandations concernant la priorisation, ainsi que la recension des organisations, projets et objectifs visant les problématiques identifiées dans la localité.

Bien que ces éléments ne fassent pas officiellement partie des objectifs du présent mémoire puisque nous souhaitons nous concentrer uniquement sur le diagnostic de sécurité, nous avons jugé approprié d’en esquisser les grandes lignes puisqu’ils constituent les étapes subséquentes de la démarche diagnostique et, de ce fait, la raison d’être du diagnostic de sécurité ainsi que du guide que nous proposons au chapitre qui suit.

3.8 Préparation du guide en bref

Le chapitre qui se termine était d'abord composé de la description des documents analysés, soit des deux diagnostics québécois et des six diagnostics européens. Notons que nous n'avons pas traité les diagnostics québécois différemment des autres, puisque nous ne souhaitons pas que notre guide ne s'applique qu'au Québec. En fait, bien que notre guide ait été conçu en fonction d'une expérience montréalaise, il peut certainement s'appliquer dans d'autres contextes, en effectuant les ajustements qui s'imposent en fonction de l'organisation des villes ou des données disponibles.

Le troisième chapitre traitait par la suite de l'analyse de la méthodologie utilisée par les auteurs des diagnostics analysés, puis du contenu général et de la forme donnée aux diagnostics de sécurité. Ces deux sections ont permis d'identifier les bons et les moins bons coups, et ainsi, de guider les conseils donnés dans le chapitre 4. Par la suite, nous avons exposé la démarche ayant mené à la création du canevas diagnostique, puis nous avons expliqué comment la création de la partie portrait du canevas diagnostique a été générée.

Finalement, nous avons expliqué l'élaboration de la technique d'analyse qui est proposée dans le guide, et, pour clore le chapitre, nous avons inséré une section qui va légèrement au-delà des objectifs que nous nous étions posés au départ, mais que nous jugeons tout de même adéquate, à savoir : à quoi sert le diagnostic, la formation du plan l'action, la mise en place des actions et leur évaluation. Voyons à présent comment cette préparation s'est traduite au chapitre 4.

CHAPITRE 4 : Proposition d'un guide diagnostique

Tel que nous l'avons présenté au chapitre 1 du présent mémoire, un diagnostic de sécurité vise l'action et est entrepris dans le but d'évaluer les besoins en matière de sécurité d'une localité donnée. Ainsi conçu, il s'inscrit dans une démarche dynamique, composée de la réalisation d'un portrait diagnostique, d'une analyse des données de ce portrait, de l'établissement d'une priorisation, de la réalisation d'un plan d'action et, finalement, de l'évaluation des projets mis en œuvre en lien avec le plan d'action.

Rappelons cependant que dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes uniquement concentrée sur le diagnostic de sécurité, c'est-à-dire sur le portrait diagnostique et l'analyse des données exposées dans ce portrait.

Le chapitre 4 porte donc sur cette partie de la démarche, en formulant des recommandations quant à l'exécution du portrait diagnostique et son analyse. Il propose ainsi un canevas général permettant d'effectuer des diagnostics de sécurité dans toutes localités souhaitées, dédié à des personnes qui ne sont pas nécessairement des spécialistes en recherche.

Plus précisément, le présent chapitre se compose d'abord d'une section comportant des recommandations générales soutenant le processus diagnostique. La deuxième section est plus spécifique et propose un canevas à suivre pour dresser un portrait diagnostique d'une localité, ainsi que pour en analyser les données. Diverses recommandations plus pointues parsèment le canevas et en permettent une meilleure compréhension, ainsi qu'une certaine vulgarisation.

À partir de ce point et pour la majeure partie du chapitre 4, nous visons à produire un discours aisément accessible, afin que les utilisateurs du guide n'ayant qu'une connaissance minimale voire aucune formation en recherche s'y retrouvent aisément.

A) CONSIDÉRATIONS ET RECOMMANDATIONS

Nous avons tout d'abord jugé bon de formuler certaines considérations et recommandations générales par rapport au processus diagnostique. Ces conseils concernent non seulement la préparation, donc ce qui doit être fait *avant* de se lancer dans cette grande aventure qu'est l'élaboration d'un diagnostic de sécurité, mais également certaines règles de base devant être respectées *au cours* de sa réalisation¹⁸.

4.1 Considérations générales

Les considérations sont des conseils généraux pouvant être utiles sur différents plans : pour s'assurer que le produit livré correspond bien au mandat confié, que la tâche ne se révèle pas déraisonnable voire irréalisable, que les endroits où dénicher les informations requises existent, sont connus et accessibles, et également pour se faire une idée des personnes ou entités qu'il serait judicieux de consulter ou d'impliquer, et du moment opportun de leur collaboration.

4.1.1 Définir le mandat

Lorsqu'on se voit confier le mandat d'élaborer un diagnostic local de sécurité, sonder et répertorier ce qui est exigé par le mandant (personne ou organisation qui vous confie la tâche) est indispensable; il s'agit de s'assurer que notre compréhension et notre définition du diagnostic de sécurité correspondent à celles du mandant. Sans cette concordance, des obstacles, voire des déceptions, sont à prévoir au moment de faire connaître les résultats du diagnostic. Le contenu du mandat devra être discuté et précisé jusqu'à ce qu'il apparaisse clairement que sa formulation convient tant au mandant qu'à l'exécutant.

Le mandat associé au diagnostic de sécurité devrait ainsi être de bien **cerner les problèmes de sécurité** (tant objective que subjective) et d'identifier où et quand ils surviennent, afin de pouvoir agir sur les bons éléments, aux bons endroits et aux bons moments.

¹⁸ Cette partie est conçue de manière à pouvoir constituer un document à part entière, pouvant être utilisé de manière autonome. Dans l'éventualité où l'on retirerait cette section du présent mémoire, pour justement en faire un document de référence indépendant, nous indiquerions que le lecteur est convié, pour en savoir plus concernant les divers thèmes abordés (sécurité, sentiment d'insécurité, diagnostic de sécurité, criminalité, incivilités, partenariat) ainsi que les théories liées à la sécurité, à se référer au document suivant : Pominville, J. (2007). *Proposition d'un guide, accessible à tous, en vue de réaliser un diagnostic de sécurité dans une localité urbaine*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal.

Dans le cadre de ce guide, nous définissons l'insécurité comme un concept qui comporte à la fois une dimension objective et subjective. La définition de l'insécurité objective (que nous nommerons plus simplement *insécurité*) la plus appropriée pour un diagnostic de sécurité s'avère être celle référant à l'insécurité publique, soit l'atteinte aux personnes ou aux biens, que ce soit de manière directe ou indirecte, ou encore de façon intentionnelle ou accidentelle, qui devrait normalement être prise en charge par l'État, donc par la Ville dans la majorité des localités urbaines. Les composantes de ce type d'insécurité sont donc les actes criminels, les incivilités, les accidents de la route et les victimisations liées aux éléments énoncés¹⁹.

L'insécurité subjective (que nous nommerons plus simplement *sentiment d'insécurité*) se définit, pour sa part, comme l'insécurité ressentie. Le sentiment d'insécurité correspond ainsi à l'état émotionnel qui découle de la représentation personnelle d'un individu face à une situation quelconque, indépendamment du risque réel de victimisation associé à celle-ci. On peut en rendre compte notamment en investiguant le niveau de préoccupation de la population associée aux dimensions objectives mentionnées ci haut²⁰.

4.1.2 Évaluer la faisabilité du mandat

Une fois le mandat clairement établi, il s'agit d'évaluer la faisabilité de la tâche. Pour ce faire, une première étape consistera à vérifier l'homogénéité relative de la localité, en survolant les données disponibles ayant trait à la description générale de la localité, aux informations concernant la criminalité et les incivilités (parties A2, B et C – 7.2.2, 7.2.3, 8.1.2 et 8.2.2 du canevas diagnostique). Ce survol peut se faire par la consultation de documents déjà produits sur ces questions (recensements, statistiques policières, ...) et, éventuellement, en rencontrant des acteurs clés qui connaissent bien les dynamiques à l'œuvre dans la localité à l'étude.

¹⁹ D'autres composantes de la sécurité publique pourraient également être inclus en fonction de la localité – pensons par exemple aux sinistres, qui peuvent être plus courants dans certaines régions – mais nous ne les incluons pas en fonction de leur caractère plus rarissime.

²⁰ Si le mandant souhaite faire un diagnostic uniquement sur la sécurité subjective, la technique ne sera pas exactement la même que celle présentée dans ce guide. En effet, plutôt que de commencer par établir un portrait de la criminalité et des incivilités dans la localité et de tenter de préciser si le sentiment d'insécurité associé à certains d'entre eux concorde avec une augmentation ou une diminution de leur distribution, il faudrait d'abord sonder le sentiment d'insécurité et, par la suite, aller chercher des statistiques criminelles en lien avec les crimes qui ont été identifiés par les répondants. Le processus se ferait donc, en quelque sorte, à l'envers. Il arrive aussi parfois qu'on confonde la sécurité et la criminalité, et il faut s'assurer que ce n'est pas le cas du mandant. Si le mandant ne souhaite faire qu'un portrait de la criminalité et des incivilités, le guide peut néanmoins servir; il s'agit simplement de ne pas tenir compte des parties sur la sécurité routière et sur le sentiment d'insécurité.

Dans la *description générale de la localité étudiée* (partie A2 du canevas), la section sur le profil urbain est ici la plus pertinente, puisqu'elle permet d'identifier les aires, au sein la localité étudiée, qui ont des vocations différentes (résidentielle, commerciale, industrielle, ...).

La *description spécifique de la localité étudiée* (section B du canevas) apporte aussi des informations utiles pour juger de l'homogénéité du territoire visé par la réalisation du diagnostic de sécurité. Si on découvre, par exemple, que le statut socioéconomique des résidents diffère d'une aire à l'autre, on peut dès lors soupçonner que d'autres éléments différencieront également, qu'on pense au taux de chômage, à la prévalence de diverses problématiques sociales ou aux types de crimes touchant la localité. Les zones de concentration de nouveaux arrivants ou de certains groupes particuliers indiquent probablement aussi la possibilité d'y retrouver un contexte différent et des caractéristiques propres et uniques.

De leur côté, les statistiques criminelles (sections 7.2.2 et 7.2.3 du canevas) et les données concernant les incivilités (sections 8.1.2 et 8.2.2 du canevas) peuvent aussi témoigner d'une certaine hétérogénéité sur le territoire envisagé; si les crimes et incivilités commis dans une aire sont complètement différents de ceux commis ailleurs dans la localité, cela suggère, encore une fois, que d'autres différences risquent d'exister. Les problématiques sous-jacentes et les motivations concernant le crime ne seront probablement pas les mêmes.

Si on découvre une certaine hétérogénéité relative entre différentes zones du territoire examiné, c'est-à-dire que certaines zones se révèlent complètement différentes les unes des autres et présentent des réalités irréconciliables, cela ne signifie pas que la réalisation d'un diagnostic de sécurité sur l'ensemble de la localité est par le fait même impossible, mais il faudra alors produire plusieurs portraits, ce qui demandera plus de temps. Le temps imparti à l'analyse en sera d'autant augmenté. Il faut alors s'assurer que le mandant saisit la situation et qu'il est prêt à attendre un peu plus longtemps le diagnostic commandé.

Il faudra aussi s'assurer que le mandant comprenne qu'il ne se verra pas remettre un diagnostic de sécurité global, mais une série plus ou moins nombreuse de diagnostics spécifiques, fonction de l'homogénéité plus ou moins grande de la répartition des caractéristiques de la localité.

Bien qu'à partir du diagnostic certaines problématiques désignées comme prioritaires puissent se recouper et qu'on puisse, conséquemment, envisager un plan d'action à l'échelle de la localité, il est également possible que d'autres ne concordent pas et demandent d'être traitées à l'échelle des quartiers.

4.1.3 Où aller chercher les informations requises?

Le canevas proposé dans le présent guide vise à constituer une référence concernant les éléments devant être investigués en vue de l'élaboration d'un portrait diagnostique. Ce que le canevas n'indique pas, ce sont les endroits où les informations pourraient se trouver. La présente section remédie à cette situation.

4.1.3.1 *Les informations sociodémographiques et socioéconomiques*

Les informations (municipales et sectorielles) concernant la démographie, l'économie et la société, sont ordinairement puisées à même le dernier recensement effectué. Notons que les données concernant précisément les localités et les quartiers ne sont pas nécessairement facilement accessibles par ce type de recensement et il faut souvent payer pour les obtenir. Il faut donc remonter à la source, c'est-à-dire aux personnes détenant la base de données, et leur demander de produire de nouvelles données en fonction du découpage qui leur sera proposé. Il est encore possible que le découpage souhaité ne puisse être réalisé. Il devient alors nécessaire de creuser afin de dénicher un sondage ou un travail d'enquête effectué par la ville ou par l'arrondissement même (de plus en plus disponible sur le site Internet de la Ville).

Il s'agit dès lors d'obtenir les données de sources différentes pour une même année ou, si cela s'avère impossible, pour l'année la plus rapprochée de celle du dernier recensement, de façon à permettre des comparaisons qu'on dira légitimes. Cependant, les données socioéconomiques et sociodémographiques à l'échelle de la localité ou des quartiers *les plus récentes, donc les plus actuelles*, doivent primer sur les comparaisons avec le recensement à plus grande échelle. Si le dernier recensement à l'échelle de la Ville date d'il y a quelques années (ex. : 2004), il est préférable d'utiliser les données recueillies à l'échelle de la localité ou des quartiers de l'année la plus rapprochée des statistiques criminelles, donc de l'année courante (ex. : 2007).

Ainsi, du moins dans la localité et les quartiers, on identifie les problématiques *actuelles*, plutôt que celles correspondant à l'année du dernier recensement fait par la Ville (dans cet exemple, 2004). Comme il soit possible que les caractéristiques de la localité aient changé dans le laps de temps écoulé entre le recensement de la Ville (ex. : 2004) et l'année courante (année des statistiques criminelles et des recensements à plus petite échelle), il est avisé de valider la concordance entre les deux auprès des acteurs du milieu. L'idéal serait bien entendu d'obtenir des données récentes sur la sécurité et de détenir les données sociodémographiques et socioéconomiques pour la même année, et ce, à petite comme à grande échelle.

4.1.3.2 *Les statistiques sur la criminalité et les incivilités*

Nous venons de l'indiquer, il est impératif d'obtenir les données criminelles les plus récentes possibles, ceci afin de ne pas travailler sur des problématiques qui auraient été réglées et de ne pas en ignorer certaines qui seraient en émergence.

Il faut rechercher la collaboration du Service de police afin de se procurer les statistiques criminelles directement à la source. Notons que cette démarche aura inévitablement comme conséquence d'impliquer la police dans le processus diagnostique. La raison de cette sollicitation est que le Service de police peut fournir plus de détails concernant la criminalité et les désordres que ce que l'on retrouve dans les bilans rendus accessibles au grand public (s'il y en a), particulièrement en ce qui a trait aux incivilités qui se retrouvent souvent, dans les bilans des Services de police, regroupées sous la rubrique *contravention aux règlements municipaux*, laquelle inclut des éléments aussi différents que la présence d'itinérants dans les parcs et les stationnements interdits. S'il est impossible d'obtenir les données du Service de police, alors il faut se rabattre sur les informations contenues dans les bilans rendus publics, qui se trouvent de plus en plus facilement sur le site Internet du Service de police ou de gendarmerie de l'endroit sondé.

Les statistiques criminelles à plus grande échelle (ex. : régions, province ou pays) peuvent se trouver sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique pour le Québec, sur le site Internet du ministère de l'Intérieur pour la France, et sur le site Internet du « Home Office, research development statistics » pour l'Angleterre et le Pays-de-Galles. Comme nous avons réussi assez facilement à les repérer en utilisant un moteur de recherche, il ne devrait pas être très difficile de les trouver pour d'autres endroits.

Cependant, il ne faut jamais présumer de l'existence ou de l'accessibilité des données, au risque de se retrouver fort mal pris advenant que leur existence ou leur accessibilité ne soit pas confirmée. Il est, par conséquent, **très fortement recommandé** de ne débiter le portrait diagnostique qu'après avoir vérifié l'accès aux données nécessaires à l'établissement du diagnostic de sécurité attendu, ce qui inclut les données sociodémographiques et socioéconomiques, ainsi que celles liées aux différents aspects de l'insécurité dans la localité et pour ses différents quartiers, le cas échéant.

4.1.4 Qui impliquer et quand?

Lors de l'élaboration d'un contrat diagnostique, il s'avère quasi inévitable d'impliquer des partenaires de différents milieux (policiers, agents pénaux, organismes communautaires, milieu scolaire, organismes de santé, ...).

Les partenaires envisagés seront ceux susceptibles d'être intéressés par la réalisation du diagnostic et ceux les plus à même d'y participer, notamment en fournissant directement des données contribuant au portrait diagnostique ou encore en permettant l'accès aux personnes ressources susceptibles de fournir ces données ou des informations utiles à la démarche des auteurs.

L'approche de différentes organisations ou personnes doit se faire dès le début du processus diagnostique, puisque leur collaboration sera requise pour obtenir des informations et des données permettant d'étoffer le portrait diagnostique.

Une fois le diagnostic complété, les partenaires, individuellement et en groupe, se révèlent à nouveau très précieux. Ils peuvent venir éclairer l'analyse de leurs connaissances personnelles et professionnelles en lien avec les éléments qui y sont soulevés. Ils peuvent aussi être d'une aide précieuse dans le processus d'interprétation des problématiques soulevées et de priorisation en vue de l'établissement d'un plan d'action (voir sections 4.6 et 4.7), puisqu'ils sont au fait de ce qui se vit dans la localité étudiée. Leur implication permet aussi de concevoir le plan d'action sous divers angles et d'agir à différents niveaux en pouvant compter sur des collaborations essentielles.

4.1.5 Prudence dans l'utilisation des statistiques concernant la sécurité

L'utilisation des données sur la sécurité doit se faire avec prudence puisqu'elles ne représentent qu'une partie de la réalité. En effet, ce ne sont pas tous les événements qui sont déclarés, et même parmi ceux qui le sont, ils ne sont pas tous compilés et ne se retrouvent pas tous à faire partie des statistiques sur la sécurité. L'apparente augmentation d'un type d'événements dans les données peut conduire quelqu'un à conclure qu'ils sont à la hausse, alors que ce n'est que la technique de compilation qui a changé ou encore que cet événement a fait l'objet d'une attention accrue de la part des autorités policières. C'est pourquoi on dit souvent que les statistiques criminelles représentent plus les activités policières que criminelles.

La violence conjugale constitue un bon exemple de l'écart qu'on peut trouver entre les statistiques policières et la réalité (qui ne sera probablement jamais parfaitement connue) : quelle proportion des cas de violence conjugale est déclarée et compilée comme tels en comparaison du nombre de violences conjugales réellement vécues dans nos sociétés? Un dixième? La moitié? Le quart? On ne peut pas le savoir : c'est ce qu'on appelle le *chiffre noir de la criminalité*. Les statistiques criminelles concernant ce type de crimes représentent les violences conjugales prises en charge par le système judiciaire et, donc, sont le reflet de l'activité du système, et non pas de cette réalité criminelle²¹.

Pour contrer ces limites que posent les statistiques sur la sécurité, il est possible de les compléter, quand il ne s'agit pas de les confronter, aux données recueillies à travers les enquêtes de victimisation.

Une autre source d'informations permettant de mieux lire les statistiques criminelles se trouvent dans les objectifs émis par les différentes organisations responsables de la sécurité (particulièrement la police) concernant les années étudiées. Ceux-ci peuvent indiquer que le focus aurait été mis sur un ou plusieurs crimes, ce qui pourrait expliquer une augmentation des statistiques à leur endroit (les policiers se concentrent sur ces crimes et font ainsi plus d'arrestations s'y rapportant, ce qui fait grimper les statistiques) ou encore une diminution après un certain temps (lorsque le projecteur est mis sur d'autres formes de crimes ou de désordres).

²¹ Dans le cas où ce guide serait retiré du présent mémoire, nous ajouterions une note à cet endroit spécifiant de se référer au document suivant pour en savoir plus sur l'usage des statistiques criminelles : Pominville, J. (2007). *Proposition d'un guide, accessible à tous, en vue de réaliser un diagnostic de sécurité dans une localité urbaine*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal.

4.2 Recommandations générales concernant le contenu du diagnostic de sécurité

Cette rubrique présente des conseils visant spécifiquement la réalisation du portrait diagnostique. On y retrouve des recommandations concernant le contenu de celui-ci²².

4.2.1 Explications adéquates des termes utilisés

Pour s'assurer de la compréhension des lecteurs, on aura soin d'insérer un lexique précisant la signification des termes complexes ou spécialisés utilisés dans le document (ex. : *chiffre noir de la criminalité, sécurité, sentiment d'insécurité et diagnostic de sécurité*), ainsi que des abréviations, souvent nombreuses, systématiquement employées²³. Il s'agit d'éviter les confusions dans la compréhension et l'interprétation du diagnostic.

4.2.2 Tableaux et supports visuels

Les tableaux et les supports visuels (cartes, graphiques ou figures) sont des items qui enrichissent un diagnostic de sécurité, mais dont l'utilisation doit être faite avec prudence.

4.2.2.1 *Avantages des tableaux et des supports visuels*

Deux fonctions peuvent être attribuées à l'utilisation de tableaux et de supports visuels (figures et graphiques) : ils peuvent servir de points de départ à partir desquels découle le texte, ou ils peuvent plutôt être créés à partir d'un texte afin d'illustrer les propos présentés.

Généralement, les données qui servent à dresser le portrait de la sécurité d'une localité sont des statistiques, et sont donc présentées sous forme de fréquences constituées en proportions (pourcentages, taux ...) pouvant être comparées les unes aux autres puisqu'elles reposent sur une même base (dénominateur commun). Tel que mentionné, il est préférable de présenter ces statistiques sur une étendue de plusieurs années. Les tableaux et supports visuels viennent alors illustrer l'évolution des statistiques, laquelle évolution est ensuite commentée dans un texte traduisant l'interprétation qui doit être faite du tableau ou du graphique.

²² Bien que certains conseils puissent paraître simplistes ou inutiles, soulignons que s'ils sont inclus dans la présente section, c'est parce que nous avons pris connaissance de certains diagnostics qui ne les avaient de toute évidence pas appliqués. Il en est ressorti des ouvrages incomplets, dont la présentation laissait à désirer; la crédibilité des documents en a parfois souffert, le lecteur pouvant par moment questionner les efforts et l'application des auteurs à leur travail.

²³ On a souvent tendance à faire un usage abondant, voire abusif, des abréviations. Cela a pour conséquence de rendre ardu la lecture et, partant, la compréhension du texte.

Le fait de présenter les données sous formes de tableaux et de graphiques simplifie la tâche de l'analyste en rendant les comparaisons entre les divers éléments plus facilement perceptibles. Comme le dit l'adage : une image vaut mille mots. Cependant, on ne doit pas laisser l'image parler pour elle-même. On doit la commenter et, ainsi, instruire le lecteur sur le sens à lui donner.

Il est aussi fortement recommandé de prévoir **minimalement** une carte représentant la localité étudiée sur laquelle on retrouve les principaux éléments géographiques pertinents (ex. : emplacements des parcs, des bars, des centres commerciaux, du ou des terminus d'autobus et des stations de métro, des églises, ...). Un tel support aidera grandement le lecteur à se situer par rapport aux énoncés précisant divers repères géographiques, et ce même s'il connaît bien la localité étudiée.

D'autres cartes pourront être ajoutées pour tous les volets du portrait pouvant en bénéficier (distribution des caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques, de la criminalité, des incivilités, des accidents de la route, du sentiment d'insécurité, ...). Il s'avère en effet généralement plus facile de superposer divers éléments visuellement que par écrit. L'analyse et son compte rendu s'en trouvent du même coup simplifiés (ex. : regroupements des voies de faits autour de la rue X et on se rend compte que plusieurs clubs sont à proximité).

4.2.2.2 *Explications et commentaires exigés*

Il en a été question plus haut, les supports visuels doivent être commentés, puisque les données ne parlent jamais d'elles-mêmes. Ce n'est pas parce qu'un lien fait entre deux variables d'un même tableau paraît évident à l'analyste aguerri qu'il le sera pour le lecteur peu habitué à lire des tableaux. L'insertion d'un tableau, d'un graphique, d'une figure ou d'une carte sans explication (ex. : la carte présentée à la page x est une carte représentant la localité étudiée et les grands points d'intérêt /.../ elle permet de visualiser la présence des gangs de rue dans le quartier x et permet d'identifier la rue x comme étant un point chaud) ou commentaire (ex. : à partir du tableau présenté à la page x, on peut conclure que le niveau de chômage est le plus élevé dans le quartier x) associé est inutile et n'apportera rien au diagnostic.

4.2.3 Comparaisons essentielles

Une donnée est rarement informative en soi. Présenter une donnée uniquement pour la localité (ou l'un de ses quartiers) et pour une seule année ne donnera aucun résultat probant, puisque cette démarche est statique, et ne renseigne que sur la localité, au moment où l'information y a été tirée.

Ce qui est préférable, c'est de comparer l'information avec une information semblable en provenance d'une autre localité, ou encore la même donnée, pour la même localité, à un moment différent.

Cette comparaison pourra alors nous informer de l'évolution temporelle du phénomène ou sur son importance dans un secteur au regard d'autres secteurs ou en terme de tendance.

4.2.4 Nuancer et préciser les données

Apporter des nuances ou des précisions aux données lorsque c'est opportun est également important. Si la validité d'un résultat d'enquête est, par exemple, remise en doute à cause du nombre relativement élevé de personnes qui n'ont pas répondu à une question, alors il faut l'indiquer. Même chose si, par exemple, l'augmentation d'un certain type de délits, dans les statistiques criminelles, est due à une attention particulière portée à ce crime, et, par conséquent, à des arrestations accrues, plutôt qu'à l'accroissement réel du phénomène. Il faut également faire attention au type d'événements auquel on fait référence : par exemple, certains crimes semblent plus nombreux parce qu'ils engendrent une grande reportabilité (ex. : les vols sur/dans/de véhicules sont largement rapportés à la police car un rapport d'événement est nécessaire pour pouvoir réclamer les assurances), et d'autres moins nombreux puisqu'ils sont encore tabous et donc, peu rapportés (ex. : violence conjugale et agressions sexuelles).

Le résultat qui est souhaité ici, c'est que le lecteur interprète l'information comme elle doit être interprétée. Il s'agit en somme de s'assurer que les lecteurs ne puissent pas tirer de conclusions autres que celles menant à une vision juste des différentes situations. Pour ce faire, il s'avère nécessaire d'apporter toutes les précisions et toutes les nuances utiles dans l'interprétation des données.

4.2.5 Affirmations ou inférences adéquates

Lors de l'élaboration d'un diagnostic, il est également important de tirer les conclusions qui s'imposent et de ne pas tenter de pousser l'interprétation des données au-delà de ce qu'elles reflètent et d'émettre, notamment, des hypothèses qui ne sont pas appuyées par les données, constituant ainsi des extrapolations indues.

4.2.6 Congruence des propos tenus et des faits rapportés

Le contenu du diagnostic de sécurité devrait être tel que chaque donnée ait du sens en soi, ainsi que par rapport à l'ensemble des résultats présentés. Certaines incongruences peuvent échapper à l'analyste lorsqu'il est absorbé par la production de son rapport, c'est pourquoi nous recommandons fortement que le diagnostic de sécurité soit lu par une voire plusieurs personnes qui n'ont pas travaillé de façon continue sur le projet. Un œil neuf appelé à formuler des commentaires constructifs sur le rapport, avant son dépôt final.

4.2.7 Niveau de vulgarisation admis

Le contenu d'un document devrait toujours être adapté au public visé. Comme le diagnostic de sécurité est censé être lu par différentes personnes n'ayant pas toutes des formations scientifiques, le langage devrait être vulgarisé sans pour autant devenir familier. La formule devra néanmoins, dans tous les cas, être rigoureuse. De plus, comme le diagnostic de sécurité ne comporte pas de conseils ni d'instructions, s'adresser directement au lecteur (ex. : nous *vous* indiquons les différents incidents survenus en 2005) n'est pas la meilleure façon de procéder. Utiliser des pronoms plus impersonnels comme *il(s)* et *elle(s)* plutôt que *je*, *tu*, *nous* et *vous* s'avère souhaitable. L'emploi du *nous* ou du *notre* peut cependant être acceptable, dans la mesure où on l'utilise pour distinguer des données déjà produites de celles que l'auteur produit personnellement.

4.2.8 Informations complètes

Lors de la rédaction du portrait, il est important de s'assurer de ne pas omettre d'informations importantes et de donner suffisamment d'informations concernant les divers phénomènes à l'étude. Normalement, en suivant le canevas présenté à la section suivante, le portrait diagnostique devrait être assez complet.

Si, pour une quelconque raison, dénicher certaines informations qu'on juge importantes se révèle impossible, il est avisé d'indiquer clairement qu'il ne s'agit pas d'un oubli mais d'une contrainte hors de notre contrôle.

4.2.9 Justifications des décisions

Lors de la rédaction du diagnostic, il est important de préciser et justifier les décisions prises, notamment méthodologiques (opérationnalisation des données, regroupements, élimination d'informations, traitement des données manquantes, ...).

Il faut faire plus que simplement dire « voilà le procédé utilisé et les résultats obtenus », et mentionner, lorsque c'est opportun, pourquoi c'est ce procédé qui a été choisi. Si certains crimes ont, par exemple, été retenus pour représenter la délinquance, cette décision mérite une explication qui tiendra au rationnel soutenant ce choix. Même si la raison est aussi simpliste que : « parce que c'était les seules données dont nous disposions », elle doit être mentionnée. Ces précisions accroissent la crédibilité du diagnostic de sécurité en assurant le sérieux de la démarche.

4.2.10 Indications des sources utilisées

Indiquer les sources d'où proviennent les informations dont on se sert pour élaborer un ouvrage est également un élément incontournable de la production d'un diagnostic de sécurité. Il peut être intéressant, à notre avis, d'indiquer non seulement la source (le titre de l'ouvrage et les auteurs), mais également la page de l'ouvrage où l'information a été trouvée.

En plus de citer la source, exposer la méthodologie utilisée pour produire toutes sources secondaires²⁴ utilisées apporte un supplément d'information précieux. On peut ainsi juger de la comparabilité de deux informations provenant de sources différentes. Cette précision non seulement augmentera la confiance du lecteur envers les informations présentées, mais facilitera aussi leur vérification. Diverses façons de citer les sources existent. Nous en présentons deux en indiquant celle que nous recommandons particulièrement.

²⁴ Les sources secondaires sont des informations tirées de documents existants, sans que les auteurs ne les manipulent, comme des statistiques officielles, les résultats d'une étude, ou encore les résultats d'un sondage administré par d'autres personnes que les auteurs eux-mêmes.

Il est possible de citer directement dans le texte (nom de l'auteur de l'ouvrage référé, auquel on joint l'année de publication de celui-ci ainsi que la page entre parenthèses; ex. : Selon Ban (2002 : 5), la ...) ²⁵. C'est la technique que nous préférons puisqu'elle ne crée pas d'ambiguïté quand à la provenance de l'information et ne prend pas beaucoup d'espace.

L'autre possibilité est de formuler une synthèse de l'information fournie par l'auteur et, à la fin de l'exposé de l'idée, inscrire entre parenthèses le nom de l'auteur, l'année et la page d'où elle provient (ex. : Les voies de faits augmentent et seraient dues à la hausse du nombre d'établissement dédiés au divertissement de fin de soirée (Pominville, 2007 : x)) ²⁶.

4.2.11 Indications et concordance des années utilisées

Il est important d'indiquer les années desquelles proviennent les données constituant le portrait. Ne pas fournir d'années lors de la présentation des données équivaut à enlever tout repaire temporel, ce qui invalide celles-ci et mine complètement la crédibilité du document. Tel que présenté à la section 4.5.2, l'analyse se fait en grande partie en comparant les mêmes données en provenance de diverses sources; si nous n'avons pas l'année de production de ces données, c'est alors comme si on comparait des pommes et des oranges, puisqu'une multitude d'éléments peuvent faire en sorte de modifier la compilation ou même l'occurrence d'un certain type d'événements d'année en année. On peut alors se trouver à comparer, par exemple, des données de 2001 concernant les incivilités (alors que seule une poignée d'entre elles étaient répertoriées et que leur compilation n'était pas systématisée) et la victimisation liée aux incivilités pour l'année 2007, qui paraît effarante; l'écart important qui s'observe pourrait mener à de nombreuses fausses spéculations, alors qu'il s'explique simplement par le fait qu'on compare des années différentes présentant des traitements des incivilités différents.

Une relative concordance entre les années pour les différentes données présentées est également de mise (si elle peut être accomplie). Il est toujours préférable de prendre les données des années les plus récentes pour ce qui est des statistiques de l'insécurité, afin d'avoir une vision actuelle des problématiques. Notons que ces données sont généralement produites annuellement.

²⁵ Les références complètes sont données en fin de document, dans la section intitulée *bibliographie*.

²⁶ Il a déjà été d'usage de reporter les références en notes de bas de page; cette pratique n'est cependant plus d'actualité.

De leur côté, les recensements sont ordinairement produits aux cinq ans (dans le meilleur des cas). Il se peut dès lors (dépendamment de l'année du dernier recensement) qu'il y ait un écart assez important entre la période de production des données sociodémographiques et socioéconomiques et celle concernant les données sur l'insécurité.

La consultation de personnes-clés familières avec le milieu peut, au moins partiellement, remédier à la situation; en prenant connaissance des informations colligées, celles-ci peuvent signaler s'il y a eu de grands changements dans la localité au plan sociodémographique et socioéconomique (ex. : un quartier de la ville s'est subitement détérioré et présente maintenant un profil beaucoup plus sombre que quelques années auparavant... ou encore, la gentrification du centre ville s'étant accélérée, le portrait de celui-ci a rapidement changé), ce qui permettra de contextualiser le portrait qui en est dressé à partir du recensement.

Notons également que l'utilisation de chiffres apparemment galvaudés (ex. : il y aurait 15 000 itinérants à Montréal, ainsi qu'à Toronto et à Québec) est à proscrire. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'une donnée fait consensus qu'elle est légitime. S'il n'y a pas de référence ou d'année attachée à une donnée, on évitera de l'utiliser.

4.2.12 Éventail d'années pour les comparaisons statistiques

Non seulement il faut comparer les données de différentes sources entre elles, mais il est également avisé de confronter les données d'une même source sur plusieurs années. Ce qui fait usuellement consensus est un écart de cinq ans, ou encore plus idéal mais moins souvent disponible dix ans, qui permet de suivre l'évolution des phénomènes plutôt qu'en donner un portrait ponctuel qui informe peu. Qu'il y ait eu, par exemple, 825 voies de faits une année n'est pas très informatif, mais le fait que depuis cinq ans, celles-ci soient en constante augmentation sans changement dans la manière de compiler ni campagne informative encourageant la dénonciation, alors ça, c'est parlant ! On peut dès lors soupçonner sérieusement qu'on serait face à un problème grandissant qu'il faudrait adresser pour en freiner l'ascension.

Les recommandations concernant le contenu du diagnostic de sécurité ayant été énoncés, voyons à présent celles qui ont trait à sa forme.

4.3 Recommandations générales concernant la forme du diagnostic de sécurité

Cette rubrique présente des conseils visant spécifiquement la création du portrait diagnostique. On y trouvera des recommandations concernant le *contenant* qui, sans être aussi important que le contenu, doit néanmoins être soigné.

4.3.1 Titres des sections représentatifs et impartiaux

Les titres des diverses sections contenues dans un diagnostic de sécurité devraient toujours être représentatifs de ce qu'on y retrouve et devraient aussi être « impartiaux ». Il faut ainsi qu'ils annoncent le contenu de la section à titre indicatif pour le lecteur, sans pour autant en dévoiler les conclusions ou engendrer une lecture qui soit en quelque sorte dirigée.

Voyons les exemples d'un bon et d'un mauvais titre :

Titre inadéquat : *Une évolution de la structure de la délinquance caractérisée par une montée des atteintes à la paix publique*

Titre adéquat : *Évolution de la structure de la délinquance*

Soulignons également que le titre n'est pas partie intégrante du texte : il faut en répéter le contenu dans le texte qui y est associé. Si on prend la présente section comme exemple, nous n'aurions pas pu débiter le premier paragraphe par la deuxième phrase (*Il faut ainsi qu'ils annoncent...*), en prenant pour acquis que puisque le titre de la section indique que nous discutons des titres des sections représentatifs et impartiaux, nous n'avons pas besoin de le reprendre dans le texte.

4.3.2 Acronymes et abréviations détaillés

Les acronymes et les abréviations, bien que pratiques et permettant d'alléger le texte, devraient toujours être accompagnés, à au moins un endroit, de leur signification. Nous suggérons d'insérer une liste spécifiant la signification de l'ensemble des acronymes et des abréviations utilisés au début du document. Ainsi, si le lecteur rencontre un sigle en milieu de document mais ne se rappelle plus sa signification, il n'aura pas à feuilleter les pages précédentes afin de tenter de retrouver la première mention qui en est faite; il n'aura qu'à se référer à cette liste. Le fait de rappeler sporadiquement la signification d'un acronyme, soit environ une fois par section ou par chapitre, en fonction de leur longueur, facilitera aussi la lecture du diagnostic.

4.3.3 Ordre et placement congruents des informations présentées

Le canevas présenté à la section 4.5.1 peut être transformé. La congruence de l'ordre et du placement des sections est cependant importante. Il n'est pas souhaitable de lire de l'information concernant une carte ou un graphique et d'avoir à se reporter plusieurs pages avant ou après pour en prendre connaissance. Cette situation étant parfois inévitable, il faut en ce cas essayer d'en réduire les inconvénients, en indiquant notamment la page où se trouve le support visuel.

On aura aussi le souci de tenter d'établir un fil conducteur dans le portrait afin que le lecteur soit naturellement porté d'un élément à un autre, l'ensemble du portrait se précisant au fur et à mesure. Il serait préférable d'éviter de commencer par les caractéristiques socioéconomiques, d'exposer par la suite les caractéristiques sociodémographiques où on décrit la dynamique communautaire et la population, pour se tourner ensuite vers le logement et revenir à la description des diverses populations. Ce faisant, on perdra éventuellement le lecteur.

4.3.4 Éviter les répétitions

Si plusieurs quartiers ou aires existent dans la localité étudiée, deux choix s'offrent pour les aborder et éviter les répétitions inutiles. Si les quartiers sont généralement homogènes, on peut traiter la localité en entier et simplement souligner les différences significatives lorsqu'il s'en trouve. À ce moment, il est préférable de fonctionner par thèmes (ex. : données sociodémographiques de la localité). Si les quartiers sont, à l'opposé, très différents et présentent des réalités irréconciliables (voir section 4.1.2), il est alors préférable de réaliser des portraits séparés pour chacun d'eux, et de traiter chacun des thèmes pour chaque quartier.

Prenons l'arrondissement de Ville-Marie (Montréal, Québec) comme exemple. Il est composé de deux quartiers, Peter-McGill et St-Jacques/Ste-Marie qui sont complètement différents, tant au plan de la sécurité qu'en ce qui a trait aux données sociodémographiques et socioéconomiques. L'idéal serait alors d'effectuer deux portraits diagnostiques, un à la suite de l'autre, où on répéterait chacun des éléments (ex. : un premier volet concernant Peter-McGill et exposant les données sociodémographiques, socioéconomiques, ainsi que les statistiques sur la sécurité, etc., puis un deuxième volet, celui-ci dédié à St-Jacques/Ste-Marie, reprenant les mêmes éléments).

Si ces quartiers avaient eu des caractéristiques semblables, nous aurions au contraire pu faire le diagnostic de sécurité de l'arrondissement en entier, et simplement souligner les différences significatives entre les deux quartiers lorsque ceci apparaissait opportun (ex. : le revenu moyen pour l'arrondissement de Ville-Marie est de 30 000 \$ par ménage. Une différence significative est cependant présente entre les quartiers le composant : en effet, le revenu moyen dans Peter-McGill dépasse celui de St-Jacques/ Ste-Marie de 15 000 \$).

Notons que même si les quartiers sont homogènes, il est possible de présenter, dans les tableaux, les données spécifiques à chacun des quartiers en plus de celles caractérisant la localité. Cette démarche permet non seulement au lecteur de se rendre compte par lui-même de l'homogénéité existant entre les quartiers, mais elle rend aussi le travail des auteurs du diagnostic plus facile lorsqu'ils ont à souligner une différence significative.

Ces recommandations générales énoncées, nous pouvons à présent nous tourner vers la présentation du canevas, qui servira de guide à quiconque souhaite élaborer un diagnostic de sécurité dans une localité urbaine.

B) PROPOSITION D'UN CANEVAS DIAGNOSTIQUE

Cette section présente le canevas que nous proposons afin de réaliser un portrait diagnostique et d'analyser les données y étant associées. Elle comporte tout d'abord des recommandations liées au canevas dans son ensemble, puis la présentation du canevas diagnostique en tant que tel. À travers le canevas, dans les encadrés, se trouvent des exemples ainsi que des recommandations spécifiques à certaines sections. Aussi, notons que comme certaines dimensions, sous-catégories et catégories ne demandent pas, à notre avis, de plus amples explications, on ne retrouve pas de conseils nécessairement partout.

4.4 Recommandations spécifiques au canevas

Nous avons tout d'abord émis certaines recommandations liées au canevas diagnostique, qui concernent tant son contenu que sa forme. Ces conseils visent le canevas dans son ensemble, ce qui explique pourquoi ils n'ont pas été insérés à des endroits spécifiques dans le canevas, mais ont fait l'objet d'une section préliminaire leur étant spécifiquement dédiée.

4.4.1 Canevas non statique

Bien que le canevas présente une hiérarchie et un ordre précis, le suivre à la lettre n'est pas obligatoire. Nous ne recommandons pas de changer l'ordre des sections et des catégories, puisqu'elles ont été positionnées pour suivre une logique diagnostique.

Cependant, les sous-catégories, les dimensions et les sous-dimensions, bien que présentées selon l'ordre nous paraissant le plus logique, peuvent être interchangées et même, dans certains cas, être fusionnées ou fractionnées. Il est par exemple possible de joindre plusieurs dimensions (ex. : nombre d'habitants, densité de la population, groupes d'âges et genre) dans un même paragraphe, et ainsi de les éliminer de la structure détaillée du canevas pour ne garder que la sous-catégorie (ex. : composition de la population résidente).

Il se peut aussi que l'information liée à l'une des dimensions présentées dans le canevas ne soit pas facilement dénichée, ou encore qu'une des dimensions ne s'applique tout simplement pas à la réalité étudiée. Il s'agit alors de l'éliminer. Nous ne conseillons pas de le faire de façon extensive puisque, comme nous l'avons mentionné, ce qui compose le canevas proposé est censé être indispensable pour la réalisation d'un diagnostic de sécurité.

4.4.2 Au-delà du canevas

Ce que nous recommandons en suggérant d'aller au-delà du canevas, c'est de ne pas s'y restreindre, et, ainsi, risquer de passer à côté d'informations pertinentes parce que le guide n'indiquait pas de les inclure. Comme nous l'avons mentionné, nous n'y avons inséré que les éléments qui s'avéraient, selon nous, indispensables à la réalisation d'un diagnostic, ce qui ne veut pas dire que ce soient les seuls éléments dignes d'y contribuer.

Bien que le canevas nous semble relativement complet en ce qui a trait aux sections (numérotés a, b, c; ex. : *description spécifique de la localité étudiée*) et aux catégories (numérotés 1, 2, 3; ex. : *caractéristiques sociodémographiques de la localité étudiée*), il se peut que nous ayons omis certains éléments qui s'avèrent pertinents dans la localité étudiée; il est bien entendu possible de les insérer dans le canevas.

Il s'avère cependant plus probable que des sous-catégories (numérotées 1.1, 2.1, 3.1, ex. : *population*), des dimensions (numérotées 1.1.1, 1.1.2, 2.1.1, ex. : *composition de la population résidente*) ou encore des sous-dimensions (numérotées 1.1.1.1, 1.1.1.2, ex. : *nombre d'habitants*) puissent être ajoutées pour que le canevas diagnostique corresponde mieux à la réalité étudiée.

En définitive, le canevas ne constitue que les grandes lignes de la recette à suivre et c'est aux auteurs que revient la responsabilité de l'adapter à la localité à l'étude.

Aussi, bien que certaines sections n'aient pas été insérées dans le canevas parce qu'elles ne cadraient pas avec les éléments issus de l'analyse de contenu, elles nous paraissent toutefois grandement utiles. Aussi, nous les présenterons maintenant.

4.4.2.1 Avant-propos ou mise en contexte

Une section qui s'avère utile pour le lecteur est l'avant-propos ou la mise en contexte, qui diffère de l'introduction. Plutôt que de présenter et de donner un aperçu du contenu du diagnostic de sécurité, cette section permet de faire état du contexte et de la démarche entourant sa réalisation. L'inscrire dès l'entrée en matière du rapport présentant le diagnostic permet une meilleure compréhension de l'exercice ayant conduit à la commande puis à la réalisation du diagnostic, surtout dans un milieu où tout bouge vite et où il est possible qu'il y ait un fort roulement des gens impliqués dans le partenariat.

4.4.2.2 Méthodologie

Qu'on y dédie une section complète où on expose les éléments méthodologiques supportant l'ensemble de la démarche et ses différentes constituantes, ou qu'on opte plutôt de l'inclure au début des différentes parties du diagnostic, ce qui constitue une question de goût, l'important est de s'assurer que la méthodologie utilisée pour produire les résultats présentés soit précisée en tout temps et qu'il n'y ait aucun segment du document où le lecteur pourrait se demander comment l'information en est arrivée à faire partie du diagnostic de sécurité et/ou comment l'auteur s'y est pris pour le produire.

4.4.2.3 Liste des références

Bien que les sources soient notées directement dans le texte, là où elles sont mises à contribution, il faut également produire une liste des références, c'est-à-dire une section, à la fin du document mais avant les annexes s'il y en a, qui identifie clairement tous les ouvrages utilisés pour supporter le diagnostic de sécurité. Aussi, bien que ce ne soit pas une obligation, il est possible de séparer la bibliographie en plusieurs sections (ex. : documents, sources Internet, CD-ROM et ouvrages consultés, mais non cités).

4.4.3 Hiérarchie géographique

La hiérarchie géographique correspond au niveau administratif des divers ensembles géographiques formant une communauté. En d'autres termes, plus on monte dans la hiérarchie, plus la superficie des découpages administratifs s'agrandit.

Dans notre proposition de canevas, la *localité étudiée* constitue le découpage central et représente l'endroit auquel le mandat fait référence (peut correspondre à un district ou un arrondissement). Les *quartiers* sont des découpages effectués au sein de cette localité.

Ce que nous avons nommé *territoire englobant la localité étudiée* est en fait un découpage administratif assez grand pour englober plusieurs types de localités comme celle que l'on étudie (peut correspondre à une ville ou une région).

Finalement, nous retrouvons le *territoire à grande échelle* (peut correspondre à une province ou un pays), que nous avons nommé ainsi simplement parce que *territoire englobant le territoire qui englobe la localité étudiée* semblait un peu lourd.

Voici deux exemples de ce à quoi ces découpages peuvent correspondre :

Exemple 1 : Arrondissement de Ville-Marie à Montréal

Découpage administratif	Quartiers	Localité étudiée	Territoire englobant la localité étudiée	Territoire à grande échelle
Correspondance réelle	St-Jacques / Ste-Marie et Peter-McGill	Arrondissement de Ville-Marie	Montréal	Province de Québec

Exemple 2 : Adur*

Découpage administratif	Quartiers	Localité étudiée	Territoire englobant la localité étudiée	Territoire à grande échelle
Correspondance réelle	Manor, Mash Barn Cokeham, etc.	District d'Adur	Région de West Sussex	Angleterre

* Exemple tiré du diagnostic d'Adur que nous avons analysé en vue de la production du présent guide)

Les recommandations spécifiques étant complétées, tournons-nous à présent vers la proposition du canevas qui guidera l'élaboration d'un diagnostic de sécurité.

4.5 Présentation du canevas

On retrouve dans la présente section les éléments jugés indispensables pour guider tout individu dans l'élaboration d'un diagnostic de sécurité. On remarquera que certains commentaires, exemples et recommandations y ont été insérés (indiqué par l'utilisation d'une police de caractère différente, dans les encadrés).

On y retrouve cinq sections, quatre d'entre elles constituant le portrait diagnostique, soit : *Description générale*, *Description spécifique de la localité étudiée*, *Informations et statistiques concernant l'insécurité* et *Insécurité et population*. La dernière section est constituée de la technique d'analyse recommandée, et s'intitule simplement *Analyse*.

4.5.1 Portrait diagnostique

Le canevas suggéré comprend une description générale du territoire englobant la localité étudiée ainsi que de la dite localité, une description spécifique des différentes caractéristiques de la localité étudiée, une description de l'insécurité retrouvée dans la localité étudiée ainsi que des résultats d'enquêtes diverses.

Insistons sur le fait qu'un bon portrait permet une meilleure analyse et, ainsi, une identification juste des problématiques devant être traitées.

a) DESCRIPTION GÉNÉRALE

1 Du territoire englobant la localité étudiée

Cette section permet d'en apprendre un peu plus sur le territoire qui entoure et englobe la localité étudiée. Elle ne constitue pas une étude détaillée, mais plutôt un survol de la situation géographique et sociodémographique du territoire.

Il est important de connaître le contexte au sein duquel la localité étudiée se développe, ainsi que la place qu'elle y occupe. D'une part, ceci permet d'effectuer des comparaisons visant à faire ressortir les particularités de la localité étudiée. D'autre part, ces informations peuvent conduire à identifier certaines causes sous-jacentes à une multitude de problématiques qui dépassent le cadre de la localité.

1.1 Géographie et découpages politiques

1.1.1 Limites administratives

Ex. : le territoire est découpé en cinq arrondissements...

1.1.2 Caractéristiques et particularités du territoire

1.2 Survol des caractéristiques démographiques

Il s'agit ici de faire un bref survol des caractéristiques de la population, tant résidante que transitoire (travailleurs, visiteurs, ...)

2 De la localité étudiée

2.1 Géographie

Une représentation cartographique des éléments mentionnés ci-dessous est fortement recommandée. Elle permettrait de situer visuellement les divers éléments dans l'espace et, ainsi, d'avoir une idée plus juste de la correspondance entre les caractéristiques de la localité et les lieux d'occurrence des problématiques qui seront éventuellement identifiées.

2.1.1 Emplacement et composition

Ex. : localité située en plein centre de Montréal... et localité composée de 2 quartiers : Rosemont à l'est...

2.1.2 Périmètre, périphérie et superficie

Ex. : localité délimitée par la rue...à l'est, le boul. ...à l'ouest; etc.

2.1.3 Description du réseau routier et infrastructures liées au déplacement

Il est opportun non seulement de situer les grandes artères et l'emplacement des autoroutes, mais également de discuter des réseaux de transports en commun si, bien entendu, on en retrouve dans la localité étudiée.

2.2 Survol de la situation actuelle

2.2.1 Description du profil urbain

La description du profil urbain est en fait la description de la ou des vocations de la localité. Est-elle résidentielle ? Y a-t-il des zones commerciales ou industrielles ? Y retrouve-t-on de multiples vocations ? (ex. : zone résidentielle occupe tout le secteur nord de la localité étudiée).

Encore ici, une représentation cartographique peut faciliter la compréhension de la description qui est faite.

2.2.2 Particularités de la localité étudiée

2.2.2.1 Composition de la localité et de son infrastructure

2.2.2.2 Possibles générateurs d'insécurité et du sentiment d'insécurité

Lorsque l'on aborde les particularités de la localité étudiée, on réfère tout d'abord à des éléments comme la mairie, la police, la justice, les équipements publics, le bâti et les infrastructures principales, les établissements scolaires, les hôpitaux, les parcs et les espaces verts, ainsi qu'aux attraits particuliers de la localité.

On veut également savoir s'il y a des éléments du profil urbain, de la composition de la localité et de l'infrastructure qui pourraient être sources d'insécurité, notamment des aires dévolues au divertissement de fin de soirée (ex. : artères où on retrouve un plusieurs bars et clubs) et des parcs.

Encore une fois, la cartographie serait ici de mise.

b) DESCRIPTION SPÉCIFIQUE DE LA LOCALITÉ ÉTUDIÉE

Les éléments qui seront répertoriés sous la présente rubrique sont importants parce qu'ils serviront à établir les causes probables donnant lieu aux différentes problématiques identifiées. S'il y a, par exemple, un volume important de vols dans un quartier et qu'il s'agit d'un milieu pauvre où beaucoup de résidants font partie des populations vulnérables (ex. : personnes itinérantes, peu nanties ou malades) ou sont toxicomanes, on peut penser que ces vols sont possiblement des vols de subsistance ou qu'ils sont exécutés dans le but de se procurer l'argent pour soutenir une dépendance quelconque.

Le fait d'investiguer ces éléments permet d'être en mesure de cerner plus finement le problème et de bâtir un plan d'action qui ira directement toucher et agir sur les causes de la problématiques, en plus d'avoir un impact sur les diverses conséquences nuisibles y étant associées, en vue de l'enrayer.

Pour faire suite à l'exemple du paragraphe précédent, on n'augmenterait pas la répression envers les vols, puisque cette initiative n'éliminerait pas réellement le problème; on créerait plutôt des projets de prévention communautaire et sociale qui s'attaqueraient directement à la toxicomanie et à la pauvreté des personnes impliquées dans la problématique.

3 Caractéristiques sociodémographiques de la localité étudiée

3.1 Population

3.1.1 Composition de la population résidente

- 3.1.1.1 Nombre d'habitants
- 3.1.1.2 Densité de la population
- 3.1.1.3 Groupes d'âges
- 3.1.1.4 Genre

3.1.2 Caractéristiques de la population résidente

- 3.1.2.1 Mixité ethnique et religieuse ainsi que population immigrante
- 3.1.2.2 Langues d'usage et langues parlées
- 3.1.2.3 Scolarité
- 3.1.2.4 Composition des ménages
- 3.1.2.5 Monoparentalité
- 3.1.2.6 Statut social des résidents
 - 3.1.2.6.1 Revenu moyen des citoyens
 - 3.1.2.6.2 Pourcentage des revenus alloué au logement
- 3.1.2.7 État de santé des résidents
- 3.1.2.8 Moyens de déplacements et impacts sur la sécurité

3.1.3 Populations autres que résidentes

3.1.3.1 Identification et caractéristiques de diverses populations

Ex. : étudiante et transitoire

3.1.3.2 Identification des groupes vulnérables et survol des raisons ainsi que des conséquences de leur vulnérabilité

Ex. : réfugiés, homosexuels, itinérants et jeunes de la rue

3.2 Dynamique communautaire : capital social

Le capital social est un terme utilisé pour décrire la capacité de maintenir un sens de la communauté et constitue un élément précieux dans une localité.

Certains indicateurs du capital social sont les relations et le support entre citoyens, les liens sociaux formels et informels, l'adhésion à un groupe, l'engagement communautaire et civique, les normes et les valeurs. Ce sont des éléments qu'il est possible de sonder en observant l'action dans la localité ou encore en consultant des personnes ressources ayant une bonne connaissance du milieu.

Le capital social est généralement en lien avec plusieurs éléments, dont le sentiment d'insécurité, l'inclinaison de la communauté locale à protéger les intérêts des victimes potentielles, le désir d'aider à amener les fautifs devant la justice et de surveiller l'environnement local.

3.3 Logement

3.3.1 Nombre et types de logements

Le type de logements réfère au genre d'habitations, c'est-à-dire soit aux maisons, aux condos et aux appartements qui se trouvent dans la localité (ex. : grand blocs appartement comprenant 700 logements, maisons unifamiliale et en rangée).

Il s'avère par ailleurs avisé de situer, par écrit ou cartographie, le type de logement dans la localité.

3.3.2 Marché locatif vs propriétaire

On cherche ici à connaître la proportion de gens qui résident dans des habitations louées et celle qui réside dans des habitations dont ils sont les propriétaires. Un grand marché locatif plutôt que propriétaire indique généralement une population moins nantie et est un indicateur probable d'une mobilité accrue.

3.3.3 Âge et état du bâti

3.3.4 Coût des logements

3.3.5 Logements sociaux : nombre, emplacements et organisations en charge

3.3.6 Mobilité

La prise en compte de la mobilité est importante puisque lorsqu'elle est grande, elle contribue à affaiblir le capital social. En effet, quand les individus restent peu de temps au même endroit, ils n'ont pas l'occasion de tisser des liens avec la communauté dans laquelle ils se sont installés et ne sont pas portés à ressentir un sentiment d'appartenance par rapport à leur voisinage et à la localité.

4 **Caractéristiques socioéconomiques : emploi et économie**

4.1 Activité et croissance économique

4.2 Secteurs d'activités et types d'entreprises

4.3 Population active / type d'emplois

La population active est constituée des individus qui sont âgés de 15 ans et plus et qui travaillent. Il est possible de la présenter par groupe d'âge, ce qui permet au lecteur de mieux se la représenter.

4.4 Chômage

4.4.1 Taux de chômage

4.4.2 Caractéristiques des individus étant au chômage

4.5 Aide sociale

4.5.1 Proportion de la population vivant de l'aide sociale

4.5.2 Caractéristiques des individus vivant de l'aide sociale

4.6 Rentes

4.6.1 Proportion de la population vivant de leurs rentes

4.6.2 Caractéristiques des individus vivant de leurs rentes

Par population vivant de leurs rentes, nous référons aux personnes qui sont à la retraite, et ne sont ainsi pas incluses dans la population active, ni dans la population au chômage ou bénéficiant de l'aide sociale.

5 Récapitulation des indicateurs pertinents à l'analyse de l'insécurité dans la localité

On suggère ici de relever, parmi les éléments exposés dans le portrait géographique, sociodémographiques et socioéconomique de la localité, tous les éléments pertinents qui pourraient influencer négativement ou expliquer en partie l'insécurité ainsi que le sentiment d'insécurité.

Cette récapitulation peut être faite sous forme de liste (point form).

c) INFORMATIONS ET STATISTIQUES CONCERNANT L'INSÉCURITÉ

6 Intervenants en insécurité

L'insécurité publique n'est pas que l'affaire des instances publiques et n'a pas trait qu'à la criminalité ou aux incivilités. On y retrouve également les accidents de la route, qui globalement, peuvent influencer l'insécurité et le sentiment d'insécurité.

Cette section s'intéresse aux intervenants en matière d'insécurité. On ne parle pas uniquement ici des organisations qui ont le mandat d'appliquer la loi, mais également des instances qui font de la prévention ou qui, en fonction de leur influence dans la localité, peuvent faire une différence.

Les informations les concernant peuvent être utiles lorsque vient le temps de faire le plan d'action ou même pour identifier des problématiques. De plus, certaines de ces informations peuvent parfois aider le lecteur à mieux comprendre les statistiques.

Se renseigner sur les découpages administratifs au sein du service de police permet notamment de savoir comment la criminalité est répertoriée et comment elle est gérée dans les quartiers et au sein de la localité étudiée. Par exemple, à Montréal, le service de police est divisé en poste de quartiers. On en retrouve généralement plus d'un par arrondissement, et ils ne correspondent souvent pas exactement aux découpages des quartiers.

6.1 Police

6.1.1 Découpages administratifs et correspondance avec les découpages municipaux

6.1.2 Nombre de policiers

6.1.3 Spécificités des services requis par zone

Ex. : surveillance à la sortie des écoles

6.2 Sécurité : autres intervenants officiels ou non-officiels pouvant intervenir sur l'insécurité et rôles de chacun

D'autres instances agissant en matière d'insécurité pourraient être la municipalité ou encore les organismes communautaires qui ont une préoccupation particulière pour l'insécurité (ex. : Tandem Montréal pour la Ville de Montréal).

La surveillance de quartiers (regroupement de résidents qui, généralement sous la supervision du Service de police, s'organise pour faire des patrouilles à pied dans le quartier) et des organismes comme « parents secours » pourraient également entrer sous cette rubrique.

Enfin, la prise en considération des systèmes de sécurité privée pourrait être pertinente. Certaines municipalités font en effet affaire avec les organisations de sécurité privée plutôt qu'avec les services publiques pour assurer leur protection.

7 **Insécurité publique**

Telle que définie antérieurement, l'insécurité publique comprend les phénomènes pouvant être liés à l'insécurité de la population et dont l'État est en charge. Soulignons l'importance de la dimension publique, ce qui exclut les incendies (sauf les incendies criminels qui se retrouveront dans les statistiques de la criminalité). Nous excluons également les sinistres, potentiels générateurs d'insécurité, en vertu de leur rareté.

Communément dans un milieu urbain, l'insécurité publique désigne donc les accidents de la route, la délinquance, ainsi que les incivilités.

7.1 Insécurité routière

On peut généralement se procurer l'information concernant l'insécurité routière auprès du Service de police, puisque c'est lui qui est chargé de faire

respecter le Code de la route et qui est généralement appelé comme premier répondant sur les lieux d'un accident.

- 7.1.1 Accidents de la route
- 7.1.2 Victimes (nombre, type, âge) d'accidents de la route, par type
- 7.1.3 Créneaux horaires touchés par les incidents
- 7.1.4 Délits et crimes ayant trait à l'insécurité routière

Les données ayant trait à l'insécurité routière, mais étant considérées comme des statistiques criminelles puisqu'elles réfèrent à des délits et des crimes sur la route, pourraient également être exposées sous la rubrique « Insécurité routière ».

Une série de délits et de crimes pourraient donc y être énumérée, notamment les excès de vitesse, le non respect de la signalisation routière, la conduite avec facultés affaiblies et la conduite dangereuse.

7.2 Délinquance et criminalité

- 7.2.1 Informations concernant les données utilisées
 - 7.2.1.1 Mode de présentation des données

Comme c'est une des parties où on retrouvera beaucoup d'informations, il peut être utile de préciser, d'entrée de jeu, le mode de présentation des données (ex. : Cette section est divisé en deux parties, la première étant constituée de... et la deuxième de... nous présentons des tableaux, qui seront commentés...).

Ces informations situeront le lecteur qui s'y retrouvera plus facilement; il saura à quoi, et à quoi ne pas, s'attendre.

- 7.2.1.2 Typologie et catégories utilisés
 - 7.2.1.2.1 Énumération des différentes catégories retenues
 - 7.2.1.2.2 Contenu des catégories – crimes
- 7.2.1.3 Définition des crimes et de leurs caractéristiques
- 7.2.2 Délits et crimes répertoriés dans leur ensemble

L'énoncé du total des crimes répertoriés (répertoriés puisqu'on ne peut pas dire que les statistiques sont le reflet de la criminalité réelle) permet d'avoir une idée globale de la criminalité dans la localité étudiée.

- 7.2.2.1 Évolution de la criminalité totale répertoriée sur plusieurs années
- 7.2.2.2 Taux d'infractions total par habitant

Le fait d'avoir un taux (généralement sur 1000 habitants) fait en sorte qu'on peut comparer les données avec celles recueillies ailleurs, ainsi qu'avec les taux de victimisation tirés d'une enquête si, bien sûr, le dénominateur est le même (1000 habitants, 10 000 habitants, etc.; nous y reviendrons dans la section traitant de l'analyse).

Il ne s'agit cependant pas d'éliminer tous les tableaux et/ou graphiques où les données sont présentées en nombre et en pourcentage, puisque ces informations sont très utiles lorsque l'on souhaite observer l'évolution d'un même délit sur plusieurs années.

De plus, il est toujours pertinent de présenter l'évolution des données, afin de rendre compte des changements pouvant être survenus dans la distribution de la criminalité. Il est alors important de mentionner les hausses ou les baisses soudaines dans les statistiques.

7.2.3 Délits et crimes dans leur spécificité

Les crimes dans leur spécificité font référence aux catégories de crimes (contre la personne, contre la propriété, concernant les stupéfiants, criminalité consensuelle, etc.) ainsi qu'aux différents crimes compris dans ces catégories (ex. : contre la personne : agressions sexuelles, voies de faits, vols qualifiés, ...). Notons que le choix des crimes et des catégories à inclure dans le diagnostic revient à l'auteur. Il est toutefois primordial d'expliquer les motivations derrière ces choix. Tenter d'être le plus impartial possible est également un objectif vers lequel il faut tendre; en d'autres termes, n'éliminez pas un délit que vous jugez pertinent uniquement si on vous conseille fortement de ne pas l'inclure pour ne pas, par exemple, alarmer la population. N'oublions pas que le but du diagnostic est de créer un plan d'action en fonction des problématiques identifiées et que, si on laisse de côté un crime très dérangeant, aucune des dimensions du plan d'action n'y sera dédiée.

Rappelons que de présenter les données en comparaison avec d'autres permet de les contextualiser et de nuancer les conclusions se rapportant à leur analyse.

7.2.3.1 Évolution des catégories de crimes sur plusieurs années

7.2.3.2 Proportion de chaque catégorie de crimes

La proportion réfère au poids de chaque catégorie par rapport à la criminalité totale.

*Notons que souvent, les individus réfèrent à ce type de proportion en utilisant le terme *taux*, alors qu'il s'agit d'un *pourcentage* ou d'une *proportion*, pas d'un *taux*.*

7.2.3.3 Évolution des délits contenus dans les catégories sur plusieurs années

7.2.3.4 Proportion de chacun des délits par rapport à la catégorie et/ou à la criminalité totale

7.2.4 Géographie du crime

La géographie du crime est l'énoncé des endroits (quartiers, zones, aires) touchés par la criminalité. Lorsqu'on parle de géographie du crime, on réfère à la description et à l'identification écrite de ces lieux.

Nous suggérons fortement de joindre un ou des support(s) visuel(s) (cartographie) à la description géographique. Comme le dit l'adage : « une image vaut mille mots ».

7.2.4.1 Identification des points chauds (quartiers et/ou lieux compris dans la localité étudiée) et des délits ou catégories de délits associés

Les points chauds sont les endroits où on retrouve un volume particulièrement élevé de phénomènes (que ce soit des crimes, des incivilités, des accidents, etc.).

Identifier ces lieux peut aider à diriger l'action et à mieux comprendre la dynamique criminelle.

7.2.4.2 Particularités des secteurs et/ou lieux (endroits où on retrouve les points chauds) en lien avec la délinquance qu'on y retrouve

Si c'est possible, il est souhaitable de faire une superposition cartographique des particularités des secteurs et des points chauds (point 7.2.4.2). Ceci permet une vision d'ensemble et une identification plus aisée des éléments en relation dans l'environnement local.

7.2.5 Caractère exogène ou endogène de la délinquance

Il est intéressant d'aller chercher ce type d'informations (endogène ou exogène) qui permet de savoir où résident les délinquants (proviennent-ils de l'extérieur de la localité - exogène - ou résident-ils dans son périmètre - endogène - ?), et ainsi d'être en mesure de mieux cibler les actions.

Si on découvre, par exemple, que tous les jeunes qui entrent dans les gangs de rue et vendent éventuellement de la drogue résident dans un quartier de la localité étudiée, alors on organisera des activités de sensibilisation auprès des jeunes du quartier en question. Cependant, s'ils viennent de l'extérieur du quartier ou même de la localité et qu'on organise des activités auprès des jeunes de ces secteurs, ces actions n'auront bien évidemment aucun impact. Le fait de savoir si la délinquance est endogène ou exogène aide ainsi à diriger l'action.

7.2.6 Périodes touchées par la criminalité

S'enquérir des périodes touchées par la criminalité permet d'identifier si celle-ci est constante ou si des moments (mois/saison, journée, heure) sont particulièrement touchés.

Le fait que certains crimes soient par exemple cycliques aide à savoir comment, mais surtout quand, les cibler, ce qui en retour aide à diriger l'action.

7.2.6.1 Moments (mois/saison, journée, horaire) de commission de la criminalité en général

- 7.2.6.2 Moments (mois/saison, journée, horaire) de commission de certaines catégories de crime
- 7.2.6.3 Moments (mois/saison, journée, horaire) de commission de certains crimes
- 7.2.7 Lutte contre le crime

Il est intéressant tout d'abord de se renseigner de façon succincte sur les crimes visés par la prévention et la répression pour les années utilisées dans le diagnostic. On peut ainsi contribuer à l'explication de certaines hausses et baisses dans la criminalité et mieux cerner les problématiques.

Il est également intéressant de se renseigner sur le type d'interactions qui existe entre les différentes instances luttant contre le crime ou travaillant auprès des populations vulnérables. Ce type d'information aidera à mieux cerner comment aborder les problématiques sous divers angles (prévention / répression) et comment envisager le partenariat.

- 7.2.8 Population délinquante
 - 7.2.8.1 Sexe des personnes mises en causes pour certains crimes et/ou criminalité dans son ensemble
 - 7.2.8.2 Nationalité des personnes mises en causes pour certains crimes et/ou criminalité dans son ensemble
 - 7.2.8.3 Personnes mises en causes pour certains crimes et/ou criminalité dans son ensemble par tranche d'âge

8 Incivilités

8.1 Incivilités sociales

Les incivilités sociales sont celles qui ont un rapport quelconque avec le contact humain, notamment les insultes verbales et la mendicité agressive.

8.1.1 Définition et typologie des incivilités sociales

Il s'agit ici d'expliquer ce que sont les incivilités sociales et d'indiquer celles retenues pour le diagnostic sans oublier de mentionner les raisons du choix.

- 8.1.2 Détails des incivilités sociales
 - 8.1.2.1 Évolution des incivilités et impacts sur plusieurs années
 - 8.1.2.2 Moment où elles surviennent
 - 8.1.2.3 Personnes impliquées : victimes et mis en cause

8.2 Incivilités physiques

Les incivilités physiques sont celles qui ont trait aux dommages matériels, notamment les graffiti, les amoncellements de déchets et l'affichage sauvage.

- 8.2.1 Définition et typologie des incivilités physiques
- 8.2.2 Détails des incivilités physiques
 - 8.2.2.1 Évolution des incivilités et impacts sur plusieurs années
 - 8.2.2.2 Moment où elles surviennent
 - 8.2.2.3 Personnes impliquées : victimes et mis en cause

8.3 Géographie des désordres et incivilités : lieux d'occurrence et identification des points chauds

Rappelons qu'une représentation cartographique est souhaitable et permet d'identifier plus facilement les zones problématiques.

8.4 Actions prises pour contrer les incivilités et désordres

Pour les mêmes raisons que celles évoquées concernant la criminalité, il est avisé de s'informer des actions prises contre les incivilités pour les années citées.

9 **Insécurité en bref : éléments marquants concernant l'insécurité routière, la criminalité, ainsi que les incivilités**

Comparer les données issues des statistiques et des enquêtes s'avérera beaucoup plus facile en ayant, dans un premier temps, ressorti les éléments pertinents du portrait. Cette étape est donc préalable à l'analyse.

****Il est important de noter que lorsqu'on fait le bilan des éléments marquants, on ne réfère pas seulement aux éléments négatifs (ex. : hausse des vols dans les 2 dernières années), mais également aux éléments positifs (ex. : baisse importante des accidents de la route l'année dernière), puisque les uns comme les autres informent sur les dynamiques qui existent au sein de la localité.*

d) **INSÉCURITÉ ET POPULATION**

10 **Informations générales sur les enquêtes**

Il s'agit tout d'abord d'indiquer au lecteur le processus utilisé afin de le situer au sein de la démarche.

10.1 Buts et implications des enquêtes

10.2 Méthodologie

- 10.2.1 Types d'enquêtes menées et source des données
- 10.2.2 Techniques d'échantillonnage, de cueillette et d'analyse

10.3 Forces et limites de la démarche ainsi que de l'information recueillie auprès du public ou de certaines de ses composantes

10.4 Nombre de questionnaires et/ou d'entretiens complétés

10.5 Caractéristiques de l'échantillon

Comme nous ne sommes pas en mesure de connaître le profil de la localité qui sera étudiée lors de l'utilisation du présent guide, nous ne fournirons ci-dessous que le canevas pour l'enquête auprès des résidents, qui sera par ailleurs le même que pour la population transitoire ou des sous-populations qu'on voudrait plus spécifiquement sonder (il ne s'agit que de remplacer le terme « résident » par « population transitoire », ou de donner des précisions sur la population spécifique).

Le choix de cette présentation découle du fait que notre canevas a été conçu pour correspondre à une localité urbaine où se mêlent généralement habitations et lieux de travail (édifices à bureau, commerces, restaurants, ...). Divers modèles d'enquêtes concernant les populations retirées du corps principal du canevas sont présentés à l'annexe 2. Il s'agit simplement de sélectionner ceux convenant à la réalité de la localité étudiée.

Dans un autre ordre d'idées, il est impérieux de pré-tester le questionnaire ou tout instrument de collecte de données conçu pour servir la réalisation du diagnostic, c'est-à-dire de le faire passer à quelques individus avant de commencer la passation réelle. Ceci permet d'ajuster certains items qui seraient mal compris ou qui n'iraient pas chercher l'information attendue, si besoin est.

Comment savoir si vous avez passé suffisamment de questionnaires lors du pré-test ? C'est simple : on poursuit jusqu'à ce que les répondants n'aient plus de commentaires négatifs ou d'interrogations concernant les questions ou les choix de réponses.

Nous conseillons tout de même de ne pas s'arrêter à un seul questionnaire dans un premier pré-test, et ce, même si la première personne ne mentionne aucun élément négatif...on ne sait jamais, il s'agit possiblement d'une personne qui a interprété les questions comme bon lui semblait, ou encore quelqu'un qui ne souhaitait pas avouer qu'elle ne comprenait pas bien toutes les questions. Nous suggérons d'en faire passer au moins cinq, en modifiant les éléments requis au fur et à mesure si nécessaire.

11 **Enquête auprès des résidents**

Pour la constitution de l'échantillon de répondants, il s'avère toujours préférable d'y aller au hasard dans le bassin de possibilités, ce qui permet de faire des inférences statistiques à partir des résultats obtenus (c'est-à-dire de procéder à la généralisation des résultats de façon plus sûre et plus scientifique).

Il faut cependant être prudent : y aller au hasard ne veut pas dire que vous ne puissiez faire une présélection, par exemple choisir de tirer au sort en fonction des secteurs de la localité. S'il y a plusieurs quartiers dans la localité, particulièrement si on y décèle des différences pour ce qui est des données sociodémographiques et socioéconomiques, alors il s'avère préférable de sonder les individus en respectant la représentation de ceux-ci (nombre de personnes choisi au hasard en fonction de la proportion d'individus résidant dans chacun des quartiers). Le but est d'obtenir un échantillon représentatif de l'ensemble de la population.

Si les individus de la localité ont été sondés en fonction des secteurs de la localité (ex. : quartiers), il s'avère alors avisé d'en exposer les caractéristiques en fonction de ceux-ci. Il est bien entendu possible d'exposer également le total pour l'ensemble de la localité. Par exemple, on rapportera que la moyenne d'âge dans la localité est de x , et que plus spécifiquement, elle est de y pour tel quartier et z pour tel autre quartier compris dans la localité.

11.1 Caractéristiques sociodémographiques du panel de résidents

- 11.1.1 Sexe
- 11.1.2 Âge
- 11.1.3 Ménages
- 11.1.4 Monoparentalité
- 11.1.5 Revenus
- 11.1.6 Types d'emplois
- 11.1.7 Type d'habitation
- 11.1.8 Ancienneté dans la localité étudiée

On peut, à partir de ces éléments, voir si le panel est relativement représentatif de la population de la localité. Aussi, il est à noter que pour être représentatif, les enquêtes doivent être menées auprès d'une certaine proportion de la population. En d'autres termes, l'échantillon doit avoir la taille requise afin de fonder la solidité des conclusions à venir.

Reaves (1992 : appendice D) fournit une table permettant d'évaluer la proportion adéquate d'un échantillon par rapport à la population étudiée. Nous incluons cette table à l'annexe 3.

D'autres facteurs peuvent influencer ce qui, dans le jargon scientifique, se nomme la validité externe. En fait, l'idée est que l'échantillon corresponde le plus possible à la population étudiée, et que toutes les caractéristiques dont on se servira pour l'analyse soient représentées. Par exemple, si on cherche à comparer la population des quartiers d'une localité urbaine entre eux concernant le niveau de sentiment d'insécurité, mais que nous voulons également savoir, dans les quartiers, quel groupe d'âge est le plus atteint, l'échantillon devra alors non seulement être représentatif des différents quartiers, mais également des divers groupes d'âge dans les différents quartiers.

En d'autres termes, la proportion de l'échantillon de chacun des quartiers devra correspondre à la proportion de la population totale de chaque quartier (ex. : si 1/3 de la population se trouve dans le quartier Rosemont et le 2/3 dans celui de La Petite-Patrie, alors l'échantillon devra respecter ces proportions), tout comme c'est le cas pour la proportion des groupes d'âges (ex. : si 20 % de la population totale du quartier est composé de personnes âgées de 60 ans et plus, alors l'échantillon devra avoir la même proportion).

Finalement, notons que, suite à la passation des enquêtes, il est possible que certaines données ne puissent pas être utilisées. Si les valeurs manquantes associées à une question sont trop importantes, les réponses seront inutilisables. En d'autres termes, les questions doivent être répondues par un nombre suffisant de personnes de l'échantillon total sélectionné pour que les réponses soient valides. Si, par exemple, 209 personnes sur 412 répondent à une question concernant le salaire annuel, nous avons alors 49 % de valeurs manquantes, ce qui est une proportion trop élevée pour que les réponses puissent être considérées. En fait, c'est qu'avec un tel écart, on ne peut supposer que les « non-réponses » se répartissent uniformément à travers les choix de réponses. Il est possible, en reprenant le même cas comme exemple, que les répondants n'ayant pas voulu répondre aient tous un salaire au-dessus de la moyenne, ce qui pourrait complètement fausser les données (ex. : on affirme que la moyenne du revenu annuel des ménages de la localité est de 25 000 \$ en fonction des données que l'on a, alors qu'il est, dans les faits, de 50 000 \$, ce qui constitue un écart significatif).

Une proportion de 40 % et moins de valeurs manquantes est généralement acceptable et permet de présenter les résultats obtenus. Quand l'écart est passablement grand, bien qu'acceptable, il est avisé de le mentionner au lecteur. Une telle situation ne devrait cependant pas se produire si le pré-test a été bien fait.

11.2 Insécurité subjective

11.2.1 Sentiment d'insécurité

Pour ne pas influencer les réponses à la question en lien avec le sentiment d'insécurité, l'idéal est de la poser au tout début, immédiatement après s'être informé des caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des répondants.

La question de départ pourrait simplement être : « En général, comment vous sentez-vous dans votre localité? », à laquelle est joint un choix de réponses en quatre points : « parfaitement », « assez », « pas vraiment » et « pas du tout » en sécurité. Il est à noter que nous avons choisi une échelle paire qui oblige le répondant à prendre position de façon négative ou positive; en d'autres termes, la réponse ne peut pas être neutre. Les répondants ont souvent tendance à se positionner vers le centre, ce qui complique l'analyse des résultats. En formulant un nombre de catégories de réponse paire, on évite les positionnements moins compromettants.

Il est également important de mentionner que si la personne répond qu'elle se sent parfaitement en sécurité, la question concernant la source du sentiment d'insécurité devient inutile. On l'invite alors à passer à la question suivante.

11.2.1.1 Sources du sentiment d'insécurité : lieux à éviter ou considérés comme dangereux

La question associée à la source du sentiment d'insécurité pourrait être: « quels endroits (lieux, quartiers, transports, intersection, etc.) provoquent chez vous un sentiment d'insécurité? » sans qu'on y joigne de choix de réponses pour que les individus puissent répondre librement.

****Toutefois, l'usage de questions ouvertes doit être limité au minimum car leur préparation en vue de leur traitement statistique demande un investissement en temps important.*

11.2.1.2 Caractéristiques des gens exprimant un sentiment d'insécurité

Il s'agit d'associer les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des répondants avec le niveau de sentiment d'insécurité.

11.2.2 Préoccupations en lien avec l'insécurité publique

Le but est ici de faire des listes des différents éléments abordés par le portrait de l'insécurité (pas seulement les faits saillants, mais tous les éléments) et de demander aux répondants de les classer sur une échelle en 4 points, dans le même genre que celle élaborée pour la question sur le sentiment d'insécurité : « très » « assez », « peu » ou « pas du tout » préoccupant.

11.2.2.1 Délinquance et criminalité

11.2.2.2 Incivilités et nuisances publiques

Le terme nuisances publiques peut se définir ainsi : des incivilités qui sont dérangeantes. En d'autres termes, ce ne sont pas toutes les incivilités qui sont des nuisances publiques (ex. : un graffiti qui ne dérange pas les passants n'est pas une nuisance publique, même s'il s'agit invariablement d'une incivilité), bien que toutes les nuisances publiques soient des incivilités.

11.2.2.3 Insécurité routière

11.2.2.4 Autres

Notons qu'une question ouverte (autres) permet de découvrir des éléments que pourrait avoir laissé passer la liste concernant les préoccupations liées à l'insécurité dans l'enquête. Elle permet d'appréhender les éléments que le portrait n'abordait pas d'emblée.

11.3 Insécurité objective

11.3.1 *Victimisation*

Généralement, on s'informe de la victimisation au cours des 12 derniers mois (il faut bien entendu le mentionner aux répondants).

11.3.1.1 Victimes directes et indirectes

Lorsqu'on parle de victimisation directe, on fait référence aux événements dont les répondants ont été directement victimes. La victimisation indirecte est celle qui concerne plutôt les événements dont on a été témoin, ou encore ceux sur lesquels on a lu ou ceux dont on a entendu parler. Certaines incivilités physiques restent cependant dans la zone grise (est-ce qu'un graffiti fait sur l'immeuble dans lequel vous êtes locataire constitue une victimisation directe ou indirecte?). Il revient à l'auteur de décider comment il les gère et d'en informer le lecteur.

11.3.1.2 Victimisations multiples

Les victimisations multiples font référence à une même personne qui a vécu plus d'une victimisation dans les 12 derniers mois.

11.3.1.3 Événements insécurisants et/ou actes criminels ayant été vécus

11.3.1.4 Événements insécurisant et/ou actes criminels ayant été vus

11.3.1.5 Événements insécurisant et/ou actes criminels que les habitants ont lu ou dont ils ont entendu parler

11.3.1.6 Identification des quartiers ou des lieux les plus touchés par des événements insécurisants ou des actes criminels

La cartographie serait également ici recommandable.

11.3.2 Plaintes portées à des instances en cas de victimisation et raisons associées

S'informer de la reportabilité permet également de mieux saisir l'écart qui existe entre la criminalité réelle et celle répertoriée par le Service de police.

11.4 Organisations chargées d'assurer la sécurité, l'ordre et certains services

Contrairement aux autres éléments de l'enquête, la présente section et celles qui suivent ne sont pas pertinentes parce qu'on peut les comparer aux autres statistiques présentées dans le portrait diagnostique, mais plutôt parce qu'elles peuvent aider à cerner certaines des causes du sentiment d'insécurité des citoyens, qui n'auraient pas été autrement abordées. Les résultats de ces sections ne se retrouveront donc pas dans les comparaisons faites pendant l'analyse, mais aideront à identifier les causes des problématiques priorisées.

11.4.1 Forces policières

11.4.1.1 Opinions concernant le travail policier

Il est possible, pour sonder l'opinion des répondants en ce qui a trait au travail policier, de poser une question fermée (avec un nombre paire de choix de réponses), comme « quelle est votre opinion du travail policier? », ou d'être plus précis et de poser toujours des questions fermées, mais qui traitent de plusieurs aspects du travail policier (ex. : « quelle est votre opinion concernant la présence policière dans le quartier ? » et « concernant la courtoisie des policiers ? »).

11.4.1.2 Connaissances du fonctionnement des forces de l'ordre

11.4.2 Ville : degré de satisfaction concernant son implication et les services fournis

11.5 Autoprotection

Par autoprotection, on entend les actions prises pour se protéger, comme installer un système d'alarme dans la résidence ou mettre des barreaux sur les fenêtres de la maison.

11.5.1 Capacité d'autoprotection perçue par les répondants

11.5.2 Proportion de répondants prenant des mesures de protection

11.5.3 Modes et types d'autoprotection utilisés

Lorsqu'on sonde l'autoprotection, le moyen le plus facile est de le faire sous forme de liste contenant la majorité des modes et types courants possibles; il faut cependant être prudent dans l'élaboration de celle-ci. Si un item de la liste est, par exemple, de « barrer les portes d'auto », il faut tout d'abord s'assurer que le répondant a bel et bien une voiture; si un autre item est d'« installer des barreaux aux fenêtres », il faut s'assurer que, si la personne est locataire, elle a quand même la possibilité de le faire. Si on ne prend pas en compte ces considérations, les résultats pourraient être faussés : ils pourraient en effet paraître que peu de répondants se protègent, alors que ce n'est pas par manque d'envie, mais de possibilités de le faire.

11.6 Sentiment d'appartenance envers la communauté et le quartier

Comme le sentiment d'appartenance a un grand impact sur le sentiment d'insécurité, nous avons jugé bon de l'inclure dans les enquêtes. On peut le sonder notamment en s'enquérant de l'implication des gens au sein de leur communauté.

11.7 Confiance et interaction entre les individus

Cette rubrique peut nous donner un indice du niveau de sentiment d'insécurité vécu, même de façon inconsciente. Une personne peut en effet affirmer se sentir en sécurité alors qu'elle ne fait confiance à personne dans son environnement, ce qui est clairement un indicateur de méfiance.

11.8 Recommandations, demandes, attentes, propositions et problématiques évoqués par les résidents

Cette section peut permettre de diriger l'action. Nous suggérons de faire une question ouverte, ce qui ouvre l'accès sur le plus grand éventail de réponses possibles (que l'on peut ensuite regrouper sous différents thèmes).

****Mentionnons de nouveau que l'usage de questions ouvertes doit être limité au minimum car leur préparation en vue de leur traitement statistique demande un investissement en temps important.*

11.9 Les enquêtes en bref : faits saillants concernant le sentiment d'insécurité, les préoccupations liées à l'insécurité routière, à la criminalité et aux incivilités, ainsi que la victimisation

Pour ce qui est des faits saillant, tout est question de jugement : il faut sélectionner ceux qui sont pertinents.

Par exemple, certaines victimisations peuvent ne pas paraître très nombreuses, ce qui ne veut cependant pas dire qu'il faut les éliminer des faits saillants. Les agressions sexuelles, notamment, sont, de par leur nature, saillantes et le fait que peu de répondants semblent touchés ne veut pas dire qu'il faille les mettre de côté, surtout qu'il est probable qu'on ne les retrouve pas en grand nombre dans les statistiques criminelles (reportabilité plus rare que d'autres crimes).

**Notons de nouveau que les faits saillants ne réfèrent pas seulement aux éléments négatifs, mais également aux éléments positifs.*

4.5.2 Analyse diagnostique

La deuxième partie du diagnostic de sécurité est l'analyse des informations exposées dans le portrait. Il s'agit alors d'aller au-delà de la description, en confrontant les données les unes aux autres afin d'en tirer certaines conclusions.

e) ANALYSE

12 Technique d'analyse proposée

Plusieurs techniques pourraient être utilisées afin d'analyser les éléments ressortis du portrait de l'insécurité. Nous avons choisi de ne présenter qu'une seule façon de faire. Cependant, il est à noter que, peu importe la technique employée, il faut expliquer la manière dont l'analyse a été effectuée.

12.1 Reprises des faits saillants du portrait diagnostique

La reprise des faits saillants du portrait constitue la première étape de l'analyse. Elle peut se faire sous forme de tableau divisé en deux colonnes; ainsi, on peut aligner les éléments semblables issus des statistiques de l'insécurité et des enquêtes, afin de les comparer plus facilement. La base de cette étape est censée être déjà complétée, du moins si les étapes 9 et 12 du canevas ont été suivies. Il ne reste donc plus qu'à les disposer correctement dans le tableau.

****Attention : il faut insérer dans le tableau les faits saillants à la fois pour les statistiques et les enquêtes, et ce, même s'ils ne correspondent pas. Ainsi, on ne passera à côté d'aucun élément lors de l'analyse. Notons que tous les faits saillants relevés dans les statistiques et les enquêtes doivent être présents.*

Un fait saillant des statistiques qui ne se retrouve pas dans les faits saillant des enquêtes signifie simplement que ce n'était pas un élément qui ressortait suffisamment dans les enquêtes pour qu'il soit mentionné dans les faits saillants les concernant, et qu'il ne ressort donc pas partout. Il est évident que les items soulevées à la fois dans les faits saillants se rapportant aux statistiques, ceux concernant la victimisation et ceux ayant trait aux préoccupations des citoyens seront les éléments qui devraient être adressés en priorité. Voici un exemple de tableau qui répond aux caractéristiques énumérées:

Statistiques	Enquêtes	
	Victimisation	Préoccupations
-Vols à la hausse (hausse de 10% dans les 2 dernières années)... taux de 147/1000 habitants en 2007	-Victimisation pour les vols : 68 répondants sur 400 donc 170/1000	-Préoccupation pour le vol = pas très élevée
-Graffiti à la hausse (hausse constante dans les 4 dernières années)...taux de 412/1000	-Témoins : 213 personnes sur 400 en ont été témoins donc 533/1000	(aucune préoccupation pour ce type de problématique)
(Pas mentionné parce que les agressions sexuelles n'ont presque pas fluctuées ces dernières années)*	-Victimisation : agressions sexuelles de 35 répondants sur 1000	-Niveau de préoccupations élevé

**Ce qui est entre parenthèses n'est pas à insérer dans le tableau réel, mais constitue un complément à l'exemple, pour mieux comprendre les explications ci-haut.*

12.2 Correspondances et/ou dissonances

Non seulement il faut créer un tableau alignant les éléments à comparer, mais l'analyse de celui-ci est essentielle. C'est à cette étape que l'on comprend réellement l'importance de faire concorder la présentation des statistiques de l'insécurité et les résultats des enquêtes. C'est en effet ce qui permet de faire des comparaisons et de voir s'il y a correspondance ou dissonance entre les données.

Il est à noter que la raison pour prendre en compte les dissonances aussi bien que les ressemblances est qu'elles peuvent toutes deux informer sur les dynamiques en présence.

Trois types de comparaisons possibles sont :

1. Pour chaque problématique saillante liée aux crimes, aux incivilités et à l'insécurité routière (tous les éléments de l'insécurité publique), établir si les taux de victimisation correspondent ou dissonent et faire suivre d'un commentaire (ex. : « Les vols, qui sont à la hausse dans les statistiques, sont associés à un taux de victimisation très élevé. On les gardera comme faits saillants et il seront en tête dans les problématiques »).

***Important : c'est à cet endroit qu'on se rend compte de l'importance d'avoir des taux ainsi que le même dominateur pour les taux liés à l'insécurité et à la victimisation.

Comme la majorité des taux concernant l'insécurité, du moins pour la densité de population du type de localité auquel s'adresse le présent guide, sont calculés sur 1000 habitants, mais que le questionnaire ne sera probablement pas passé à 1000 répondants, il faudra faire une règle de 3 pour les faire correspondre. Si 68 répondants sur 400 déclarent, par exemple, avoir été victimes d'agressions, et qu'il faut le transférer sur 1000, il s'agit de multiplier 68 par 1000 et de diviser par 400 pour aller chercher le x, qui sera alors de 170. Le taux de victimisation pour l'agression est donc de 170 habitants sur 1000, et il est alors possible de le comparer avec le taux tiré des statistiques criminelles.

2. Pour chaque problématique saillante liée aux crimes, aux incivilités et à l'insécurité routière, il faut vérifier si les préoccupations émises par les répondants aux enquêtes correspondent ou ne correspondent pas (ex. : « Les vols de voiture sont en baisse, mais sont pourtant très préoccupants pour les répondants »).
3. Pour chaque problématique saillante liée à la victimisation, voir si les préoccupations émises par les répondants aux enquêtes correspondent ou ne correspondent pas (ex. : « Alors que le quart des gens ont été victimes d'insultes verbales dans la rue, seule une personne sur 10 se sent préoccupée face à ce phénomène »). ***L'utilisation des taux n'est pas obligatoire dans cette section puisque les comparaisons se font entre des éléments qui ont le même dénominateur (proviennent des enquêtes).

Notons que bien que l'analyse soit présentée en trois sections différentes, il est recommandé de joindre les éléments qui vont ensemble, c'est-à-dire de cerner un phénomène et de mentionner, pour celui-ci, à la fois toutes les dissonances et correspondances trouvées. Prenons l'exemple des *Insultes verbales*: la conclusion que l'on pourrait tirer des dissonances et correspondances les concernant pourrait être la suivante : « Non seulement les statistiques concernant les insultes verbales sont à la hausse depuis les trois dernières années et importante pour l'année la plus récente (45 habitants sur 1000 ont fait une dénonciation aux autorités les concernant), mais les victimisations concernant ce phénomène sont également très nombreuses (21 répondants sur

100 s'avouent victimes dans les enquêtes, donc 375 habitants sur 1000), et le niveau de préoccupation des résidents s'y rapportant est élevé (le tiers des répondants se disent très préoccupés par ce phénomène »).

12.3 Présentation des résultats de l'analyse

L'analyse ressortie du tableau créera la première des trois sections suivantes :

a) Les correspondances :

- *les statistiques et les informations concernant les crimes, les incivilités et l'insécurité routière et qui correspondent avec la victimisation répertoriée dans la ou les enquête(s);*
- *les statistiques et les informations concernant les crimes, les incivilités et l'insécurité routière et qui correspondent avec les préoccupations répertoriées dans la ou les enquête(s);*
- *les préoccupations tirées de la ou des enquête(s) qui correspondent avec les résultats obtenus pour la victimisation, répertoriées également dans la ou les enquête(s).*

Par la suite, on identifiera les éléments suivants :

- b) Les éléments d'insécurité qui causent le plus problème et qui devraient faire partie du choix pour la priorisation, mais qui ne correspondent pas aux préoccupations ni à la victimisation sondées par la ou les enquêtes (en d'autres termes, qui n'ont pas été identifiés dans la section « a » concernant les correspondances).*
- c) Les éléments liés au sentiment d'insécurité et aux préoccupations qui causent le plus problème et qui devraient faire partie du choix pour la priorisation, mais qui ne correspondent pas aux statistiques et aux informations sur l'insécurité (en d'autres termes, qui n'ont pas été identifiés dans la section « a » concernant les correspondances).*

Même avant de procéder à la priorisation (voir section 4.6.1), un portrait des éléments qui devraient être priorisés sera esquissé. Si une problématique est, par exemple, à la hausse dans les statistiques, préoccupe beaucoup les citoyens, et a un taux de victimisation élevé, on se doute qu'elle sera à identifier comme priorité.

En fait, il s'agit à présent de présenter nos conclusions (voir a, b, c), ce qui peut se faire sous forme de texte ou de liste. Si on souhaite pousser l'analyse et greffer les causes (voir parmi les données socioéconomiques et sociodémographiques, et s'aider des théories concernant la criminalité et l'insécurité) aux problématiques identifiées, il serait alors avisé de privilégier la forme textuelle.

Cependant, comme suite à l'analyse il faudra lister les éléments qui se retrouveront dans les choix pour la priorisation, et ce, afin d'alimenter la réflexion sur les actions à entreprendre en regard du diagnostic, il est possible d'utiliser le style télégraphique.

C) APRÈS LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic ne constitue pas l'étape finale du contrat de sécurité, mais s'inscrit dans une démarche dynamique. Nous avons donc choisi d'exposer des recommandations concernant certaines des étapes ultérieures, même si le cœur de nos préoccupations portait sur la réalisation du diagnostic de sécurité.

4.6 Priorisation

La conclusion du diagnostic de sécurité rappellera que celui-ci n'est qu'une étape d'un projet plus vaste et non statique, indiquant du même coup qu'il fait partie d'un processus et qu'il est à utiliser dans ce cadre; on est ainsi conduit vers la priorisation. La priorisation est en effet l'étape qui fait immédiatement suite au diagnostic de sécurité. Certains considèrent qu'elle fait partie du plan d'action et on peut effectivement le voir ainsi.

Pour être efficace, un plan d'action doit porter seulement sur quelques problématiques (à déterminer en fonction du nombre de problématiques identifiées lors du diagnostic de sécurité, du nombre et du type de partenaires impliqués, du facteur « englobant » des problématiques choisies, de l'homogénéité de la localité, etc.). La priorisation constitue le choix des problématiques à prioriser parmi celles identifiées par le diagnostic de sécurité. Notons qu'à cette étape, la participation des partenaires devient essentielle.

Plusieurs techniques peuvent permettre de choisir les problématiques qu'il convient de viser en premier lieu par le plan d'action, celles sur lesquelles il faudrait agir en priorité.

Il est entre autre possible d'effectuer la priorisation en réunissant plusieurs membres des différentes organisations partenaires. Bien que l'idée d'une grande réunion puisse être prenante puisqu'on y confronte les points de vue de différents milieux, ce type d'activité peut cependant empêcher certaines personnes de s'exprimer et peut également entraîner des débats, en fonction des missions divergentes et des divers intérêts des organisations en cause. Cette situation pourrait faire dévier le sujet de la rencontre et, ainsi, miner le résultat de la priorisation.

La technique de priorisation que nous recommandons ne provoquera cependant aucun débat interorganisationnel. Nous conseillons de faire une liste de toutes les problématiques ressorties du diagnostic de sécurité (en fonction de l'analyse), puis de l'envoyer (par courriel ou courrier) à différents membres des organisations partenaires choisies afin qu'ils les mettent en l'ordre, du plus au moins prioritaire, selon leur point de vue. On retiendra les éléments qui ont été le plus souvent cités comme étant ceux à prioriser (ex. : les cinq plus cités de la position 1 à 5), allant ainsi dans le sens de la majorité.

Cette technique s'avérera à notre avis non seulement efficace, mais également peu dispendieuse. Elle demande de surcroît peu de temps et de préparation. De plus, chaque personne se sentira libre de s'exprimer puisque le procédé est discret.

Une fois les priorités établies, il reste cependant certaines étapes préalables à compléter avant d'être en mesure de passer à l'action, c'est-à-dire d'élaborer des projets de prévention et de répression bien conçus pour contrer les problématiques priorisées.

4.7 Identification des causes des problématiques jugées prioritaires

Le plan d'action sera bâti à partir des problématiques priorisées, mais sera approfondi en se basant sur les causes de celles-ci. Il est donc temps de les identifier.

Nous n'avons pas exécuté cette tâche auparavant puisqu'identifier les causes de toutes les problématiques soulevées dans le portrait représente un travail d'approfondissement d'envergure, requérant du temps supplémentaire. De plus, comme seulement certaines des problématiques seront éventuellement ciblées par le plan d'action, l'établissement des causes pour la totalité d'entre elles s'avérait inutile.

Le moyen le plus adéquat pour identifier les causes des problématiques identifiées est de se tourner vers les faits pertinents tirés des données géographiques, sociodémographiques et socioéconomiques de la localité étudiée.

Pour s'assurer de la justesse de nos analyses, les théories de la délinquance²⁷ ainsi que les partenaires peuvent être d'une grande aide.

4.8 Identification des organisations, des projets et des objectifs visant les priorités

Une fois que les priorités ont été établies, on doit se renseigner sur tous les projets et stratégies ainsi que sur toutes les ressources qui visent déjà chacune des problématiques.

Ces projets et stratégies peuvent se trouver dans les écrits publiés par des auteurs confrontés à des problèmes de même nature qui ont déjà élaboré des plans de solution. Leur expérience peut être inspirante. Malheureusement, encore trop peu de ces initiatives ont été systématiquement évaluées. On peut donc s'en inspirer, mais on ne connaît souvent pas les résultats qui peuvent être escomptés.

Ces projets et stratégies peuvent également se trouver dans la localité étudiée. Il s'agit alors d'en faire un relevé. Ce procédé aidera à bâtir le plan d'action, et ce, de deux façons : premièrement, en permettant de savoir si la problématique existe parce qu'il n'y a pas suffisamment de prévention ou pas assez de répression (nous aide à orienter l'action); deuxièmement, il permet de rendre compte de l'absence ou de la présence de ressources susceptibles d'être mises à contribution et, ainsi, de mieux cibler les actions à entreprendre et les acquis sur lesquels on peut s'appuyer. Puisque l'action semble insuffisante (sans quoi la problématique n'existerait pas ou plus), il pourra s'agir d'ajuster ou de compléter les ressources déjà en place. Ainsi, si une ressource existe, il se peut qu'il faille simplement en développer l'accès parce qu'elle n'est pas ou mal utilisée. S'il n'existe pas de ressource appropriée, il faut alors en créer une.

Notons que la participation des partenaires est alors très utile, puisque c'est eux qui sont le plus à même de nous renseigner sur les ressources ou le manque de ressource dans la localité.

²⁷ Notons que si chapitre 4 était retiré du présent mémoire pour constituer un guide à part entière, nous ajouterions une note à cet endroit spécifiant de se référer au document suivant pour en savoir plus sur les théories de la délinquance : Pominville, J. (2007). *Proposition d'un guide, accessible à tous, en vue de réaliser un diagnostic de sécurité dans une localité urbaine*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal.

Pourquoi ne conseillons nous pas de faire cet exercice de recensement des ressources avant, soit comme partie intégrante du diagnostic de sécurité ? C'est bien simple. Comme nous n'avons aucune idée des résultats que produira le diagnostic, nous ne savons pas, du même coup, si recenser les ressources liées à chacune des problématiques identifiées dans le diagnostic est une tâche gérable dans la localité. Prenons par exemple le diagnostic de sécurité auquel nous avons participé à l'arrondissement de Ville-Marie : beaucoup trop de ressources et de projets existaient pour qu'il soit possible de les répertorier exhaustivement pour toutes les problématiques envisagées dans le cours du diagnostic. La tâche aurait été colossale et, probablement, pour une part du moins, réalisée inutilement. Il est préférable de faire ce relevé à la suite de l'exercice de priorisation. On pourra alors procéder à une recherche beaucoup plus ciblée et pertinente.

Une fois les priorités établies et les ressources déjà existantes connues, il est alors temps de passer à l'élaboration du plan d'action en tant que tel, c'est-à-dire d'élaborer des projets pour remédier aux problématiques priorisées, qui seront par la suite appliqués dans la localité.

Une seule étape subsistera ensuite : l'évaluation de ces projets et de l'impact qu'ils ont eu dans la localité, démarche qui permettra ultimement de valider le diagnostic de sécurité et la priorisation effectués et, ainsi, d'orienter les diagnostics de sécurité subséquents.

CONCLUSION

Produire un diagnostic de sécurité est un art, et comme pour toutes les formes d'arts, des fondements y sont attachés. Nous avons ainsi, à travers le présent mémoire, voulu ajouter aux connaissances concernant le diagnostic de sécurité et aller en comprendre les assises. Notre quête nous a menée à l'observation et l'exploration de lacunes dans la littérature concernant le diagnostic de sécurité et les outils pratiques y étant dédiés. Nous avons ainsi voulu ultimement créer un guide qui se veut accessible à tous et autodidacte, puisque c'est souvent des personnes n'ayant pas de formation scientifique qui se retrouvent à la barre de la réalisation d'un diagnostic de sécurité dans une localité urbaine, que ce soit faute de moyens financiers ou de ressources humaines.

De façon plus spécifique, nous avons tenté d'éclaircir les concepts associés à la notion de diagnostic de sécurité, soit diagnostic, insécurité et sentiment d'insécurité. Nous avons également formulé des recommandations concernant le processus diagnostique et la réalisation du portrait, et, finalement, nous avons proposé un canevas diagnostique. On retrouve dans celui-ci les diverses dimensions qui doivent être investiguées afin de produire un portrait qui soit le plus exhaustif possible, ainsi qu'une description détaillée de la technique à utiliser afin d'analyser les données composant le portrait diagnostique.

Pour ce faire, nous avons tout d'abord consulté les écrits, puis nous avons utilisé la technique d'analyse de contenu (ou analyse documentaire) que nous avons appliquée à divers diagnostics existants, choisis pour leurs correspondances aux critères posés. Les analyses que nous avons conduites se sont faites à différents niveaux.

Nous avons d'abord analysé la méthodologie utilisée par les auteurs afin de produire leur diagnostic, c'est-à-dire la manière dont ils ont choisi de l'élaborer, puis la forme qu'ils ont donnée à leur document. Ces analyses nous ont permis de faire ressortir les éléments qui étaient, selon nous, à reproduire et à proscrire lors de l'élaboration d'un diagnostic de sécurité, que nous avons par ailleurs transformés en recommandations pour les futurs utilisateurs de notre guide.

L'analyse du contenu des diagnostics de sécurité a, pour sa part, permis la création d'un canevas diagnostique en deux temps. Le premier volet est constitué du portrait et est composé des catégories, sous-catégories, dimensions et sous-dimensions jugées incontournables, conceptualisées à partir des diagnostics analysés. Il propose l'exploration et la recension de diverses données et informations ayant trait à la sociodémographie, à la socioéconomie, ainsi qu'à l'insécurité de la localité étudiée. Le second volet, dont la création fût plus complexe et se base certes sur les diagnostics analysés, mais également sur notre expérience, propose une technique permettant d'analyser les données répertoriées dans le portrait, afin d'exposer les problématiques de sécurité prégnantes dans la localité étudiée.

Malgré notre volonté de tendre vers la présentation d'un produit complet et impeccable, notre guide présente simplement les lignes directrices pour réaliser un diagnostic de sécurité, et ne s'avère pas constituer un livre de recettes infaillible. Puisque chaque diagnostic de sécurité est unique, il serait présomptueux de notre part d'affirmer qu'il puisse s'appliquer à toutes les localités urbaines sans exception, surtout que nous ne l'avons pas testé. L'insertion de l'annexe 2 présentant certaines sections non retenues pour le canevas principal, mais pouvant tout de même servir dans différentes localités, est le témoin de cette recherche de l'exemplarité totale, qui n'est jamais complètement atteinte.

Comme nous l'avons indiqué à maintes reprises, le diagnostic de sécurité n'est pas une fin en soi, mais s'inscrit dans une démarche dynamique et englobante, composée du diagnostic de sécurité, de la priorisation, du plan d'action et de l'évaluation des projets mis sur pied. La proposition de ce guide, et, par le fait même, notre mémoire, ne tend à appréhender complètement que le premier volet, c'est-à-dire le diagnostic de sécurité. Nous avons ainsi tenté de faire un premier effort de débroussaillage, mais il en reste beaucoup à faire.

Même l'appellation du diagnostic est erroné, et devrait plutôt être un *diagnostic d'insécurité*, puisque ce qu'on cherche à obtenir à travers cette démarche, c'est une connaissance plus grande des *problèmes* de sécurité et donc, de *l'insécurité*. Trop de gens attribuent une connotation négative à l'utilisation du terme d'*insécurité*, que nous n'avons-nous-même pas osé modifier dans le présent mémoire, puisque nous ne voulions pas déroger du terme utilisé depuis plusieurs décennies.

Difficile cependant de croire qu'on sera en mesure d'aborder les vraies problématiques et implanter de réels changements quand on se rend compte que les individus craignent même le concept d'insécurité et ce qu'il véhicule.

Outre les apprentissages évidents liés à l'élaboration de notre mémoire (ex. : accroissement des connaissances concernant le diagnostic de sécurité), nous avons appris, par notre démarche, à accepter que les choses ne sont pas nécessairement telles qu'on le souhaiterait et que, parfois, il faille apprendre à composer avec des visions différentes. Par le fait même, nous nous sommes aperçu que le changement peut être difficile lorsqu'une pratique est ancrée dans les mœurs, et qu'il faut apprendre à gérer ce type de situations et ce qui en découle.

Nous avons également appris à prendre la critique, et à se détacher en quelque sorte de notre produit. Nous avons également amélioré la façon dont nous structurons notre pensée, et avons appris à mieux argumenter nos idées et à justifier nos opinions de manière plus rigoureuse.

Ces éléments nous servent actuellement pleinement dans l'occupation de notre emploi, ce qui, ultimement, nous jugeons être le but le plus pertinent de la démarche.

Nous n'appréhendons également plus les problématiques de la même manière, ce qui découle de l'expérience acquise par cette démarche. Si notre mémoire était à refaire, nous l'élaborerions probablement de façon différente. Nous nous assurerions en fait d'y inclure d'autres types d'analyse, pas seulement l'analyse de documents. Nous voyons à présent l'apport important qu'auraient pu avoir des entrevues conduites auprès des coordonnateurs et des auteurs des diagnostics que nous avons analysés. Non seulement nous aurions pu mieux étayer le volet recommandations, mais ces individus, qui sont en fait les plus à même de juger l'aspect terrain de notre canevas, auraient pu nous donner leur avis et participer à l'accord interjuges.

Nous passons maintenant le flambeau aux suivants, en suggérant que soit validé le présent outil, ce qui pourrait se faire en observant deux coordonnateurs, aux habiletés semblables, mener à terme un diagnostic de sécurité dans une même localité : un à l'aide d'un guide déjà existant, et l'autre, à partir du guide présenté dans ce mémoire.

Il pourrait également être envisagé d'étendre la portée du présent guide, c'est-à-dire d'y inclure d'autres éléments contenus dans le processus diagnostique lorsque celui-ci est poussé jusqu'au bout, comme le plan d'action, qui, certes, dépend de la qualité du diagnostic de sécurité, mais constitue une étape tout aussi importante que le diagnostic lui-même.

Nous souhaitons avoir suffisamment suscité l'intérêt pour amorcer un changement des pratiques et de la perception de ce que devrait être le diagnostic d'insécurité.

Bibliographie

Ouvrages et sites Internet cités

- Alimam, A. (1993). *Sentiment d'insécurité : étude théorique et conceptuelle*. Thèse de doctorat inédite, Université de Lausanne.
- Altheide, D. L. (1974). *Creating reality, How TV news distorts events*. Beverly Hills, California: Sage publications, inc.
- Amerio, P. (2004). Présentation, Dimensions psychosociales du sentiment d'insécurité. Dans P. Amerio (Édit.), *Sentiment d'insécurité et pensée sociale* (pp. 7-10). Aix-en-Provence, France : Éditions Érès.
- Amerio, P., Gattino, S., & Roccato, M. (2004). Insécurité et représentation du domaine politique. Dans P. Amerio (Édit.), *Sentiment d'insécurité et pensée sociale* (pp. 89-114). Aix-en-Provence, France : Éditions Érès.
- Augoyard, J.-F., & Leroux, M. (1991). Les facteurs sensoriels et le sentiment d'insécurité. Dans Bernard, Y., & Segaud, M. (Éds.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (pp. 23-51). La Garenne-Colombes, France : Éditions de l'Espace Européen.
- Barchechat, O. (2001). *Bulletin, Le diagnostic local de sécurité: mobiliser, connaître et agir*. Montréal: CIPC.
- Bauer, A. (2002). Préface. Dans Bousquet, R., *Insécurité, Sortir de l'impasse* (pp. 8-14). Paris : LPM.
- Bauer, A., & Rauffer, X. (2005). *Violences et insécurité urbaines*. 9^e édition mise à jour : 2005, janvier. Paris : Presses Universitaires de France.
- Beacon Council, Crime and Disorder Partnerships (2004-2005) (2004). *Adur Crime and Disorder Audit 2004*. Adur, England.
- Bernard, Y. (1991). Les sciences sociales et le sentiment d'insécurité. Dans Bernard, Y., & Segaud, M. (Éds.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (pp. 11-22). La Garenne-Colombes, France : Éditions de l'Espace Européen.
- Bertrand-Gastaldy, S., & Desruisseaux, L. (1990). *Le contexte de l'analyse documentaire*. Montréal : Librairie de l'Université de Montréal.
- Besozzi, C. (2005). *À propos de sécurité*. Montréal : Centre international pour la prévention de la criminalité.
- Bonafé-Schmitt, J.-P. (1991). La gestion policière de l'insécurité. Dans Bernard, Y., & Segaud, M. (Éds.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (pp. 177-210). La Garenne-Colombes, France : Éditions de l'Espace Européen.

Body-Gendrot, S. (1998). *Les villes face à l'insécurité, Des ghettos américains aux banlieues françaises*. Paris : Bayard Éditions.

Bousquet, R. (2002). *Insécurité, Sortir de l'impasse*. (Préface de Bauer, A.). Paris : LPM.

Brillon, Y. (1987). *Victimization and fear of crime among the elderly*. Toronto et Vancouver : Butterworths.

Buffat, J.-P. (2002). *SécuCités Prévention Europe : Analyse comparée de politiques de prévention de la criminalité de sept villes européennes*. Paris : Forum Européen pour la Sécurité Urbaine.

Caresche, C. (2002). Pour un observatoire de l'insécurité. Dans Loche, B., & Martin, C. (Coord.), *L'[in]sécurité dans la ville, Changer de regard* (pp. 25-30). Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2003.

Cellard, A. (1997). L'analyse documentaire. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R., & Pires, A. P. (Eds.), *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 251-270). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.

Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des bouches du Rhône (19 mars 1999). *Contrat local de sécurité, Ville d'Aix-en-Provence*. Aix-en-Provence, France.

Centre international pour la prévention de la criminalité (Décembre 2004). « L'observateur international de prévention de la criminalité ». Édition 34. *Site du CIPC*, [En ligne]. http://www.crime-prevention-intl.org/io_view.php?io_id=112&io_page_id=453&PHPSSES_SID=8c324f6e48208f (Page consultée le 21 novembre 2007)

Chaguiboff, J. (1991). La représentation spatiale de l'insécurité. Dans Bernard, Y., & Segaud, M. (Éds.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (pp. 67-76). La Garenne-Colombes, France : Éditions de l'Espace Européen.

Chalom, M., & Côté, M. (2003). Insécurité et délinquance de rue : repenser la sécurité urbaine ?. *Revue Internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 56 (1), 73-84.

Chalom, M., Léonard, L., & Monjardet, D. (2001). *Insécurité, Police de proximité et Gouvernance locale*. Paris : L'Harmattan.

Chaumier, J. (1984). *Les techniques documentaires*. (4^e éd.) Paris : Presses universitaires de France.

Chaumier, J. (1984). *Séminaire, Travail et méthodes du/de la documentaliste, Connaissance du problème*. (2ième éd.). Paris : Éditions ESF.

Chesnais, J.-C. (1981). *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*. Paris : Éditions Robert Laffont.

- Cohn, E. S. (1979). *Fear of crime and feelings of control : reactions to crime in an urban community*. Thèse de doctorat inédite, Temple University Graduate Board.
- Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance, présidé par Peyrefitte, A. (1977). *Réponses à la violence. Tome 1 - Rapport général et Tome 2 - Rapports des groupes de travail*. France: Documentation française et Presses Pocket.
- Comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie & la Table sectorielle du monde municipale (1999). *Sécurité dans les milieux de vie, Guide à l'intention des municipalités*. Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada.
- Conseil National de Prévention du Crime (CNPC) (1996). *Sécurité et Économies : prévenir le crime par le biais du développement social*. Canada.
- Crime and Disorder Reduction Partnership (2004). *Brighton & Hove Community Safety, Crime & Drugs Audit for 2005-2008*. Brighton & Hove, England.
- Cusson, M. (1998). *Criminologie actuelle*. France, Paris : Presses universitaires de France.
- Cusson, M. (1983). *Le contrôle social du crime*. France, Paris : Presses universitaires de France.
- Deschamps, J. C., & Clémence, A. (1990). L'attribution en psychologie sociale. Dans Deschamps, J. C., & Clémence, A. (dir.). *L'attribution, Causalité et explication au quotidien* (pp. 17-44). Paris : Delachaux et Niestlé S. A.
- Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, Division des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Ville-Marie (2005). *Portrait de l'arrondissement de Ville-Marie*. Québec, Montréal : Ville-Marie.
- Dubet, F., & Lapeyronnie, D. (1992). *Les quartiers d'exil*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Durand, S. (1981). *L'analyse de la peur du crime au moyen de la « carte mentale » dans le quartier Côte-des-neiges à Montréal*. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal.
- Felson, M. (1998). *Crime and Everyday Life*. Thousand Oaks, California: Pine Forge Press.
- Felson, M., & Cohen, L. E. (1980). Human Ecology and Crime: A Routine Activity Approach. *Human Ecology*, (8), 4, pp. 389-406.
- Ferraro, K. F. (1995). *Fear of crime, Interpreting Victimization Risk*. Albany, New York: State University of New York Press.
- Capobianco, L., Shaw, M., & Vézina, C. (2004). *La clé pour des municipalités plus sûres, Agissons ensemble pour prévenir la violence et la criminalité dans nos communautés* [CD-ROM]. Québec : Fondation Docteur Philippe Pinel. 1 disque au laser d'ordinateur.
- Fox, C., & McManus, J. (2001). « The Nacro guide to crime audits ». *Site de Nacro, a registered charity*, [En ligne]. <http://www.nacro.org.uk/data/resources/nacro-2004120273.pdf> (Page consultée le 27 novembre 2005).

Garofalo, J. (1979). Victimization and the Fear of crime. *Journal of Research in Crime*, 16, 80-97.

Gauthier, B. (1984). *Recherche sociale, de la problématique à la collecte de donnée*. (3ième éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Groulx, L.-H. (1997). Contribution de la recherche qualitative à la recherche sociale. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R., & Pires, A. P. (Eds.), *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 55-80). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.

Guillot, C., & Neyrand, G. (1991). Les femmes seules, chefs de famille. Dans Bernard, Y., & Segaud, M. (Éds.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (pp. 93-106). La Garenne-Colombes, France : Éditions de l'Espace Européen.

Haggerty, K. D. (2001). *Making crime count*. Toronto: University of Toronto Press.

Hamel, S., Cousineau, M.-M., & Vézina, M., avec la collaboration de Léveillé, S. (2006). *Guide d'action intersectorielle pour la prévention du phénomène des gangs*. Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes.

Harvey, J. H., Weary, G., & Stanley, M. (1985). Introduction: Attribution Theory and Research – Still Vital in the 1980s. Dans Harvey, J. H., & Weary, G. (Eds). *Attribution, basic issues and applications* (pp. 1-4). London: united Kingdom Edition.

Hastings, R. (2006). La prévention du crime par le développement social, Un avertissement sur le changement de politiques en matière de criminalité. *Perception*, 28 (3-4), 16-18.

Heath, L. (1984). Impact of Newspaper Crime Reports on Fear of Crime : Multimethodological Investigation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 47 (2), 263-276.

Hewstone, M., & Jaspars, J. M. F. (1990). Relations intergroupes et processus d'attribution. Dans Deschamps, J. C., & Clémence, A. (dir.). *L'attribution, Causalité et explication au quotidien* (pp. 199-246). Paris : Delachaux et Niestlé S. A.

Huisman, B. (2002). Le sentiment d'insécurité. Dans Loche, B., & Martin, C. (Coordonateurs), *L'[in]sécurité dans la ville, Changer de regard* (pp. 55-58). Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2003.

Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure (IHESI) (Janvier 2000). *Diagnostic Local de Sécurité de la Ville Nouvelle de Sénart (Seine et Marne et Essone), Rapport Général à caractère intercommunal*. Sénart, France.

Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure (IHESI) (15 avril 1999). *Diagnostic local de sécurité de Créteil (Val de Marne)*. Créteil, France.

Institut nationale de la statistique et des études économiques (INSEE). « Nomenclatures, Définitions – Méthodes, Définitions, Unité urbaine ». *Site de l'Institut nationale de la statistique et des études économiques (INSEE)*, [En ligne]. http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/unite-urbaine.htm (site consulté le 9 septembre 2007)

Jamieson, W., & Liza, H. (2003). *Recueil de pratiques prometteuses en matière de prévention du crime au Canada*. Ottawa, Ontario : The Caledon Institute of Social Policy.

Kegels, M. L. (1982). Le crime, puisqu'il faut l'appeler par son nom... La "peur du crime". *Déviance et Société*, 6 (2), 209-220.

Kendall, R. (1996). Les Villes génèrent de nouveaux types de criminalité. Dans Callot, E.-F. (dir.), *Villes et Sécurité* (pp. 19-26). Lyon, France : Centre Jacques-Cartier.

« Laboratoire d'Analyse et de Traitement Informatique de la Langue Française ». Dans Trésor de la Langue Française informatisé (version simplifiée). *Site du Trésor de la Langue Française informatisé*, [En ligne] <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/fastshowart.exe?25%7DDIAGNOSTIC%2C+subst.+masc.%7D299930%7D299931%7D299931%7D0%7D5> (Page consultée le 6 mars 2006).

Lajoie, C. (1999). *L'aménagement et la sécurité dans les lieux publics. Guide à l'usage du milieu local*. Québec : ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

Laplante, J. (2001). *La violence, la peur et le crime*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

Larousse, P. (2006). *Le Petit Larousse illustré*. France, Paris: Larousse.

Lawton, M. P., Nahemow, L., Yaffe, S., & Feldman, S. (1976b). Psychological Aspects of Crime and Fear of Crime. Dans Goldsmith, J. & Goldsmith, S. S. (Eds), *Crime and the elderly: challenge and response* (pp. 21-30). Toronto: Lexington Books.

Lelandais, I., pour Tandem Rosemont – La Petite-Patrie (Décembre 2006). *Diagnostic de sécurité urbaine dans l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie*. Montréal, Québec.

Leman-Langlois, S. (2007). L'analyse de problèmes de sécurité et la conception de solutions adaptées (chap. 23). Dans Cusson, M. *Traité de la Sécurité Intérieure* (pp. 367-386). Montréal.

Lombard, F., Godefroy, T. & Laffargue, B. (1993). *Les coûts du crime, Prévention et répression, une approche locale*. (Tome 1 et 2), Paris : Centre de Recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales.

Louis-Guérin, C. (1983). La peur du crime : mythes et réalités. *Criminologie*, 16 (1), 69-83.

Luginbuhl, J. E. R., Crowe, D. H., & Kahan, J. P. (1990). Attributions causales de la réussite et de l'échec. Dans Deschamps, J. C., & Clémence, A. (dir.). *L'attribution, Causalité et explication au quotidien* (pp. 163-184). Paris : Delachaux et Niestlé S. A.

Mairie, Préfecture de Police et Parquet de Paris (≈ 2003). *Contrat de sécurité du 20^{ème} arrondissement*. Paris, France.

Martel, D. (1999). *La peur du crime en milieu urbain dans l'ensemble de la population et chez les femmes, Recension des écrits*. Montréal, Québec : Direction de la santé publique, Régies régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Microsoft Corporation (2005). « Encarta, World English Dictionary, North American Ed ». Dans Encarta. *Sur le site d'Encarta*, [En ligne]
http://encarta.msn.com/dictionary_/diagnosis.html (Page consultée le 6 mars 2006).

Moniez, J.-J.. (2002). Les systèmes de mesure de la violence et de l'insécurité. Dans Loche, B., & Martin, C. (Coordonateurs), *L'[in]sécurité dans la ville, Changer de regard* (pp. 19-24). Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2003.

Moscovici, S. (1984). The phenomenon of social representations. Dans Farr, R. M., & Moscovici, S. (Eds). *Social Representations* (pp. 3-70). Cambridge : Cambridge University Press et Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Moser, G. (1998). Attribution causale et évolution du sentiment d'insécurité de victimes de différents types de vols. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 39, 43-52.

Moser, G. (2004). Les conditions psychosociales et environnementales d'un sentiment de sécurité. Dans P. Amerio (Édit.), *Sentiment d'insécurité et pensée sociale* (pp. 7-10). Aix-en-Provence, France : Éditions Érès.

Moser, G., & Lidvan, P. (1991). Environnement et sentiment d'insécurité. Dans Bernard, Y., & Segaud, M. (Éds.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (pp. 53-66). La Garenne-Colombes, France : Éditions de l'Espace Européen.

National Crime Prevention Institute (2001). *Understanding crime prevention*. (2nd ed.). Boston : Butterworth Heinemann.

Ouimet, M. (2005). *La criminalité au Québec durant le vingtième siècle*. Les Presses de l'Université Laval.

Paillé, P. (1994). « L'analyse par théorisation ancrée ». *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.

Paperman, P. (1991). Quelques raisons de ne pas parler d'insécurité dans les quartiers ayant mauvaise réputation. Dans Bernard, Y., & Segaud, M. (Éds.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (pp. 119-134). Garenne-Colombes, France : Éditions de l'Espace Européen.

Peyrat, D. (2003). *Éloge de la sécurité*. France : Gallimard.

Peyrefitte, A. (1977). *Réponses à la violence / rapport du Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance*. France, Paris : Presses pocket.

Pickering, W.S.F. (2000). Representations as understood by Durkheim: an introductory sketch. In Pickering, W. S. F. (Ed.), *Durkheim and Representations* (pp. 11-24). New York and London: Routledge, an imprint of Taylor & Francis Group.

- Piednoir, J. (2006). *La dynamique du désordre : Incivilités, insécurité, inefficience, criminalité*. Thèse de doctorat inédite, Université de Nantes et Université de Montréal.
- Pires, A. P. (1997). Des quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R., & Pires, A. P. (Éds.), *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 3-52). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Police online (2005). « Les chiffres de la délinquance dans les régions et les départements ». *Site de Police online*, [En ligne]. http://www.police.online.fr/cartes_graphiques_2005.pdf (page consultée le 22 novembre 2007)
- Prévention Sud-Ouest (Tandem) (Janvier 2006). *Diagnostic local de sécurité urbaine pour l'arrondissement Sud-Ouest*. Montréal, Québec.
- Reaves, C. C. (1992). *Quantitative Research for The Behavioral Sciences*. New York: John Wiley & Sons, Inc.
- Robert, M. (1988). Validité, variables et contrôle. Dans Robert et al., *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie, 3^e édition*. St-Hyacinthe, Québec : Edisem Inc.
- Robert, P. (1977). Les statistiques criminelles et la recherche, *Réflexions conceptuelles. Déviance et Société, 1*, 3-27.
- Robert, P. (1991). *Le Petit Robert 1, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. France, Paris : Les dictionnaires Robert-Canada S.C.C..
- Robert, P. (2002). Mesurer l'insécurité : un problème de source. Dans Loche, B., & Martin, C. (Coordonateurs), *L'[in]sécurité dans la ville, Changer de regard* (pp. 13-18). Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2003.
- Roché, S. (1991). Insécurité : civilités, citoyenneté et ordre public. Dans Bernard, Y., & Segaud, M. (Éds.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (pp. 135-156). La Garenne-Colombes, France : Éditions de l'Espace Européen.
- Roché, S. (1994). *Insécurité et libertés*. Paris : Éditions du Seuil.
- Roché, S. (1998). *Sociologie politique de l'insécurité. Violences urbaines, inégalités et globalisation*. Paris : Presses universitaires de France.
- Roché, S. (2002). *Tolérance zéro? Incivilités et insécurité*. Paris : Odile Jacob.
- Roché, S. (2003). *En quête de sécurité, Causes de la délinquance et nouvelles réponses*. Paris : Armand Colin.
- Sansfaçon, D. (2006). *Guide méthodologique sur le diagnostic des nuisances relatives aux drogues et à la prostitution*. Montréal : Centre international pour la prévention de la criminalité.

Smith, M. J. (1982). *Persuasion and Human Action, A Review and Critique of Social Influence Theories*. Belmont, California: Wadsworth publishing company.

Spergel, I.A. (1990). *Youth gangs : problem and response*. Chicago, Illinois: University of Chicago.

Spergel, I.A. (1995). *The youth gang problem: a community approach*. New York; Toronto: Oxford University Press.

Statistiques Canada, organisme statistique national du Canada. « Région urbaine (RU) : définition détaillée ». *Site de Statistiques Canada*, [En ligne]
http://geodepot.statcan.ca/Diss2006/Reference/COGG/LongDescription_f.jsp?GEO_LEVEL=14&REFCODE=10&TYPE=L (Page consultée le 9 septembre 2007)

Sundeen, R., & Mathieu, J. (1976b). The urban Elderly: Environments of Fear. Dans Goldsmith, J. & Goldsmith, S. S. (Eds), *Crime and the elderly: challenge and response* (pp. 51-66). Toronto: Lexington Books.

Vallerand, R. J., Guay, F., & Blanchard, C. (2000). Les méthodes de mesure verbales en psychologie. Dans Vallerand, R., & Hess, U. *Méthodes de recherche en psychologie* (pp. 241-284). Boucherville, Québec : Gaëtan Morin.

Van Der Wurff, A., & Stringer, P. (1988). Measuring fear of crime in residential environments. Dans Canter, D., Jesuino, J. C., Soczka, L., & Stephenson, G. M. (Eds). *Environmental Social Psychology* (pp. 135-148). Netherlands: Kluwer Academic Publishers.

Ventre, A.-M.. (2002). Préambule. Dans Bousquet, R., *Insécurité, Sortir de l'impasse* (pp. 15-18). Paris : LPM.

Ville de Montréal. « Services aux citoyens, Santé et sécurité publique ». *Site de la Ville de Montréal*, [En ligne]. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=81,1725287&_dad=portal&_schema=PORTAL (Page consultée le 3 octobre 2007).

Wikipédia, l'encyclopédie libre. « Aire urbaine ». *Site de l'encyclopédie libre Wikipédia*, [En ligne]. http://fr.wikipedia.org/wiki/Aire_urbaine (Page consultée le 9 septembre 2007).

Wilson, J. Q. & Kelling, G. L. (1982). Broken Windows : The police and Neighborhood Safety. *Atlantic Monthly, March*, 29-38.

Winkel, F. W., & Vrij, A. (1990). Fear of crime and mass media crime reports testing similarity hypotheses. *International Review of Victimology*, 1, 251-265.

Yeomans, P. (1996). Pour des Villes sécuritaires. Dans Callot, E.-F. (dir.), *Villes et Sécurité* (pp. 27-30). Lyon, France : Centre Jacques-Cartier.

Ouvrages et sites Internet consultés

- Amerio, P., & Roccato, M. (2004). Structure multifacettée du sentiment d'insécurité. Dans P. Amerio (Édit.), *Sentiment d'insécurité et pensée sociale* (pp. 47-70). Aix-en-Provence, France : Éditions Érès.
- Archambault, S. (1991). *L'influence d'un programme communautaire de prévention appliqué par le service de police de la Communauté urbaine de Montréal et la perception qu'en ont les citoyens*. Mémoire de maîtrise de Criminologie, Université de Montréal, Montréal : Québec.
- Bardin, L. (1983). *L'analyse de contenu*. (1ière éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- Brown, J. (1990). *Insecure societies*. London : Macmillan.
- Bruneau, S. (1996). La sécurité comme problème de la Cité. Dans Callot, E.-F. (dir.), *Villes et Sécurité* (pp. 109-120). Lyon, France : Centre Jacques-Cartier.
- Callot, E.-F. (1996), *Villes et Sécurité*. Lyon, France : Centre Jacques-Cartier.
- Chalom, M., Léonard, L., Vanderschueren, F., & Vézina, C. (2001). *Urban Safety and Good Governance: the Role of the Police*. Montréal: United Nations Center for Human Settlements (UNCHS – Habitat) et Centre international de prévention de la criminalité.
- Délégation interministérielle à la ville (2004). *Recueil d'actions locales, Politique de la ville et prévention de la délinquance*. Saint-Denis La Plaine, France : Éditions de la DIV.
- De Piccoli, N., Mosso, C., & Colombo, M. (2004). Événements et acteurs de l'insécurité dans la presse. Dans P. Amerio (Édit.), *Sentiment d'insécurité et pensée sociale* (pp. 115-138). Aix-en-Provence, France : Éditions Érès.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Éditions du Seuil.
- Femmes et villes international. (2004). *Les Prix Sécurité des femmes 2004: le recueil des bonnes pratiques*. Montréal : Femmes et villes international.
- Fisher, S. (1984). *Stress and the perception of control*. London: Lawrence Erlbaum Associates, Ltd.
- Ghiglione, R., Beauvois, J.-L., Chabrol, C., & Trognon, A. (1980). *Manuel d'analyse de contenu*. Paris: Armand Colin.
- Gottschalk, L., Kluckhohn, C., & Angell, R. (1951). *The use of personal documents in history, anthropology, and sociology*. Michigan: Edwards Brothers.
- Hidalgo, A. (2002). Insécurité, Médias et Démocratie. Dans Loche, B., & Martin, C. (Coordonateurs), *L'[in]sécurité dans la ville, Changer de regard* (pp. 65-72). Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2003.

Institut national de santé publique du Québec, Centre international pour la prévention de la criminalité, & Ministère de la Sécurité publique du Québec (2006). *Les diagnostics locaux de sécurité. Une étude comparée, pour mieux comprendre et mieux agir*. Québec, Canada.

Kelling, G. L. (2001). « Broken Windows » and the culture wars : a response to selected critiques. Dans Matthews, R., & Pitts, J. (Eds.), *Crime, Disorder and Community Safety* (pp. 120-144). New York: Routledge.

Kokoreff, M. (2003). *La force des quartiers, De la délinquance à l'engagement politique*. Paris : Payot & Rivages.

Lalli, M. (1992). Urban-related Identity : theory, measurement, and empirical findings. *Journal of Environmental Psychology*, 12, 285-303.

Milgram, S. (1984). Cities as social representations. Dans Farr, R. M., & Moscovici, S. (Eds). *Social Representations* (pp. 289-310). Cambridge : Cambridge University Press et Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Miller, L. L. (2001). *The Politics of Community Crime Prevention*. Aldershot, England: Ashgate Dartmouth.

Ministère de la Sécurité publique. "Déclaration de services aux citoyens". Dans Ministère de la Sécurité publique. Ministère. *Site du Ministère de la Sécurité publique du Québec*, [En ligne]. <http://www.msp.gouv.qc.ca/msp/msp.asp?txtSection=ministe&txtCategorie=services&txtNomAutreFichier=declaration.htm> (Page consultée le 24 août 2006).

Muchielli, R. (1977). *L'analyse de contenu des documents et des communications, Connaissance du problème*. (2^e éd.). Paris : Éditions ESF.

« Pays : Turquie Sujet : Chômage > Taux > Enquête ». In Organisation for Economic Co-operation and Development. Turquie chômage, Source et définition. *Site of the Organisation for Economic Co-operation and Development*, [En ligne]. <http://stats.oecd.org/mei/default.asp?lang=f&subject=10&country=TUR&print=1> (page consultée le 26 juillet 2007).

Rizakalla, S., Cartier, B., Archambault, S., & Grenon, S. (1989). *Prévention communautaire du crime : Une initiative novatrice du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Description et évaluation du programme*. Rapport final de la seconde étape. Québec, Canada.

Roché, S. (1993). *Le sentiment d'insécurité*. Paris : Presses universitaires de France.

Sansfaçon, D. (2004). *Of Prevention and Security. Reflection on Sustainable Governance of Community Security*. Montréal: Centre international pour la prévention de la criminalité.

Sansfaçon, D., Denat, F., & Vanasse, D. (2001). *Vers un observatoire urbain de la sécurité et des risques sociaux, Projet pilote d'un outil au service de la co-production de la sécurité urbaine*. Montréal : Centre international pour la prévention de la criminalité.

Séminaire International de Formation (1992). *La prévention de la criminalité en milieu urbain*. Aix-en-Provence, France : Presses Universitaires d'Aix-Marseille.

Service de police de la Ville de Montréal (2003). « Optimisation de la police de quartier ». *Site officiel du Service de police de la Ville de Montréal*, [En ligne]. http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Rapport_optimisation_2003_10_10.pdf (Page consultée le 13 juin 2006)

Shotland, R. L., Hayward, S. C., Young, C., Signorella, M. L., Mindingall, K., Kennedy, J. K., Rovine, M. J., Danowitz, E. F. (1979). Fear of crime in residential communities. *Criminology*, 17 (1), 34-45.

Slawski, C. J. (1981). *Social Psychological Theories : A Comparative Handbook for Students*. Palo Alto: California: Scott, Foresman and Company.

Société de développement de Montréal (1997). *Interventions publiques en habitation : leur rôle dans l'amélioration de la sécurité et la prévention de la criminalité. L'expérience des quartiers montréalais*. Montréal.

Taylor, R. B., Gottfredson, S. D., & Brower, S. (1984). Block crime and fear: defensible space, local social ties, and territorial functioning. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 21, 303-331.

Thibault, J. W., & Kelley, H. H. (1959). *The Social Psychology of Groups*. London: New York – John Wiley & Sons, inc.

Tremblay, M.-A. (1968). *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*. Montréal : McGraw-Hill.

Wikipédia, l'encyclopédie libre. "Grandes villes de France". *Site de l'encyclopédie libre Wikipédia*, [En ligne]. http://fr.wikipedia.org/wiki/Grandes_villes_de_France (Page consultée le 3 octobre 2006)

Williams, P., & Dickinson, J. (1993). Fear of crime: read all about it?. *The British Journal of Criminology*, 33 (1), 33-56.

ANNEXE 1 – Tableau : analyse de contenu

Légende :

€ = Diagnostic de sécurité de Sénart
 * = Diagnostic de sécurité d'Aix-en-Provence
 & = Diagnostic de sécurité de Créteil
 £ = Diagnostic de sécurité du 20^{ème} arrondissement de Paris

@ = Diagnostic de sécurité de l'arrondissement Sud-Ouest
 ¥ = Diagnostic de sécurité de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
 § = Adur Crime and Disorder Audit 2004
 μ = Brighton & Hove Crime and Disorder Audit 2004

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
£ Découpage géographique du territoire englobant la localité étudiée £ Limites administratives	Géographie et découpages politiques	<i>Description générale du territoire qui comprend la localité étudiée</i>
£ Caractéristiques et particularités du territoire englobant la localité étudiée et les conséquences associées £ Survol des caractéristiques démographiques du territoire englobant la localité étudiée	Survol de la situation actuelle	
€ & £ @ ¥ Fondation et origines de la localité étudiée	Historique	<i>Description générale de la localité étudiée</i>
€ * £ @ § Composition de la localité étudiée £ ¥ § Carte de l'endroit diagnostiqué € £ @ ¥ Emplacement € £ @ ¥ § Périmètre et périphérie * £ @ Superficie & £ @ § Description du réseau routier et infrastructures liées au déplacement	Géographie	
€ * £ @ ¥ Description du profil urbain € & £ @ § Caractéristiques principales de la localité étudiée et spécificités dans les quartiers • Ex. : Mairie, Police et Incendie, Justice, Équipements publics, Bâti et infrastructures, Établissements scolaires, Hôpitaux, Parcs et espaces verts, Attractions particulières £ Lien avec les données sociodémographiques pertinentes £ Cartographie de certains éléments * Politique et mission de la Ville £ Projet de renouvellement urbain : objectifs et secteurs visés	Survol de la situation actuelle	
€ * £ & @ ¥ § μ Nombre d'habitants @ ¥ § Nombre d'habitants par quartier compris dans la localité étudiée £ Densité population + raisons £ Cartographie de la densité et de l'évolution de la population ¥ Rang de densité par rapport à d'autres localités € & £ μ Croissance réelle et estimée	Population	<i>Caractéristiques sociodémographiques de la localité étudiée</i>

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
€ & £ @ ¥ § μ Groupes d'âges ¥ μ <i>Comparaison entre les quartiers ainsi qu'avec d'autres localités et le territoire englobant la localité étudiée</i> μ <i>Évolution du nombre de personnes comprises dans les différents groupes d'âges</i>		
£ § μ Genre		
& £ @ ¥ § μ Mixité ethnique et population immigrante ¥ μ <i>Comparaison entre les quartiers</i> £ @ ¥ <i>Quartiers où on retrouve le plus de personnes d'origine étrangère et caractéristiques associées à ceux-ci</i>		
@ μ Religion μ <i>Impacts possibles sur le capital social</i>		
@ ¥ Langues		
£ @ ¥ Scolarité		
€ & £ @ ¥ μ Ménages		
& @ ¥ μ Monoparentalité μ <i>Comparaison entre les quartiers compris dans la localité étudiée</i>		
μ État de santé des résidants μ Résidants vivant avec une incapacité		
μ Moyens de déplacements μ Impacts sur la sécurité		
μ Identification des groupes vulnérables μ <i>Raisons de leur vulnérabilité</i> μ <i>Conséquences de celle-ci</i> μ Population réfugiée μ Population homosexuelle μ Population étudiante £ μ Population transitoire μ Population itinérante	Diverses populations	
μ Dynamique communautaire dans les milieux et répercussions	Dynamique communautaire	
£ ¥ Nombre de logements	Logement	
€ & £ @ μ Types de logements		

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
€ Caractéristiques physiques des logements € <i>Composantes extérieures</i> £ <i>Taille des logements</i> £ <i>Conséquences associées à la taille des logements</i> £ <i>Confort des logements</i>		
£ @ ¥ <i>Âge du bâti</i> £ <i>Projets de rénovation et de construction</i> £ <i>Cartographie du renouvellement urbain</i>		
£ <i>Cartographie de l'habitat (HLM / non HLM, vieux / neuf)</i>		
€ @ ¥ <i>Marché locatif vs propriétaire</i>		
¥ <i>Comparaison entre les quartiers</i>		
@ ¥ μ <i>Mobilité</i>		
μ <i>Impacts possibles sur le capital social</i>		
@ <i>Coût des logements</i>		
€ * & £ ¥ <i>Logements sociaux : nombre, emplacement, organisations en charge, mission et lacunes</i>		
@ <i>Présentation d'indicateurs sociodémographiques, problématiques et/ou pertinents pour les quartiers de la localité étudiée, la localité étudiée et le territoire englobant celui-ci</i> @ <i>Présentation des éléments significatifs, par quartier et pour toute la localité étudiée</i> @ <i>Comparaison entre les quartiers de la localité étudiée</i>	En bref	
€ & £ ¥ § <i>Taux et poids de l'activité économique de la localité étudiée</i>	Économie	<i>Caractéristiques socioéconomiques</i>
€ @ <i>Croissance économique</i>		
μ <i>Santé économique</i>		
€ <i>Survol de l'économie globale</i>		
* £ @ <i>Statut socioéconomique</i> £ @ ¥ <i>Revenu moyen</i> @ ¥ % <i>des revenus alloués au logement</i>		
£ § μ <i>Population active</i> μ <i>Évolution de la population active</i> £ <i>Cartographie de la population active</i>	Emploi	
Chômage		
* & £ @ ¥ § μ <i>Taux de chômage et/ou nombre d'individus sur le chômage</i>		
£ @ <i>Répartition géographique des taux de chômage sur la localité étudiée</i>		
§ μ <i>Caractéristiques des individus étant au chômage</i>		
£ <i>Cartographie du chômage</i>		
& <i>Aide sociale</i>		

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
€ & Emplacements des emplois occupés par les résidants £ Lieu de résidence selon le type d'emploi occupé * Les structures relatives à l'emploi * <i>Missions</i> * <i>Problématiques ou lacunes associées</i>		
€ & £ @ Taux d'employabilité		
€ & Secteurs d'activité et types d'entreprises € <i>Implication des centres d'éducation</i>		
€ & £ µ Types d'emplois		
£ § µ Indicateurs – signes de précarité § µ Position sur l'échelle de défavorisation µ <i>Position occupée par certaines dimensions</i> µ <i>Identification des quartiers les plus touchés</i> § <i>Comparaison entre les quartiers de la localité étudiée</i> µ <i>Cartographie selon les différents domaines qui forment l'indice de défavorisation</i>	État de précarité	<i>Certains indicateurs de problématiques sociales et économiques</i>
* & £ Secteurs en difficulté £ Description sociodémographique des régions difficiles (nombre d'habitants, - de 20 ans, chômage..) £ ¥ <i>Survol des particularités problématiques de chaque quartier</i> £ Description sociodémographique des quartiers à l'intérieur des régions difficiles (nombre d'habitants, - de 20 ans, chômage et parc social) £ <i>Implication données sociodémographiques</i> £ <i>Lien géographique avec les autres secteurs</i> £ Programme d'aide aux secteurs en difficulté £ <i>Objectifs programme d'aide secteurs en difficulté pour chaque secteur</i>	Habitat social et quartiers sensibles	
@ ¥ Services communautaires @ ¥ Développement communautaire @ ¥ Le communautaire dans les quartiers qui composent la localité étudiée		Milieu communautaire
§ Nombre d'enfants pris en charge par la protection de la jeunesse pour la localité étudiée § Abus subis par ces enfants et taux sur le total des abus	Services sociaux	Problématiques sociales

Dimensions	Sous-catégories	Catégories		
<ul style="list-style-type: none"> μ Définition d'une « consommation inappropriée » d'alcool et de drogues μ Survol de la consommation inappropriée d'alcool et de drogue à grande échelle μ Consommation inappropriée de drogues et d'alcool pour la localité étudiée pour différentes populations (adultes, étudiants, jeunes) μ Profil sociodémographiques des consommateurs μ Identification des lieux où ces activités sont plus problématiques 	Toxicomanie et alcoolisme			
<ul style="list-style-type: none"> § μ Délinquance associée μ Comportements déviants associés μ <i>Lieux d'occurrence des comportements déviants</i> μ Seringues à la traîne μ <i>Témoignages des résidents</i> μ <i>Identification des lieux problématiques</i> μ <i>Inférences quant aux responsables</i> μ Témoins et/ou victimes de beuverie sur la rue (street drinking) μ <i>Report d'incidents et raisons</i> 				
<ul style="list-style-type: none"> μ Perception de la communauté μ Sentiment de sécurité associé μ <i>Lieux d'occurrence événements suscitant sentiment d'insécurité</i> μ Niveau de préoccupations 				
<ul style="list-style-type: none"> μ Projets et stratégies mises en place pour contrer la consommation inappropriée d'alcool et de drogues, contrer la délinquance liée à ce phénomène et améliorer les traitements et les soins sociaux 				
<ul style="list-style-type: none"> § μ Évolution du nombre de personnes traitées § μ Informations tirées d'étude concernant certains aspects de ces dépendances § μ Informations sociodémographiques sur les personnes traitées § <i>Comparaison avec d'autres localités et avec le territoire englobant la localité étudiée</i> § <i>Comparaison à grande échelle (provinciale ou nationale)</i> μ Informations sur les traitements et l'aide disponibles § Informations et recommandations concernant les cures et les traitements en lien avec la délinquance 				
<ul style="list-style-type: none"> μ Faits saillants concernant la consommation inappropriée d'alcool et de drogues 				
<ul style="list-style-type: none"> μ Principales recommandations concernant les éléments à inclure dans le plan d'action 				
<ul style="list-style-type: none"> μ L'industrie de la prostitution dans la localité étudiée μ <i>Limites des données recueillies</i> μ Prostitution et abus de substances μ Aide disponible 			Prostitution	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
€ & £ Structure et activité commerciale	Milieu commercial	Commerce et tourisme
£ Zones d'attraction commerciale		
£ <i>Caractéristiques des zones d'attraction et activités criminelles liées</i>		
& Nombre de services et commerces		
£ Types de commerce	Tourisme	
£ Densité commerciale		
£ <i>Conséquences de la densité commerciale</i>		
£ @ Attraites et activités touristiques	Tourisme	
£ <i>Caractéristiques des lieux et lien avec les activités criminelles</i>		
£ μ Récapitulation de tous les indicateurs pertinents à l'analyse de l'insécurité (sociodémographie, socioéconomie, commerce et tourisme)		En Bref
@ μ Organisations chargées de la sécurité publique et rôles	Sécurité civile et sécurité publique	Sécurité : intervenants
@ Organisations chargées de la sécurité civile et rôles		
€ Caractéristiques territoriales et démographiques	Police	
€ & ¥ Découpages administratifs concernant sécurité publique		
* £ @ μ Structure organisationnelle des services de police (nombre et poste occupé par les policiers)		
μ <i>Évolution du nombre de policiers en service et comparaison à grande échelle</i>		
* Informations pertinentes concernant les services de police		
* <i>Missions</i>		
* <i>Rôle des brigades</i>		
* <i>Spécificité des services</i>		
* <i>Zones de couverture et spécificités des services requis par zone</i>	Pompiers	
* <i>€ Collaboration entre les différents services et niveaux</i>		
* <i>Problématiques ou lacunes dans les services</i>		
* <i>Causes et répercussions de celles-ci</i>	Sécurité : autres intervenants	
@ Casernes pour la localité étudiée		
μ Autres instances « officielles » pouvant intervenir d'une certaine manière sur la sécurité et leurs rôles		
μ Autres groupes pouvant avoir un impact sur la sécurité		

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
<p>Incendies sur le territoire englobant la localité étudiée</p> <ul style="list-style-type: none"> @ Nombre et taux @ Degré de gravité des incendies @ Taux de mortalité liés aux incendies @ Évaluation des pertes matérielles @ Sources et causes les plus fréquentes <p>Incendies pour la localité étudiée</p> <ul style="list-style-type: none"> @ Nombre et taux @ Risque de propagation concernant la localité étudiée @ <i>Conséquences pour les effectifs</i> @ <i>Type et pourcentage de propagation des incendies</i> @ Taux (par habitants) d'incendies majeurs pour la localité étudiée @ Nombre de pertes humaines @ Nombre de sorties de camion pour la localité étudiée et pour d'autres localités comparables @ Valeur monétaire des pertes matérielles encourues par les victimes lors d'incendies pour la localité étudiée <p>§ Projets instaurés en lien avec les pompiers</p> <p>§ <i>Buts visés et répercussions</i></p>	Sécurité incendie	Sécurité publique : incendie, routière, délinquance et criminalité
<p>Informations pertinentes concernant les données utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> @ Indications de la source des données @ Explications des biais liés aux données sur la sécurité routière <p>Accidents de la route sur le territoire englobant la localité étudiée</p> <ul style="list-style-type: none"> @ Évolution des accidents de la route @ Évolution du nombre de victimes d'accidents (décès et blessures) de la route @ Évolution du nombre de décès causés par les accidents de la route @ Nombre et taux de piétons par jour victimes de la route @ Évolution des accidents avec fatalités ou blessés <p>Accidents de la route sur la localité étudiée</p> <ul style="list-style-type: none"> @ μ Évolution des accidents de la route @ μ Victimes (nombre, type, âge) @ Évolution des décès causés par les accidents de la route μ Cartographie des incidents majeurs sur la localité étudiée μ Zoom sur les points chauds μ Créneaux horaires touchés par les incidents μ Coût associé aux accidents routiers <p>@ Évolution des facultés affaiblies pour la localité étudiée</p>	Sécurité routière	Sécurité publique : incendie, routière, délinquance et criminalité (suite)

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
μ Actions prises pour améliorer la sécurité routière		
μ Retour sur les faits saillants		
μ Recommandations pour l'élaboration de la stratégie (plan d'action)		
€ & £ @ ¥ § μ Sources et processus de cueillette et de traitement des données criminelles	Délinquance et criminalité : données utilisées	
& ¥ § μ Limites et/ou précautions concernant l'utilisation des statistiques policières et répercussions		
€ * & £ @ § Caractéristiques des données criminelles utilisées		
€ & ¥ § μ Précautions et/ou limites attribuables aux données utilisées		
€ @ ¥ § Période de référence utilisée pour les données criminelles		
€ § <i>Raisons du choix</i>		
@ Facteurs pouvant influencer l'évolution de la criminalité		
€ @ § Informations concernant le croisement de données		
@ Pertinence de la comparaison avec d'autres localités		
@ <i>Population des localités de comparaison</i>		
@ μ Mode de présentation des données		
Criminalité totale à grande échelle (provinciale ou nationale)	Délinquance et criminalité : les délits et les crimes dans leur ensemble	
@ § Évolution de la criminalité		
@ Taux d'infractions par habitants .		
@ Délits les plus signalés		
@ Survol de la délinquance juvénile et féminine		
Criminalité totale sur le territoire englobant la localité étudiée		
@ Évolution de la criminalité		
@ Taux de criminalité		
Criminalité totale pour la localité étudiée		
* Caractéristiques criminogènes		
€ * & £ ¥ § μ Évolution de la criminalité répertoriée pour la localité étudiée		
€ <i>Liens possibles avec les informations démographiques</i>		
€ Évolution des taux de criminalité par quartier		
€ Inférences quant aux causes		
€ & μ Observations générales de la situation concernant la délinquance pour la localité étudiée		
Typologie et catégories utilisés :	Délinquance et criminalité : détails des délits et des crimes	
& € § Énumération des différentes catégories retenues		
& € Raisons du choix		
& € § Contenu des catégories – crimes		

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
@ § μ Définition de certains crimes et de leurs caractéristiques μ Législation associée à certains crimes § Faits divers tirés d'études effectuées sur un crime en particulier, permettant d'orienter l'action et de mieux comprendre le phénomène en question		
€ Années de référence : raisons du choix et répercussions		
Catégories criminelles à grande échelle (provinciale ou nationale)		
μ Évolution des catégories de crimes		
Catégories criminelles sur le territoire englobant la localité étudiée		
@ Survol de l'évolution de différentes catégories de crime		
@ Taux de criminalité		
Catégories criminelles pour la localité étudiée		
€ & £ ¥ § μ Évolution des catégories		
§ μ Taux que représente une catégorie sur l'ensemble de la criminalité		
¥ μ <i>Inférences quant aux raisons des fluctuations</i>		
μ <i>Lien avec le sentiment d'insécurité</i>		
μ <i>Lien avec données sociodémographiques pertinentes</i>		
Délits et crimes contenus dans les catégories à grande échelle (provinciale ou nationale)		
μ Évolution des délits compris dans les catégories		
μ <i>Inférences quant aux fluctuations possibles</i>		
Délits et crimes contenus dans les catégories pour la localité étudiée		
€ * & £ @ ¥ § μ Évolution des délits contenus dans les catégories		
§ μ Part de chacun d'eux dans la catégorie et/ou sur la criminalité totale		
§ μ Niveau de priorité et objectifs visés par rapport aux différents délits		
€ & @ Lien avec l'imputabilité		
§ μ Inférences quant à la source ou à la cause du délit et/ou de l'évolution		
μ Lieu d'occurrence		
μ Liens avec certaines données sociodémographiques		
& Inférences quant au sentiment d'insécurité découlant de certains délits et lien avec l'actualité		
& Recommandations concernant l'évolution de certains délits		
Délits et crimes contenus dans les catégories par quartiers et/ou découpages police compris dans la localité étudiée		
€ & ¥ £ @ Évolution des délits compris dans les catégories de crime		

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
<p>Informations générales μ Mesurer la délinquance juvénile & £ Significations, caractéristiques, dynamiques et conséquences de la délinquance juvénile À grande échelle μ Survol de la situation actuelle à grande échelle (provinciale ou nationale) Pour la localité étudiée € & £ § μ Délits et/ou catégories de délits commis par les mineurs pour tout la localité étudiée € £ Types de faits les plus problématiques commis par les mineurs pour tout la localité étudiée</p>	<p>Délinquance juvénile</p>	
<p>Sanctions § Types de sanctions attribuées aux mineurs § Nombre de chaque type attribué pour la localité étudiée</p>		
<p>Récidive juvénile € μ Évolution de la récidive, du degré de gravité et de la fréquence de la récidive en fonction de la sanction infligée lors de la première offense μ Inférences quant aux causes des fluctuations</p>		
<p>Lutte contre la délinquance juvénile μ Stratégie de prévention et de répression μ Détail concernant la prévention effectuée</p>		
<p>En bref μ Retour sur les faits saillants μ Recommandations concernant la stratégie à adopter lors de l'élaboration du plan d'action</p>		
<p>€ * Présence ou absence de certaines violences urbaines et identification des lieux où on les retrouve</p>		
<p>& § <i>Caractéristiques et buts visés par l'approche géographique (et cartographique) de la délinquance</i> § Méthodologie utilisée pour approche géographique & Caractéristiques territoriales et démographiques & Limites associées à l'utilisation des données & § Provenance des données pour la cartographie & Traitement des données pour la cartographie</p>	<p>Géographie du crime</p>	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
Cartographie des éléments suivants : & Ensemble des faits constatés pour toute la ville & § Diverses infractions & § μ Catégorie d'infractions & Ensemble des faits constatés par secteur d'activité policière & Zones de résidence des mis en cause pour l'ensemble des faits constatés pour la localité étudiée et autres localités & Correspondance entre certains délits et zones de résidences des mis en cause & Correspondance entre catégorie d'infractions et zones de résidences des mis en cause § Agression et trauma (Appels ambulance) μ Zoom sur les points chauds		
* & £ § μ Identification des points chauds (quartier et/ou lieu compris dans la localité étudiée) concernant certains délits ou certaines catégories & £ § μ Particularités des secteurs et/ou lieu en lien avec la délinquance qu'on y retrouve § μ Inférences quant aux causes de la criminalité à ces endroits particuliers μ Lien avec les caractéristiques sociodémographiques pertinentes		
& Lien et comparaison avec questionnaire sentiment insécurité (identification lieux problématiques) – au besoin		
& Inférences quant aux correspondances et aux différences entre questionnaire et données		
& Vision globale de la délinquance à travers toute la ville		
€ *Caractère exogène ou endogène délinquance, par quartier et pour toute la localité étudiée	Caractère de la délinquance	
¥ μ Moment (mois/saison, journée, horaire) de commission de certains crimes	Période touchée par la criminalité	
§ Moments (mois/saison, journée, horaire) de commission de certaines catégories de crime		
§ Moments (mois/saison, journée, horaire) de commission du total de la criminalité		
§ μ Inférences quant aux causes et aux mis en cause		
* @ § μ Politiques, projets et comités impliqués dans la prévention et la répression de la délinquance	Lutte contre le crime	
* £ Problématiques ou lacunes associées		
§ Répercussions visées		
μ Coordination et interactions entre les diverses instances luttant contre le crime		
μ Retour sur les faits saillants		
μ Recommandations pour l'élaboration de la stratégie (plan d'action)		
€ Taux d'élucidation pour les différents secteurs étudiés	Élucidation des délits et	
& Taux d'élucidation pour chaque catégorie de crimes pour la localité étudiée et/ou par quartier		

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
<ul style="list-style-type: none"> μ Nombre de condamnations μ <i>Comparaison avec le nombre de crimes répertoriés</i> 	des crimes	
<ul style="list-style-type: none"> €* ¥ § μ Sexe et nationalité des personnes mises en causes et/ ou suspectées pour certains crimes et/ou criminalité dans son ensemble €* £ ¥ § μ Mis en causes et/ou suspects par tranche d'âge § μ Mis en cause par tranche d'âge pour certaines catégories de crime μ Autres caractéristiques sociodémographiques pertinentes associées aux mis en cause μ Lien avec la victime concernant certains crimes μ Spéculations quant à la dynamique entre la victime et le délinquant 	Population délinquante	
<ul style="list-style-type: none"> μ Délinquants juvéniles par sexe, âge, nationalité, niveau d'éducation et statut d'emploi μ Délinquants juvéniles par quartier de résidence μ Conscience des conséquences possibles de leurs gestes μ Inférences quant aux motivations sous-jacentes μ Conditions d'habitation 	<i>Délinquants juvéniles</i>	
<ul style="list-style-type: none"> μ Définition du délinquant persistant μ Faits généraux tirés d'étude sur le sujet (condamnations et emprisonnements multiples) μ Contexte à grande échelle (provinciale ou nationale) : buts, prévention, répression μ Délinquants persistants dans la localité étudiée et le territoire englobant celui-ci μ Informations concernant le nombre de convictions pour les délinquants persistants dans la localité étudiée μ Actions dans le but d'identifier et d'aider les délinquants persistants et impacts dans la localité étudiée (prévention, répression, réhabilitation, suivis, etc.) § μ Définition du jeune délinquant persistant € § μ Jeunes délinquants persistants dans la localité étudiée § μ Âge et sexe § Types d'offenses commises § μ Nombre d'offenses commises μ Retour sur les faits saillants μ Recommandations pour l'élaboration de la stratégie (plan d'action) 	<i>Délinquants persistants adulte et juvénile</i>	
<ul style="list-style-type: none"> & Identification des lieux de résidence des mis en cause & Caractéristiques spécifiques aux lieux identifiés & Lien et comparaison avec les faits constatés et le type de faits constatés & Inférences quant aux correspondances et aux différences lieux résidence mis en cause et lieux commission délits 	<i>Cartographie de la population délinquante</i>	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
Risques de victimisation : § μ Risques de victimisation générale et spécifique § Populations plus à risques § <i>Raisons sous-jacentes aux risques accrus</i> § <i>Liens entre le fait de faire partie d'une population à risques et le sentiment d'insécurité vécu</i> Informations sociodémographiques des victimes : ¥ § μ Âge, sexe, ethnie des victimes par type de crime et/ou catégories μ Autres informations sociodémographiques pertinentes μ Victimisations multiples μ <i>Évolution</i> § μ Conséquences et blessures pour les victimes Aide et assistance : μ Centre d'aide et assistance aux victimes μ <i>Nombres de références et/ou de demandes d'aide</i> μ <i>Difficultés rencontrées</i> μ Niveau de réponses aux besoins des victimes μ Mesures prises pour venir en aide aux victimes de délinquance juvénile	Victimes	
μ Méthode pour mesurer le coût du crime μ Coût de différentes catégories de crimes et de différents crimes	Coût du crime	
μ Retour sur les principaux éléments à retenir pour la criminalité en général et spécifique	Résumé	
§ Reprise des éléments importants relevés pour une catégorie de crime et conclusion que l'on peut en tirer	Résumé analytique	
μ Définition et typologie μ Législation associée μ Mesurer les comportements antisociaux £ § μ Désordres sociaux retrouvés dans la localité étudiée et/ou dans ses quartiers et/ou sur le territoire l'englobant § <i>Moment de la journée où ils surviennent</i> § μ <i>Personnes impliquées</i> £ μ <i>Évolution des désordres et impacts</i> § Cartographie des désordres sociaux μ <i>Identification des points chauds</i> μ <i>Détails des comportements antisociaux à ces endroits</i>	Désordres et incivilités sociales	Désordres et incivilités

Dimensions	Sous-catégories	Catégories	
μ Opinions du public concernant les incivilités et désordres sociaux (niveau de préoccupation, sentiment d'insécurité, qualité de vie, lutte contre le phénomène, etc.)			
§ μ Action prise pour contrer les incivilités et désordres sociaux			
μ Réponses des forces de l'ordre			
μ Coût des incivilités sociales			
μ Faits saillants			
μ Recommandations pour le plan d'action			
μ Définition et typologie des désordres physiques	Désordres et incivilités physiques		
& Caractéristique de la compilation des désordres + conseil la concernant			
& μ Désordres et incivilités physiques dans la localité étudiée			
& <i>Lien entre les actes et les auteurs</i>			
μ <i>Inférences quant aux causes</i>			
μ <i>Impacts</i>			
μ Identification des points chauds			
Prévention et répression :			
μ Actions prises pour contrer les incivilités physiques dans la localité étudiée et à grande échelle (provinciale ou nationale)			
μ Législation permettant la répression			
μ Retour sur les faits saillants			
μ Recommandations pour l'élaboration de la stratégie (plan d'action)			
£ Lieux d'occurrence des désordres et incivilités	Géographie des désordres et incivilités		
£ Particularités des lieux			
€ Description globale du réseau de transport en commun et mission	Structure et organisation du réseau de transport	Sécurité dans le réseau de transport	
€ Description des acteurs de gérance et de sécurité concernant les transports en commun			
€ Sources des données concernant la délinquance dans les transports	Informations sur les données		
€ Profilage des utilisateurs de transport commun	Utilisateurs et mis en cause		
€ Profilage des mises en cause concernant les délits dans les transports en commun			
μ Sentiment de sécurité des usagers à grande échelle (provinciale ou nationale)	Enquête auprès des usagers		
μ Besoins des usagers en matière de sécurité			
μ Liste des éléments impactant de manière positive la perception de la sécurité dans les transports en commun			

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
€ Caractéristiques des données utilisées concernant la délinquance dans les trains	Informations sur les données	<i>Sécurité dans le réseau de transport - Trains</i>
μ Nombre de stations pour la localité étudiée	Structure du réseau	
€ μ Délits et incidents constatés μ <i>Évolution des délits</i>	Délits et incidents	
€ μ Lieux et quartiers d'occurrence	<i>Géographie des délits</i>	
€ Incidents et délits par période (mois, jour et heure)	<i>Périodes touchées</i>	
€ μ Inférences à partir des données concernant les coupables		
€ μ Profilage des victimes (sexe, âge) μ <i>Évolution des victimes en fonction de leur genre</i>	<i>Victimes</i>	
€ μ Profilage des délinquants (sexe, âge) μ <i>Évolution des délinquants en fonction de leur genre</i> € Inférences concernant motivations des gestes	<i>Mis en cause</i>	
μ Stratégies, projets dans le but d'améliorer la sécurité des usagers	<i>Actions et impacts</i>	
€ Sources des données	Informations pertinentes	
€ *Fonctionnement, structure et organisation du réseau d'autobus		
€ μ Types d'incidents sur le réseau d'autobus € μ <i>Évolution des incidents dans leur ensemble et dans le détail</i> € <i>Inférences émises à partir des données sur la nature des incidents</i> € Input des chauffeurs	Délits et incidents	
€ μ Lieux et quartiers d'occurrence des incidents € * μ Identification des lignes et lieux les plus touchées et des caractéristiques propres aux régions qu'elles desservent	<i>Géographie des incidents</i>	
€ μ Incidents et délits par période (période de l'année, mois, jour et heure) € Taux d'incidents sur certaine période € μ Inférences concernant l'imputabilité des incidents	<i>Périodes touchées</i>	
€ Identification des auteurs € Inférences à partir des données € Input des chauffeurs concernant les coupables € Input des témoignages de diverses sources	<i>Auteurs des délits</i>	<i>Sécurité dans les transports - Taxis</i>
μ Actions prises afin d'améliorer la sécurité dans les autobus	<i>Actions et impacts</i>	
* Évaluation globale du réseau par usagers en ce qui a trait à la sécurité et à l'ambiance	Opinion des usagers	
μ Nombre d'incidents	Incidents	
μ Mesures prises pour améliorer la sécurité pour la localité étudiée	Actions et impacts	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
μ Définition de la sécurité chez les enfants	Définition	Sécurité chez les enfants et les jeunes
μ Identification des facteurs de risques et des facteurs de protection concernant la victimisation des jeunes ou la propension à la délinquance à grande échelle (provinciale ou nationale)	Facteurs de risques et de protection	
μ Exploitation et prostitution juvénile à grande échelle (provinciale ou nationale) μ <i>Raisons possibles</i>	Phénomènes sociaux problématiques	
μ Nombre de jeunes dans la localité étudiée μ Groupes d'âge μ Facteurs de risques de la localité étudiée	Informations sociodémographiques	
Victimisation à grande échelle (provinciale ou nationale) : μ Crimes dont les jeunes sont le plus à risques d'être victimes μ Criminalité dont les jeunes ont été victimes	Victimisation	
Victimisation pour la localité étudiée : μ Victimes de crimes μ Report à la police lors de victimisation μ <i>Raisons évoquées</i> μ Lien qui unit la victimisation et la délinquance		
Ressources pour les victimes: Énumération des divers services et/ou organisations et/ou projets voués à l'aide des victimes		
μ Préoccupations pour leur propre sécurité dans la localité étudiée μ Rapports tenus avec le délinquant responsable de la victimisation s'il y a lieu	Enquête auprès des jeunes	
μ Actions prises et/ou prévues par diverses instances afin d'améliorer la sécurité des jeunes	Prévention et répression	
μ Retour sur les faits saillants μ Recommandations pour la stratégie adoptée dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action	En bref	
£ Établissements scolaires £ <i>Caractéristiques des établissements scolaires</i> £ Découpage administratif	Description de l'organisation scolaire	Sécurité dans le milieu scolaire
* Dispositifs établis pour répertorier les incidents * <i>But visé par le dispositif</i>	Mesurer l'insécurité	
* £ Signalements d'incidents à la police £ Réseau horaire touchés * £ Problématiques spécifiques dans le milieu scolaire £ Établissements scolaires les plus touchés	Évaluation de l'insécurité	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
§ Suspensions dans les établissements scolaires § <i>Sexe des suspendus</i> § <i>Incidents commis</i>		
§ Nombre d'expulsions définitives en milieu scolaire § <i>Incidents ayant menés aux expulsions</i> § <i>Âge et sexe des expulsés</i>		
* Gestion des incidents * Structure et types de sanctions imposées	Sanctions infligées	
μ Crimes dont les jeunes sont victimes	Victimisation	
* £ Mesures prises en milieu scolaire concernant surveillance, la sécurité et la prévention * <i>Phénomènes visés par les mesures</i> * <i>Détails des projets instaurés</i> * £ Organisations en place - améliorer la situation * £ Lien entre le milieu scolaire et les forces de l'ordre	Mesures et/ou projets pour contrer l'insécurité	
* Sentiment d'insécurité chez les élèves * Actions qui devraient être entreprises selon les élèves pour pallier au sentiment d'insécurité μ Préoccupations concernant la criminalité	Enquête auprès des étudiants	
£ ¥ § Synthèse des éléments marquants concernant les différentes dimensions de la sécurité £ Retour sur les organisations impliquées dans la lutte aux désordres et à la criminalité ¥ Synthèse des moyens en matière de sécurité ¥ Synthèse des attentes et suggestions en matière de sécurité		Sécurité en bref
€ & £ ¥ Buts et implications des enquêtes Méthodologie : € & £ @ ¥ § μ Types d'enquêtes menées et source des données € & £ @ ¥ § μ Techniques de cueillette et d'analyse € & Justification de la méthodologie choisie € & @ ¥ μ Forces et limites de la démarche ainsi que de l'information amassée auprès du public € & @ ¥ μ Nombre de questionnaires et/ou d'entretiens complétés @ Niveau de confiance atteint μ Informations pertinentes concernant certaines des dimensions abordées par les enquêtes & ¥ Caractéristiques spécifiques aux données amassées	Informations générales sur les données et le processus	Enquêtes
	Informations générales sur les données	Enquête auprès des professionnels (agents de

Dimensions	Sous-catégories	Catégories	
£ Recensement des commerces et établissements existants où travaillent les professionnels à risques € & Types de professionnels représentés € & £ <i>Regroupement de types en catégories</i>	Informations générales sur le panel	première ligne)	
€ & Informations sociodémographiques concernant les répondants (âge, sexe, niveau d'étude, lieu de résidence et lieu de travail, etc.) € Limites du panel			
€ & £ Insécurité subies par professionnels	Victimisation		
€ & Professionnels qui ont été témoins, ont entendu parler, ont eu connaissance par les médias ou n'ont ni vu, ni subi, ni entendu chacun des incidents			
€ & Professionnels ayant et n'ayant pas porter plaintes pour victimisation € & <i>Précision quant aux raisons</i> € <i>Catégorie d'agents de 1^{ère} ligne ayant posé le plus de plaintes et impacts</i>	Plaintes		
€ & Perception caractère endogène ou exogène de la délinquance	Perception de la délinquance		
€ & Niveau de préoccupation concernant divers éléments (crimes et incivilités physiques et sociales)	Échelle préoccupations		
€ & £ Sentiment de sécurité des professionnels, le jour & Sentiment de sécurité des professionnels, la nuit	Sentiment d'insécurité		
€ & Comparaison entre sentiment d'insécurité jour / nuit dans les divers quartiers de la localité étudiée € Inférences se basant sur les données & Croisement de données entre l'insécurité jour / nuit et l'âge des répondants & Croisement des données concernant le niveau d'étude et le sentiment d'insécurité			
€ & Jugement du niveau de sûreté de la localité étudiée & Jugement du niveau de sûreté des quartiers de la localité étudiée & Comparaison entre résidents des quartiers sensibles et ceux de la localité étudiée concernant l'insécurité jour / nuit de la localité étudiée & Comparaison entre résidents des quartiers sensibles et ceux de la localité étudiée concernant l'appréciation de la sûreté de la localité étudiée			
€ & <u>Regroupement des professionnels, par niveau de sentiment d'insécurité, selon certains paramètres et indice victimisation</u> € Recommandations			
€ Lieux les plus cités concernant leur dangerosité perçue € Cartographie de la dangerosité des quartiers		<i>Géographie et cartographie du sentiment d'insécurité</i>	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
€ Type d'agents de 1 ^{ère} ligne ayant un manque de confiance envers les institutions € Répercussions	Confiance envers les institutions	
€ & £ Opinions concernant divers éléments du travail policier	Opinions concernant les organisations chargées d'assurer la sécurité, l'ordre et certains services	
€ & £ Opinions concernant l'efficacité des forces de l'ordre		
€ Opinions des professionnels concernant l'efficacité du système judiciaire en ce qui a trait à diverses dimensions		
€ & Insuffisances perçues de la part de la Ville concernant la localité étudiée		
& Évaluation de la prise en charge des problèmes de prévention et de sécurité par l'équipe municipale		
& Perception du degré d'implication de la ville dans la résolution des questions de sécurité selon le type d'agent de première ligne & Perception degré implication Ville dans la résolution des questions de sécurité selon le lieu de travail		
& Méthode et traitement des données - mesurer les attentes du panel € Acteurs à impliquer € & Actions prioritaires à mener	Recommandations et/ou attentes	
& Types d'emplois & @ Sexe @ Répartition population de l'échantillon parmi les quartiers de la localité étudiée @ Âge @ Ancienneté dans la localité étudiée @ Ménages @ Progéniture @ Revenus @ Type d'habitation	Caractéristiques sociodémographiques du panel de résidents	Enquête auprès des résidents et de la population transitoire
¥ Perception du niveau de qualité de vie associé à la localité étudiée ¥ <i>Éléments qui nuisent à une perception très satisfaisante de la qualité de vie</i> ¥ <i>Corrélation entre la perception de la qualité de vie et différents facteurs sociodémographiques</i>	Qualité de vie	
§ Signification de la sécurité des communautés € ¥ Perception du niveau de sécurité de la localité étudiée ¥ <i>Lien entre la perception de la sécurité et le sentiment de sécurité</i>	Sécurité	
Sécurité en fonction des périodes : & Sûreté selon les moments de la journée & <i>Inférences des raisons sous-jacentes</i> & Jours sensibles & Mois sensibles		
§ Sources de connaissances concernant les actes criminels	Sécurité publique :	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
€ Causes perçues de la délinquance et de la violence	délinquance et criminalité, circulation routière	
μ Perception de l'évolution de la criminalité		
¥ § μ Préoccupations concernant la criminalité et/ou plusieurs éléments liés à la sécurité pour la localité étudiée		
μ Préoccupation concernant la criminalité à grande échelle adulte / enfants et types de crime associé		
μ <i>Croisement avec les indices de défavorisation</i>		
@ Présence perçue de gangs de rue		
@ Impact perçu des gangs de rue sur la sécurité		
§ Actes délinquants et/ou criminels perçus comme problématiques		
@ Respect perçu du code de la route		
§ Respect perçu des limites de vitesse		
@ Croisement avec les indicateurs sociodémographiques pertinents	Violence et craintes	
¥ Perception du caractère exogène ou endogène de la criminalité		
€ Liens établis par la population entre la violence et la ville		
€ Craintes face à l'avenir et raisons	Incivilités et nuisances publiques	
* Crainte face aux populations à risques		
* Information concernant les incivilités		
μ Perception des incivilités sociales		
μ Préoccupations concernant certaines incivilités à grande échelle adultes / enfants		
μ Préoccupations et stress concernant certaines incivilités pour la localité étudiée		
μ <i>Évolution des préoccupations</i>		
μ Lien avec le niveau défavorisation		
* Géographie des nuisances publiques évoqués par les résidents		
* Explications possibles ou raisons de leur présence ou absence		
* Conséquences des nuisances publiques	Victimisation directe et indirecte	
¥ μ Évolution des victimes directes et indirectes		
§ μ Victimisations multiples		
§ μ <i>Évolution par type d'offense vécue</i>		
¥ Prévalence des événements insécures ayant été vécus		
& ¥ § μ Événements insécures et/ou actes criminels ayant été vécus		
§ μ <i>Taux de victimes pour chacun d'eux</i>		
& <i>Identification des quartiers ou lieux les plus touchés</i>		
& <i>Croisement avec les données issues de l'enquête auprès des professionnels</i>		
& ¥ § Événements insécures ayant été vus		
& <i>Identification des quartiers ou lieux les plus touchés</i>		

Dimensions	Sous-catégories	Catégories	
& ¥ Événements insécures dont habitants ont lu ou entendu parler & Identification des quartiers ou lieux les plus touchés			
À grande échelle (provinciale ou nationale) μ Report aux services de police lors de victimisation par crime μ Raisons associées	<i>Report à des instances lors de victimisation</i>		
Pour la localité étudiée ¥ § μ Utilisation (report) des services de police lors de victimisation ¥ § μ Raisons associées ¥ Recoupement entre les données concernant l'utilisation des services de police et celles concernant les victimisations directes et indirectes μ Taux de report en fonction de différents facteurs sociodémographiques			
Risques réels : μ Risques de victimisation réels à grande échelle (provinciale ou nationale) Risques perçus : @ de vandalisme sur habitation ¥ de vols pour la localité étudiée et pour les quartiers @ de vols à domicile @ de vols d'automobile @ d'incendie à domicile @ associés à la circulation automobile ¥ d'agression physique pour la localité étudiée et pour les quartiers ¥ pour soi vs pour les autres @ ¥ Croisement avec les indicateurs sociodémographiques pertinents	<i>Risques de victimisation</i>		
¥ Lien entre sentiment de sécurité et risques de victimisation vécus et perçus ¥ Comparaison entre les quartiers compris dans la localité étudiée			
μ Description des différentes actions prises dans le but d'aider les victimes	<i>Aide aux victimes</i>		
μ Retour sur les faits saillants concernant la victimisation μ Recommandations pour l'élaboration de la stratégie (plan d'action) concernant la victimisation	<i>En bref</i>		
€ * Nature du sentiment d'insécurité	Sentiment d'insécurité		
€ * £ ¥ Causes du sentiment d'insécurité et ce qui le véhiculent			
£ Personnes ayant exprimé sentiment d'insécurité			
@ ¥ § Sentiment d'insécurité pour le territoire englobant la localité étudiée			
€ * & @ ¥ μ Sentiment d'insécurité pour la localité étudiée (résidents / visiteurs) £ μ Évolution du sentiment d'insécurité			

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
¥ § μ Sentiment d'insécurité dans les quartiers compris dans la localité étudiée (adultes / enfants, jour / soir)		
μ Suggestions pour améliorer le sentiment de sécurité dans les transports en commun		
€ Acteurs impliqués		
@ ¥ Niveau du sentiment d'insécurité ressenti dans plusieurs milieux de vie jour/nuit pour la localité étudiée ainsi que pour les quartiers compris dans celui-ci : <ul style="list-style-type: none"> @ ¥ § μ à domicile μ dans le voisinage @ dans les déplacements à pied @ ¥ dans les déplacements dans la localité étudiée @ ¥ à vélo @ ¥ μ dans les transports en commun ¥ dans les installations culturelles et sociales ¥ dans les commerces ¥ à mon lieu de travail ¥ dans mon véhicule ¥ dans les installations sportives ¥ § μ dans ma rue (environnement immédiat) ¥ dans d'autres rues du quartier ¥ dans le parc le plus proche ¥ μ dans les parcs du quartier ¥ dans les établissements scolaires ¥ Classement des divers milieux selon leur niveau d'insécurité, selon le sexe ¥ Comparaison du niveau du sentiment d'insécurité ressenti dans certains milieux de vie par quartier μ Raisons de se sentir en sécurité et en insécurité dans divers milieux μ Comparaisons avec données antérieures (évolution)	<i>Milieux de vie et sentiment d'insécurité</i>	
μ Comportements d'évitement ¥ Répercussions du sentiment d'insécurité sur les sorties en soirée	<i>Impacts du sentiment d'insécurité</i>	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
<p>* Nuisances publiques et lien avec le sentiment d'insécurité</p> <p>Sentiment d'insécurité associé :</p> <p>* @ aux désordres publics (Bruit et bagarres)</p> <p>@ aux attroupements de jeunes dans les espaces publics</p> <p>@ à l'ivresse, au vagabondage ou au voyeurisme dans les endroits publics</p> <p>@ aux immeubles abandonnés ou incendiés</p> <p>@ aux animaux errants</p> <p>@ aux graffitis et vandalisme sur immeubles et résidences</p> <p>@ à la malpropreté des endroits publics</p> <p>@ aux manifestations de prostitution</p>	<p><i>Nuisances publiques et sentiment d'insécurité</i></p>	
<p><i>Sentiment d'insécurité associé :</i></p> <p>@ aux gangs de rue</p> <p>@ au crime organisé</p> <p>@ à un cambriolage chez les voisins</p> <p>@ de vente de stupéfiants</p> <p>¥ à la victimisation possible d'un proche concernant les vols ou les agressions, pour toute la localité étudiée et par quartier</p>	<p><i>Criminalité et sentiment d'insécurité</i></p>	
<p>€ @ ¥ § μ Lieux et situations générateurs du sentiment d'insécurité et/ou considérés comme dangereux, ainsi que moments et phénomènes particulièrement inquiétants</p>	<p><i>Géographie et cartographie du sentiment d'insécurité</i></p>	
<p>μ Actions et/ou projets et/ou stratégies adoptés pour contrer le sentiment d'insécurité dans la localité étudiée</p>	<p><i>Actions et projets</i></p>	
<p>Forces policières :</p> <p>& @ § Opinions concernant plusieurs aspects du travail policier (accueil commissariat, déplacement, efficacité, donnés l'exemple)</p> <p>@ Croisement avec les indicateurs sociodémographiques pertinents</p> <p>€ *Opinions concernant l'efficacité de la police</p> <p>€ *Connaissances du fonctionnement des forces de l'ordre</p> <p>@ Degré de satisfaction à l'égard des programmes de prévention de la criminalité</p>	<p>Organisations chargées d'assurer la sécurité, l'ordre et certains services</p>	
<p>Service des incendies :</p> <p>@ Degré de satisfaction à l'égard des services offerts par le Service de sécurité des incendies</p> <p>@ Croisement avec les indicateurs sociodémographiques pertinents</p>		

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
Ressources de protection collective : Satisfactions de : <ul style="list-style-type: none"> @ ¥ § μ Éclairage public ¥ Propreté lieux et bâtiments publics ¥ Sécurité routière abords écoles ¥ Surveillance des écoles ¥ Réparation des actes de vandalisme ¥ Surveillance des lieux publics ¥ Surveillance policière ¥ Surveillance parcs et espaces verts ¥ Surveillance transports en commun ¥ Surveillance domiciles * <i>Sentiment lié à certains manquements</i>		
* Signes de la présence du sentiment d'insécurité : autoprotection @ ¥ Capacité d'autoprotection perçue € * ¥ Modes et types d'autoprotection utilisés (atteintes contre la personne et contre les biens) ¥ Proportion de résidents prenant des mesures de protection selon les quartiers ¥ <i>Croisement avec les données concernant le degré de préoccupation et les risques perçus</i>	Autoprotection	
€ * μ Qualification du sentiment d'appartenance ainsi que raisons et répercussions de son existence ou son absence	Sentiment d'appartenance	
μ Niveau de confiance atteint envers les individus partageant l'environnement μ Qualification de l'interaction entre les individus partageant un même espace	Confiance et interaction	
€ Spécificités sécuritaires de chaque quartier <ul style="list-style-type: none"> • Incivilités • Criminalité • Sûreté globale • Éléments et endroits problématiques • Phénomènes problématiques • Sentiment d'insécurité • Confiance envers les institutions • Efficacité perçue justice • Problèmes avec le monde politique (ex. : sentiment d'abandon) • Lacunes ou problématiques sociales (activités et ressources) € Inférences concernant causes des problématiques (ex. : criminalité et incivilités)	Appréciation globale de la situation	
& @ ¥ § μ Demandes, attentes, propositions et problèmes évoqués par les résidents	Recommandations et/ou	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
μ Recommandations pour l'élaboration de la stratégie (plan d'action)	attentes	
& μ Retour sur les éléments marquants soulevés par la population	En bref	
§ Nombre de réponses reçues	Informations enquête	Enquête auprès des jeunes
§ Lieu de résidence	Caractéristiques sociodémographiques	
§ Âge		
§ Sexe		
§ Endroits identifiés comme sécuritaires et non sécuritaires	Sentiment de sécurité	
§ Sentiment de sécurité en fonction du genre		
§ Niveau de préoccupations de certains incidents et délits	Criminalité, incivilités et sentiment d'insécurité	
§ Actions prises pour se sentir en sécurité	Autoprotection	
§ Actions qui devraient être prises pour que les résidants se sentent plus en sécurité	Recommandations et/ou attentes	
μ Nombre de réponses et personnes interrogées	Informations sur l'enquête	Enquête auprès de populations dites marginales
μ Limites de l'enquête		
μ Sentiment d'insécurité vécu lors de la participation aux activités liées à l'orientation sexuelle	Sentiment de sécurité	
μ Environnement insécure		
μ Conséquences du sentiment d'insécurité		
μ Nombre de victimes	Victimisation et plaintes	
μ Types de victimisation		
μ Report à la police		
μ Comportements d'autoprotection adoptés	Autoprotection	
£ Exposition des enjeux concernant la criminalité et le sentiment d'insécurité ainsi que des liens avec le climat social et certaines données sociodémographiques qui touchent les partenaires	Criminalité et sentiment d'insécurité	Enquête auprès des partenaires
¥ Caractéristiques des répondants	Présentation du panel et activités	Enquête auprès des organismes communautaires
¥ Domaines d'activités des organismes interrogés		
¥ Activités et services qui ont un effet de prévention du crime	Sécurité	
¥ Niveau de sécurité perçue pour la localité étudiée	Préoccupations	
¥ Atteintes à la sécurité qui préoccupent les organismes communautaires		
¥ Mise en relief des éléments dominants		
¥ Comparaison entre les quartiers compris dans la localité étudiée		

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
¥ Dommages, délits ou actes criminels subis par quartier ¥ <i>Nature de ceux-ci</i> ¥ <i>Lien avec la sécurité de la localité étudiée</i>	Victimisation	
¥ Stratégies de réaction suite à une victimisation		
¥ Niveau du sentiment d'insécurité dans le travail quotidien, pour la localité étudiée et le territoire englobant ce dernier	Sentiment d'insécurité	
¥ Appréciation des mesures de protection mises en place dans l'arrondissement ¥ Comparaison entre les quartiers de la localité étudiée ¥ Jugement concernant le niveau d'implication de divers institutions et organismes concernant la sécurité	Opinions face aux réponses à l'insécurité	
¥ Principales attentes ¥ Principales suggestions	Recommandations	
¥ Caractéristiques des répondants	Présentation du panel	Enquête auprès des écoles primaires
¥ Niveau de sécurité perçue pour la localité étudiée	Sécurité	
¥ Problèmes de sécurité urbaine rencontrés par établissement et personnel, ainsi que par les élèves	Victimisation	
¥ Stratégies de réaction suite à une victimisation		
¥ Atteintes à la sécurité qui préoccupent	Préoccupations	
¥ Niveau du sentiment d'insécurité dans le travail quotidien pour la localité étudiée	Sentiment d'insécurité	
¥ Appréciation des mesures de protection mises en place dans l'arrondissement ¥ Jugement concernant le niveau d'implication de divers institutions et organismes concernant la sécurité	Opinions face aux réponses à l'insécurité	
¥ Principales attentes ¥ Principales suggestions	Recommandations concernant la sécurité	
¥ Caractéristiques des répondants	Présentation du panel	
¥ Niveau de sécurité perçue pour la localité étudiée	Sécurité	
¥ Atteintes à la sécurité qui préoccupent	Préoccupations	
¥ Problèmes de sécurité urbaine rencontrés par établissement et personnel, ainsi que par les élèves	Victimisation	
¥ Stratégies de réaction suite à une victimisation		
¥ Niveau du sentiment d'insécurité dans le travail quotidien pour la localité étudiée	Sentiment d'insécurité	
¥ Appréciation des mesures de protection mises en place dans l'arrondissement ¥ Comparaison entre les quartiers de la localité étudiée ¥ Jugement concernant le niveau d'implication de divers institutions et organismes concernant la sécurité	Opinions face aux réponses à l'insécurité	

Dimensions	Sous-catégories	Catégories
<ul style="list-style-type: none"> ¥ Principales attentes ¥ Principales suggestions 	Recommandations concernant la sécurité	
<ul style="list-style-type: none"> ¥ Caractéristiques des répondants 	Présentation du panel	Enquête auprès des personnes ressources
<ul style="list-style-type: none"> ¥ Définition de la sécurité : manifestations, mesures et moyens ¥ Facteurs de risques ou d'insécurité : physiques, psychologiques, sociaux ¥ Faits qui témoignent de l'insécurité ¥ Lieux insécures ¥ Éléments positifs de la sécurité 	Sécurité	
<ul style="list-style-type: none"> ¥ Actions des ressources face à l'insécurité ¥ Détails des actions dans la localité étudiée 	Réponses face à l'insécurité	
<ul style="list-style-type: none"> ¥ Principales attentes et suggestions 	Recommandations concernant la sécurité	
<ul style="list-style-type: none"> ¥ Obstacles rencontrés dans la localité étudiée ¥ Atouts rencontrés dans la localité étudiée 	Obstacles et atouts	
<ul style="list-style-type: none"> § Critères retenus ¥ Équivalence terminologie enquêtes / statistiques criminelles ¥ ¥ Correspondances et/ou dissonances entre la sécurité objective et le sentiment de sécurité des personnes interrogées par les enquêtes 	Technique d'analyse utilisée	
<ul style="list-style-type: none"> @ Faits saillants du portrait à retenir pour la priorisation Pistes de réflexion sur : ¥ les crimes et les incivilités ¥ les lieux jugés « insécurisants » ¥ les problématiques liées à des populations spécifiques μ ce qui devrait être pris en considération lors de l'élaboration d'un plan d'action concernant la criminalité dans son ensemble et la criminalité spécifique 	Recommandations et/ ou pistes de réflexion	
<ul style="list-style-type: none"> ¥ Leadership et cadre d'action légitimes ¥ Lieu d'échange et d'action dédié spécifiquement à la sécurité urbaine ¥ Plan d'action local concerté en sécurité urbaine ¥ Intégration des citoyens au cœur de l'action en sécurité urbaine 	Proposition de structuration de l'action	Après le diagnostic

ANNEXE 2 –Suppléments au canevas diagnostique principal

C) SÉCURITÉ

1. Délinquance juvénile

1.1 Informations générales

1.1.1 Mesurer la délinquance juvénile (1)

1.1.2 Significations, caractéristiques, dynamiques et conséquences (2)

1.2 Informations sociodémographiques et socioéconomiques (1)

1.2.1 Délinquants juvéniles par sexe, âge, nationalité, niveau d'éducation et statut d'emploi

1.2.2 Délinquants juvéniles par quartier de résidence

1.2.3 Motivations sous-jacentes

1.2.4 Conditions d'habitation

1.3 Survol de la situation actuelle à grande échelle (1)

1.4 Délits commis pour la localité étudiée

1.4.1 Évolution des délits et/ou catégories de délits commis par les mineurs (6)

1.4.2 Type de faits les plus problématiques commis par les mineurs (2)

1.5 Récidive juvénile : évolution du degré de gravité et de la fréquence de la récidive en fonction de la sanction infligée lors de la première offense (2)

1.6 Délinquants persistants juvénile

1.6.1 Définition du jeune délinquant persistant (2)

1.6.2 Jeunes délinquants persistants dans la localité étudiée : âge et sexe (3)

1.6.3 Offenses commises : types (1) et nombre (2)

2 Sécurité dans le réseau de transport

Cette section s'applique si on retrouve un réseau de transport en commun dans la localité étudiée. Comme le type de localité visé par le présent guide est urbain, il sera fort probable que cette section soit de mise. Il est à noter que le terme « train » peut tout aussi bien être remplacé par celui de « métro ».

2.1 Structure et organisation du réseau de transport (1)

2.1.1 Description globale du réseau de transport en commun et mission

2.1.2 Description des acteurs de gérance et de sécurité concernant le transport en commun

2.2 Profil des utilisateurs et délinquants (1)

2.3 Enquête auprès des usagers (1)

2.3.1 Besoins des usagers en matière de sécurité

2.3.2 Éléments ayant un impact positif sur la perception de la sécurité dans les transports en commun

2.4 Trains

- 2.4.1 Caractéristiques des données utilisées concernant la délinquance dans les trains (1)
 - 2.4.1.1 Structure du réseau de trains : nombre de stations (1)
- 2.4.2 Délits et incidents
 - 2.4.2.1 Évolution des délits et incidents constatés (2)
 - 2.4.2.2 Lieux et quartiers d'occurrence (2)
 - 2.4.2.3 Incidents et délits par période (mois, jour et heure) (1)
 - 2.4.2.4 Victimes
 - 2.4.2.4.1 Profilage des victimes (sexe, âge) (2)
 - 2.4.2.4.2 Évolution des victimes (1)
 - 2.4.2.4.3 Mis en cause : Profilage et évolution des délinquants (sexe, âge) (1)
 - 2.4.2.5 Actions et impacts : Stratégies, projets dans le but d'améliorer la sécurité des usagers (1)

2.5 Autobus

- 2.5.1 Fonctionnement, structure et organisation du réseau d'autobus (2)
- 2.5.2 Délits et incidents
 - 2.5.2.1 Évolution des incidents dans leur ensemble et dans le détail (2)
 - 2.5.2.2 Lieux et quartiers d'occurrence (2)
 - 2.5.2.3 Incidents et délits par période (période de l'année, mois, jour et heure) (2)
 - 2.5.2.4 Auteurs des délits (1)
 - 2.5.2.5 Actions prises pour améliorer la sécurité et impacts (1)
- 2.5.3 Opinion des usagers : évaluation globale du réseau par usagers en ce qui a trait à la sécurité et à l'ambiance (1)

2.6 Taxis (1)

- 2.6.1 Incidents
- 2.6.2 Actions prises pour améliorer la sécurité et impacts

3 **Sécurité chez les enfants et les jeunes (1)**

Cette section est spécifique et ne s'applique pas nécessairement à toutes les localités urbaines. En effet, il se peut très bien que peu de jeunes se retrouvent dans la localité étudiée ou encore qu'ils ne présentent pas de problématiques de sécurité particulières, et que ça soit ainsi inutile de sonder cette dimension plus en profondeur. Toutefois, si un réel phénomène d'insécurité touchant les jeunes est présent au sein de la localité étudiée, cette section permettra de l'adresser.

3.1 Définition

3.2 Informations sociodémographiques

- 3.2.1 Nombre de jeunes dans la localité étudiée
- 3.2.2 Groupes d'âge
- 3.2.3 Facteurs de risques de la localité étudiée

3.3 Facteurs de risques et de protection : victimisation ou la propension à la délinquance chez les jeunes à grande échelle

Les facteurs de risques et de protection sont en fait des facteurs environnementaux, économiques, familiaux, sociodémographiques qui influencent, respectivement de façon négative et positive, la propension à la délinquance ou encore à la victimisation. Les identifier aide à comprendre le phénomène et à savoir comment agir pour l'influencer. Bien qu'ils soient inclus sous cette rubrique, ces facteurs s'avèrent être des causes et devraient être abordés seulement si des problématiques concernant la sécurité des jeunes sont identifiées comme prioritaires.

3.4 Phénomènes sociaux problématiques impliquant les jeunes (ex. : prostitution)

3.5 Victimisation

3.5.1 Victimes de crimes

3.5.2 Report à la police lors de victimisation et raisons évoquées

3.5.3 Lien qui unit la victimisation et la délinquance

3.5.4 Ressources pour les victimes : services et/ou organisations et/ou projets voués à l'aide des victimes

3.6 Enquête auprès des jeunes

3.6.1 Préoccupations pour leur propre sécurité dans la localité étudiée

3.6.2 Rapports tenus avec le délinquant responsable de la victimisation s'il y a lieu

4 **Sécurité dans le milieu scolaire**

Bien évidemment, cette section ne s'applique que si on retrouve des écoles dans la localité étudiée, ce qui n'est pas le lot de tous les secteurs urbains.

4.1 Description de l'organisation scolaire (1)

4.1.1 Établissements scolaires

4.1.2 Découpage administratif

4.2 Évaluation de l'insécurité

4.2.1 Signalements d'incidents à la police (2)

4.2.2 Problématiques spécifiques et établissements les plus touchés (2)

4.2.3 Suspensions dans les établissements scolaires (1)

4.2.3.1 Incidents ayant mené aux suspensions

4.2.3.2 Âge et sexe des suspendus

4.2.4 Nombre d'expulsions définitives en milieu scolaire (1)

4.2.4.1 Incidents ayant mené aux expulsions

4.2.4.2 Âge et sexe des expulsés

4.3 Sanctions infligées (1)

4.3.1 Gestion des incidents

4.3.2 Structure et types de sanctions imposées

4.4 Victimisation (1)

4.5 Lien entre le milieu scolaire et les forces de l'ordre (2)

D) Enquêtes

5 Enquête auprès des agents de première ligne

Notons que le terme professionnel et agents de première ligne peut être utilisé de façon interchangeable. De plus, les types d'agents de première ligne dont il est question dans cette enquête ne sont pas nommés, puisque ce ne sera probablement pas les mêmes que ceux retrouvés dans la localité à l'étude. Voici quelques exemples d'agents de première ligne : policiers, pompiers, employés de collectivités locales, associations, service postaux, justice, etc. Notons que plusieurs des modèles d'enquête qui suivent celui-ci pourraient probablement être assimilés à l'enquête sur les agents de première ligne. Les résultats s'avèreraient alors moins spécifiques.

Un point très important lorsque l'on fait des enquêtes auprès des agents de premières lignes, c'est de s'assurer de faire une sélection de personnes sans agenda (ce qui s'avère presque impossible) ou, et c'est ce que nous conseillons, d'avoir un bon mélange entre les personnes choisies, c'est-à-dire de sélectionner des individus qui ont des opinions susceptibles de nous faire voir les 2 côtés de la médaille d'une problématique, afin de balancer les résultats (ex. : policiers et travailleurs de rue).

***Attention : il faut retirer les policiers et/ou gendarme ainsi que les individus au service de la Ville lorsqu'il est question par exemple de la confiance envers diverses institutions. Leurs réponses seraient probablement intéressées et pourraient biaiser les résultats de l'enquête.*

5.1 Informations générales sur les données (2)

5.2 Informations générales sur le panel

5.2.1 Types de professionnels représentés (2)

5.2.2 Informations sociodémographiques et socioéconomiques des répondants (2)

5.2.3 Limites du panel (1)

5.3 Victimisation directe et indirecte

5.3.1 Insécurités subies (3)

5.3.2 Professionnels qui ont été témoins, ont entendu parler, ont eu connaissance par les médias ou n'ont ni vu, ni subi, ni entendu chacun des incidents (2)

5.4 Plaintes et raisons (2)

5.5 Perception de la délinquance : endogène ou exogène (2)

5.6 Échelle des préoccupations concernant la sécurité (2)

- 5.7 Sentiment d'insécurité
 - 5.7.1 Comparaison entre le sentiment d'insécurité le jour et la nuit dans les divers quartiers de la localité étudiée (2)
 - 5.7.2 Lieux les plus cités concernant leur dangerosité perçue (1)
 - 5.8 Confiance envers les institutions (1)
 - 5.8.1 Type d'agents de 1ère ligne ayant un manque de confiance envers les institutions
 - 5.8.2 Répercussions
 - 5.9 Opinions concernant les organisations chargées d'assurer la sécurité, l'ordre et certains services
 - 5.9.1 Police (3)
 - 5.9.2 Système de justice (1)
 - 5.9.3 Ville (2)
 - 5.10 Recommandations et/ou attentes concernant la sécurité
 - 5.10.1 Acteurs à impliquer (1)
 - 5.10.2 Actions prioritaires à mener (2)
- 6 Enquête auprès des jeunes (1)**
- 6.1 Informations pertinente sur l'enquête (ex. : nombre de questionnaires retournés)
 - 6.2 Caractéristiques sociodémographiques du panel
 - 6.2.1 Lieu de résidence
 - 6.2.2 Âge
 - 6.2.3 Sexe
 - 6.3 Sentiment de sécurité
 - 6.3.1 Endroits identifiés comme sécuritaires et non sécuritaires
 - 6.3.2 Sentiment de sécurité en fonction du genre
 - 6.4 Préoccupations concernant certains incidents et délits
 - 6.5 Autoprotection : Actions prises pour se sentir en sécurité
 - 6.6 Recommandations et/ou attentes concernant la sécurité

Les deux prochaines populations peuvent recouper celle des jeunes. C'est à l'auteur de décider laquelle correspond le mieux à sa situation.

- 7 Enquête auprès des écoles primaires (1)**
- 7.1 Présentation du panel
 - 7.2 Sécurité perçue dans la localité étudiée

7.3 Victimisation

7.3.1 Problèmes de sécurité urbaine rencontrés par établissement, personne et élèves

7.3.2 Stratégies de réaction suite à une victimisation

7.4 Préoccupations concernant les atteintes à la sécurité

7.5 Sentiment d'insécurité dans le travail quotidien

7.6 Opinions face aux réponses à l'insécurité

7.6.1 Appréciation des mesures de protection mises en place dans l'arrondissement

7.6.2 Jugement concernant le niveau d'implication de divers institutions et organismes concernant la sécurité

7.7 Recommandations et/ou attentes concernant la sécurité

8 **Enquête auprès des étudiants**

8.1 Sentiment d'insécurité chez les élèves

8.2 Opinion des élèves concernant les actions qui devraient être entreprises pour pallier au sentiment d'insécurité

8.3 Préoccupations concernant la criminalité

8.4 Recommandations et/ou attentes concernant la sécurité

9 **Enquête auprès de populations vulnérables (1)**

Nous utilisons le terme « vulnérable » dans le but de stigmatiser le moins possible certaines populations, souvent négativement perçues. Nous enjoignons les auteurs à utiliser ce même terme (plutôt que, par exemple, celui de « populations marginales »).

9.1 Informations pertinentes sur l'enquête

9.2 Sentiment de sécurité

9.2.1 Environnement inséure

9.2.2 Conséquences du sentiment d'insécurité

9.3 Victimisation et plaintes

9.3.1 Nombre de victimes

9.3.2 Types de victimisation

9.3.3 Report à la police

9.4 Autoprotection : comportements adoptés

9.5 Recommandations et/ou attentes concernant la sécurité

10 Enquête auprès des organismes communautaires (1)

10.1 Présentation du panel et activités

10.1.1 Caractéristiques des répondants

10.1.2 Domaines d'activités des organismes interrogés

10.1.3 Activités et services qui ont un effet de prévention du crime

10.2 Sécurité perçue pour la localité étudiée

10.3 Préoccupations concernant les atteintes à la sécurité

10.4 Victimisation

10.4.1 Dommages, délits ou actes criminels subis par quartier

10.4.2 Nature de ceux-ci

10.4.3 Stratégies de réaction suite à une victimisation

10.5 Sentiment d'insécurité dans le travail quotidien

10.6 Opinions face aux réponses à l'insécurité

10.6.1 Appréciation des mesures de protection mises en place dans l'arrondissement

10.6.2 Jugement concernant le niveau d'implication de divers institutions et organismes concernant la sécurité

10.7 Recommandations et/ou attentes concernant la sécurité

11 Enquête auprès des CPE (1)

11.1 Caractéristiques du panel

11.2 Sécurité perçue pour la localité étudiée

11.3 Préoccupations concernant les atteintes à la sécurité

11.4 Victimisation

11.4.1 Problèmes de sécurité urbaine rencontrés par établissement, personnel et jeunes

11.4.2 Stratégies de réaction suite à une victimisation

11.5 Sentiment d'insécurité dans le travail quotidien

11.6 Opinions face aux réponses à l'insécurité

11.6.1 Appréciation des mesures de protection mises en place dans l'arrondissement

11.6.2 Jugement concernant le niveau d'implication de divers institutions et organismes concernant la sécurité

11.7 Recommandations et/ou attentes concernant la sécurité

12 Enquête auprès des personnes ressources (1)

Les personnes ressources correspondent en grande partie aux exemples d'agents de première ligne énoncés précédemment. Il serait donc possible de faire d'une pierre deux coups. Cependant, pour être plus précis, il s'avère judicieux de faire enquête auprès des personnes ressources de façon exclusive.

12.1 Présentation du panel

12.1.1 Caractéristiques des répondants

12.2 Sécurité

12.2.1 Définition de la sécurité : manifestations, mesures et moyens

12.2.2 Facteurs de risques ou d'insécurité : physiques, psychologiques, sociaux

12.2.3 Faits qui témoignent de l'insécurité

12.2.4 Lieux insécures

12.2.5 Éléments positifs de la sécurité

12.3 Réponses face à l'insécurité

12.3.1 Actions des ressources face à l'insécurité

12.3.2 Détails des actions dans la localité étudiée

12.4 Recommandations et attentes concernant la sécurité

12.5 Obstacles et atouts rencontrés

Les types de populations mentionnées ci haut ne sont pas les seules qui pourraient être sondées. Nous avons inclus spécifiquement celles-ci uniquement parce que ce sont ces populations qui étaient ressorties des documents que nous avons analysés dans le cadre de notre mémoire, associé à la production de l'actuel guide.

D'autres populations possibles pourraient être les commerçants, les partenaires et la population transitoire. Tout dépend encore une fois de la localité étudiée.

ANNEXE 3 – Table permettant de déterminer la taille adéquate d'un échantillon

La présente annexe présente la taille que l'échantillon devrait avoir en fonction de la population de base et de la justesse souhaitée des résultats.

La première colonne représente la population de départ (ex. : nombre de résidants total de la localité étudiée) et les trois autres colonnes représentent la taille que devrait avoir l'échantillon à .05, .03 et .01, dépendamment du niveau de confiance requis.

En général, un niveau de confiance de 95 % (donc de .05) est suffisant. Ce niveau signifie que dans 95 % des cas, on peut assumer que les réponses aux questions posées dans le questionnaire correspondront à plus ou moins 5 % à celles qu'auraient donné la population en entier (marge d'erreur de 5 % entre la population et l'échantillon tiré au hasard).

<i>Pop.</i>	<i>Desired Accuracy</i>		
	<i>.05</i>	<i>.03</i>	<i>.01</i>
50	46	48	49
55	50	53	55
60	53	57	59
65	59	63	65
70	59	67	69
75	64	72	75
80	68	76	79
85	71	82	85
90	75	84	89
95	79	89	95
100	79	93	99
110	90	100	108
120	93	110	118
130	99	116	128
140	106	125	138
150	110	133	148
160	117	140	157
170	119	150	167
180	126	155	177
190	130	165	187
200	135	168	197
210	139	180	206
220	140	184	216
230	150	191	226
240	150	199	236
250	155	204	246

Desired Accuracy

<i>Pop.</i>	<i>.05</i>	<i>.03</i>	<i>.01</i>
260	159	214	253
270	159	216	263
280	170	225	273
290	170	233	283
300	170	234	293
320	179	250	310
340	184	265	330
360	190	272	350
380	199	284	367
400	199	299	387
420	210	302	402
440	210	316	422
460	210	327	442
480	219	333	457
500	219	350	477
550	230	367	522
600	239	385	567
650	250	414	610
700	250	433	653
750	259	450	699
800	259	467	744
850	270	484	787
900	270	499	828
950	279	516	867
1000	279	516	906
1100	290	550	995
1200	299	567	1071
1300	299	599	1150
1400	310	616	1228
1500	310	633	1299
1600	310	650	1379
1700	319	667	1450
1800	319	684	1522
1900	319	699	1599
2000	330	699	1657
2200	330	733	1799
2400	339	750	1932
2600	339	767	2050
2800	339	784	2183
3000	339	799	2299
3500	350	833	2581
4000	359	850	2850
4500	359	867	3089

Desired Accuracy

<i>Pop.</i>	<i>.05</i>	<i>.03</i>	<i>.01</i>
5000	359	884	3299
6000	359	916	3699
7000	370	933	4050
8000	370	950	4399
9000	370	967	4650
10000	370	967	4899
15000	379	999	5899
20000	379	1016	6499
30000	379	1033	7299
40000	379	1050	7750
50000	379	1050	8099
75000	390	1067	8550
100000	399	1084	8799
200000	399	1084	9199
300000	399	1084	9350
400000	399	1084	9399
500000	399	1084	9499

*The first column of Table D-6 is the size of the population being sampled. The other columns represent the desired accuracy. For instance, the entries in the column labeled ".05" will give the size of a randomly chosen sample needed to be sure, at the 95% confidence level, that the the sample proportion will be within $\pm .05$ of the population proportion.